

# Le BIMSA

## *Bilan des actions de prévention 2016-2019*



# Sommaire

## (sélection d'articles *Le Bimsa*)

- Risque animal et zoonoses
- Chutes de hauteur
- Risque hippique
- Risque chimique (dont phytosanitaires)
- Risques psychosociaux (RPS)
- Qualité de vie au travail (QVT)
- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Risque machine
- Employabilité
- Nouvelles technologies
- Futurs professionnels agricoles et prévention

# NOUVEAU PLAN SANTÉ- SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**Les métiers de l'agriculture présentent des risques spécifiques.** Les évolutions sociales, économiques, structurelles et technologiques, auxquelles le secteur est confronté, ont des conséquences sur les conditions de travail. Pour favoriser la santé et la sécurité des travailleurs agricoles – qu'ils soient exploitants, salariés ou employeurs – la MSA développe depuis 40 ans des actions de conseil et d'accompagnement en prévention, de formation et d'information. Elle vient de lancer son nouveau plan santé-sécurité au travail pour la période 2016-2020. Celui-ci met la priorité sur six axes : les risques animal, chimique, machine et psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques et l'employabilité des actifs agricoles. Explications. →





# Les priorités pour les filières à risques

La CCMSA a lancé, le 16 février, son 5<sup>e</sup> plan santé-sécurité au travail en agriculture pour la période 2016-2020. Objectifs toujours affichés : aider les assurés à rester en bonne santé, diminuer les accidents au travail et les maladies professionnelles, accompagner les entreprises dans l'évaluation des risques et la mise en œuvre de mesures de prévention. Explications.

« **A** près quatre plans, nous avons enregistré une baisse régulière des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le milieu agricole mais, aujourd'hui, nous sommes arrivés à un palier. L'objectif du nouveau plan santé-sécurité au travail 2016-2020 est d'aller en-deçà de certains chiffres », a expliqué Pascal Cormery, président de la MSA, le 16 février, lors de la présentation de cette feuille de route à la presse.

« Spécificité du régime agricole, il est le seul système de protection sociale intégrant la médecine du travail et la prévention des risques professionnels », a-t-il tenu à souligner. Regroupant dans la population qu'elle protège les exploitants, les salariés et les employeurs de main-d'œuvre, « la MSA joue un rôle essentiel et permanent de concertation. Elle cumule les compétences, avec ses médecins du travail et ses équipes santé-sécurité au travail, et dispose d'une bonne connaissance des ressortissants, non-salariés et salariés ». C'est à partir de cette connaissance des risques accumulée depuis 40 ans d'exercice dans ce domaine, du travail conjoint mené par la caisse centrale de la MSA et les équipes de terrain, et des enseignements du plan précédent (2011-2015), que le plan a été bâti.

Celui-ci fixe les orientations stratégiques pour mener des programmes d'actions en direction des métiers de l'agriculture et des filières agricoles identifiés comme les plus

«

**LE PLAN NE PRÉSENTE QU'UNE PARTIE DES MISSIONS, AFIN DE LAISSER PLACE À L'INNOVATION ET AUX INITIATIVES LOCALES.**

à risques. Quel est son contenu précis ? « Il met la priorité sur six axes, a indiqué Pierre Berthelot, président du comité de protection sociale des salariés de la CCMSA et technicien d'élevage dans les Deux-Sèvres : le risque animal, le risque chimique, le risque machine, les risques psychosociaux, les TMS (troubles musculo-squelettiques) et l'employabilité des actifs agricoles [voir détails page 21]. Il ne présente qu'une partie des missions, afin de laisser place à l'innovation et aux initiatives locales, d'autant que certaines productions ne concernent que quelques territoires. »

Premier axe : le risque animal, particulièrement prégnant dans deux filières : l'élevage bovins lait et bovins viande, et la filière équine. Plus de la moitié (56 %) des accidents du travail des exploitants agricoles sont liés à l'activité d'élevage ; le chiffre est de 11 % pour les salariés.

Pour diminuer les risques, « nous allons poursuivre notre accompagnement des éleveurs et de leurs salariés par des formations en manipulation et contention, et à l'utilisation de chiens de troupeau », a indiqué Franck Duclos, directeur

délégué aux politiques sociales à la CCMSA. Dans la filière équine – courses hippiques, élevage des chevaux et centres équestres –, elle aussi très exposée, « nous proposons des formations sur le comportement du cheval, afin d'anticiper ses réactions et de limiter les accidents. Les MSA vont disposer de divers outils pédagogiques et pourront s'appuyer sur des comportementalistes équins pour monter ces formations à destination des enseignants du métier du cheval et des professionnels eux-mêmes ». L'enjeu est important, puisqu'en 2014, le secteur de l'entraînement dressage a été le plus accidentogène, avec un taux de fréquence<sup>(1)</sup> de 84, devant ceux de la sylviculture (82) et de l'exploitation de bois (77). En comparaison, le taux de fréquence moyen en agriculture est de 29.

## Repérer le risque chimique

Le risque machine constitue une autre priorité. Pour les actifs agricoles, il représente 17 % des accidents du travail avec arrêt et 20 % des coûts des accidents du travail. Malgré une diminution régulière, on estime qu'un accident sur six met directement en cause un équipement de travail agricole (tracteur, machine, tronçonneuse, tondeuse, taille-haie, sécateur...). La MSA a notamment choisi de « renforcer son action dans le domaine de la réglementation et de la normalisation des équipements de travail. Les informations recueillies par notre réseau santé-sécurité au travail sur le terrain permettent d'agir auprès des constructeurs et des pouvoirs publics pour faire bouger les repères des décideurs dans les instances de réglementation et de normalisation ».

Autre orientation identifiée : l'action sur le risque chimique, qui a toujours été une priorité des plans portés par la MSA. Près de 25 %



Présentation à la presse, le 16 février, du nouveau plan santé-sécurité au travail de la MSA. De gauche à droite : Franck Duclos, Pascal Cormery, Pierre Berthelot et Véronique Maeght-Lenormand.

des salariés ont été exposés à au moins un produit phytosanitaire sur les douze derniers mois. « Une stratégie ciblant les expositions aux produits CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) sera poursuivie, en cohérence avec les différents plans nationaux (plan santé au travail 2015-2019 ; plan Ecophyto 2 ; plans nationaux cancer et santé environnement), a précisé Franck Duclos. Nous allons intervenir pour rendre les exploitants autonomes sur le repérage et l'identification du risque chimique, en leur proposant d'évaluer les expositions aux produits chimiques grâce à un outil développé par l'INRS [institut national de recherche et de sécurité] et en les accompagnant dans la mise en place de mesures de prévention. » Pour les TMS, qui représentent 93 % des reconnaissances de maladies professionnelles en agriculture, « les résultats de notre action sont encourageants, se félicite Pierre Berthelot, puisqu'après une augmentation de 8 % entre 2012 et 2013, le nombre de TMS a diminué de 0,8 % en 2014 ». Chez les salariés, la viticulture, le traitement de la viande, les cultures spécialisées, les activités jardins-espaces verts sont les secteurs qui génèrent le plus grand nombre de TMS. Chez les non-salariés, ce sont la viticulture, l'élevage bovins viande, l'élevage bovins lait, les activités de culture-élevage non spécialisées. Là encore, la MSA mène de nombreuses actions de formation et d'accompagnement des entreprises dans la compréhension des situations de travail à risque et de recherche de pistes d'amélioration. Elle va développer, individuellement et en actions collectives, une méthode d'accom-



## LA MSA VA RENFORCER SON ACTION DANS LE DOMAINE DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA NORMALISATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL.

pagnement des petites entreprises à la prévention des TMS. Celle-ci permet d'amener le décideur à définir des axes de travail intégrant les notions de santé-sécurité au travail en lien avec ses priorités professionnelles, et de trouver les solutions adaptées. Avec cette méthode, ce sont les TPE (très petites entreprises) et les exploitants qui sont ciblés. Le plan se focalise aussi sur la prévention de la désinsertion professionnelle. Les travailleurs souffrant d'un problème de santé ou de handicap éprouvent souvent des difficultés de maintien dans l'emploi. Le vieillissement de la population active et l'allongement de la durée de vie professionnelle ont aussi des conséquences sur l'employabilité des travailleurs agricoles, salariés et exploitants. « C'est un véritable enjeu et nous nous attachons à y répondre par un travail de détection

précoce, a insisté Pierre Berthelot. Prévenir la désinsertion professionnelle et maintenir dans l'emploi (ou en emploi) le travailleur ayant un problème ou un handicap font partie de l'activité professionnelle des services de santé-sécurité au travail. » Pour ce faire, les cellules de coordination, associant médecin du travail, médecin-conseil et travailleur social et chargées d'accompagner les assurés fragilisés, seront généralisées (aujourd'hui 13 sont opérationnelles). Enfin, les risques psychosociaux (RPS) ont également été érigés en priorité. « La conjoncture économique et l'évolution du métier d'agriculteur font apparaître des risques nouveaux dont les RPS, a pointé Pascal Cormery. Avec des conséquences qui peuvent amener des problèmes économiques dans les entreprises en raison de l'absentéisme, de la rotation du personnel, de la baisse de la productivité, de problèmes accrus de santé... » Dans le cadre du précédent plan, le réseau de préventeurs a été sensibilisé et mobilisé pour l'accompagnement des entreprises dans la prévention des risques psychosociaux. Le travail va être poursuivi et les équipes organiseront des réunions-débats autour du film *Et si on parlait du travail ?*, échanges qui s'accompagneront d'une offre de formation ou d'accompagnement individuel et collectif. Autre engagement fort de la MSA, mais se situant hors du champ de ce plan, la prévention du suicide en agriculture, qui a fait l'objet d'une présentation par le Dr Véronique Maeght-Lenormand (lire pages 22 et 23). —

(1) Nombre d'accidents de travail/million d'heures travaillées.



# Un réseau en actions

Les experts de la MSA agissent au quotidien sur le terrain pour promouvoir la prévention des risques professionnels et soutenir les entreprises agricoles dans cette démarche. Illustrations.

## MSA DU LIMOUSIN

### Une formation qui prend de la hauteur

**M**ise en place sur le précédent plan SST par la MSA du Limousin, la formation à la manipulation et à la contention des bovins va désormais intégrer un nouveau thème en lien avec les axes du nouveau plan : les chutes de hauteur. Le programme s'adapte. Ainsi, après une première journée toujours dédiée à l'éthologie et une deuxième à la contention (matériel, installations...), la troisième journée, consacrée initialement aux échanges sur le métier d'éleveur, aux zoonoses et aux chiens de troupeau, abordera principalement les chutes de hauteur liées à l'utilisation des machines.

La dernière journée sera consacrée aux risques psychosociaux. Des thèmes spécifiques pourront, à la demande des stagiaires, être abordés lors d'une cinquième journée. On retrouvera, par ailleurs, ce qui a fait le succès de cette formation. À savoir, le tempo : quatre journées espacées d'au moins une semaine entre elles. Ce format original permet le retour des participants sur les différentes pratiques et théories enseignées. Autre facteur de réussite : l'intervention des techniciens de l'institut de l'élevage, de la chambre d'agriculture, des conseillers en prévention et des médecins du travail de la MSA du Limousin. La formation reste ouverte à tous, selon les critères d'attribution

des aides financières : dans l'optique de faire avancer le collectif de travail, l'ensemble des personnes travaillant sur l'exploitation sont fortement incitées à suivre la formation ; elles devront être présentes pendant les quatre jours de la session ; à l'issue de la formation, les entreprises seront tenues, afin de percevoir l'aide, de mettre en place une amélioration de leur système d'élevage pour réduire les risques.

Pour la réaliser, les entreprises agricoles peuvent bénéficier de l'expertise d'un conseiller en prévention de la MSA du Limousin. C'est aussi ce dernier qui apprécie l'amélioration, avant la validation définitive du projet par les élus MSA. —

## MSA PORTES DE BRETAGNE

### Mal-être : de l'étude à l'action

**T**out est parti d'un constat partagé entre un travailleur social, un médecin du travail et un conseiller en prévention de la MSA Portes de Bretagne. 2009 : la filière bovins lait est confrontée à une crise économique. Les acteurs de l'action sociale et du service SST de la caisse observent du mal-être chez les éleveurs. Un groupe de travail est alors mis en place pour réaliser un diagnostic sur les cantons de Montfort-sur-Meu et de Montauban-de-Bretagne, avec la participation des élus MSA du secteur. Objectif : mettre en évidence les facteurs de stress prioritaires et proposer des actions pour intervenir. Menée avec l'appui d'une étudiante en master 2 psychologie ergonomie de Rennes 2, l'étude est une affaire sérieuse : questionnaires

de santé, entretiens collectifs, entretiens individuels approfondis... Les facteurs de stress prioritaires identifiés sont : la pression de la trésorerie (faible revenu, hausse des charges, nécessaires compétences de gestion...); la charge de travail (gestion des pics de travaux, administratif); les relations interpersonnelles (manque de soutien social et défaut d'autonomie décisionnelle); les récompenses perçues (manque de reconnaissance sociale, écart entre le revenu perçu et le travail fourni, etc.). En découle un plan d'action à destination des non-salariés, présenté aux différents partenaires locaux : DDTM, chambre d'agriculture, banques, centres de gestion, groupes de développement, syndicats agricoles, fédération départementale des Cuma... Depuis 2010, vingt journées d'échange, animées par un

conseiller en prévention et un travailleur social, ont réuni plus de 200 exploitants. Elles permettent, entre autres, d'aider les participants à trouver des ressources pour améliorer leur situation. Des journées « contrôles sans stress », organisées par la DDTM, la chambre d'agriculture et le groupe d'étude et de développement agricole, sont également proposées. Des réunions ou des conférences ont également été organisées sur la relation employeur/salarié, l'organisation ou le bien-être au travail en agriculture. Depuis 2014, une formation « Repenser son bien-être au travail » est venue compléter ce tableau (huit séances sur trois à quatre mois). Animée par une psychologue du travail, un conseiller en prévention et un travailleur social, elle permet à l'exploitant de trouver des solutions pour agir sur le travail. —



© Franck Beloncle/CCMSA Image

## MSA DE PICARDIE

# Campagne de test pour protège-cardans

**D**ans le cadre du plan SST 2011-2015, la MSA de Picardie s'est attelée aux risques liés à l'utilisation des machines dans le secteur agricole. Elle a lancé, en avril 2014, une campagne de tests de protège-cardans au sein de 29 entreprises de toute la région, en polyculture, polyculture-élevage, jardins-espaces verts, maraîchage, Cuma, etc. L'équipe de prévention de la caisse de MSA a installé 49 bols de protection « Protecma » sur des remorques, herses, pailleuses, pulvérisateurs, broyeurs de végétaux... ayant des besoins de protection. Ces bols recouvrent la zone de rotation des cardans pour renforcer la sécurité des utilisateurs de tracteurs et de machines agricoles. « Ils suppriment les risques de blessures ou de happement, qui peuvent avoir des conséquences graves : des vêtements arrachés dans le meilleur des cas, le bras ou carrément la personne elle-même happée dans le pire des cas », précise Fabien Dumaire, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA de Picardie. L'arbre à transmission d'énergie, qui relie les outils et effectue des

mouvements de rotations, doit impérativement être protégé, de manière à éviter le risque de contact, tout en permettant son articulation. « Les bols de protection des zones dangereuses utilisés habituellement sont rigides et difficilement démontables. Ils se détériorent rapidement et peuvent se casser. L'alternative Protecma en silicone souple, ne se déforme pas sous l'effet des écarts de température. Elle permet d'accé-

der aux parties à graisser tout en restant fixée. » La MSA de Picardie a recueilli l'avis des entreprises testeuses après plusieurs mois d'utilisation. Outre la solidité du matériau, elles apprécient de pouvoir accéder aux mâchoires de cardan sans se blesser les mains. « Les retours sont positifs. À voir si le bouche-à-oreille va prendre entre les agriculteurs qui l'utilisent et les autres... »



© MSA de Picardie



## REPÈRES

### Répondre aux risques

La santé-sécurité au travail, spécificité de la MSA, ambitionne de réduire le nombre d'accidents et de maladies professionnelles dont sont victimes les ressortissants. Car le métier présente des risques propres, révélateurs des problématiques de santé publique, qui traversent le monde agricole.

**Élevage.** Les activités d'élevage sont à l'origine de 56 % des accidents de travail des exploitants agricoles et de 55 % des coûts engendrés. Les activités d'élevage bovin sont les plus à risques, tant pour les accidents que pour les maladies. Le secteur hippique (entraînement, dressage, haras) arrive en tête des secteurs les plus accidentogènes chez les salariés, devant la sylviculture et l'exploitation du bois. Des accidents en lien direct avec le cheval dans les trois quarts des cas.

**Exposition chimique.** Un peu moins d'un tiers des salariés agricoles sont exposés à au moins un produit chimique. Hormis les produits phytopharmaceutiques, les expositions principales sont le fait des carburants (gaz d'échappement). Près de 10 % des salariés agricoles sont exposés à des produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) : gaz d'échappement diesel, huiles minérales entières, poussières de bois, silice cristalline... avec des expositions longues pour les deux dernières.

**Chute de hauteur.** Montée ou descente d'engins agricoles, déplacements à pied sans transports (sur une passerelle par exemple), travail avec des végétaux et conduite d'un animal... La chute de hauteur concerne 9,5 % des accidents de travail des salariés et 12,4 % pour les non-salariés.

**Muscles et squelette mis à mal.** Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont les premières maladies professionnelles du secteur agricole. Les répercussions sociales, financières et humaines sont lourdes, mettant en péril le fonctionnement de nombreuses entreprises et exploitations agricoles (absentéisme, perte de compétences, désorganisation...).

# 101 382

accidents et maladies professionnelles déclarés en agriculture en 2014.

# 10%

des accidents mortels chez les exploitants sont dus à une chute de hauteur.

# 2,2

millions de personnes couvertes contre les accidents de travail et les maladies professionnelles.

## Une moyenne de

# 24 100

euros d'indemnisation par TMS chez les salariés agricoles.

# Un plan, six lignes



© P. Maurein, F. Bélonole ; D. Eugène - J.M. Delage - E. Benard, T. Lannière/CCMSA Image

Le plan décline six priorités avec des actions concrètes à adapter aux réalités de terrain par les équipes santé-sécurité au travail (SST).

★ **RISQUE ANIMAL** : Les équipes SST développeront les formations à la manipulation et la contention des animaux ou à l'utilisation de chiens de troupeau.

L'analyse des activités, des risques et des accidents permettra de concevoir des améliorations. Les initiatives novatrices développées par filières seront partagées au niveau national. Dans le secteur hippique, le plan prévoit des formations sur le comportement du cheval, la gestion des chutes, mais aussi une sensibilisation à la préparation physique et mentale du professionnel.

★ **ACCIDENTS DE MACHINE** : La MSA renforcera son positionnement auprès des pouvoirs publics et des constructeurs pour agir dès la normalisation et la conception des ma-

chines. Elle sensibilisera aussi aux accidents de chute de hauteur liés à l'usage des engins et des matériels agricoles, via des formations, des réunions d'information, etc.

★ **TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES** : La création d'un outil de dépistage précoce des TMS permettra de prévenir le plus en amont possible le développement des pathologies. Par ailleurs, une méthode d'accompagnement des petites entreprises sera mise en œuvre pour prévenir les TMS, tout en intégrant les notions de SST en lien avec les préoccupations du chef d'entreprise.

★ **RISQUES PSYCHOSOCIAUX** : Les équipes SST sensibiliseront les chefs d'entreprise et les encadrants pour qu'ils concilient mieux objectifs de performance et santé des salariés. Elles aideront les exploitants à s'interroger sur leur organisation du travail, afin de développer leurs activités tout en préservant leur santé.

★ **RISQUE CHIMIQUE** : En cohérence avec les politiques nationale et européenne, le risque chimique, notamment phytopharmaceutique dans les entreprises agricoles, sera pris en compte. Il mettra l'accent sur les produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques : sensibilisation des employeurs au risque chimique, à l'obligation de l'évaluation du risque chimique (ERC), à la mise en place de mesures de prévention...

★ **EMPLOI** : Pour repérer et prévenir le risque de désinsertion professionnelle dû à l'état de santé ou à un risque de handicap, la MSA compte accompagner davantage les personnes fragilisées et sensibiliser les médecins au dispositif de visite de préreprise. Un bilan à 50 ans (pour les actifs agricoles) fera état de l'exposition à des risques professionnels. En fonction, des solutions de maintien adaptées seront proposées pour prévenir l'usure professionnelle.



# *Risque animal et zoonoses*



AIN-RHÔNE /

## Sécurité en élevages canins et félins

Le syndicat national des professions du chien et du chat (SNPCC), et le service santé-sécurité au travail de la MSA Ain-Rhône ont élaboré un « Mémento santé sécurité au travail dans les élevages canins et félins ». Ce guide de prévention des risques professionnels (PRP) rassemble l'ensemble des données concernant l'hygiène et la sécurité au travail. Il regroupe les notions essentielles de la PRP, pour aider les chefs d'entreprise à remplir leurs obligations réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail (embauche, vérifications périodiques, prévention de la pénibilité, affichage obligatoire, formation à la sécurité, équipements de travail et moyens de protection...). Il propose aussi des fiches d'aide à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp).

Le mémento se présente sous la forme d'un classeur de 86 pages accompagné d'une clé USB, sur laquelle les supports sont également disponibles



© Teo Lammie/CONVISA Image

pour permettre aux chefs d'entreprise de remplir en ligne et d'imprimer les documents dont ils ont besoin. Il peut être consulté et téléchargé sur les sites de la MSA Ain-Rhône et du SNPCC.

ALPES VAUCLUSE /

## Handicap et travail : tout un festival

Le premier Festival de très courts-métrages, Handi'Clap, aura lieu le 15 novembre à la salle des fêtes de Montfavet, dans le Vaucluse. La MSA Alpes Vaucluse est partenaire de cette action organisée par le comité départemental de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi dans le Vaucluse, sur le thème « Handicap et travail ». Il est parrainé par Pascal Duquenne, acteur du film *Le huitième jour*, de Jaco Van Dormael.

Ce festival est ouvert aux entreprises publiques ou privées, aux associations, aux collectifs de salariés et aux travailleurs indépendants souhaitant rendre compte d'une expérience vécue de maintien dans l'emploi ou de reprise du travail d'un ou de plusieurs collaborateurs en situation de handicap. Pour cela, ils doivent réaliser un très court-métrage de trois minutes, sous la forme de leur choix (documentaire, documentaire/fiction, reportage sur le vif, interviews en situation,

clip vidéo). Les candidats ont eu jusqu'au 7 octobre pour envoyer leur film.

Le 15 novembre, à Montfavet, près d'Avignon, aura lieu la remise des prix. À l'issue de la projection des films sélectionnés et des échanges avec les acteurs de la santé au travail, de l'insertion et du maintien en emploi, trois trophées seront décernés :

le prix du jury, le prix coup de cœur et le prix du public. Ces très courts-métrages sont destinés à être diffusés dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui aura lieu du 14 au 20 novembre. Par la suite, ils seront utilisés pour la valorisation du maintien en emploi des personnes handicapées.



© iStock-Leigh Schindler/CONVISA Image

## AGENDA

FRANCE ENTIÈRE

**HANDICAP ET EMPLOI DU 14 AU 20/11.** 20<sup>e</sup> édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Elle réunira entreprises, candidats et visiteurs autour de nombreuses animations. Objectifs : mettre en relation des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des recruteurs ; sensibiliser le grand public pour faire évoluer les mentalités et casser les préjugés sur les handicaps. [www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com)

— PARIS

**SALON DES SERVICES À LA PERSONNE**

**DU 15 AU 17/11.** Il se tiendra Porte de Versailles. Les particuliers pourront trouver des solutions pour simplifier leur quotidien. [www.salon-services-personne.com](http://www.salon-services-personne.com)

— AIN

**THÉÂTRE SUR LA MÉDIATION FAMILIALE**

**LE 19/11.** Divergence intergénérationnelle, séparation conjugale, discorde entre fratries... sont les conflits les plus répandus dans le monde rural et agricole. Pour répondre à ces problématiques, la MSA Ain-Rhône propose de découvrir un autre mode de règlement des conflits : la médiation familiale. Une pièce de théâtre sur ce thème, *Jour d'orage... Quand la médiation familiale s'invite à la campagne !*, sera proposée à 20 h à la salle polyvalente de Maillat. [www.msa01-69.fr](http://www.msa01-69.fr)

— GIRONDE

**VINITECH-SIFEL**

**DU 29/11 AU 01/12.** Sont attendus sur ce salon, au parc des expositions de Bordeaux, 800 exposants représentant les fabricants d'équipements et de services des secteurs vitivinicole, arboricole et maraîcher du monde entier. [www.vinitech-sifel.com](http://www.vinitech-sifel.com)

# INFLUENZA AVIAIRE : LES VOLAILLES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Fin novembre 2015, un foyer de grippe aviaire était identifié dans un élevage en Dordogne, entraînant **une situation d'alerte par les services sanitaires de l'État et la MSA**. Rencontre avec Gaëtan Deffontaines, médecin du travail, conseiller technique national et spécialiste des risques biologiques et des zoonoses à la CCMSA.

L'influenza aviaire est une maladie virale touchant essentiellement les oiseaux sauvages et d'élevage. Cette maladie, plus souvent retrouvée dans les régions de l'Asie du Sud-Est, affecte parfois l'Europe. C'est la première fois que la France connaît une épizootie de ce type depuis 2007.

## Qu'est-ce que l'influenza aviaire ?

**Gaëtan Deffontaines :** Il s'agit du nom scientifique de la grippe aviaire, maladie touchant les volailles à laquelle les espèces sont plus ou moins sensibles. Par exemple, le taux de mortalité chez les poulets infectés peut être très élevé, alors que les canards ne présentent que peu, voire pas, de symptômes visibles. Il est donc parfois difficile de repérer les nouveaux foyers de la maladie. Parmi les virus de l'influenza aviaire, on distingue des souches dites hautement pathogènes (HP) qui sont particulièrement virulentes chez les poulets. Pour mémoire, les virus influenza sont classés par deux protéines de leur enveloppe, appelés H et N. Parmi les virus ayant les mêmes protéines H et N, par exemple H5N1, il en existe de faiblement et hautement pathogènes. Enfin, attention ! Il ne faut pas confondre

## INTERVIEW

**Gaëtan Deffontaines,**  
médecin du travail, conseiller technique  
national et spécialiste des risques  
biologiques et des zoonoses à la CCMSA



© Jérémie Lamière/Le Bimsa

l'influenza aviaire avec la grippe saisonnière qui touche l'homme. Il s'agit de virus très distincts, bien que de la même famille. Les deux types de virus peuvent exceptionnellement se rencontrer et, par croisement et mutation, être à l'origine d'autres types de virus, parfois plus virulents.

## Quelle est l'étendue de la maladie dans les élevages ?

**G.D. :** Le premier cas d'influenza aviaire HP a été détecté le

24 novembre 2015 au sein d'un élevage de volailles en Dordogne. Selon les foyers, il s'agit de souches H5N1, H5N2 et H5N9, évoquant l'hypothèse que, notamment chez les canards, le virus serait présent depuis un moment et aurait eu l'occasion d'évoluer. Pour éradiquer la présence du virus, la réglementation, sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture, exige un dépeuplement total et sur place de l'ensemble

## STOPPER LE VIRUS

Les mesures pour lutter contre l'épizootie ont été annoncées par le ministre de l'Agriculture le 14 janvier. Il s'agit de mettre en place une procédure de vide sanitaire dans les départements touchés. Les canards et les oies déjà présents dans les élevages seront gavés et abattus normalement et aucun abattage massif ne sera effectué en prévention. À la suite de ce processus, les éleveurs devront geler leur production. Ils ne pourront pas accueillir de nouveaux canetons et oisons, ceci pour permettre des nettoyages, des désinfections et des vides sanitaires. Après, les volailles pourront revenir sur les exploitations. Cette mesure est mise en place pour la première fois en France et aura un impact économique. Le comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras estime entre 250 et 300 millions d'euros le coût du plan d'éradication que la filière devra assumer. Pour le moment, aucune indemnisation n'est annoncée mais le ministre de l'Agriculture a promis un accompagnement.

des volailles et des œufs présents sur l'exploitation. Dans la foulée, est mise en place une zone de protection dans un rayon de trois kilomètres autour du foyer et une zone de surveillance dans un rayon de dix kilomètres. De plus, un décret récent a défini une zone de restriction, plus large, à l'échelle de plusieurs départements concernés et limitrophes. Cela permet d'effectuer des contrôles sur les exploitations et de mettre en place des mesures générales de vide sanitaire et de désinfection.



© Téo Lamié/CCMSA Image

### Y a-t-il un risque de transmission à l'homme et quelles sont les recommandations de prévention ?

**G.D. :** Les virus retrouvés en France ne présentent pas les caractéristiques pouvant faire craindre un passage chez l'homme et le risque est quasi-nul. Dans le monde, les cas de transmission à l'homme restent exceptionnels mais l'infection est souvent grave. Ainsi, une souche H5N1 très différente, repérée notamment en Asie du Sud-Est et en Égypte, n'a été à l'origine en douze ans que de 844 cas humains mais a provoqué 449 décès. En fait, il est important de souligner que plusieurs conditions sont nécessaires

pour que cette transmission à l'homme soit possible. Tout d'abord, il faut que la souche virale ait des caractéristiques particulières pour toucher l'homme, ce qui n'est pas le cas en France. De plus, cette transmission, qui ne se ferait essentiellement que par voie respiratoire, ne pourrait survenir que chez une personne ayant eu des contacts intensifs et répétés avec des volailles infectées et sans aucune protection. Aucune transmission par voie digestive n'est possible. Chez les personnes ne pouvant éviter l'exposition, la prévention repose sur le port d'un masque de protection respiratoire et de lunettes, et le respect des mesures d'hygiène.

En cas de suspicion dans l'élevage, il faut contacter les services vétérinaires. Les pouvoirs publics recommandent aux agriculteurs de se faire vacciner contre la grippe saisonnière, ce qui ne les protège pas du tout contre les virus aviaires mais limiterait l'incertitude diagnostique si un éleveur exposé présentait un syndrome grippal.

### Quelle est l'action des pouvoirs publics et de la MSA ?

**G.D. :** Les services vétérinaires départementaux sont responsables des mesures de protection et de l'abattage des élevages contaminés. Pour cela, ils mobilisent une équipe

de professionnels spécialisés, parfois accompagnée d'une psychologue et d'une infirmière. Ces mesures impactent énormément les agriculteurs aussi bien économiquement que socialement. C'est surtout à ce niveau que la MSA peut intervenir. Il peut y avoir des aides pour étaler les remboursements des cotisations mais aussi un soutien individuel auprès d'un agriculteur touché. Pour anticiper d'éventuelles difficultés, la MSA met également en place des actions locales soit pour donner des informations, soit pour réunir les éleveurs concernés et les acteurs de la filière afin de rechercher des solutions. —

## UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PRÉALABLE

En Dordogne, où le premier foyer d'influenza aviaire a été détecté, on s'organise depuis le mois de novembre 2015 pour venir en aide aux agriculteurs. Le service santé-sécurité au travail a mis en place un numéro à destination des éleveurs. Un contact direct avec un préventeur ou un médecin de la MSA leur permet d'obtenir des renseignements en cas de doute. « Nous avons également procédé à une campagne de mailing auprès de tous les exploitants ayant une activité aviaire, qui rappelle les règles sanitaires de base », ajoute Alain Barrière, médecin du travail de la MSA Dordogne, Lot et Garonne. Par la suite, une réunion organisée par la coopérative Terre du Sud a rassemblé entre autres, la MSA, la chambre d'agriculture et le conseil départemental auprès des agriculteurs atteints : « Cette initiative nous a permis d'entendre le point de vue des agriculteurs, explique Geneviève Audy,

responsable de l'équipe des travailleurs sociaux de la MSA Dordogne, Lot et Garonne. Les éleveurs ont pu s'exprimer sur la manière dont s'est passé le dépeuplement. Nous voulions leur rappeler que le service action sanitaire et sociale de la caisse est là pour répondre à leurs questions. Nous leur avons, par exemple, indiqué qu'ils pouvaient, dans certains cas, toucher le RSA. Car, au-delà de l'impact social d'un dépeuplement, les éleveurs ont surtout beaucoup d'interrogations sur les suites économiques : comment faire remonter mes pertes ? Comment vais-je être indemnisé ? Aujourd'hui, nous continuons à les informer des prochaines démarches à faire. » En Dordogne, treize éleveurs ont été touchés. En Sud-Aquitaine, recensant le plus de foyers d'influenza aviaire, un numéro spécifique est à la disposition des éleveurs pour toutes questions économiques ou sociales.



© MSA de Picardie

PICARDIE /

## Travailler en sécurité avec les bovins

En Picardie, les accidents dus aux bovins représentent 56 % des accidents de travail chez les exploitants agricoles et 11 % chez les salariés. On dénombre 430 accidents liés à ce risque, parmi lesquels sept décès sont à déplorer en 2014 et huit en 2015. Pour la plupart d'entre eux, la victime a été bousculée ou agressée par un taureau ou une vache.

La MSA de Picardie a pris en compte ces données pour élaborer son plan santé-sécurité au travail 2016-2020. Ce dernier vise à renforcer la prévention primaire et à réduire les accidents de travail dans les différentes filières. Pour

cela, la MSA propose sur le terrain des formations adaptées aux besoins des exploitants.

### Intervenir calmement

Dans ce cadre, Émilie Leduc, conseillère en prévention, a organisé une formation aux soins des onglons et à l'embarquement au pré, en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Oise. Cette session s'est déroulée début juin, sur l'exploitation agricole du centre de formation UniLaSalle de Beauvais, avec un formateur de l'Institut de l'élevage. Une douzaine d'exploitants et de salariés du service de remplacement y ont assisté. La première partie de la formation

a porté sur l'embarquement au pré, avec un rappel sur le comportement des bovins. Puis, le formateur a montré comment positionner le panel de contention et la bêtaillère, la phase la plus délicate consistant à comprendre l'animal pour intervenir efficacement et calmement lorsqu'il refuse de monter.

Le parage fonctionnel a été abordé l'après-midi. L'objectif était de savoir nettoyer le sabot du bovin et de rétablir de bons aplombs, sans toutefois se substituer à un parleur professionnel.

Une cage de contention, mise à disposition par une entreprise, a permis d'appliquer les principes de sécurité abordés. —

### LOIRE-ATLANTIQUE - VENDÉE / HANDISOL

Depuis 2012, la MSA Loire-Atlantique-Vendée participe à la manifestation Handisol, organisée par le comité régional Handisport des Pays de la Loire. Cette année, cinq salariés de la MSA ont pris part, le 14 juin, à Nantes, à la matinée découverte visant à les sensibiliser au handicap par la pratique d'activités Handisport. Ils ont pu tester le handi-basket, le badminton en fauteuil, le torball (jeu de ballon collectif pour déficients visuels) et le handbike (vélo à mains) avec transport d'un passager aveugle, et assisté avec les autres équipes à une démonstration Handisport de haut niveau. Cette animation a permis de renforcer le lien entre les organismes de sécurité sociale de l'agglomération nantaise. Des fonds ont été récoltés pour financer des activités sportives destinées aux enfants et aux adultes en situation de handicap physique ou mental.

### CÔTES NORMANDES / DES VIES EN ROSE

Du 21 juin au 21 septembre, la MSA Côtes Normandes participe à l'opération « Du tri dans sa penderie pour sauver des vies ! » pour sensibiliser au dépistage et à la lutte contre le cancer du sein. Lancée par l'Atelier santé ville de Saint-Lô, elle consiste à récolter des soutiens-gorge et des pelotes de laine rose, qui seront utilisés lors d'une exposition pour l'opération Octobre rose, qui aura lieu du 15 au 20 octobre. Trois boîtes ont été mises à disposition sur le site de Saint-Lô. L'an dernier, près de 600 soutiens-gorge avaient été collectés dans toute la ville.

**34 036**  
familles  
bénéficiaires  
de prestations  
liées au handicap  
fin 2017.



© Jérémie Lémère/Le Bimsa

# LA TACTIQUE CONTRE LES TIQUES

Le service santé-sécurité au travail de la MSA d'Armorique a réalisé **un DVD de prévention sur la maladie de Lyme**. Il a été présenté en avant-première au lycée agricole Le Nivot, à Lopérec, le 4 février.

**E**ntre la rade de Brest et le bocage finistérien, on ne s'imagine pas forcément croiser une tique. Pourtant, les forêts et les bois ne sont pas les seuls lieux d'habitation de l'acarien, vecteur de la maladie de Lyme. « *Le problème, c'est que les gens ne sont pas assez informés sur les dangers liés à la piqûre d'une tique* », constate Michaël Bleybrunner, responsable du service prévention des risques professionnels (PRP) de la MSA d'Armorique. Il devenait nécessaire de régler ce défaut d'information et c'est le documentaire *À l'attaque des tiques...* qui aide à y répondre. Cette zoonose, bien connue dans l'est de la France, reste moins célèbre dans l'extrême ouest : « *Il est important que chaque professionnel du monde agricole puisse évaluer ce risque biologique comme tout autre risque professionnel et mette en*

**“ IL EST IMPORTANT QUE CHAQUE PROFESSIONNEL DU MONDE AGRICOLE PUISSE ÉVALUER CE RISQUE BIOLOGIQUE COMME TOUT AUTRE RISQUE PROFESSIONNEL. ”**

*place des actions pour s'en prémunir* », remarque Sandrine Chenille, conseillère en PRP ayant participé au projet. « *Dans les cas les plus graves, le diagnostic n'est pas évident à poser*, ajoute Michaël. *Douleurs musculaires, fièvre, fatigue, maux de tête,*

*troubles neurologiques. Des indices qui peuvent diriger vers différentes maladies.* » En réalisant un test simple, les préventeurs de la MSA ont pu se rendre compte de la présence importante de tiques dans la campagne bretonne : « *Nous avons simplement traîné un linge blanc sur des fougères durant quelques mètres. Plusieurs tiques s'y sont accrochées* », explique Michaël. Évidemment, chaque tique n'est pas forcément porteuse de l'infection. Mais cette expérience montre l'importance d'être prudent lors de ses déplacements en campagne.

## L'éducation préventive

Le documentaire d'une vingtaine de minutes est une compilation de conseils. Il va être distribué au réseau MSA, auprès des acteurs de la profession agricole, des partenaires, mais aussi auprès des

médecins traitants. Pour la MSA, il est important de diffuser le plus largement possible cet outil de prévention. Et la projection, en avant-première, du DVD devant deux classes en filière forestière, du lycée agricole Le Nivot, à Lopérec, s'inscrit dans la volonté de sensibiliser les professionnels de demain. Car les plus jeunes ne respectent pas forcément les règles de précaution : « *Quand je suis piqué par une tique, je prends de l'éther et je l'enlève, concède Paul, étudiant en travaux forestiers. Mais je ne fais rien de plus.* »

Pourtant, nombre d'entre eux ont été confrontés, au moins indirectement, à cette infection. En témoigne le rapide sondage effectué par le préventeur : « *Quelles personnes ont, dans leur entourage, une personne ayant attrapé la maladie de Lyme ?* » Une dizaine de mains se lèvent. Mais pour faire prendre conscience aux lycéens de la dangerosité de la maladie, rien de mieux qu'un témoignage. Durant le documentaire, Bernadette et François évoquent face caméra leur vie depuis qu'ils ont contracté la borréliose de Lyme. À la demande de la MSA, ils sont venus devant les lycéens pour en parler : « *Comme vous pouvez le remarquer, j'ai quelques difficultés à parler, commence Bernadette, avant de détailler les phases par lesquelles elle est passée. À certains moments, je ne pouvais plus parler et j'avais l'impression que l'on m'arrachait les nerfs de la tête.* »

Pour François, ce sont les pertes de mémoire qui restent les plus douloureuses : « *Parfois, je ne savais plus pourquoi je commençais quelque chose* », lance l'homme devant un public plus que jamais à l'écoute. Efficaces, ces deux prises de paroles risquent de rester dans les têtes des lycéens : « *En général, après le travail, on ne regarde pas trop si une tique nous a piqué mais je vais le faire plus systématiquement dorénavant, assure Gaspard. Quand on voit les répercussions que la maladie peut avoir, ça fait un peu peur.* »

## Une vidéo pédagogique

Le choix de la réalisation d'un film n'a pas été long à s'imposer dans l'esprit des préventeurs. « *L'idée était de produire un support qui puisse parler à tout le monde, mais aussi qui puisse être diffusé dans tout le réseau* », expliquent-ils. Pour le reste, tout s'est organisé rapidement. Les témoins ont accepté sans détour de participer et le centre national de référence de la borrelia (CNRB), basé à Strasbourg, a

## JE NE POUVAIS PLUS PARLER ET J'AVAIS L'IMPRESSION QUE L'ON M'ARRACHAIT LES NERFS DE LA TÊTE.»

également répondu présent : « *C'était important d'obtenir la participation du CNRB et du directeur du service de bactériologie, le professeur Benoît Jaulhac* », reconnaît Michaël.

En quelques mots et images, le centre de référence montre les études menées sur le sujet mais aussi les procédés pour recueillir des données, afin de faire une surveillance vectorielle. Lors de son témoignage, le professeur explique que toutes les tiques ne sont pas porteuses de la bactérie et qu'en cas de piqûre par une tique infectée, seulement 5 % « des

piqués » développeront la maladie de Lyme. L'homme la contracte avec des signes cliniques divers qui peuvent être cutanés, articulaires, neurologiques et plus rarement ophtalmologiques et cardiaques. Il ajoute que, au vu de l'érythème migrant après piqûre et traitée à temps, la maladie de Lyme reste bénigne.

De plus, le docteur Nathalie Boulanger du CNRB précise qu'en cas de piqûre, l'extraction de la tique faite dans les douze heures limite fortement le passage de la bactérie chez l'homme. De nombreuses indications souvent inconnues et pourtant nécessaires. D'où la nécessité de multiplier les messages de prévention. Cette vidéo est un excellent point de départ pour en parler avec les jeunes. Gérard Tavenec, professeur de biologie, compte bien s'appuyer sur ce support pour développer le thème des maladies transmissibles par les animaux à l'homme : « *C'est essentiel de sensibiliser les jeunes à la maladie de Lyme. J'en parle un peu durant mes cours sur les zoonoses mais sans faire de focus dessus. C'est un documentaire que l'on peut diffuser dans toutes les classes de lycée agricole.* » Inté-

ressés, les jeunes n'hésitent pas à poser des questions aux professionnels, ainsi qu'à François et à Bernadette : est-ce que certaines personnes attirent plus les tiques que d'autres ? Oui, même s'il reste des études à mener, on sait que certaines odeurs corporelles entre autres, peuvent jouer. Est-ce qu'il y a un risque de transmission d'homme à homme ? Non, c'est une zoonose. Elle ne se transmet que de la tique à l'homme. Est-ce que les animaux de compagnie peuvent contracter la maladie ? Oui, le chien et le cheval peuvent la contracter mais pas le chat.

Pour conclure, François rappelle une dernière fois aux lycéens l'importance d'être vigilant et de ne pas hésiter à consulter dès les premiers symptômes, comme l'érythème migrant. Un message qui semble être passé et un pari réussi pour la MSA.

Jérémy Lemièr

## VERS UNE MEILLEURE PRÉVENTION



© Jérémy Lemièr/Le Bimsa

De nombreuses personnes ont participé à la réalisation de ce DVD. Outre le service santé-sécurité au travail et le service de prévention des risques professionnels de la MSA d'Armorique, l'équipe du professeur Benoît Jaulhac, du centre national de référence de la borrelia, et les personnes évoquant leur maladie, quelques élèves du lycée Le Nivot ont témoigné. La MSA a également interrogé un éleveur laitier ainsi qu'un formateur, pour montrer la connaissance de chacun sur la maladie de Lyme. Enfin, ils ont fait appel à des employés de l'Esat Les genêts d'or, de Châteaulin, pour réaliser les plans d'illustrations du film. La participation de tous montre leur volonté de diffuser un message de prévention parlant au plus grand nombre.

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Retrouvez une vidéo sur notre site.

# LA PRÉVENTION INVITÉE À L'AGRIFÊTE

À l'occasion de l'AgriFête, rencontre départementale organisée tous les ans à la fin de l'été, les Jeunes Agriculteurs du Finistère et leurs partenaires font partager la passion de leur métier au public – environ 20 000 visiteurs pour cette nouvelle édition. **La MSA d'Armorique a répondu présent en proposant des animations sur les chiens de troupeau et la nutrition.**

«**P**lus de 50 % des accidents des exploitants dans les élevages, notamment bovins, sont liés aux phases d'approche des animaux : tri, embarquement, déplacement entre des parcelles ou vers la salle de traite..., souligne Michael Bleybrunner, responsable de la prévention des risques professionnels à la MSA d'Armorique. Dans toutes ces opérations, un chien de troupeau peut permettre à l'éleveur d'intervenir en sécurité – en l'éloignant des animaux et en l'aidant fortement dans son travail d'orientation. » Preuve par la démonstration lors de l'AgriFête qui s'est tenue le 21 août à proximité de Quimper, dans le Finistère. La MSA d'Armorique, en partenariat avec l'association finistérienne du border collie (ABC 29) créée dans les années 1990 par quelques agriculteurs passionnés, y proposait une animation de chiens de troupeau.

## Le binôme éleveur/chien

Le casting : Guy, Romain et Damien, éleveurs ; Goofy, Happy et Gina, les border collies ; un lot de cinq génisses. Le décor : un champ sur lequel a été installé un couloir de contention. Le scénario : la simulation d'une intervention pour mener les vaches dans ce couloir afin, par exemple, de faire de la prophylaxie ou une prise de sang. En voix off : Michael Bleybrunner, qui commente et apporte les précisions

« **UN CHIEN DE TROUPEAU PEUT PERMETTRE À L'ÉLEVEUR D'INTERVENIR EN TOUTE SÉCURITÉ.** »

utiles au public venu assister en nombre aux démonstrations.

Dans la première scène, Goofy suit les consignes de Guy Mévellec, président de l'ABC 29, pour rassembler les animaux. Dès que l'un d'eux s'éloigne, le chien va le récupérer sur l'ordre de son maître. «*Tout éleveur doit manipuler les animaux un bâton à main, précise Michael. Il est comme une extension du bras et permet de guider les animaux, de fermer un angle pour mieux les canaliser, de mettre aussi l'éleveur en sécurité au cas où.*» «*Avance à gauche. Stop.*» Guy, calme et serein, continue d'égrener les ordres pour que le chien dirige les génisses vers le couloir de contention. «*Si le chien travaille bien, l'éleveur n'aura plus qu'à fermer la porte de l'enclos à la fin. Dans toutes les phases de contact, il aura été en dehors de la zone de danger. On diminue ainsi fortement le risque avec les animaux*», commente Michael. Du temps gagné aussi et moins de pénibilité. La réussite du binôme éleveur/chien dépend

tout autant du bon apprentissage du maître que de celui de l'animal. Bien sûr, il faut du temps pour l'éducation du chien, puis pour la formation de l'éleveur et de son compagnon : «*Le chien sera opérationnel vers l'âge de deux ans, deux ans et demi, indique Romain. Et on dit qu'il atteint sa maturité quand il a autant d'années que de pattes!*»

Clap de fin : les génisses ont été conduites sans effort dans le couloir de contention. Pour la démonstration, celui-ci avait été placé au milieu du champ mais «*il est plutôt recommandé, lorsqu'on n'a pas de chien, de le mettre dans un coin de parcelle*», précise Michael Bleybrunner, profitant de l'occasion pour rappeler les principes de base d'une contention efficace.

En valorisant le chien de troupeau comme un acteur de prévention dans un élevage, la MSA propose une solution pour diminuer les risques d'accidents liés à la manipulation et à la contention des bovins, préserver la santé de l'éleveur et optimiser le temps de travail. Pour accompagner les éleveurs

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Voir, sur notre site, le retour en images sur l'AgriFête.



Photos : Gildas Bellef/Le Bimsa



et leurs salariés, le service prévention des risques professionnels de la MSA d'Armorique ([www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)) met en place, tous les ans, avec le concours de ses partenaires, deux types de formation : « Comprendre son troupeau pour travailler

en sécurité avec son chien » et « Manipulation et contention des bovins ».

Elles permettent de travailler sur la connaissance du comportement du bovin, l'utilité des équipements de contention, l'organisation des activités, l'intérêt du chien de

troupeau. « Utiliser un chien de troupeau, c'est du temps passé au départ. Mais cela permet de réaliser un travail concret, serein et efficace. En plus, le chien est un compagnon formidable pour l'éleveur. »

—  
Gildas Bellet

## MANGER BIEN, MANGER SAIN

Que doit-on consommer pour rester en bonne santé ? Quelles sont les vertus d'une activité physique régulière ? Pourquoi apprendre à lire les étiquettes ? Pourquoi respecter la saisonnalité des fruits et légumes ? Des interrogations auxquelles le public de l'Agrifête pouvait obtenir des réponses sur un stand consacré à la nutrition, tenu par Jean-Paul Jaffrès, animateur de l'échelon local de la MSA d'Armorique, et les délégués du secteur.

« En ce début de mandat, le choix de développer une thématique de travail spécifique avec les élus a été retenu », retrace Jean-Paul Jaffrès. Cap sur les bienfaits d'une alimentation saine, en soulignant l'influence de la nutrition sur la santé physique et mentale (maladies cardio-vasculaires, obésité, vieillissement...) et l'engagement des acteurs de la filière agricole pour des produits de qualité. « Un groupe de travail constitué d'élus a été mis en place dans chaque département (Côtes-d'Armor et Finistère) pour construire des animations sur ce thème lors des fêtes agricoles et envisager d'autres interventions. Deux réunions regroupant une douzaine d'élus se sont

tenues dans chaque département. Dans le prolongement de celles-ci, les animateurs de l'échelon local, les infirmières du secteur prévention santé et l'équipe du service communication se sont retrouvés pour poursuivre le travail. » Résultat : une

première animation, assortie d'un jeu concours, lancée lors de l'Agrifête pour distiller informations et conseils ; elle a également été proposée la semaine suivante pour la manifestation Terre Attitude, dans les Côtes-d'Armor.



Alain Le Bellac, exploitant agricole et élu MSA, et Jean-Paul Jaffrès, animateur de l'échelon local, échangent avec les visiteurs.



© Eve Desaussoy/Le Bimsa

# VACHES : ON RESTE EN CONTACT !

L'association départementale de formation et de perfectionnement en agriculture du Jura organisait une formation, les 27 et 28 mars, sur l'approche et la manipulation des bovins, en partenariat avec la MSA de Franche-Comté. **De quoi découvrir des notions d'éthologie et des astuces de contention pour les huit éleveurs présents.**

**B**elle journée de printemps à Montmorot. Les troupeaux paissent au soleil dans la campagne jurassienne. Ce 27 mars, le lycée agricole ouvre ses portes à huit éleveurs de fermes alentours pour un stage de deux jours sur l'approche, la manipulation et la contention des bovins. « *L'objectif est de leur permettre de comprendre pourquoi les bovins réagissent de telle ou telle manière, de faire face plus sereinement à des situations de contention compliquées et de les initier à l'ostéopathie* », annonce Françoise Pagnier, formatrice à l'ADFPA (association départementale de formation et de perfectionnement en agriculture), à l'initiative de ce stage. Déparasitage, pesées, tri, parage des onglons, insémination... Ces interventions sur les

animaux présentent des risques. 4 500 accidents du travail sont causés par les bovins chaque année chez les exploitants agricoles. La filière bovins-lait est particulièrement touchée. « *Ce sont souvent des coups donnés par l'animal ou un mouvement du corps qui entraîne une bousculade, un écrasement...* », précise Aurore Petitjean, conseillère en prévention à la MSA de Franche-Comté qui aide au financement de la formation. Il suffit parfois d'une lumière ou d'un bruit pour qu'un animal s'emballe. « *Chaque jour, dans la stabulation, on peut s'attendre à tout* », lance Pierre Belsat, éleveur depuis trois ans au Deschaux, à trente kilomètres de là. Entre ses vaches laitières, ses taurillons et ses génisses de renouvellement, il doit gérer 180 bêtes au quotidien. « *Alors, si je peux gagner du temps sur la contention, ça*

*m'arrange* », confie-t-il. Avec le productivisme et la mécanisation agricole, les troupeaux grandissent dans les campagnes. Un phénomène récent, selon Françoise Pagnier : « *En six ans, chaque troupeau s'est agrandi de seize vaches supplémentaires.* » Revers de la médaille : les éleveurs passent moins de temps auprès de leurs animaux et ceux-ci deviennent plus difficiles à gérer.

## Cajoler les bovidés

« *Avant, dans les étables, les fermiers pouvaient se glisser entre les vaches. Les bêtes avaient l'habitude d'eux et se laissaient manipuler. Aujourd'hui, dès qu'elles voient quelque chose bouger, elles filent.* » En cause, selon les formateurs : le manque d'imprégnation et de domestication. « *Aujourd'hui, les petits veaux sont mis en niches dès leur naissance. Ils n'ont*

*pas de contact avec l'éleveur en dehors des heures de biberon.* » C'est pourtant pendant leurs quatre premières semaines que les veaux sont domesticables. « *Il faut leur rendre visite, les toucher, bref, faire de l'imprégnation,* précise Pascal Baud, référent contention à l'institut de l'élevage. *Si vous manquez ce passage, c'est compliqué ensuite. Après dix mois, c'est même impossible.* »

De la salle de classe, on entend meugler les vaches qui séjournent dans l'étable, en contre-bas de l'établissement. Les agriculteurs se concentrent sur les conseils de Pascal Baud : « *Ne jamais enrouler une corde autour de votre main ! La vache pourrait vous l'arracher si elle s'enfuit.* » À ce jeu, la bête de 700 kilos gagne à tous les coups. Pierre Belsat est impressionné : « *Il y a plein de systèmes de nœuds différents pour attacher le bovin et une soixantaine de façons de faire un licol !* » L'éleveur et ses camarades découvrent la multitude de matériels de contention existants. Barrière d'intervention, stalle d'insémination, couloir de contention, barre anti-recul, cage de contention... Tous ces outils rendent de beaux services, mais ils peuvent aussi être source d'accidents. « *Il y a pas mal d'astuces pour manipuler en sécurité sans s'esquinter, mais le tout est de faire en sorte que la vache ne soit pas stressée* », retient l'agriculteur. Les formateurs se rejoignent en effet sur l'importance de tranquilliser l'animal. Approcher un bovin, c'est entrer dans son « *cercle personnel de sécurité* ». Alors mieux vaut y aller doucement. « *Il y a des vaches qui mettent plus de temps à nous accepter dans leur espace personnel. C'est une question d'aura. Comme chez les humains,* explique Pascal Baud. *On approche le bovin en lui parlant. On arrive par le côté, au niveau des épaules, pour qu'il nous voie bien. On met ensuite la main sur le plumet, au niveau de la colonne vertébrale, pour lui montrer qu'on est là. Ça le rassure.* » Et surtout, on se cale contre l'animal pour éviter les coups de pattes.

### Option palper rouler

Claire Guyon, ostéopathe, prend le relais pour parler de sa discipline. « *L'ostéopathe est complémentaire du vétérinaire, qui est surtout un expert de la médication. Il ausculte et réalise un diagnostic, en prenant en compte le corps dans son ensemble. Puis, il prodigue des soins en manipulant l'animal.* » Cela peut amener, par exemple, à décider d'abattre une vache s'il apparaît qu'il n'y a plus d'issue pour elle, plutôt que de la médicamenter pendant des semaines en

## IL FAUT LEUR RENDRE VISITE, LES TOUCHER, FAIRE DE L'IMPRÉGNATION."

espérant un rétablissement qui ne viendra jamais.

En ostéopathie, l'observation est primordiale : « *Il y a toujours des petits signes, dans le comportement, qui permettent de déceler une pathologie. Par exemple, si une vache fait le dos rond, c'est qu'il y a sûrement un corps étranger en elle, un morceau de métal présent dans l'herbe qu'elle aurait ingurgité.* » Le ressenti est aussi à la base de cette médecine à part entière. C'est pour cela que Claire Guyon distribue à chaque stagiaire une... clémentine ! Elle tient à leur montrer que « *même sur un fruit, il y a plein de choses à sentir. Et que, sur une vache, c'est encore plus vrai* ». Les éleveurs se concentrent sur la taille de l'agrumes, sa densité, la rugosité de sa peau, ses aspérités... car ils doivent ensuite reconnaître leur clémentine parmi les autres.

Après la théorie, la pratique. Les élèves enfilent leur cotte et leurs bottes, et descendent à l'étable pour essayer les techniques de contention et de manipulation sur les vaches du lycée. Le groupe choisit, parmi les cobayes alignés au cornadis, une jeune

montbéliarde d'un an et demi. Claire Guyon commence par quelques repères anatomiques, du crâne au sacrum en passant par la moelle épinière. « *Venir stimuler ces zones d'innervation ou masser ces muscles suffit parfois à décoincer quelque chose* », explique-t-elle, avant de proposer aux éleveurs de passer leur main sur le dos et la croupe du bovin. « *Sur cette vache, il y a deux zones chaudes et une zone froide. Les sentez-vous ?* » Une zone chaude indique une inflammation. « *S'il s'agit d'une zone musculaire, en une dizaine de jours maximum elle disparaît.* » Les éleveurs s'essayent aux massages dorsaux et aux techniques de manipulation simples pour soulager les problèmes de blocage de patte, d'épaule ou de colonne. La montbéliarde, bonne pâte, se laisse tripoter sans broncher. Les stagiaires tentent chacun leur tour de mobiliser les vertèbres de la vache. Ils attrapent sa queue et tirent à gauche puis à droite, encouragés par l'ostéopathe : « *Essayez d'être franc et sec. Évitez de regarder votre main. On est plus facilement dans le ressenti quand on ne regarde pas.* »

Des techniques que les éleveurs reproduiront sur leurs bêtes, en alternative aux antibiotiques et aux anti-inflammatoires qui, en plus de leur coût, peuvent faire du tort aux animaux sur le long terme. En France, l'ostéopathie animale n'est pas encore vraiment reconnue. Elle devrait se développer dans les prochaines années. —

Ève Dusaussoy





# *Chutes de hauteur*





© Jérôme Lemaire/Le Bimsa

# ÉVITER LES BOBOS EN ARBO

La MSA Alpes Vaucluse a réuni le 20 mai, à Rourebeau, dans les Hautes-Alpes, arboriculteurs, fabricants de matériel et représentants institutionnels, pour aborder la question **des risques de chutes de hauteur**.

**F**ace à plus de cinquante arboriculteurs, Claire Branciard, Amal Belghazi et Virginie Grima, de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Paca, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes, et Benoît Moreau, conseiller national en prévention des risques à la CCMSA, s'attendent à des échanges riches

et dynamiques. Les quatre intervenants viennent détailler le projet de norme européenne EN16952 qui s'appliquera à certaines plates-formes élévatrices mobiles de personnel (Pemp) en 2017. Elle vise à définir des exigences de sécurité que les constructeurs de Pemp doivent respecter. Mais l'application de cette nouvelle norme demande aussi l'implication des arboriculteurs. En effet, ces équipements, s'ils

ne proposent pas une hauteur d'élévation du plancher supérieure à trois mètres, ne sont soumis à aucun contrôle. Ce sont les constructeurs qui autocertifient leurs machines. C'est ensuite à l'agriculteur de vérifier que le matériel est conforme à la loi. Dans le cas contraire, il peut annuler la vente ou retourner le matériel jusqu'à un an après son achat. «*Une aberration*» pour la majorité des arboriculteurs présents.

Quoi qu'il en soit, il est essentiel que l'utilisation des Pemp se fasse dans des conditions de sécurité maximales. Pour preuve, les chiffres avancés par Benoît Moreau : 7% des accidents de travail dus à des pertes d'équilibre sont recensés en arboriculture. Une sinistralité importante qui se traduit également par le nombre d'accidents graves liés aux chutes de hauteur : entre 2012 et 2014, 38 décès ont été enregistrés par la MSA. Cette problématique impacte particulièrement la caisse Alpes Vaucluse. « Nous sommes beaucoup trop touchés par ce risque », déplore Laetitia Dumas, responsable du service prévention des risques professionnels. Fin 2015, nous avons encore enregistré un accident grave à la suite de la chute d'un opérateur depuis une plate-forme. Mettre en place une action d'information et de sensibilisation sur le sujet était une évidence. »

### Éviter les accidents

Pour faire face à ce fléau, une étude a été conduite par les services de prévention des Pays de la Loire et la CCMSA. L'objectif était d'observer et de dégager les postes à risques lors de tâches réalisées sur une plate-forme. C'est à partir de ces constats

## LES PLATES-FORMES COÛTENT TROP CHER AU REGARD DE LEUR COURTE PÉRIODE D'UTILISATION. ALORS, ON SE RABAT SUR D'AUTRES MOYENS."

que la rédaction de la norme a été engagée. Mais devant l'annonce de ces changements, de nombreuses questions s'élèvent au sein de l'auditoire d'arboriculteurs : « Et pour les machines que l'on a déjà sur l'exploitation, qu'est-ce qu'on fait ? » Et quelques mécontentements : « On comprend qu'il faut faire attention à la sécurité mais avec toutes ces contraintes, on ne peut pas faire notre métier correctement. Je me dis parfois que j'ai fait une connerie de le continuer. J'en ai ras-le-bol ». Attentifs, les intervenants ont rappelé qu'il n'y aura pas d'application rétroactive de la norme.

Le problème réside surtout dans l'incompatibilité des plates-formes classiques avec la forme de certains vergers et l'impossibilité légale pour les arboriculteurs d'utiliser les échelles brouettes hors travaux de courte durée et non répétitifs. Alors que cet équipement leur semble le plus approprié, il ne propose pas assez de garanties de sécurité

et augmente le risque de chutes de hauteur. Pour les producteurs de fruits, son utilisation est surtout une question de coût. « Les plates-formes coûtent trop cher au regard de leur courte période d'utilisation. Alors, on se rabat sur d'autres moyens », résumant-ils. Au détriment de la sécurité. Pour le service de prévention de la MSA, il est nécessaire de réfléchir pour trouver du matériel plus sûr. C'est pour cela qu'il s'est attelé à compiler les résultats des différentes études réalisées en France sur le sujet.

L'objectif pour les préventeurs et les agents de la Direccte est de faire entendre que le coût humain est bien plus important que le coût machine et que le nouvel équipement remplira toutes les conditions pour éviter les accidents.

### La nouvelle norme

Pour présenter ces nouvelles avancées techniques, des constructeurs de matériel italien, français et autrichien ont fait le déplacement jusque dans les Hautes-Alpes. Installées en face de la salle de réunion, sur l'exploitation de Daniel Poincelet, producteur de pommes des Alpes, les machines innovantes ont engendré beaucoup de commentaires de la part des arboriculteurs. Du gabarit des plates-formes adaptées ou non à leur exploitation, au coût d'achat de chacune des machines, l'essentiel pour eux est de voir à quoi ressemblera le matériel qui répondra à la nouvelle norme. Pêle-mêle, il devra permettre une évacuation facile des feuilles et des branches tombant sur le plancher de la nacelle, disposer d'un système de freinage et d'immobilisation plus performant, notamment en cas de forte pente, ou encore d'un poste de commandes bien identifié, protégé et proposant un système « mains libres ». Cette première approche permet à tous les acteurs de la filière de se réunir pour réfléchir ensemble à l'avenir de leur travail. Pour les agents de la Direccte et de la MSA, la diffusion d'informations et l'accompagnement autour de ces évolutions technologiques continueront à être des actions prioritaires pour diminuer les chutes de hauteur.

Jérémy Lemièrre

## Jean-Luc Rimbaud,

arboriculteur et administrateur de la MSA Alpes Vaucluse

### ON DOIT S'INFORMER AU NIVEAU DE LA LOI"

Si Jean-Luc Rimbaud endosse depuis quelques années le costume d'administrateur de la MSA Alpes Vaucluse, c'est bien en tant qu'arboriculteur qu'il est venu aujourd'hui à la réunion d'information. À Volx, près de Manosque, l'agriculteur cultive pêches, abricots, pommes et cerises. Et, avant de rejoindre son exploitation, il n'a pas hésité à faire part de ses remarques sur la responsabilité des employeurs de main-d'œuvre : « Quand on est employeur, c'est de notre responsabilité de faire qu'aucun de nos salariés ne soit victime d'un accident. Sous peine d'amende. C'est aussi pour cela que l'on doit s'informer au niveau de la loi. »



Alors, une journée comme celle-ci permet d'effectuer une piqûre de rappel à tous les exploitants de la région. —

DORDOGNE, LOT ET GARONNE /

## L'arbre et l'échelle

Dans le cadre du plan pluriannuel santé-sécurité au travail (2016-2020), le service éponyme de la MSA Dordogne, Lot et Garonne a pour objectif de proposer à ses adhérents trois journées de formation par an. L'une d'entre elles, organisée par le conseiller en prévention Stéphane Sacases, se tenait le 13 septembre à Villeneuve-sur-Lot, en partenariat avec le bureau national interprofessionnel du pruneau. Elle avait pour thème la prévention des risques liés aux chutes de hauteur et s'adressait aux employeurs et aux salariés. Sur le périmètre de cette caisse, entre 2 000 et 2014, on enregistre six accidents mortels de ce type. Les chutes de hauteur se produisent depuis une échelle ou un échafaudage, un équipement de travail mobile, une toiture, un silo ou une trémie. En 2016, dans le Lot-et-Garonne, cela représente environ 150 accidents du travail (en légère progression sur 2017). Grâce au module national livré par la caisse centrale, la journée s'est orchestrée en deux parties : une approche théorique le matin (obligations réglementaires, sinistralité des accidents du travail liés aux



© MSA Dordogne, Lot et Garonne

chutes de hauteur, intervention de Stéphane Valery, infirmier de santé au travail, exemples de solutions techniques...); un volet pratique l'après-midi, sous forme d'ateliers (plate-forme individuelle roulante et plate-forme individuelle roulante légère sécurisées, utilisation du harnais antichutes, plate-formes mobiles élévatrices de personnes).

MIDI-PYRÉNÉES SUD /

## S'échauffer pour bien se préparer au travail

Début septembre, à Verfeil, en Haute-Garonne, les élus de l'échelon local ont invité les exploitants du canton à une conférence sur le thème « bien se préparer au travail, comment éviter les douleurs ? ». L'une des meilleures manières de se préparer au travail est de repérer et de connaître les troubles et les douleurs liés à sa propre activité. Cette conférence, programmée par la MSA Midi-Pyrénées Sud, était animée par Patrick Roubiscoul, professeur de yoga, sophrologue et consultant spécialiste de l'organisation du travail. Lors de la réunion, il est intervenu sur l'importance non seulement de comprendre les bienfaits des échauffements au quotidien, mais aussi de pratiquer les différents gestes permettant un échauffement musculaire adapté à ses conditions de travail. L'accompagnement pédagogique et les quelques exercices pratiqués

pendant la réunion ont permis de mieux appréhender le fonctionnement du corps pendant l'effort,

de mieux gérer sa résistance au travail et de soulager les douleurs articulaires et musculaires.



© MSA Midi-Pyrénées Sud

FINISTÈRE

### « GRIOTTES ET COCCINELLES »

**LE 09/11.** Les élus MSA des secteurs de Quimperlé et d'Arzano organisent, à la salle Ellipse de Moëlan-sur-Mer, une soirée avec la représentation de la pièce *Griottes et coccinelles*. Jouée par la troupe « En compagnie des oliviers », elle aborde la maladie d'Alzheimer et la vie des aidants familiaux. Soirée gratuite et ouverte à tous. [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

ISÈRE

### FORUM SUR LA MOBILITÉ

**LE 13/11.** La MSA Alpes du Nord et ses partenaires invitent les plus de 60 ans à un forum sur la mobilité, à la salle des fêtes de Vinay, de 14 à 18 h. Informations, conseils, ateliers, conférences...

Un programme sur mesure dans l'objectif de faciliter les déplacements des aînés au quotidien, pour lutter contre leur isolement. [www.msaalpesdunord.fr](http://www.msaalpesdunord.fr)

PARIS

### SALON DES SERVICES À LA PERSONNE

**LES 14 ET 15/11.** Rendez-vous annuel du secteur, le salon des services à la personne et de l'emploi à domicile se tiendra à Paris, porte de Versailles. Lieu d'échanges de tous les acteurs qui contribuent au mieux vivre à domicile, il accueille cette année 16 000 visiteurs et 150 exposants. [www.salon-services-personne.com](http://www.salon-services-personne.com)

HÉRAULT

### 40 BOUGIES POUR LE SITEVI

**DU 28 AU 30/11.** Sitevi, le salon international des équipements et savoir-faire pour les productions vignevin, olive, fruits-légumes, fête ses 40 ans. Il se tiendra du 28 au 30 novembre, au Parc des Expositions de Montpellier. [www.sitevi.com](http://www.sitevi.com)



© MSA Marne Ardennes Meuse

MARNE ARDENNES MEUSE /

## La santé est dans l'assiette

Le réseau des élus MSA Marne Ardennes Meuse de Sainte-Menehould, Givry-en-Argonne et Ville-sur-Tourbe a organisé, avec le service vie institutionnelle, une conférence gratuite sur la nutrition. Intitulée « La santé est dans l'assiette » et animée par Martine Carré, docteur en pharmacie titulaire d'un diplôme universitaire de nutrition, elle a attiré 65 personnes le 21 janvier à Sainte-Menehould, dans la Marne. La nutritionniste a axé son intervention autour de cinq thèmes : le sucre, le sel, le rapport oméga 3/oméga 6, l'introduction des acides gras trans dans l'alimentation et la sédentarité. L'occasion pour le public d'apprendre à s'alimenter correctement pour augmenter son capital santé, de suivre les conseils sur l'équilibre des repas sur la journée, voire de changer ses habitudes alimentaires si nécessaire.

Ce thème a engendré beaucoup d'échanges avec la salle pendant la conférence et après, lors d'un moment convivial, pour partager des brochettes de fruits frais, des fruits secs et du jus de pommes local. Une mise en application immédiate d'un conseil donné : les fruits sont plus digestes si on les mange en dehors des repas.

—

MIDI-PYRÉNÉES NORD /  
HANDICAPÉS  
VIEILLISSANTS

# 28

C'est le nombre de résidents accueillis dans les deux petites unités de vie (PUV) pour personnes handicapées vieillissantes, qui ont ouvert dans le Lot fin 2015. Ce département comporte deux établissements pour personnes handicapées mentales, dont la MSA est à l'origine : les établissements de Boissor, à Luzech (IME et Esat) et l'Esat du Pech de Gourbière, à Rocamadour. À eux deux, ils reçoivent plus de 200 jeunes et/ou adultes handicapés mentaux. Mais s'est posée la question de leur montée en âge. Dorénavant – avec le soutien de la CCMSA, dans le cadre d'un appel à projets PUV – les retraités âgés de ces établissements disposent d'un habitat et d'un accompagnement adaptés à leur âge, tout en conservant leurs repères et des liens affectifs et amicaux. Dans ces résidences, ils bénéficient notamment d'espaces collectifs et conviviaux.



© MSA Nord-Pas de Calais

NORD-PAS DE CALAIS /

## Pas de prévention sans formation

Les conseillers en prévention de la MSA Nord-Pas de Calais l'ont bien compris. C'est pourquoi, en décembre 2016, le service santé-sécurité au travail (SST) a proposé une journée de formation sur les travaux en hauteur, à Avesnes-le-Sec, dans le Nord. Une première session qui a lancé le programme du plan SST 2016-2020 sur cette thématique.

Ils étaient une quinzaine d'adhérents issus de deux coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) à avoir fait le déplacement. Coanimée par un conseiller en prévention et un médecin du travail, cette journée répondait à trois objectifs : accompagner les exploitants, les employeurs de main-d'œuvre et les salariés dans l'évaluation des risques de chute ; identifier les situations à risque ; organiser son environnement de travail en fonction des principes généraux de prévention.

Pour cela, les animateurs avaient préparé un programme sur mesure, alliant théorie et pratique. Après une matinée dédiée à un état des lieux et une présentation des conséquences physiques et économiques liées aux chutes de hauteur, les participants se sont réunis sur une exploitation pour une mise en situation. Accès aux toitures, fixation d'antennes, montée et descente d'engins agricoles, autant de situations à risque qui demandent des dispositifs de sécurité particuliers. Le but étant de réduire le danger au maximum.

La journée s'est terminée par un temps d'échange qui a permis une réflexion sur les dispositifs à prévoir en Cuma, ainsi que l'expression de besoins de formations spécifiques, notamment sur les déplacements sur cordes et les aménagements temporaires et permanents. Dans la continuité de cette rencontre, les conseillers en prévention assureront le suivi et l'accompagnement de la mise en place des mesures.

—

DORDOGNE, LOT ET GARONNE /

## La journée de la prune

Le bureau interprofessionnel du pruneau (BIP) a organisé, le 26 janvier, la 47<sup>e</sup> édition de la journée de la prune. Elle a eu lieu au parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne, en présence du secrétaire d'État au commerce extérieur, Matthias Fekl. Au cours de la matinée, les professionnels ont écouté différentes interventions, notamment celles de Jacques Pomiès et de Pascal Martin, respectivement président et directeur du BIP. L'après-midi a été consacrée à des présentations et des démonstrations de matériel destiné à la pruniculture. La MSA Dordogne, Lot et Garonne a participé à cet événement avec un stand consacré à la santé-sécurité au travail (SST)



© MSA Dordogne Lot et Garonne

qui lui a permis d'aborder principalement deux thèmes du plan SST 2016-2020 : les chutes de hauteur et le risque chimique.

—

## Nord-Pas de Calais *Éviter les chutes de hauteur*

Les préventeurs du service santé-sécurité au travail ont profité de la période hivernale pour prendre un peu d'altitude en toute sécurité. Un programme de sept formations a été mis en place jusqu'en mars. Visant les décideurs et les salariés des entreprises concernées, le dispositif s'est déroulé en deux temps. La première session, en février, a réuni 11 décideurs de 9 entreprises. Les intervenants ont abordé avec eux la notion de travail en hauteur et ses aspects juridiques. Après avoir appris à identifier les situations à risque et à rédiger un plan d'action, les participants sont passés à la pratique grâce au matériel mis à disposition. Dans la deuxième, ciblant les salariés, un prestataire externe et un médecin du travail ont apporté leur expertise. La formation s'est centrée sur les échafaudages roulants, les montages temporaires les plus utilisés sur les chantiers.



© MSA Haute-Normandie

Haute-Normandie

## *Le numérique décodé*

Pour accéder aux services de la MSA alors qu'on ne possède pas d'ordinateur ou qu'on cherche de l'aide pour s'en servir, pas besoin de se déplacer loin : il y a les maisons de services au public (MSAP). Tel est le message donné lors des opérations portes ouvertes organisées par la MSA Haute-Normandie, en association avec les MSAP d'Étrépagny (Eure) et de Fontaine-le Dun (Seine-Maritime).

Les 14 et 19 mars 2019, dès l'ouverture de la MSAP, une équipe des services communication, relation adhérent et action sanitaire et sociale, associée à des élus MSA, était à pied d'œuvre. Les élus et la population agricole ont été invités à découvrir les services en ligne de la MSA et ceux de leur MSAP, particulièrement l'accompagnement au numérique.

L'affluence lors de ces deux journées a démontré, si besoin était, que ce partenariat est une des réponses à la demande de proximité sur les territoires ruraux.

Au total, 70 visiteurs ont bénéficié d'une animation ludique. Un quiz, proposé dans la rubrique « Mon espace privé », a permis de se familiariser avec les services en ligne disponibles, comme le téléchargement d'une attestation, une nouvelle déclaration à effectuer ou la consultation de ses derniers paiements...

L'événement a été aussi l'occasion de rencontrer le travailleur social ou le conseiller-animateur de son secteur et de lui poser toutes ses questions.

Pour favoriser la participation à cette opération, les élus ont joué le jeu du parrainage en se faisant accompagner d'un ou plusieurs adhérents. Gros succès pour ces ateliers qui prouvent la capacité de la MSA à mobiliser le public sur les territoires, grâce aux élus et à la coordination transverse de plusieurs métiers de l'entreprise. Rendez-vous en juin pour une nouvelle animation dans une MSAP du pays de Bray.

Poitou

## *Seniors, en voiture*

Près de 170 personnes ont participé, à Sainte-Radegonde (Deux-Sèvres), à un forum dédié à la sécurité routière. Initié par MSA Services Poitou avec les délégués MSA et ouvert aux plus de 60 ans, il a démarré par une pièce théâtrale interactive, *Changement de direction*, pour discuter de la (bonne) conduite à adopter au volant. Au menu : code de la route, test des réflexes, ateliers animés par La Poste, Groupama, la préfecture et d'autres.

Sur le web  
Plus d'info sur notre site  
lebimsa.msa.fr



# *Risque hippique*



BERRY-TOURAINES /

## Comprendre le cheval

La MSA Berry-Touraine, jusqu'à présent organisatrice de formations à la manipulation et à la contention des bovins, s'adresse maintenant au milieu équestre. Sa première action a été conduite à Ruffec, dans l'Indre, avec la mise en place d'une formation sur la connaissance du comportement du cheval. Elle a eu lieu le 11 mars, à l'initiative des délégués MSA de l'échelon local d'Argenton-sur-Creuse/Saint-Gaultier.

Le centre équestre de l'Épineau a servi de théâtre à cette première formation animée par l'éthologue équin, Pierre Blin (photo), une référence dans ce domaine depuis 1976, et François-Xavier Debois, conseiller en prévention à la MSA. Étaient présents une quinzaine de professionnels.

Au programme : des échanges d'expériences sur les causes classiques des accidents, l'étude de la relation entre l'homme et l'animal autour de ses cinq sens, les règles d'or à respecter pour être en sécurité, l'importance de s'assurer de l'état de santé du cheval, les équipements... Voilà pour la partie théorique. Ensuite, place à la pratique : démonstration et règles à respecter avec les jeunes chevaux, obtenir



© MSA Berry-Touraine

l'attention du cheval, sa préparation mentale et les causes des problèmes de comportement, le travail de désensibilisation, les différents systèmes de licols pour l'animal et de protection pour le cavalier (bottes et gilet de sécurité), les premiers soins...

De l'avis des participants, une journée riche d'enseignements et d'échanges, malgré des activités équestres parfois différentes. Ils ont tous émis le souhait de réitérer l'action et de venir avec leurs chevaux !

LOIRE-ATLANTIQUE - VENDÉE /

## Le trophée prévention jeunes

Le 22 mars, a eu lieu le Trophée prévention jeunes (TPJ) au château de Goulaine, en Loire-Atlantique. L'occasion pour la MSA Loire-Atlantique - Vendée de sensibiliser toujours et encore les enseignants et les chefs d'établissements scolaires agricoles des deux départements à l'intégration de la prévention des accidents dans leur projet pédagogique.

Treize équipes issues de collèges ou de lycées d'enseignement agricoles ou situés en milieu rural ont été constituées cette année sur les deux départements. Âgés de 14 à 23 ans, ces jeunes ont présenté leur projet devant un jury de professionnels de la prévention et ce, à l'aide de vidéos, de maquettes, de prototypes, de sketches...

Le premier prix, doté de 1000 euros, a récompensé l'équipe du lycée Saint-Clair Blain-Derval, en Loire-Atlantique. Elle a réalisé un diaporama sur « Les petites étour-

deries et négligences pouvant avoir des conséquences plus ou moins graves » qui s'inspirent de situations observées dans l'atelier bovins du lycée, du vécu des élèves et de témoignages d'agriculteurs. Le deuxième prix a été décerné au groupe de jeunes du Legta Bel-Air de Fontenay-le-Comte, en Vendée. Ils ont monté une pièce de théâtre, *Exercer sans se blesser et en toute sécurité*, pour

laquelle ils ont reçu 700 euros. Le quiz réalisé par l'équipe du lycée Jean-Baptiste Ériau d'Ancenis, en Loire-Atlantique, « Es-tu incollable sur les risques professionnels ? », s'est vu doter du troisième prix assorti d'une prime de 400 euros. Le « Parc de contention en toute sécurité » a retenu l'attention du jury qui a décerné le quatrième prix aux jeunes du lycée des Établières à La Roche-sur-Yon, en Vendée.



© MSA Loire-Atlantique - Vendée

## AGENDA

### FRANCE ENTIÈRE DÉPISTAGE DES CANCERS DE LA PEAU

**LE 26/05.** La journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau, organisée par le syndicat national des dermatologues-vénérologues (SNDV), a pour objectifs d'alerter et de sensibiliser, en priorité, les populations les plus exposées au rayonnement des ultraviolets, de rappeler l'importance d'un suivi dermatologique régulier pour les personnes à risque et de leur faire bénéficier d'un dépistage gratuit. Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, la MSA participe à cette journée qui constitue une opportunité pour sensibiliser ses adhérents aux risques de cancers cutanés. [www.syndicatdermatos.org](http://www.syndicatdermatos.org) et [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

### ALLIER SALON DE L'HERBE

**LES 01 ET 02/06.** L'édition 2016 aura lieu à Villefranche-d'Allier. La MSA Auvergne y tiendra un stand. [www.salonherbe.com](http://www.salonherbe.com)

### NORD PRÉVENTICA À LILLE

**DU 07 AU 09/06.** Rendez-vous des professionnels de la santé-sécurité, du bien-être et de la qualité de vie au travail (qui se tiendra aussi à Rennes du 4 au 6 octobre), le salon Préventica fera le point sur les grands dossiers d'actualité, en proposant de nombreuses conférences. La CCMSA y participera pour valoriser les actions de santé-sécurité au travail dans le secteur agricole. [www.preventica.com](http://www.preventica.com)

### LANDES FOREXPO 2016

**DU 15 AU 17/06.** Créé en 1962, ce salon forestier qui se tient à Mimizan aura pour thème « Innover pour garder une longueur d'avance ». Il sera illustré dans les expositions, les démonstrations de matériels, les conférences et les tables rondes, et les rendez-vous d'affaires. Les trois MSA de la région Aquitaine seront présentes. [www.forexpo.fr](http://www.forexpo.fr)



© MSA Mayenne-Orne-Sarthe

MAYENNE-ORNE-SARTHE /

## Apprendre à tomber de cheval

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe souhaitant mettre en place des formations sur la gestion des chutes de cheval, une convention de partenariat a été signée à Laval, le 13 octobre, par la MSA, représentée par sa présidente, Georgette Rousselet, et sa directrice générale, Véronique Pilette, le centre de formation des apprentis de Laval, l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Laval, le comité départemental de judo de la Mayenne et le judo club d'Andouillé.

La majorité des accidents du travail dans la filière hippique étant due à des chutes de cheval, l'objectif est de former, par le biais d'exercices dispensés par les enseignants de judo, les futurs cavaliers professionnels sur toute leur scolarité, et aussi de permettre, grâce aux connaissances acquises, de limiter les risques encourus. Cette convention fixe le cadre dans lequel seront mis en place les modules dans les établissements de formation avec le comité départemental de judo de la Mayenne. L'action s'inscrit dans le cadre du plan santé-sécurité au travail 2016-2020 de la MSA, qui définit le secteur hippique comme l'une de ses priorités. —

NORD - PAS DE CALAIS /

## PETITS DÉJEUNERS ÉQUILIBRÉS

# 180

C'est le nombre de petits déjeuners équilibrés qui ont été servis aux collaborateurs de la MSA Nord - Pas de Calais.

À l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 9 au 15 octobre, le groupe de travail responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise a proposé aux salariés de participer à un petit déjeuner équilibré, en présence de nutritionnistes et d'infirmières du travail. Le but ? Sensibiliser le personnel sur l'importance de ce repas pour débiter la journée dans les meilleures conditions.

La méthode ? Instaurer un échange sur les habitudes alimentaires, grâce notamment à un questionnaire réalisé par le groupe de travail. Au vu de la participation, l'opération a rencontré un vif succès.



© MSA Auvergne

AUVERGNE /

## Table ronde sur la prévention primaire

En octobre, lors de la 26<sup>e</sup> édition du Sommet de l'élevage qui s'est déroulé à Cournon-d'Auvergne, dans le Puy-de-Dôme, les conseillers en santé-sécurité au travail (SST) de la MSA Auvergne ont organisé une table ronde sur la thématique : « Réussir son projet d'investissement en élevage bovins ».

La MSA Auvergne est engagée, via son service SST, dans son plan pluriannuel. Il s'articule autour de différents axes, tels que la prévention liée à l'utilisation des produits phytosanitaires, aux travaux en hauteur, dans les élevages... Cependant, l'axe majeur de ce plan reste la prévention primaire.

Comme son nom l'indique, la prévention primaire est celle qui s'imagine et se conçoit dès la conception ou l'installation d'un équipement. Par exemple, une machine sans bruit, plutôt que porter un casque ou des bouchons d'oreilles ; un plan de travail à la bonne hauteur, plutôt que des formations au port de charges...

Si la prévention secondaire ne doit pas être négligée, la prévention primaire reste la plus efficace, dans la mesure où elle supprime ou limite le risque à la source, qu'il s'agisse d'une machine ou d'un bâtiment. Autre avantage : une fois mise en place, elle est sujette à peu de contraintes et s'inscrit dans le long terme. Elle est aussi la moins coûteuse et participe à la performance économique des entreprises.

C'est dans ce cadre que s'est déroulée la table ronde qui a été un moment d'échanges, avec les témoignages croisés d'exploitants agricoles, de préventeurs et d'ergonomes qui ont partagé leur expérience sur le sujet. Ouverte à tous, elle a réuni plus de 70 personnes. Une rencontre riche et instructive qui a satisfait les participants. —

ALPES-VAUCLUSE /

## Se faire dépister

Le mois d'octobre est celui de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cette année, la MSA Alpes-Vaucluse a décidé d'informer son personnel – féminin à 75 % – via plusieurs canaux, à commencer par l'exposition de photographies « Sein'Art ». Créée en 2003 par l'association de dépistage organisé des cancers (Adoc) des Hautes-Alpes pour communiquer différemment, elle met en avant des femmes touchées par la maladie ou simplement concernées. Ces femmes ont posé pour mettre l'art photographique au service de la sensibilisation au dépistage. La MSA a également organisé une rencontre avec le docteur Béatrice Amberny-Chevalier, afin d'échanger autour du cancer du sein et de répondre aux interrogations qu'il peut susciter. Sur le site d'Avignon, les cuisinières du restaurant d'entreprise ont aussi joué le jeu en proposant un menu « 50 nuances de rose ».



© MSA Alpes-Vaucluse

À l'occasion de la tenue du conseil d'administration et du comité de protection sociale des salariés, les élus ont été associés à cette démarche : l'exposition de photos leur a été présentée et le même médecin est intervenu, afin d'évoquer les enjeux du dépistage organisé. —

BEAUCE CŒUR DE LOIRE /

## Le stress en spectacle

Le bien-être à la ferme, parlons-en ! Pour cela, la MSA Beauce Cœur de Loire a fait appel à la compagnie théâtrale « Entrées de jeu » qui a joué son spectacle-débat sur le stress dans le monde rural, à Amilly, en Eure-et-Loir, en décembre 2016. Objectif de cette action : aider les agriculteurs et leur entourage à identifier les différentes sources de stress, et découvrir leurs propres ressources pour y faire face. Benoît Célier, président du comité départemental de l'Eure-et-Loir, a animé cette soirée. Devant 150 spectateurs, les acteurs ont interprété douze saynètes qui représentent, sur une année, la vie d'un couple d'exploitants agricoles confronté au fil des mois à différents facteurs de stress, comme la pression des banques, l'image négative du métier véhiculée par les médias ou bien encore les aléas climatiques, la lourdeur des tâches administratives... À l'issue de la représentation, le public a été invité à réagir et à commenter les situations exposées. Puis, la compagnie a sollicité les spectateurs pour venir rejouer trois scènes ayant fait l'objet de discussions, dans le but d'apporter des pistes de solution.

À l'issue de la représentation, ont été présentés les



© MSA Beauce Cœur de Loire

moyens mis en œuvre par la MSA pour aider les agriculteurs en situation de stress ou de détresse : la cellule de prévention et d'accompagnement, une prestation extra-légale (prise en charge de huit séances chez un psychologue dans la limite de 560 euros), la mobilisation des travailleurs sociaux et la sensibilisation des personnels des OPA sur le mal-être du monde agricole.

### FRANCE ENTIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

**LE 09/03.** La 20<sup>e</sup> édition de la journée nationale de l'audition aura lieu le 9 mars. La campagne nationale de dépistage permettra de dresser un état des lieux de la santé auditive des Français. On pourra tester son audition et s'informer sur les moyens de protéger son capital auditif. Information : 0 810 200 219 et [www.journee-audition.org](http://www.journee-audition.org)

### ARMORIQUE ET SI ON PARLAIT DU TRAVAIL ?

**LES 09 ET 10/03.** La MSA d'Armorique organise des réunions locales d'échange sur les risques psychosociaux chez l'exploitant. Prochaines rencontres à Plogonnec (le 09/03) et à Plancœt (le 10/03). Réservation obligatoire auprès de la MSA.

### FRANCE ENTIÈRE JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

**DU 14 AU 21/03.** Quatrième pays le plus boisé de l'Union européenne, la France participe à la journée internationale de la forêt. Des centaines de manifestations auront lieu pour faire découvrir les différentes facettes et les richesses de l'arbre et de la forêt. [www.journee-internationale-des-forets.fr](http://www.journee-internationale-des-forets.fr)

### NORMANDIE CONCOURS TRUCS ET ASTUCES

**JUSQU'AU 31/03.** Participez et gagnez un séjour et des journées de détente, en participant jusqu'au 31 mars au concours « Trucs et astuces d'éleveurs » en Normandie. Les solutions ingénieuses des agriculteurs seront mises en lumière et récompensées. Ce concours s'adresse aux éleveurs, salariés, stagiaires ou apprentis qui ont mis en œuvre un truc, une astuce pour se simplifier le travail au quotidien. [www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

MIDI-PYRÉNÉES NORD /

## À cheval sur la sécurité

La filière hippique compte de nombreux accidents du travail, dont les trois quarts sont en lien avec le cheval. Afin de réduire le nombre et la gravité de ces accidents, la MSA Midi-Pyrénées Nord a lancé trois actions en direction des professionnels. La première concerne les formations « Travailler en sécurité avec les chevaux », dans lesquelles intervient Pierre Blin, comportementaliste équin. En novembre 2016, les sessions en Aveyron et dans le Tarn-et-Garonne ont accueilli une trentaine de professionnels. Deux autres formations gratuites sont programmées dans le Lot et dans le Tarn au printemps 2017. Deuxième action, un kit de préparation physique et mentale est remis aux cavaliers professionnels à l'occasion des visites médicales pour les salariés (il est disponible sur simple demande pour les autres). Cet outil répertorie les situations de travail (pansage, déplacement, curage) pouvant faire l'objet d'échauffements

visant à diminuer les problèmes articulaires.

Troisième axe : la mise en place d'un module novateur de gestion des chutes de cheval dans les établissements scolaires formant des cavaliers professionnels. Des cascadeurs équestres sont intervenus auprès des enseignants d'équitation et de sport des quatre établissements concernés sur Midi-Pyrénées Nord.

Aux enseignants, ensuite, de répercuter auprès de leurs élèves la façon de tomber d'un cheval, en roulant pour atténuer l'impact et diminuer la gravité de l'accident. La MSA va accompagner ces établissements scolaires, en mettant à leur disposition du matériel pédagogique et en proposant un parcours de formation aux équipes pédagogiques sur une durée de cinq ans.



© Patrice Maurin/CMMSA Image



© MSA des Charentes

Bénédicte Perromat, Cyril Gotte et Gérald Fouga, conseillers en prévention des MSA Gironde, Dordogne, Lot et Garonne, et des Charentes.

## CHARENTES /

## Prévention des chutes avec panache

Les amis du cheval avaient rendez-vous, du 4 au 6 août, au grand Jumping de Chalais, dans le sud de la Charente. Des élus et le service de santé-sécurité au travail des MSA des Charentes, Gironde, et Dordogne, Lot et Garonne ont profité de cette 25<sup>e</sup> édition pour proposer aux visiteurs une animation autour de la prévention des chutes en milieu hippique. La filière équine fait partie des priorités du plan santé-sécurité au travail de la MSA. Elle est l'une des plus exposées aux accidents du travail, les trois quarts étant dus à des chutes.

À travers l'Équi'chute, un simulateur qui vise à familiariser les cavaliers à la chute de cheval, conseillers en prévention et cascadeur ont

présenté les méthodes pour tomber en limitant les blessures. « *Lorsqu'un cheval panache [le cavalier tombe alors par-dessus la tête de son cheval], il faut rouler comme au judo, avoir le réflexe d'enrouler la nuque pour se protéger* », a expliqué Gérald Fouga. Un infirmier en santé au travail a insisté sur l'importance d'une bonne préparation physique avant de monter à cheval. « *En apprenant à gérer au mieux son corps dans l'espace, le cavalier peut parvenir à s'affranchir des réflexes conditionnés qui entraînent le plus souvent des blessures aux épaules ou à la tête* », a précisé Bertrand Triguer, concepteur de l'Équi'chute.

Sur le stand, les visiteurs sont

restés après chaque démonstration pour échanger et témoigner de nombreux accidents vécus ayant entraîné de multiples fractures. « *L'un d'entre eux m'a confié que, selon lui, pour être un bon cavalier, il fallait chuter au moins cent fois*, raconte Gérald Fouga, sidéré. *Aujourd'hui, la chute de cheval est un sujet tabou. Les gens ne veulent pas trop en parler. Ils craignent que cela dissuade les parents d'inscrire leurs enfants en centre équestre. Mais il faut justement en parler pour trouver des solutions et limiter les blessures. Savoir gérer une chute devient rapidement un automatisme. Encore faut-il s'y former.* » Sur place, l'initiative a été saluée par de nombreux professionnels. —

### ILLE-ET-VILAINE / SAUVETAGE SECOURISME AU TRAVAIL

Les MSA Portes de Bretagne et d'Armorique seront au Space, salon international des productions animales, à Rennes, du 12 au 15 septembre. Sur leur stand (hall 5, allée B, stand 34), elles sensibiliseront les visiteurs au sauvetage secourisme au travail. Accueillis par des formateurs, des conseillers en prévention, des médecins et des infirmiers, ils pourront découvrir la conduite à tenir, les gestes de premiers secours, la formation, le maintien des compétences et la prévention dans l'entreprise. Des démonstrations de réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillateur seront proposées.

### SAVOIE / LE BIEN-VEILLIR EN SPECTACLE

Dans le cadre de sa politique de prévention pour le maintien de l'autonomie, Atouts Prévention Rhône-Alpes, groupement interrégime de caisses de retraite, propose, le 25 septembre à 14 h, au théâtre du casino à Aix-les-Bains, la pièce burlesque et musicale *Vieillir, c'est vivre*, sur la thématique du bien-veillir. La représentation sera suivie d'une conférence animée par Mireille Trouilloud, psychologue. Entrée gratuite sur réservation et dans la limite des places disponibles, avant le 15 septembre. En savoir plus : [www.atoutsprevention-ra.fr](http://www.atoutsprevention-ra.fr)

# 200 536

**familles  
bénéficiaires  
d'allocations  
logement au  
régime agricole  
fin 2016.**



Sylviane Pralus, présidente de la MSA Côtes Normandes, a ouvert le colloque en rappelant le travail de la caisse auprès des professionnels du cheval.

# LES CAVALIERS DE LA SÉCURITÉ

Dans la filière équine, les accidents sont nombreux. Et, malgré les équipements de plus en plus efficaces, travailler avec des chevaux comporte toujours des risques. **La MSA et les professionnels de la branche multiplient les actions de prévention auprès des cavaliers pour améliorer leur sécurité.** Exemple lors du colloque du conseil des chevaux de Basse-Normandie, à Cabourg.

**Q**uand on évoque Cabourg, on pense cinéma, plage et... cheval, évidemment. Le 24 novembre 2016, les professionnels du monde équin de Normandie se sont retrouvés à l'hippodrome normand pour un colloque autour de la santé et de la sécurité au travail de la filière, et des enjeux qui en découlent pour les exploitations. Une 7<sup>e</sup> édition qui a réuni près de 300 personnes. Rien d'étonnant pour Stéphane Demingué, chargé de mission au conseil des chevaux de Basse-Normandie, et élu MSA : « *Dans le secteur, on prend très au sérieux les questions de sécurité.* » C'est encore plus vrai au sein du régime agricole où le risque hippique fait partie du

**PLUS ON EST AU CONTACT AVEC L'ANIMAL, PLUS LE RISQUE D'ACCIDENT EST IMPORTANT.**

plan santé-sécurité au travail 2016-2020. D'ailleurs, les caisses Côtes Normandes, Mayenne-Orne-Sarthe et Haute-Normandie ont assisté le conseil des chevaux pour définir le programme de la journée. Une évidence quand on connaît le nombre de spécialistes du milieu qui gonflent les rangs

du régime, conseillers en prévention et médecin du travail en tête. Sylviane Pralus, présidente de la MSA Côtes Normandes, revient sur l'importance de la branche équine sur le territoire en introduction de la journée : « *En Normandie, on compte 5 200 salariés dans la filière hippique : en élevage, dans les centres d'entraînement ou en centre équestre. C'est le 2<sup>e</sup> employeur de main-d'œuvre du secteur agricole. Parallèlement, c'est celui où il y a le plus d'accidents du travail malgré nos nombreuses interventions en milieu scolaire et sur les exploitations autour du comportement du cheval ou de la gestion de la chute. Ce colloque peut permettre aux acteurs de la profession d'avoir une vision globale de la prévention et de*

prendre note des innovations sur le sujet. » Denis Leportier, conseiller en prévention à la MSA Côtes Normandes, ouvre le bal avec un retour sur les chiffres de la filière équine et un décryptage de son accidentologie (voir chiffres ci-dessous). Une présentation qui suscite beaucoup de réactions au sein des participants : « *Quid des petits accidents qui ne sont pas forcément déclarés ? Peut-on définir un taux de gravité des accidents ?...* » Il s'agit, pour Denis, de rappeler que les accidents dans le monde équin, fréquents, impliquent le port presque systématique des équipements de protection individuelle (EPI).

### Être attentif à l'animal

Souvent oublié, le bien-être animal est une donnée capitale dans la survenance des accidents. Martine Hausberger, chercheuse au CNRS de Rennes dans le comportement animal, détaille la relation homme-cheval : « *Entre les deux, c'est une longue histoire. Parfois ambiguë. Le cheval peut être un animal de rente ou non. Et dans ce dernier cas, on observe des conséquences, notamment au niveau du nombre d'accidents. Les études montrent que plus on est au contact avec l'animal, plus le risque est important. Qu'importe l'expérience.* » Martine Hausberger évoque également le comportement des chevaux des établissements hippiques : « *Lors de nos recherches, nous avons remarqué qu'entre 25 % et 50 % des équidés présents dans ce type de structures ont des réactions agressives, allant de la simple menace à la morsure ou au coup de pied.* » Pour la chercheuse, cela peut s'expliquer par le passé de l'animal avec les humains, son quotidien (seul dans un box) ou encore son état de santé : « *Les souffrances chroniques, comme le mal de dos, rendent plus agressives les montures. Il est également important d'être attentif à l'animal. Recevoir de l'attention humaine est très positif pour lui. Tout échange ou interaction va rester dans sa mémoire.* » Pour Martine Hausberger, une meilleure connaissance du cheval permettra d'éviter de nombreux accidents. Un coup, une chute peuvent parfois engendrer un handicap chez le cavalier. Une



Karim Laghouag, champion olympique du concours complet, est venu rappeler l'importance du port des EPI.

conséquence difficile à gérer et qui peut conduire le salarié à un licenciement pour inaptitude au travail. Pourtant, des solutions existent, à commencer par la prévention. C'est ce qu'est venu expliquer Marc Mouton, médecin du travail de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe : « *Les emplois dans la filière équine sont contraignants et il est souvent difficile de reclasser le salarié sur un autre poste d'une même entreprise. La meilleure solution reste d'éviter l'accident du travail. 80 % d'entre eux pourraient l'être.* » Pour

Emmanuel Daube, de l'Agefiph, le maintien dans l'emploi est possible, même dans les métiers du cheval : « *Nous identifions les problèmes que le salarié peut rencontrer durant certaines tâches et nous recherchons les compensations possibles. Le médecin du travail de la MSA et l'exploitant les valident avant de lancer les travaux qui peuvent être en partie financés par l'Agefiph. Nous avons réussi à maintenir deux salariés dans leur emploi dans le milieu hippique.* »

En fin de journée, la présentation d'une écurie active a permis aux professionnels du cheval d'envisager une nouvelle façon de gérer leur exploitation. Le concept automatise beaucoup de tâches (la distribution du fourrage, le curage mécanisé, etc.) et laisse le cheval plus autonome tout au long de la journée. Résultat, l'animal de ce genre d'exploitation est moins soumis au stress et, par extension, moins agressif envers les humains.

Ce dernier témoignage clôture ce 7<sup>e</sup> colloque qui a permis aux participants de se rendre compte, s'il le fallait, du caractère accidentogène de la filière. Surtout, il a démontré que des solutions existent pour éviter certains accidents. Et la MSA, premier acteur de prévention, compte bien continuer à faire de la santé du monde équin un vrai cheval de bataille. —

Jérémy Lemièrre

## EN CHIFFRES

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES EN MILIEU HIPPIQUE (chiffres MSA 2014)

**60 jours**

la durée moyenne d'un arrêt de travail.

**68**

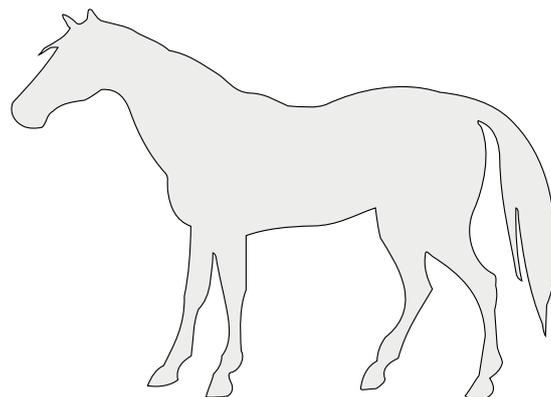
c'est l'indice de fréquence des accidents pour 1 000 salariés (13,5 pour l'ensemble du secteur culture élevage).

**6 292 euros**

le coût moyen d'un accident avec arrêt de travail.

**3/4**

des accidents surviennent au cours d'une activité en rapport avec le cheval.



ssa.msa.fr



Plus d'infos sur l'accidentologie de la branche sur le site.

# HENNI SOIT QUI MAL Y PANSE...

Les équipes de la MSA des Charentes, de l'Institut français du cheval et de l'équitation, et du Comité régional d'équitation, coorganisateurs en mai dernier d'une journée consacrée à la performance au travail et à la santé dans le secteur équin, avaient vu les choses en grand.

Ils avaient réuni à Saintes, champion olympique, chercheurs et spécialistes du cheval.

**Public visé : les pros et les futurs pros de l'équitation.** En selle !

« **L**a chute, c'est le métier qui rentre. Pas besoin de s'échauffer. Le sportif, ce n'est pas le cavalier, c'est le cheval. De vieux clichés à laisser définitivement au box », estime Karim Laghouag, champion olympique de concours complet par équipe à Rio en 2016. « Il suffit de mesurer la fréquence cardiaque d'un cavalier qui peut monter à 180 battements par minute, comparable à celle d'un coureur de demi-fond, et on se rend vite compte que c'est une activité physique exigeante. » Quand c'est un médaillé d'or qui vous le dit, le message a forcément plus d'impact. Aujourd'hui, avant d'enfiler ses bottes, l'athlète chausse systématiquement ses baskets pour une séance d'échauffement. « Il faut préparer le corps à l'effort. » Au début, quand il a commencé à courir, à faire des flexions, des étirements, ça a fait un peu sourire autour de lui. « Les gens ont fini par s'y habituer et j'espère même en avoir converti certains. » Il partage volontiers sa vision de l'avenir du secteur équin. « Bien sûr, un bon vétérinaire et un bon maréchal-ferrant seront toujours indispensables au bien-être du cheval. On nous annonce l'écurie intelligente qui va améliorer la qualité de vie des chevaux et faciliter celle des cavaliers, mais il ne faut pas oublier l'essentiel : être observateur, à l'écoute de sa monture et avoir du bon sens. Les mentalités sont en train de bouger. Le temps des John Wayne est révolu. Avant, face à un cheval récalcitrant, on disait : "C'est un bon cavalier, il s'est battu." Maintenant, c'est l'inverse. On dit : "Si le cheval est facile à monter, c'est que c'est un bon cavalier." » Sa position sur la sécurité ? « Les protections comme l'airbag sont un vrai plus. Je sais que ces équipements ont un coût élevé mais je les conseille. Ils m'ont sauvé la peau quand j'ai fait une grosse chute en 2009. » Rappelons qu'un jockey tombe en moyenne une fois toutes les sept courses.

« **CES ÉQUIPEMENTS M'ONT SAUVÉ LA PEAU QUAND J'AI FAIT UNE GROSSE CHUTE EN 2009.** »

Dans le public, ce n'est pas Camille, 16 ans, qui a déjà souffert d'un traumatisme crânien, qui dira le contraire. Blanche, 17 ans, s'est fêlé une côte et souffre d'une scoliose. Lou, 17 ans, est tombée quelques jours avant. Élèves en formation BPJEPS mention équitation au lycée Saint-Antoine, à Bois, en Charente-Maritime, elles écoutent avec attention les conseils du champion. Inès confirme : « En plus des chutes, on a plus ou moins toutes mal au dos à cause du curage des boxes. »

Un peu plus loin, leurs professeurs veillent. Daniel, qui enseigne l'hippologie et l'équitation, et Alexis, responsable formation, expliquent : « Cette journée est une belle

opportunité pour eux de rencontrer les différents acteurs de la filière. Ils seront, en tant que futurs moniteurs d'équitation, en première ligne et garants de la sécurité des personnes qu'ils seront amenés à former à leur tour. » Ce diplôme permet d'enseigner et d'animer l'équitation jusqu'aux premiers niveaux de compétition.

Camille veut devenir gendarme à cheval, Clémence, tout comme Marine, Iorgne du côté du monitorat et Blanche veut travailler dans l'équithérapie, pour soigner les enfants au contact des chevaux. De belles ambitions... à condition que le corps suive pendant toute la carrière. Elles ont bénéficié cette année d'un programme expérimental, en partenariat avec la MSA des Charentes et l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), qui vise à réduire les accidents professionnels par la pratique du judo. « C'est une très bonne école. On n'apprend pas à tomber du cheval mais à chuter de manière générale », poursuit Daniel. « Avec le judo, on devient acteur de sa chute », confirme Blanche. Rappelons que le secteur hippique est la deuxième filière



Olivier Puls, écuyer du Cadre Noir/IFCE, démontre qu'« il faut avant toute chose établir une relation de confiance si l'on veut rentrer dans une communication respectueuse avec sa monture ».



© Alexandre Roger/Le Bimsa

Les élèves en formation BPJEPS mention équitation au lycée Saint-Antoine, à Bois, en Charente-Maritime, écoutent les conseils du champion.

la plus à risque en termes de fréquence d'accidents du travail. La majorité des accidents ont lieu au contact du cheval et mettent en cause une réaction de l'animal. D'abord rassemblés au siège de la MSA des Charentes pour la théorie, les pros et les futurs pros de la filière ont galopé jusqu'au Haras national de Saintes pour la pratique. Les élèves ont particulièrement apprécié l'exposé des recherches de Léa Lansade, chercheuse à l'Inra/IFCE. Il répondait parfaitement à l'objectif de la journée qui visait à donner aux participants des outils pour améliorer le bien-être de l'homme et de l'animal pour travailler mieux et plus longtemps. « Ça nous fait réfléchir sur notre façon de pratiquer le pansage au quotidien », commente Blanche.

### Les étapes qui mènent à la morsure sont connues

Le pansage, qui consiste à l'entretien du cheval par diverses actions de brossage et de nettoyage, est une pratique de base mais à laquelle les cavaliers sont peu sensibilisés. « Cette activité est loin d'être anodine, que ce soit pour la sécurité du cavalier, comme pour le bien-être du cheval », explique Léa Lansade. Son conseil : « Mettre son gilet et sa bombe dès l'arrivée au club hippique, car un traumatisme crânien sur deux à lieu alors que le cavalier est à pied. »

Les résultats de ses recherches sont consultables en ligne sur Equipeadia, le wikipedia

de l'équitation (fiche pansage). « Une première étude a consisté à faire un état des lieux des pratiques sur le terrain de 69 cavaliers. Ils ont tous présenté au moins une fois un comportement dangereux et neuf incidents ont été relevés (les dents ou les sabots sont passés à moins de dix centimètres de la tête du cavalier). À noter que les comportements imprudents se retrouvent autant chez le cavalier confirmé que chez le débutant. » La seconde étude a permis de proposer des solutions d'amélioration, en préconisant une pratique plus adaptée, qui a des effets positifs et concrets sur le comportement et la physiologie du cheval.

« Nous ne sommes pas suffisamment attentifs aux signaux que l'animal nous renvoie et qui sont pourtant nombreux », explique Martine Hausberger, directrice de recherche au CNRS de Rennes. « Une position de queue, d'encolure ou d'oreilles particulière doit nous alerter. Les étapes qui mènent à la morsure sont pourtant connues et identifiées, indique la chercheuse, diaporama à l'appui. Les chevaux ont un toucher plus subtil et perçoivent une plus grande gamme de sons et d'odeurs que nous. Ils peuvent réagir à un véhicule ou à un vêtement marqué par l'odeur d'un congénère stressé. Le cheval présente également une grande sensibilité tactile sur toute la surface de sa peau. Il est capable de détecter une mouche qui se pose à n'importe quel endroit de son corps. » Derrière ces monstres de muscle

se cachent des êtres sensibles et délicats. L'histoire de Red d'Agemont, ancien sauteur, rétif au travail et présentant des comportements dangereux, est à ce titre exemplaire. Olivier Puls, écuyer du Cadre Noir/IFCE, accompagné de son collègue Nicolas Sanson, démontre qu'« il faut avant toute chose établir une relation de confiance si l'on veut rentrer dans une communication respectueuse avec lui. Pour cela, il faut que le cheval nous associe à quelqu'un qui répond à ses besoins (de liberté, de brouter, de contact avec d'autres chevaux...). Dès que cette communication est établie, on peut multiplier les apprentissages en utilisant des renforcements négatifs ou positifs en fonction de la difficulté de la tâche. Rencontrer Red d'Agemont a aussi été une chance pour moi. J'ai pu, grâce à lui, constater les effets des renforcements positifs. C'est une grande satisfaction de sortir un cheval d'un état où il n'était pas heureux », constate celui qui, au terme de domptage, préfère celui d'éducation et d'autorité bienveillante. —

Alexandre Roger

### Plus d'infos



Les interventions de la journée sont visibles sur la chaîne Youtube « MSA des Charentes ».



© MSA Gironde

GIRONDE /

## Approcher le cheval en sécurité

Cette année, la journée équine annuelle organisée par la MSA Gironde s'est tenue le 28 mai au centre équestre de Lège-Cap-Ferret. Un temps d'information et d'échange gratuit, auquel trente élèves et vingt professionnels ont répondu présent.

Pour cette occasion, l'équipe du pôle prévention des risques professionnels a invité Martine Hausberger, éthologue, directrice de recherche du CNRS de Rennes, ainsi qu'Olivier Puls et

Nicolas Sanson, écuyers du Cadre noir de l'Institut français du cheval et de l'équitation, à Saumur, coorganisateur de la journée.

### Anticiper et se préserver

Les participants ont échangé autour du thème « Prévenir les risques professionnels pour travailler dans de meilleures conditions et plus longtemps auprès des chevaux », avant de participer à deux ateliers de démonstration : « Améliorer sa perception et sa préparation pour développer des habiletés motrices et mentales », et « Travailler votre cheval dans de meilleures conditions selon les principes d'apprentissage ». Objectifs : sensibiliser les profes-

sionnels aux problématiques de santé et de sécurité liées à leurs pratiques ; mieux manipuler ou dresser les chevaux ; approfondir ses connaissances sur les chevaux pour bien appréhender leurs comportements et leurs besoins ; améliorer ses propres savoir-faire en apprenant à mieux se préparer physiquement et mentalement. Manipulations, déplacements, soins des chevaux, nettoyage des boxes ou encore alimentation des chevaux... Chaque année, de nombreux accidents, blessures et décès ont lieu lors de ces activités. Pour les prévenir, la compréhension du comportement du cheval est essentielle : elle permet d'anticiper ses réactions et de se préserver de potentiels accidents. —

### GRAND SUD / CONSEILS AU LYCÉE

À l'initiative du service prévention santé de la MSA Grand Sud, un médecin-conseil a lancé une action de promotion de la santé auprès des élèves des lycées agricoles. D'octobre 2017 à fin mars 2018, il est intervenu auprès de 114 élèves âgés de 15 à 18 ans pour aborder le concept de la santé et des facteurs qui l'influencent. Les élèves ont pu dialoguer entre eux de façon constructive sur la relation à soi, celle aux autres et sur l'impact de l'environnement sur leur santé. Des temps d'échange et de conseils qui leur ont permis de mieux comprendre ce que veut dire « être en bonne santé », qui les ont aidés à identifier et à nommer des comportements qui influencent leur santé, et, pour certains, à les faire évoluer.

### CHARENTES / RENCONTRE-DÉBAT

Densification du travail, multiplicité des tâches, contraintes sociétales... marquent l'évolution de l'agriculture et ont un retentissement important sur la santé des exploitants. Pour échanger sur ces questions, le service prévention des risques professionnels et les élus du Sud Charente de la MSA des Charentes organisent le 27 septembre en Pays de Chalais, sur inscription, une rencontre-débat sur le thème : « Prendre soin de sa santé pour améliorer la performance économique et humaine de son exploitation ». Plus d'informations sur le site : [www.msadescharentes.fr](http://www.msadescharentes.fr)

# 119 327

**familles  
agricoles  
bénéficiaires  
de prestations  
de solidarité  
fin 2017.**

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Article complet sur notre site.



© MSA Grand Sud

# EN SÉCURITÉ AVEC LE CHEVAL

Pour **prévenir les accidents dans la filière hippique**, les services santé-sécurité au travail des MSA interviennent notamment en collaboration avec les structures d'enseignement des métiers du cheval et font appel à des spécialistes du comportement de l'animal. Exemple d'une récente initiative conduite par la MSA Grand Sud.

**L**e cheval, « la plus noble conquête de l'homme », reste un animal au tempérament parfois imprévisible... Pour les salariés de la filière hippique, plus des trois quarts des accidents ont un lien direct avec l'animal et, dans la majorité des cas, il s'agit d'une chute, avec une incidence particulièrement élevée chez les jeunes. Pour les prévenir, la compréhension du comportement du cheval est essentielle ; elle permet d'anticiper ses réactions et de se préserver de potentiels accidents. C'est pourquoi la MSA Grand Sud a organisé, avec le lycée agricole du Lauragais, à Castelnaudary, dans l'Aude, une formation sur l'approche et le travail en sécurité avec le cheval. Le comportementaliste équin Pierre Blin a délivré tout son savoir-faire aux élèves et aux professionnels durant deux journées, en décembre 2017. Sa démonstration : comment amener l'animal à obéir sans jamais recourir à l'autorité. Et quel étonnement pour les jeunes lycéens

de voir les chevaux qu'ils connaissent si récalcitrants obéir sans broncher au doigté expérimenté du comportementaliste.

## Écouter et être écouté

Pierre Blin manipule l'équidé sans établir de rapport de domination. Il le cerne rapidement – son besoin, son caractère... – et ne le brusque jamais. Il l'accompagne, patiemment, sans jamais imposer ses directives. Une partie du secret est d'écouter et d'être écouté. Le comportementaliste attire tout d'abord l'attention du cheval. Il la fixe sur lui, afin d'être écouté et obéi. Il restera ensuite en contact avec lui et veillera à ne pas l'amener à faire d'erreur.

La première journée a été réservée à une trentaine d'élèves avec leur maître de stage. La seconde a reçu une soixantaine d'élèves et des exploitants se formant à la certification d'aptitude au transport d'animaux vivants (Captav), obligatoire pour transporter les animaux vivants sur plus de 65 kilomètres. Deux enseignants du lycée avaient suivi au

préalable une formation auprès de Pierre Blin et ont pu l'assister durant ces démonstrations. Ces rencontres, organisées pour la deuxième année consécutive, seront certainement reconduites en 2018.

Le risque animal, avec les filières bovine et équine, constitue l'une des six priorités du plan santé-sécurité au travail 2016-2020 de la MSA. La collaboration avec les structures d'enseignement des métiers du cheval, le recours à des éthologues et spécialistes du comportement, à des outils de formation pour mieux appréhender les réactions de l'équidé, les recherches sur le comportement et le bien-être animal sont autant d'expériences et d'éléments de connaissance accumulés par le réseau santé-sécurité au travail pour l'accompagnement des acteurs de la filière hippique. Des ressources précieuses pour prévenir les nombreux accidents et blessures qui, chaque année, surviennent dans les diverses activités – manipulations, dressage, déplacements, soins, nettoyage des boxes, alimentation... —



© MSA de Picardie

PICARDIE /

## Une moisson pas comme les autres

Le 30 novembre, la MSA de Picardie a souhaité créer du lien et rassembler les exploitants avec leur famille autour d'un moment convivial. Elle a organisé une soirée théâtrale avec la compagnie Entrées de jeu à Grandvilliers. Deux cent cinquante personnes ont répondu présentes au milieu des élus et des professionnels de la caisse de MSA. Dans la pièce intitulée *La Moisson du lien*, les comédiens ont revisité le quotidien des agriculteurs sur un ton résolument comique. Cinq saynètes ont présenté différentes problématiques inhérentes à la profession et auxquelles les

exploitants peuvent être confrontés : le manque de temps, les difficultés administratives et financières, le travail en famille, l'isolement, le besoin de répit...

En deuxième partie de soirée, les spectateurs ont pu rejouer les saynètes à leur façon, souvent avec une pointe d'humour. Pour apporter l'information à ceux qui n'ont pas le temps d'aller la chercher, un moment d'échange était prévu après la représentation. Les exploitants ont pris connaissance des dispositifs mis en place par la MSA pour les accompagner (prévention santé, aides financières,

formations, aides au répit...) et recensés dans un livret conçu pour l'occasion. Ils ont échangé avec des conseillers sociaux, des conseillers en protection sociale, des conseillers en prévention des risques professionnels, des médecins et infirmières du travail... et ont même pu fixer avec eux des rendez-vous.

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.

### BERRY-TOURAINNE / AVC, ADDICTIONS, ILS EN PARLENT

Les délégués des échelons locaux d'Amboise-Bléré-Montlouis et Château-Renault-Vouvray ont rassemblé leurs forces pour proposer deux soirées prévention. Le 6 novembre, un colloque mené par l'avocat Michel Ledoux et animé par une compagnie théâtrale avait pour thème les addictions. En partenariat avec le service santé-sécurité au travail, ils ont fait le point sur la réglementation et les risques causés par le tabac, l'alcool, les drogues, ou encore le téléphone portable. Le 6 décembre, l'AVC (accident vasculaire cérébral) a été évoqué avec le neurologue Denis Saudeau et l'association France AVC. Ils ont donné des règles d'hygiène de vie et des conseils pour prévenir la maladie, première cause de mortalité chez les femmes en France. Les deux soirées ont rassemblé près de 300 personnes.

### CÔTES NORMANDES / ET SI ON PARLAIT DU TRAVAIL ?

Une cinquantaine de personnes a assisté à la soirée organisée par la MSA Côtes Normandes sur le travail à la MFR de La Haye-du-Puits. Au programme : la projection d'un documentaire sur le travail des éleveurs, des échanges avec les conseillers en prévention de la MSA et l'intervention de Josiane Voisin, ergonomiste. L'occasion d'explorer les pistes pour cultiver son bien-être au travail.

MAYENNE-ORNE-SARTHE /

## La prévention avec panache



© MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Le 6 novembre, des élèves du CFA (centre de formation des apprentis) de Sées et de la MFR (Maison familiale rurale) de Vimoutiers, de l'ESCE (École supérieure du cheval et de l'équitation) du Pin et les apprentis Dejeeps (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) étaient présents à l'invitation de la MSA pour une journée prévention. Ils ont échangé avec des professionnels de santé,

de la prévention ou du secteur équin et ont suivi un parcours avec différents thèmes : l'hygiène de vie, les risques de la filière hippique, les gestes de premiers secours, les équipements de sécurité, la préparation physique du cavalier et l'approche du cheval. Après un échauffement, les élèves se sont entraînés à chuter grâce au simulateur Équi'chute qui reproduit un panache. Sensations garanties. —

**2658**  
actions sur  
les territoires  
impliquant  
des élus MSA  
en 2017.



© Office de l'équipement hydraulique de Corse

**CORSE /**

## Pour une meilleure gestion de l'eau

La MSA de Corse s'engage pour la gestion de l'eau aux côtés des offices et agences de la collectivité. Le 16 juillet dernier à Ghisonaccia, en Haute-Corse, les représentants du monde agricole (la MSA, les chambres d'agriculture et les syndicats) et de la collectivité de Corse ont signé une charte pour la gestion raisonnée de l'eau, à l'initiative de l'office hydraulique de Corse. Objectif : sensibiliser et pallier la diminution des ressources en eau, préserver sa qualité, rechercher et mettre en œuvre des mesures alternatives. En présence de Dominique Fieschi, président de la MSA de Corse, les acteurs du monde agricole, qui n'oublent pas les sécheresses des années passées, en 2003 et 2017, se sont réunis sur l'exploitation agrumicole de Pierre Fazi, qui a installé des sondes lui permettant d'économiser 25 % d'eau. —

**ARDÈCHE DRÔME LOIRE /  
JOURNÉE  
DÉCOUVERTE**

# 800

C'est le nombre de personnes qui ont participé à une journée spéciale interrégime organisée le 29 juin par la conférence des financeurs de l'Ardèche. Jeunes retraités, résidents d'Ehpad ou de petites unités de vie, ils ont pu visiter par petits groupes la caverne du Pont d'Arc, site ardéchois d'exception, fac-similé de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Entre les visites, deux travailleurs sociaux de la MSA ont tenu un stand « Atouts prévention Rhône-Alpes », groupement interrégime des caisses de retraite, pour informer sur les actions collectives de prévention proposées et repérer les attentes des seniors dans ce domaine. —



© MSA Lorraine

**LORRAINE /**

## Prévention au cœur des Vosges

La fête du bois a eu lieu les 7 et 8 juillet au col du Haut du Tôl, dans les Vosges, avec la participation de la MSA Lorraine. L'équipe de santé-sécurité au travail, composée d'un médecin du travail et de deux conseillers en prévention, a accueilli environ 400 personnes sur le stand de la MSA pour parler des troubles musculosquelettiques, de la maladie de Lyme, des chutes de hauteur ou encore du bruit. Les volontaires, 60 au total, ont pu profiter de massages sur chaises et ont rempli des questionnaires sur les risques des chutes de hauteur.

La MSA était réunie avec d'autres organismes sous un chapiteau commun dédié à la prévention des risques, nombreux, des métiers de la forêt et du bois, notamment des chenilles processionnaires, de la sécurité des broyeurs/déchiqueteurs de branches, ainsi qu'à la réglementation du travail.

Entre 15 000 et 20 000 personnes sont venues arpenter les 2,3 kilomètres de parcours en plein milieu forestier. Un succès pour cette deuxième édition organisée par l'association « Les gueules de bois » rythmée par les concours de débardage, d'élagage ou encore de broyage. Prochain rendez-vous en juillet 2020. —

**SUD AQUITAINE /**

## Dans les coulisses de l'hippodrome

Les Béarnais ont toujours été des passionnés de cheval. Les élus MSA des cantons d'Oloron et de Pau en ont eu la preuve lors de la journée découverte de l'hippodrome de Pau, le 26 juin dernier. Accueillis par Laurent Laffitte, directeur de l'Afasec (école de formation des salariés des écuries de courses), ils ont pu, durant la matinée, s'immerger dans l'univers de la filière équine et des courses à travers la visite des différentes structures : le centre d'entraînement, qui figure parmi l'un des plus grands centres de galop en France : il accueille 600 chevaux sur l'année et 20 entraîneurs. La clinique vétérinaire équine, créée en 2011 : elle propose un plateau technique important (centre de radiographie, blocs opératoires...). Les écuries Rouget, dont la visite, conduite par le 1<sup>er</sup> garçon (terme qui désigne le responsable des écuries) a été riche d'enseignements sur les soins aux chevaux et l'entretien des boxes. Enfin l'hippodrome, deuxième de France après celui d'Auteuil pour les courses à obstacles, où



© MSA Sud Aquitaine

les élus ont découvert le monde des courses et des paris. Après un repas pris en commun sur le site, Patrick Waelgraeve, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Sud Aquitaine, a animé une conférence autour de deux thématiques : les chutes de hauteur et la conduite d'engins agricoles. Une journée que les élus ont vécue avec beaucoup d'intérêt, pour la connaissance de l'environnement équin. —

## Concours Équi'défi

# La sécurité à l'honneur dans la filière hippique



© Pôle Hippolia

**Le 25 janvier, à l'occasion du salon Expo Étalons à l'hippodrome de Paris-Vincennes, le Pôle Hippolia, le Crédit Agricole Normandie et la caisse centrale de la MSA ont récompensé des projets innovants lors de la finale du concours Équi'défi.**

Tremplin pour les entrepreneurs créateurs au service de la filière équine, Équi'défi met en avant des porteurs de projet dans le but d'accompagner la création de leur société et des entreprises en développement pour accélérer leur croissance. Cette année, une attention particulière a été portée au domaine de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail. 18 candidatures ont été examinées et 8 retenues pour participer à la grande finale. Après une présentation orale de 10 minutes avec questions du jury, trois prix ont été décernés.

Le prix Émergence, qui aide au lancement d'un concept grâce à une dotation de 1 000 € et un accompagnement des trois partenaires, a été attribué au projet « ÉquineLedger ». Il s'agit d'une plateforme *blockchain* permettant d'optimiser les échanges de données équines.

Le prix Croissance, dédié aux entreprises déjà créées, a récompensé « Ekico » avec 3 000 € et un accompagnement. Pour les vétérinaires connectés, elle développe Tendiboots, des guêtres connectées qui fournissent des données en direct sur le smartphone ou la tablette au sujet de la locomotion du cheval aidant ainsi à la détection des boiteries précoces.

Enfin, le jury a attribué pour la première année son prix coup de cœur MSA, ciblant le projet participant le plus à l'amélioration de la santé-sécurité et du bien-être. C'est la société Équiways qui reçoit 1 000 € des mains de Chloé Deschamps, conseillère nationale en prévention filière hippique et enseignement agricole de la MSA. Camille Vercken, la créatrice, ravie, a expliqué son idée : « Nous mettons en place des audits de biosécurité dans les structures équines pour aider des chefs d'entreprise à protéger leurs effectifs équins des bactéries et virus et de toutes maladies infectieuses. Nous assurons aussi des formations pour les salariés. Par exemple, sur les risques de zoonoses et de manipulation des produits vétérinaires. Nous leur apprenons également à approcher des chevaux malades en sécurité » Basée à Cambremer, en Normandie, elle a été directrice de la Fédération des éleveurs de chevaux de sang pendant 10 ans.

Gestion des flux de circulation des hommes et des chevaux, outils du quotidien, mesures de sécurité, formation adaptée du personnel... tout est passé à la loupe et des solutions sont proposées pour améliorer la prévention des risques, éviter une contamination d'agents pathogènes et leur propagation à d'autres écuries. Au-delà du bien-être des chevaux, l'intérêt est également financier et évite des coûts conséquents que peuvent engendrer les maladies.

■ Marie Molinaro

# Filière équine

## *Bien-être et santé de l'homme et du cheval*



© MSA Dordogne, Lot et Garonne

**Le 27 mai, la MSA Dordogne, Lot et Garonne propose une action collective aux actuels et aux futurs professionnels de la filière équine pour les sensibiliser au bien-être et à la santé de l'homme et du cheval. Un couple inséparable.**

5 000 courses et 1 300 victoires en vingt ans de carrière, cinq fois Cravache d'or de 2005 à 2008 et en 2011 : tel est résumé le parcours du jockey de courses d'obstacles Jacques Ricou. Celui-ci est l'un des intervenants de la journée équine, organisée sur le thème «Garantir le bien-être et la santé de l'homme et du cheval pour travailler mieux et plus longtemps», qui s'est tenue le 27 mai dernier au lycée agricole Armand Fallières de Nérac, dans le Lot-et-Garonne.

Organisée par le service santé-sécurité au travail de la MSA Dordogne, Lot et Garonne et l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), elle s'adresse aux élèves de l'établissement accueillant, aux centres équestres, aux écuries de courses ainsi qu'aux éleveurs. «*Les jockeys se lèvent tôt et montent beaucoup de chevaux*, explique Cyrille Gotte, conseiller en prévention de la MSA et pilote de l'action. *Il faut très vite adopter une hygiène de vie adéquate pour tenir sur la durée.*»

Avec le témoignage de Jacques Ricou, qui dit avoir enregistré très vite ses premières fractures, entre 17 et 19 ans (clavicule, hanche, cheville...), la préparation physique et mentale fait l'objet d'une attention toute particulière. Tout

d'abord avec les propos de Nicolas Sanson et Olivier Puls, écuyers du Cadre noir/IFCE, où l'on revient notamment sur le travail avec des chevaux difficiles. Puis avec Guy Bessat, préparateur physique pour cavaliers et chevaux, également coach pour les sportifs de haut niveau, et Karim Laghouag, cavalier en concours complet d'équitation et champion olympique par équipe en 2016.

Le début de la matinée est dédié à l'éthologie : connaître le comportement du cheval pour assurer le bien-être et la sécurité. L'intervention est assurée par Martine Hausberger, directrice de recherche au centre national de la recherche scientifique (CNRS), à Rennes. L'après-midi, trois ateliers pratiques sont consacrés à l'échauffement à cheval et la prise de conscience de sa respiration, à l'amélioration de la perception et à la préparation pour développer des habiletés motrices et mentales, au bien-être et au comportement du cheval en situation d'apprentissage.

Entre les deux parties de la journée, les participants peuvent découvrir différents stands : une gamme complète de vêtements et matériel spécifiques à l'équitation pour assurer la sécurité du cheval et de son cavalier (bombes, chaps, gilets de protection, bottes et chaussures d'équitation, matériel haute visibilité...), un système innovant d'étriers qui permet la libération du pied en cas de chute, et un fabricant de vans.

■ Franck Rozé



*Risque chimique  
(dont phytosanitaires)*



DRÔME /

## Moins de produits phytosanitaires

18 500 visiteurs, 350 exposants, une centaine d'intervenants... Le salon Tech et bio a célébré cette année ses dix ans d'existence en grande pompe. Les 20 et 21 septembre, à Bourg-lès-Valence, cette édition a permis d'assurer, sur le stand de la MSA, la promotion de solutions efficaces et alternatives à l'utilisation ou à la réduction des produits phytosanitaires.

Les services santé-sécurité au travail des MSA de la région Auvergne Rhône Alpes (Ain-Rhône, Alpes du Nord, Ardèche Drôme Loire) étaient accompagnés de deux abeilles mascottes, stars du salon et porteuses de sens, lorsque l'on sait que l'utilisation des traitements phytosanitaires met en danger la biodiversité en étant à l'origine de la contamination des ruches. Des animations variées autour de l'évaluation et de la limitation du risque chimique ont été dispensées par les professionnels MSA avec, à l'appui, un arbre support permettant aux participants d'indiquer sur des *post-it* des idées/solutions pour freiner, voire éviter, l'utilisation de produits phytosanitaires, une vidéo de



© MSA Ardèche Drôme Loire

promotion d'un logiciel d'aide à l'évaluation du risque chimique (Seirich), des conseils sur l'évaluation du risque chimique... Enfin, dotées du boîtier « Présence verte professionnels » autour du cou, les abeilles ont dirigé les visiteurs vers les informations du dispositif d'alarme pour travailleurs isolés.

SUD AQUITAINE /

## La prévention en paysage

L'ergonome Josiane Voisin a animé un ciné-débat sur le thème « Et si on parlait travail ? » le 19 septembre à Aïcirts-Camou-Suhast, au Pays Basque. La séance a évolué autour de l'étude « Bien vivre le métier d'agriculteur », réalisée par Josiane Voisin avec la MSA.

L'après-midi a démarré par la projection du film qui retrace l'étude effectuée auprès de plusieurs éleveurs. Ils témoignent des difficultés et des

solutions qu'ils trouvent pour gérer leur activité d'exploitants agricoles. Le reste de l'après-midi était consacré au débat. L'objectif : donner la parole aux exploitants, afin qu'ils partagent leurs expériences et échangent sur la notion même de travail.

« *Mettre des mots sur le travail, c'est commencer à trouver des pistes d'amélioration*, affirme Josiane Voisin. *Les exploitants qui développent des stratégies d'adaptation aux*

*contraintes fortes de leur environnement sont ceux qui construisent mieux leur santé au travail.* »

Cette rencontre, organisée par la MSA Sud Aquitaine, avait un but multiple : sensibiliser les exploitants aux dégâts sur leur santé psychique et leur donner des pistes pour organiser leur travail. Ils peuvent ainsi analyser les décisions importantes qu'ils prennent pour leurs exploitations.



© MSA Sud Aquitaine

## AGENDA

CÔTES-D'ARMOR

« BIEN VIVRE CHEZ SOI »

**LE 24/11.** La Carsat Bretagne, la MSA d'Armorique et le RSI Bretagne (réunis en association Cap retraite Bretagne), en collaboration avec le contrat local de santé du Pays de Guingamp, organisent un forum habitat « Bien vivre chez soi ». Ateliers pratiques pour bénéficier de conseils et d'astuces, et table ronde sur l'adaptation du logement sont au programme. [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

VENDEE

PARENTS APRÈS LA SÉPARATION

**LE 27/11.** Animée par des professionnels, cette séance d'information en groupe, qui a lieu à la maison de quartier centre ville à La Roche-sur-Yon, aborde : les impacts de la séparation sur les parents et les enfants ; les services, les actions et les professionnels pouvant accompagner les parents ; les enjeux de la coparentalité et du maintien de la communication après la séparation. Plus d'informations sur : [www.msa44-85.fr](http://www.msa44-85.fr)

RHÔNE

SALON PAYSALIA

**DU 05 AU 07/12.** Il ouvrira ses portes au parc des expositions Eurexpo de Lyon. Les services santé-sécurité au travail des MSA Ain-Rhône, Alpes du Nord et Ardèche Drôme Loire y animeront un stand. Le Dr Catherine Lopez, médecin du travail à la MSA Ain-Rhône, interviendra lors d'une conférence, le 7 décembre, de 16 h à 16 h 45, sur le thème « L'accessibilité des toilettes en paysage : une question de performance pour l'entreprise ? ». [www.paysalia.com](http://www.paysalia.com)

SARTHE

SALON DES ETA

**LES 13 ET 14/12.** Rendez-vous des entrepreneurs agricoles, ruraux et forestiers, et de leurs équipes, il se tiendra au centre des expositions du Mans. [www.saloneta.com](http://www.saloneta.com)

## Insertion par le travail



© Jérémie Lemière/Le Bimsa

Les structures d'insertion par l'activité économique proposent une mise en situation de travail avec un accompagnement social et professionnel favorisant le retour sur le marché du travail des personnes fragiles : bénéficiaires de minima sociaux, personnes ayant des difficultés sociales, sans emploi depuis plus d'un an, etc.

Elles sont un atout non négligeable pour la reconstruction personnelle du salarié et la stabilisation de sa situation financière. La Dares (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) a mené une enquête afin d'améliorer la connaissance des parcours d'insertion des personnes accueillies en entreprises, ateliers, chantiers d'insertion et associations intermédiaires. Elle révèle que les employeurs recourent le plus souvent à Pôle emploi ou au service social du conseil départemental pour embaucher. Ils recrutent en fonction de leurs besoins et de la motivation et des aptitudes professionnelles des candidats. Consulter l'étude sur le site : <http://travail-emploi.gouv.fr> (rubrique Dares).

## Équipements de protection individuelle



© Eric Bénard/CCMSA Image

Les équipements de protection individuelle (EPI), utilisés lors de la manipulation de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées, sont considérés comme dangereux car potentiellement souillés par les produits phytosanitaires.

En conséquence, ils doivent être incinérés dans des installations agréées. Une étude réalisée par Adivalor portait à 100 tonnes la quantité d'équipements de protection usagés à récupérer chaque année en France métropolitaine. Légalement, la gestion de ces déchets est de la responsabilité des exploitants agricoles. Agriculteurs, distributeurs et industriels s'unissent pour organiser la collecte des EPI usagés à partir d'avril 2016. Un dépliant est disponible sur le site : [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)

### MINIMA SOCIAUX : + 4,8 % DE BÉNÉFICIAIRES

D'après une étude de la Drees (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) parue en décembre 2015, 4,02 millions d'allocataires perçoivent l'un des neuf minima sociaux au 31 décembre 2013, soit une hausse de 4,8 % en un an. Cette hausse concerne davantage les hommes (+ 5,6 %) que les femmes (+ 4 %). Ainsi, 10,9 % de la population française est couverte par les minima sociaux. Cette hausse repose majoritairement sur la croissance du nombre d'allocataires de la partie socle du revenu de solidarité active et, dans une moindre mesure, sur celle des effectifs de l'allocation de solidarité spécifique. La dégradation de la conjoncture économique et l'évolution défavorable du marché du travail expliquent ces deux hausses. Le nombre de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés continue de progresser (+ 2,5 %) tandis que la baisse du nombre d'allocataires du minimum vieillesse se poursuit.

## Prescription de médicaments

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les médicaments doivent être prescrits en dénomination commune internationale (DCI), c'est-à-dire en désignant le nom de la substance active qu'ils contiennent. Ce langage international, établi par l'OMS et commun à tous à travers le monde, permet de sécuriser davantage la prescription des médicaments et de favoriser le bon usage qu'en font les patients.



© iStock/Fotografia bascat/CCMSA Image

Un an après l'entrée en vigueur de cette obligation, pour tous les médecins, de prescrire les médicaments en DCI, l'UFC-Que Choisir a publié les résultats d'une enquête menée sur plus de 800 ordonnances. « Sur les 2 729 médicaments prescrits, seuls 13 % étaient inscrits en DCI. 14 % supplémentaires comportaient la DCI ainsi que le nom de marque, comme le tolère la loi, mais 73 % des médicaments étaient prescrits avec le seul nom de marque. »

# le bimsa

### Bulletin d'abonnement

À retourner à CCMSA – Le Bimsa  
Les Mercuriales, 40 rue Jean-Jaurès  
93547 Bagnolet Cedex

Nom : ..... Prénom : .....

N° et rue ou lieu-dit : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Je souscris un abonnement de 1 an au prix de 11,60 €. Somme jointe par chèque bancaire à l'ordre de la CCMSA/MI.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

## Journée de la protection sociale des non-salariés

6 décembre 2018, CCMSA, Bobigny.  
**Risque chimique : connaissance, point de vue et débat.**

Intervenants : **Philippe Moinard**, président du comité de protection sociale des non-salariés (CPSNS) et président de la FNSEA Nouvelle-Aquitaine, les Drs **Elisabeth Marcotullio** (épidémiologiste, directrice de l'Institut national de médecine agricole, conseiller technique national risque phytosanitaire CCMSA), **Gérard Bernadac** (médecin conseiller technique national risque chimique CCMSA et viticulteur), **Patrice Heurtaut** (directeur de la santé-sécurité au travail CCMSA) et le Pr **Paul Frimat** (professeur émérite université de Lille, ancien président du conseil scientifique de l'Anses).



# Santé-sécurité au travail

## *Connaître et prévenir le risque chimique*

Une journée pour faire le point. La MSA mène, depuis plusieurs décennies, des recherches et des actions de prévention sur la toxicité des produits phytosanitaires. Phyt'attitude, créé comme un observatoire, est devenu la référence (inscription obligatoire du numéro vert sur les emballages).

La MSA a invité le Pr Paul Frimat, spécialiste reconnu de médecine du travail pour le régime général et auteur d'un rapport sur l'exposition aux agents chimiques dangereux\* à la ministre du Travail et à la ministre des Solidarités et de la Santé.

Retour sur une intervention directe quant aux mesures à adopter.

\*Le rapport de Paul Frimat peut être consulté sur [travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_professeur\\_frimat.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_professeur_frimat.pdf)



## **Mieux connaître et suivre les expositions des opérateurs pour mieux prévoir et réparer.**

**Intervention de Paul Frimat**  
Spécialiste des pathologies professionnelles,  
CHRU Lille-2

**L**e Pr Paul Frimat résume avec une touche d'humour le sujet dont il est l'un des spécialistes reconnus en France depuis une trentaine d'années : « *Le risque chimique ? Plus compliqué, tu meurs !* » Il annonce dès le début de son intervention le défi : « *Être efficace.* » Et prévient que la contrainte peut être nécessaire.

Ses constats de départ sont plutôt mauvais : un Code du travail peu compréhensible et parfois dépassé ; des évaluations non réalisées (la notion de valeur limite d'exposition n'est pas clairement définie et n'est pas uniforme en Europe) ; un système de contrôle peu efficient (95% des mises en demeure adressées aux employeurs sont classées sans suite par les procureurs) ; la sinistralité, c'est-à-dire l'existence des maladies chroniques, peu ou mal prises en charge.

De tels postulats montrent qu'une politique d'évaluation du risque s'avère encore difficile alors que les obligations réglementaires datent de 2001. Comment conforter une dynamique de prévention primaire telle que souhaitée par le plan national santé au travail ?

En d'autres termes : comment agir pour que l'employeur, l'exploitant ou le salarié devienne acteur de sa propre santé ?

Petite note d'optimisme et de reconnaissance : le régime agricole ne s'en sort pas si mal, grâce à une réflexion, des recherches et des actions entreprises parfois depuis longtemps avec une efficacité certaine. Dans son rapport, Paul Frimat donne trois pistes pour améliorer la situation actuelle. Dans un premier temps, il convient de renforcer la valeur probante du document unique (DU). Il doit être la « *mémoire* » d'une vie professionnelle. La réglementation existe, il faut qu'elle soit respectée : concevoir un DU avec un dossier ACD (agents chimiques dangereux) le plus complet possible. Il est impératif d'impliquer les services de santé-sécurité au travail (SST). Le Code du travail doit être révisé pour

introduire la notion de biométrie (mesure paramètre dans les urines ou dans le sang), une mesure référence dont le suivi est essentiel.

La deuxième piste concerne la traçabilité de l'utilisation des produits : elle est la preuve que la personne a été exposée. D'où la pertinence d'avoir un dossier de santé « *stocké* » par les services de SST. Le croisement de ces données individuelles d'exposition pourrait servir à alimenter des études plus larges. Paul Frimat propose en outre qu'elles soient communiquées au médecin référent du salarié pour un suivi réel et sérieux tout au long du parcours professionnel (une intégration au DMP, dossier médical partagé, par exemple).

Les obstacles ? La législation actuelle n'autorise pas les services SST à consulter ces données, car ils n'ont pas accès aux numéros de sécurité sociale. Cette législation de 1946 – qui n'intègre pas la santé au travail dans le parcours de soin – est aujourd'hui complètement inadaptée.

Les dernières propositions concernent la recherche, l'information et la formation des salariés, des exploitants, des préventeurs, personnels médicaux, etc. La connaissance scientifique entraîne une meilleure appréhension du risque et une dynamique de prévention.

Le spécialiste demande à tous les acteurs d'être proactifs en matière de risque chimique. L'incitatif ne suffit pas ? Il propose des mesures coercitives (par exemple, pour le régime général, un système de bonus-malus sur la cotisation versée par les employeurs à la branche risques professionnels de l'assurance-maladie). Professionnels et pouvoirs publics doivent se sentir concernés et prendre leurs responsabilités.

■ **Cécile Mouchel**

**Phyt'attitude**  
numéro vert : 0 800 887 887





*Risque psychosocial  
(RPS) - Qualité de vie  
au travail (QVT)*

## France entière

**Semaine européenne de la vaccination**  
24 au 30/04.

Créée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle se déroule dans près de 200 pays dans le monde. Elle cherche à accroître la couverture vaccinale en sensibilisant à l'importance de la vaccination chez les parents, les soignants, les professionnels de santé, les responsables politiques, les décideurs et les médias.  
[semaine-vaccination.fr](http://semaine-vaccination.fr)

## Ille-et-Vilaine

**Se former pour agir**  
Le 23/05

Dans un contexte d'évolution de la formation et de la santé au travail, la MSA Portes de Bretagne s'associe aux travaux du comité régional d'orientation sur les conditions de travail (CROCT) Bretagne pour programmer à Rennes une journée d'échange et d'information à destination des employeurs.

[portesdebretagne.msa.fr](http://portesdebretagne.msa.fr)

## Bouches-du-Rhône

**Salon des agricultures de Provence**  
Du 07 au 09/06

La 4<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous consacré à la découverte des productions agricoles, des terroirs et des saveurs des Bouches-du-Rhône, se tiendra au Domaine du Merle à Salon-de-Provence. La MSA Provence Azur, partenaire de la manifestation, y animera un stand.

[salondesagriculturesdeprovence.com](http://salondesagriculturesdeprovence.com)

## Haute-Vienne

**Championnat du monde de tonte de moutons**  
Du 04 au 07/07

Organisé pour la première fois en France, il accueillera 35 nations, 300 tondeurs internationaux, 5000 animaux et plus de 30000 visiteurs au Dorat, ville de 1900 habitants, située dans le nord du département.  
[mondialdetonte-france2019.com](http://mondialdetonte-france2019.com)



© MSA Sud Aquitaine

## Sud Aquitaine

**Du théâtre pour prévenir le stress**

Être agriculteur, un métier passionnant, mais aussi un choix de vie parfois mis à mal par la surcharge de travail, l'isolement, les aléas climatiques ou sanitaires. Depuis plusieurs années, la MSA Sud Aquitaine propose à ses adhérents différentes créations théâtrales comme des moments de réflexion et d'échanges autour de ces problématiques. La dernière en date a eu lieu avec *Le stress est dans le pré*, de la compagnie Entrées de

jeu. Jouée à guichets fermés à Ispoure au Pays Basque et à Mugron dans les Landes, la pièce a bel et bien suscité le débat et libéré la parole.

Certains spectateurs n'ont pas hésité à monter sur scène pour exprimer leur vision ou ressenti. L'initiative a fait l'unanimité dans le public, véhiculant un message positif : c'est en s'autorisant à prendre du recul et en réfléchissant à ses pratiques qu'on entrevoit les solutions.



© MSA Mayenne-Orne-Sarthe

## Mayenne-Orne-Sarthe

**Innovations et qualité de vie au travail**

Des nouvelles technologies sont apparues, y compris en agriculture, pour simplifier l'activité et booster la productivité. Elles ne sont pas sans incidences sur l'organisation, la santé,

la qualité de vie au travail ou la prévention des risques.

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe a souhaité sensibiliser les professionnels agricoles à ces questions lors de sa journée santé-sécurité au travail, le 19 mars à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), pour leur permettre de mesurer les avantages et les inconvénients de l'introduction de ces outils dans leur quotidien. Les intervenants ont fait le point sur quelques innovations – robot de traite, exosquelettes par exemple – et leur impact sur la qualité de vie des agriculteurs.

Un forum sur ces nouveaux programmes a présenté plus en détail plusieurs logiciels et matériels : visite virtuelle d'un futur bâtiment (chambre d'agriculture de la Mayenne), applications mobiles Pilot' Elevage et Medria pour gérer un troupeau (Seenovia), clôtures permanentes Patura (Frago), robot d'assistance avicole Spoutnic (Tibot technologies), exosquelettes (Gobio by Gebe2), drones pour suivre l'évolution de l'état végétatif des cultures (chambre d'agriculture de l'Orne).

# POUR UN PAYSAGE PLUS SÛR

Associés aux partenaires sociaux, les spécialistes de la santé-sécurité au travail de la MSA cherchent à **améliorer la qualité de vie en entreprises de jardins et espaces verts**. Ils agissent notamment pour la prévention du risque chimique, des addictions, des chutes de hauteur... Et, pour accueillir les nouveaux salariés dans un secteur qui recrute, un guide a été conçu. Tour d'horizon. →



# Heureux comme un jardinier

Le service santé-sécurité au travail de la MSA Portes de Bretagne a organisé en janvier deux colloques sur la qualité de vie au travail, l'un à Saint-Grégoire, en Ille-et-Vilaine, et l'autre à Auray, dans le Morbihan. Retour sur la journée du 24 janvier, à Auray.

**C** o m m e n t échanger sur la qualité de vie au travail (QVT) dans les

entreprises de paysage, afin d'améliorer les pratiques ? C'est la question que s'est posée la MSA Portes de Bretagne. Cette approche, encore nouvelle pour les équipes, apporte de nouvelles problématiques de santé-sécurité au travail (SST). Elle agit en effet sur de multiples points, liés les uns aux autres : les relations, le dialogue social, l'organisation du travail, son contenu, l'environnement physique, la transmission de l'information, l'engagement de l'entreprise, ainsi que le développement personnel, l'égalité et la conciliation entre vie professionnelle et privée.

Une prévention nécessaire pour éviter de graves conséquences, dont les 64 professionnels du paysage participant au colloque « Promouvoir la QVT dans les entreprises du paysage », représentant une trentaine d'entreprises, sont bien conscients. En effet, plus de 2 500 accidents du travail surviennent chaque année aux salariés agricoles affiliés à la MSA Portes de Bretagne, dont 13 % dans la filière paysage qui concerne plus de 4 000 professionnels. Ce qui en fait le premier secteur à risque en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan.

À partir de ce postulat, les équipes de SST ont constitué un groupe de travail composé de différentes entreprises. « Nous avons sollicité des employeurs, des salariés, pour nous interroger sur cette question et avoir des éléments pour agir », explique Esther Ansart, conseillère en prévention des risques professionnels à la MSA Portes de Bretagne.

## LES CONTRATS DE PRÉVENTION

Depuis vingt ans, la MSA en propose aux entreprises de 200 salariés maximum, qui veulent engager une démarche globale pour l'amélioration des conditions de travail ou de prévention des risques professionnels. En signant un contrat de prévention avec la caisse dont elles dépendent, elles bénéficient d'un appui technique, méthodologique et financier, de 10 à 20 000 euros, en contrepartie de la mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel. Après quelques mois de diagnostic global mené de façon participative avec les salariés et d'élaboration du plan d'action avec les équipes SST, le projet se déploie généralement sur deux ans.

Au-delà de l'accompagnement global, cette aide permet, par exemple, l'achat de porte-outils, d'auxiliaires de manutention, de plates-formes pour les tailles de haie, une sensibilisation des salariés. Elle impulse surtout une dynamique de prévention, afin de poursuivre les démarches participatives pour que chacun puisse s'exprimer et agir sur le contenu de son travail. Sur les trois dernières années, onze entreprises de la filière paysage affiliées à la MSA Portes de Bretagne ont bénéficié de ce dispositif.

D'autres aides existent : l'aide financière simplifiée en agriculture (AFSA), pour les très petites entreprises employeuses de main-d'œuvre, qui peut aller jusqu'à 3 000 euros ; l'aide « conditions de travail », pour les petites entreprises, d'un montant de 2 000 à 3 000 euros (aide propre à la MSA Portes de Bretagne).

*En 2017, après quatre réunions avec des chefs d'entreprise, nous avons rencontré des salariés pour leur transmettre les premiers éléments recueillis et échanger. Nous nous sommes posé trois questions : qu'est-ce qui fait que dans l'entreprise ça fonctionne plutôt bien, qu'on se sent bien en tant que patron, salarié, encadrant quand il existe ? Quelles sont les sources de tensions possibles ? Quels pourraient être les points d'appui pour organiser une action collective ? Trois grands axes sont ressortis de ces discussions : l'organisation du travail, les ressources humaines et le management, ainsi que la gestion des matériels et des outils. Ces témoignages nous ont permis d'identifier des axes d'idées sur lesquels échanger. Mais il s'agit de vécu. Ce n'est pas figé. »*

## Une démarche globale

Pour décliner ces grands thèmes, les intervenants ont présenté, lors de la matinée, les points de vigilance et d'amélioration possibles, à l'aide d'exemples concrets, illustrés lors de saynètes jouées en direct par des acteurs ou dans des vidéos. Des quiz et des échanges ont agrémenté le tout, reprenant étape par étape la réalisation d'un chantier et la vie en entreprise. L'après-midi, les participants ont tourné dans différents ateliers : démonstrations d'outils et de matériels pour améliorer le travail, échanges sur les risques liés aux poussières et leur prévention, sur l'hygiène corporelle sur les chantiers – dont l'accès aux toilettes – et sur l'accompagnement de la MSA qui propose notamment des aides et des contrats de prévention (lire l'encadré ci-contre).

*« Je me souviens de l'histoire d'un jeune salarié qui, un matin de départ pour un chantier, remplit les réservoirs de deux machines, raconte Hervé Guillotel, responsable SST. Il prend un bidon qui ne comporte pas d'inscription, pensant mettre*



un mélange, alors qu'en fait c'est de l'essence pure. Ce que les machines n'apprécient pas du tout. Une erreur qui coûte cher et que l'on peut facilement éviter. Lorsqu'un incident survient, dans la majorité des cas, on trouvera toujours des causes en amont qui interrogent sur l'organisation du travail, la façon dont on gère et achète le matériel, la façon dont on accompagne les salariés. Ne pas s'arrêter aux faits ultimes, prendre un peu de hauteur pour analyser ces causes permettent d'aller vers une prévention plus durable. Les entreprises qui développent cette démarche ont globalement une sinistralité plus faible. Mais le travail n'est pas simplement un lieu qui expose les salariés à des risques divers. C'est aussi un espace où l'on peut se construire, développer un savoir-faire, être reconnu, exister socialement. Exercer un travail où l'on se sent bien participe à notre construction sociale. C'est pour cela qu'il est important d'agir sur tous les déterminants qui le façonnent et de s'inscrire dans une démarche globale d'entreprise. »

### Continuer d'échanger

Pour une bonne qualité de vie au travail, l'écart entre la tâche prescrite et réelle est également important. « Dans votre métier, il est important d'avoir des règles, des procédures, pour bien fonctionner et avoir des repères, continue Hervé Guillotel. Néanmoins, ces règles ne sont pas scrupuleusement suivies. Il y a en effet beaucoup d'aléas (météo, dysfonctionnements...). En général, le salarié s'adapte et trouve une solution qui l'amène à contourner ces règles



## EXERCER UN MÉTIER OÙ L'ON SE SENT BIEN PARTICIPE À NOTRE CONSTRUCTION SOCIALE.

pour pouvoir bien faire son travail. Dans 98 % des cas, ça se passe bien. Mais les 2 % restants peuvent générer un accident de travail. Il est intéressant de débattre collectivement de cela dans les entreprises, afin de voir comment chacun s'y prend dans ces cas de figure. Cela permet de partager et de stabiliser des savoir-faire, ce qui donne un vrai "statut" à cet écart entre le prescrit et le réel. »



Une démarche qui prend du temps. Ce que ne manque pas de souligner un participant : « Nous avons de nombreux mouvements de salariés. Les informer régulièrement est compliqué. Et les plus expérimentés, pressés par le temps, n'ont pas forcément l'habitude d'expliquer tout cela aux nouveaux. » Un autre chef d'entreprise renchérit : « Nous sommes ici aujourd'hui car nous sommes volontaires, intéressés par la question, voire déjà engagés dans plusieurs actions. Les entreprises veulent s'impliquer. Mais il y a aussi la concurrence, celle qui ne se soucie pas ou peu de la QVT et qu'il faudrait réussir à sensibiliser aussi. » Cette journée a été l'occasion de mélanger salariés et employeurs, de croiser les regards et de pouvoir repartir avec des repères pour continuer d'échanger dans les entreprises et avec les équipes de la MSA. Les participants étaient en effet très demandeurs d'échanges, de communication, d'accompagnement et de partage interprofessionnel. « Je suis venu aujourd'hui car je suis convaincu que si je veux garder des salariés motivés et qui font du bon boulot sur les chantiers, il faut qu'ils se sentent bien au travail, confirme Damien Jacob, qui dirige une entreprise de 25 salariés à Baden, dans le Morbihan. Et je pense que les jeunes générations sont encore plus attentives à la QVT. Cette journée m'a permis de concrétiser des réflexions que nous avons déjà engagées, d'essayer de nous organiser pour avancer sur le sujet et rencontrer les différents acteurs de la MSA. »

—  
Marie Molinaro

# Addictions : questionner le travail

À la MSA Île-de-France, un groupe de travail se mobilise sur le sujet des addictions au travail depuis un an. Le 25 janvier, une trentaine de directeurs d'entreprise d'espaces verts de la région ont assisté au forum « Addictions, qualité de vie au travail et performance en jardins – espaces verts ».

**L**a salle de conférence de la MSA Île-de-France, à Gentilly, arbore les affiches de la toute dernière campagne de prévention du service santé-sécurité au travail. On y trouve un homme travaillant en hauteur dans un arbre, tronçonneuse à la main. Ou encore une femme éreintée, un verre de bière à la main. « Besoin de se doper pour planer dans les arbres ? », « Besoin de lever le coude pour mieux travailler ? », interrogent-elles. Ces affiches sont destinées aux employeurs et aux salariés du secteur jardins-espaces verts. Elles ont été réalisées par le groupe de travail « addictions » de la MSA Île-de-France, composé d'infirmières, de médecins du travail et de conseillers en prévention. Ils se mobilisent depuis un an pour sensibiliser les travailleurs au problème des addictions dans ce secteur accidentogène, où certains travaux demandent une concentration et des efforts physiques soutenus (utilisation d'outils mécaniques, de machines, travail en hauteur ou sur talus en pente...).

« Les employeurs, on le voit, sont face à des situations très compliquées en lien avec les addictions de certains de leurs salariés,

souligne Véronique Azemar, médecin du travail et chef du service santé-sécurité au travail à la MSA. *Il faut faire comprendre à ces personnes qu'elles se mettent en danger, ainsi que leurs collègues.* » Le service propose un suivi médical des salariés et les oriente vers une démarche de soins. « Nous avons créé un réseau de professionnels addictologues et avons aussi établi un partenariat avec un centre de soins spécialisé pour les personnes en situation de dépendance, explique Zora Rezzag, infirmière de santé au travail. Nous offrons également la possibilité aux chefs d'entreprise de faire appel à nous pour des sessions de sensibilisation de leurs salariés. Nous en avons déjà réalisé dans des grosses entreprises

sur l'alcool et le cannabis. Les retours sont très bons. »

En 2016, la caisse de MSA a signé une convention de partenariat avec l'union nationale des entreprises du paysage (Unep) pour soutenir les entreprises du secteur en santé-sécurité au travail. « Sur le territoire francilien, chacune d'elles est accompagnée par trois interlocuteurs : médecin, infirmière du travail et conseiller en prévention. Nous intervenons à la demande et les épaulons non seulement sur la question des addictions mais aussi de la qualité de vie au travail », rappelle Raymond Bykous, conseiller en prévention.

Les membres de l'équipe santé-sécurité au travail enregistrent beaucoup de témoi-

## TÉMOIGNAGE

**Gladys Lutz**, ergonomiste-chercheur



Le point commun entre le cannabis, l'alcool, le tabac, les médicaments psychotropes..., c'est qu'ils modifient la perception

de l'environnement et la manière d'y réagir. Par exemple, si j'ai le vertige, sous l'effet de l'alcool je n'aurai plus peur de travailler en hauteur. Cette modification de l'état de conscience n'est donc pas strictement une perte (de réflexion, de qualité de concentration, une mise en danger, etc.), c'est aussi un gain (éviter de dormir, calmer des angoisses, garder du tonus, etc.).

Aujourd'hui, la recherche de performance produit des tensions chez le travailleur et il doit sans cesse s'adapter et rester dans un état émotionnel et physique d'égal niveau du matin au soir, tous les jours de la semaine. Ce qui n'est pas dans notre nature. D'où le besoin de consommer des substances



De gauche à droite : Raymond Bykous, Gladys Lutz, Michel Ledoux et Zora Rezzag.

psychoactives. On doit adapter le travail à la vulnérabilité humaine, adapter les conditions au travailleur tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit. Concrètement, en entreprise, c'est créer des temps d'échange sur les conditions de travail pour transformer les manières de faire.

## PRATIQUE

L'équipe SST de la MSA Île-de-France est à disposition pour le suivi médical des salariés (visite à la demande du salarié ou de l'employeur, suivi individuel renforcé), l'orientation vers une démarche de soins (médecin traitant et/ou addictologue, structures de soins spécialisées...), le maintien dans l'emploi (aménagement, adaptation des horaires), l'orientation vers le service social.

Plus d'infos sur [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



© Ève Dusaussoy/Le Bimsa

gnages de situations difficiles à gérer en entreprises avec des personnes en état d'ébriété ou consommant du cannabis, par exemple. La conception d'outils de prévention s'impose : « *Le but de nos affiches est de susciter le dialogue avec les salariés ou entre salariés au sein de l'entreprise. Que la parole se libère et amène à des cheminement. Notre parti pris est de mettre en lumière la précarité dans laquelle peut conduire l'usage de stupéfiants à long terme, en nous éloignant de la vision caricaturale habituelle* », note Zora Rezzag.

## Un laboratoire d'idées

L'organisation du forum « Addictions, qualité de vie au travail et performance en jardins-espaces verts », le 25 janvier, est également le fruit du groupe de travail. Une trentaine de directeurs d'entreprise d'espaces verts de la région sont venus écouter les différents intervenants et trouver des solutions. Car face aux problèmes des addictions, ils sont souvent démunis et adoptent pour premier réflexe la sanction. « *Mais il existe des solutions pour améliorer les conditions de travail et préserver les emplois et les compétences*, expose Gladys Lutz, ergonomiste-chercheur au centre de recherche sur le travail et le développement du Cnam et présidente de l'association Additra pour la prévention des mésusages de substances psychoactives en milieu professionnel. *Il faut d'abord se poser les bonnes questions : pourquoi les salariés ressentent le besoin de consommer*

*des substances pendant le travail ? Quelles sont ces conditions de travail qui entraînent ce besoin de consommation ?* » D'après l'Additra, le tabac, l'alcool, les médicaments psychotropes, les drogues illicites... sont, pour certains actifs, un moyen de faire face à des problèmes liés à leur travail. Ils y trouvent un soulagement physique, psychique, une stimulation... qui leur permet de « tenir ». Plus d'un tiers des fumeurs aurait augmenté leur tabagisme à cause de ces difficultés. De même pour 9 % des consommateurs d'alcool et 13 % des consommateurs de cannabis.

Le groupe de travail « addictions » de la MSA Île-de-France est un laboratoire d'idées. Son but est de faire bouger les lignes sur le terrain, de mener des actions

de prévention, par exemple, en intervenant en entreprises à la demande sur des situations de consommations de substances psychoactives à risque.

Le forum du 25 janvier 2018 est une étape sur un parcours en construction pour offrir et ajuster des services adaptés à la réalité du terrain. D'autres actions sont à venir pour améliorer les conditions de travail en lien avec le recours aux dopants. —

Ève Dusaussoy

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.

## TÉMOIGNAGE

Sur le sujet de l'addiction et du travail, la loi ne dit pas grand-chose. Depuis 2002, l'employeur est tenu à une obligation de sécurité de résultats. Les juges regardent désormais à la loupe la qualité de la prévention et scrutent le document unique, qui doit être bien rempli. L'employeur doit être clair avec ses salariés et les règles doivent être connues de tout le monde. Cette transparence est concrétisée par le règlement intérieur, qui doit être affiché et contenir des clauses relatives aux addictions. Si le code du travail autorise

la consommation de certains alcools sur le lieu de travail, on peut préciser les conditions de consommation (à quelles occasions, quelles quantités, etc.) ou même l'interdire pour les postes liés à la sécurité ou les travaux en hauteur, par exemple. L'employeur peut prévoir aussi, dans le règlement intérieur, les modalités de contrôle d'usage de produits psychoactifs : éthylotest, test salivaire. »

Michel Ledoux, avocat spécialisé en droit social et de la sécurité sociale



## REPÈRES

### Un métier encore très masculin

Le métier de paysagiste recouvre les activités de prestations de services divers, telles que la réalisation et l'aménagement de parcs, de jardins et de terrains de sport, la réalisation de systèmes d'arrosage, la conception de décors, l'entretien des aménagements intérieurs, l'élagage et le reboisement. Les paysagistes relèvent de la seule compétence de la MSA en termes d'affiliation.

**Emplois.** Le secteur paysagiste<sup>(1)</sup> totalise plus de 94 100 emplois salariés et non salariés agricoles, dont 11 % de femmes. L'âge moyen des salariés, relativement bas, est de 33 ans. Il s'explique par le poids important des apprentis, qui représentent 14 % des emplois. Hors apprentis, l'âge moyen est de 35 ans.

**Contrat.** La proportion de contrats à durée indéterminée (CDI) s'élève à 49 %. Les contrats à temps partiel représentent 6 % de ceux à durée déterminée (CDD) et 11 % des CDI.

**Entreprises.** Les entreprises paysagistes affiliées au régime agricole sont au nombre de 29 700 et 54 % d'entre elles emploient au moins un salarié. 4 % sont dirigées par des femmes. L'âge moyen des chefs d'entreprise est de 43 ans.

**Salaire.** Le salaire horaire moyen brut annuel des salariés paysagistes hors apprentis s'établit à 12,50 euros. À titre de comparaison, le Smic brut horaire est de 9,61 euros. Le poids non négligeable des contrats d'apprentissage dans le secteur paysagiste privé, qui est de 15 %, influence le niveau du salaire moyen général.

**Esat.** 2 900 personnes en situation de handicap sont employées dans des établissements et services d'aide par le travail (Esat). Elles ne disposent pas d'un contrat de travail *stricto sensu*, mais d'un contrat de soutien et d'aide par le travail.

(1) Données 2015.

(Données 2016).

# 4<sup>e</sup>

filière la plus accidentogène du régime agricole.

# 52

jours, c'est la moyenne des arrêts de travail engendrés par un accident du travail.

# 362

maladies professionnelles déclarées en 2016 (soit moins de 10 % du total).

# 6 500

accidents du travail avec arrêt de travail.

# Objectif prévention

Avec le plan santé-sécurité au travail 2016-2020, la convention nationale d'objectifs de prévention est la colonne vertébrale d'un dispositif de prévention des risques professionnels en jardins et espaces verts, qui vise avant tout à sensibiliser tous les acteurs de la filière pour réduire les risques.

## ★ CONVENTION NATIONALE.

Avec la CCMSA, les partenaires sociaux de la filière identifient les situations et les risques dont le niveau de sinistralité nécessite un accompagnement particulier des entreprises, afin de les réduire. Ils ciblent les activités ou les risques qui sont sources d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Ces priorités sont formalisées dans des conventions propres à chaque secteur, appelées conventions nationales d'objectifs de prévention, signées pour une durée de quatre ans. Depuis la signature de la première, 300 contrats ont été signés pour 4 763 salariés ETP (équivalent temps plein), dont 35 en 2016. « *La renégociation actuellement en cours doit aboutir à une signature à la fin du mois d'avril*, souligne Coralie Hayer, conseillère nationale en prévention des risques professionnels, en charge de la filière jardins et espaces verts à la CCMSA. *Sur la base de ces conventions, les équipes santé-sécurité au travail de la MSA peuvent proposer aux entreprises concernées d'assortir leur accompagnement des projets de prévention d'un appui financier, en plus de leur appui méthodologique et technique. Par un contrat de prévention avec la MSA, le chef d'entreprise s'engage alors dans un projet pluriannuel d'une durée maximale de trois ans.* »

★ **SECOURS EN HAUTEUR.** La préparation d'éventuelles actions de secours est devenue une priorité dans l'organisation des chantiers d'élagage. Chaque grimpeur doit, depuis 2004, disposer de cette compétence particulière qui est le sauvetage et l'assistance au blessé dans l'arbre. La filière travaille actuellement



Coralie Hayer : « *Nous mettons en place des actions de formation pour faire réfléchir les professionnels à leurs propres moyens de prévention.* »

© Alexandre Roger/Le Bimsa

à la création d'un nouveau référentiel de secours. Le principe : les professionnels du secourisme et du métier se mettent d'accord sur le protocole de secours de la personne blessée pour ne pas perdre de temps précieux en cas d'accident. Rappelons que les travaux d'élagage à proximité d'installations électriques sont soumis à une autorisation spécifique de type habilitation HO-BO. Les opérateurs (homme de pied et élagueur) doivent être en mesure de procéder au secours aérien d'un collègue.

★ **RISQUE CHIMIQUE.** Près du quart des salariés agricoles ont été exposés à au moins un produit phytosanitaire sur les douze derniers mois, avec une répartition quasi homogène entre herbicides, fongicides et insecticides. Le secteur des jardins et espaces verts est l'un des plus représentés, avec les cultures/élevages et les travaux agricoles. Par ailleurs, la filière est particulièrement exposée

à des produits chimiques cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, tels que les gaz d'échappement.

Pour accompagner les entreprises agricoles à évaluer le risque chimique, les MSA leur proposent d'utiliser l'outil Seirich (système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en entreprise) qui a été développé par l'INRS. Cette application informatique est identifiée comme l'outil de référence pour l'évaluation de ce risque en agriculture. Le service santé-sécurité au travail de chaque MSA accompagne de manière collective ou individuelle à l'installation du logiciel, à son utilisation et à la construction du plan d'actions. Gratuit, Seirich offre une méthodologie accessible à tous (débutants ou experts) et adaptée aux entreprises du secteur agricole. Il permet d'évaluer les risques chimiques dans l'entreprise, de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation et d'élaborer un plan d'actions de prévention de ceux-ci.

# Un guide pour les p'tits nouveaux

Le secteur du paysage a le vent en poupe. Il recrute à tour de bras. Le guide d'accueil du salarié en entreprises de jardins et espaces verts a été conçu pour donner aux p'tits nouveaux les clefs pour durer dans ce métier, en misant sur la prévention et la sécurité.



© Roger Brunel

Compartimenter ses tenues évite les contaminations.

**Q**uel est le comble pour un jardinier ? Raconter des salades ! Le lecteur peut se rassurer : on ne trouve pas l'ombre d'une plante potagère feuillue dans les 22 pages du nouveau guide d'accueil du salarié en entreprises de jardins et espaces verts, mais une pelletée de conseils concrets pour travailler en toute sécurité, ainsi qu'un petit oiseau futé. La star du guide est un pic vert incollable dans le domaine de la prévention des risques professionnels en jardins et espaces verts. Le personnage, né de l'imagination fertile du dessinateur Roger Brunel, est une vieille connaissance des salariés du secteur installés en Rhône-Alpes. Depuis vingt ans, les services santé-sécurité au travail de

## “

### LA FILIÈRE EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE PAR LES CHUTES DE HAUTEUR.

trois caisses MSA (Ain-Rhône, Ardèche Drôme Loire et Alpes Vaucluse) publient en effet *La lettre du Pic Vert*, revue qui aborde le thème de la prévention dans le secteur du paysage. Notre volatile a aujourd'hui des ambitions nationales.

#### La réalité du terrain

Coloré, tout beau, tout frais, le nouveau guide est destiné à être remis aux jeunes et aux moins jeunes qui viennent d'être embauchés partout en France.

Les employeurs du secteur – qui ont pour leur grande majorité conscience que la réputation d'une entreprise dépend non seulement de la qualité du travail effectué, du respect des délais, mais aussi de l'attention portée à la sécurité – jouent un rôle clef, aux côtés du réseau des conseillers en prévention, dans la diffusion du guide, en le remettant à leurs nouveaux collaborateurs.

« Simple et facile d'accès, cette brochure répond aux principales questions que se pose un salarié débutant dans une entreprise de jardins et espaces verts », explique Coralie Hayer, conseillère nationale en prévention

des risques professionnels, en charge du domaine à la CCMSA. Le guide, rédigé par Marie Rebeyrol, conseillère en prévention à la MSA Ain-Rhône, colle à la réalité du terrain. Que faire en cas de morsure de vipère, en cas de piqûre de guêpe, d'abeille ou de tique ? Comment se protéger du bruit ? Quelles sont les bonnes postures et les risques liés au chargement du matériel ou à son arrimage ? « Il aborde des sujets qui n'étaient pas présents dans l'ancienne édition du guide, conçue il y a quinze ans. La prévention des risques phytosanitaires et les chutes de hauteur y trouvent aujourd'hui naturellement leur place », poursuit Coralie Hayer, qui est justement en charge de ce dernier sujet à la caisse centrale de la MSA. La filière, qui représente environ 90 000 établissements, est dynamique et elle embauche. Mais la vraie bonne nouvelle, pour elle, est la baisse de trois points en dix ans de la fréquence des accidents (nombre d'accidents par rapport à un million d'heures travaillées).

Et les risques sont nombreux. « La filière, très accidentogène, est particulièrement touchée par les chutes de hauteur. Mais les risques les plus courants sont liés aux machines et à la manutention, ainsi qu'aux problématiques de circulation sur les chantiers ou d'un chantier à l'autre. Les nouvelles orientations en prévention primaire consistent à travailler sur l'organisation ou sur la conception même des bâtiments, afin d'améliorer les flux de circulation au départ et au retour de ces chantiers. » Car ce n'est pas parce que le chantier est terminé que la journée de travail l'est pour autant. En fin de matinée, comme en fin de journée, la vigilance baisse : les risques d'accidents liés à la circulation s'en trouvent ainsi accrus.

—  
Alexandre Roger

VENDÉE /

## Faire connaissance avec... son dos!

Le dos sous toutes ses formes. Tel était le thème de la journée Corps en accord, dédiée à la prévention et organisée par la MSA Loire-Atlantique – Vendée, en juin, à Moulleron-le-Captif. Près de 350 visiteurs se sont déplacés pour participer aux ateliers, conférence et activités physiques animés par des spécialistes.

Le dos est une partie du corps à la fois solide et souple, stable et mobile. Sa mécanique permet une combinaison de nombreux mouvements (flexion, extension, inclinaison, rotation) et interactions avec les autres parties du corps. Il est donc très sollicité et, malgré sa robustesse, engendre souvent des douleurs. 35 % des Français déclarent avoir souffert de leur dos au cours des douze derniers mois. Mauvaises postures, stress, surpoids, manque d'activités physiques..., les causes peuvent être nombreuses.

Pendant la journée, kinésithérapeutes, podologues et experts ont délivré des conseils personnalisés sur les bonnes et les mauvaises postures à prendre. Les visiteurs ont pu visionner des vidéos pédagogiques, manipuler



© MSA Loire-Atlantique – Vendée

des reproductions de colonnes vertébrales articulées, participer à des jeux pour tester leurs connaissances et à des séances de gym douce et d'initiation à la marche nordique.

MANCHE /

## Risques psychosociaux en entreprises agricoles

Performance, qualité, sécurité, bien-être au travail... Pas facile, pour les employeurs et les salariés de concilier toutes les exigences liées à la production. La MSA Côtes Normandes se penche sur la prévention des risques psychosociaux dans les entreprises agricoles de moins de 50 salariés. Elle a organisé une demi-journée d'information au lycée agricole de Coutances.

Médecin du travail, conseiller en prévention des risques professionnels et psychologue du travail stagiaire à la MSA Côtes Normandes ont fait le point sur la définition du stress et du risque psychosocial, leurs conséquences, la réglementation en la matière et les solutions envisagées pour prévenir leur survenue. Selon Philippe Pican, conseiller en prévention, l'idéal est d'agir le plus tôt possible: «L'Anact-Aract<sup>(1)</sup> propose une méthode qui repose sur l'analyse des causes. Certaines organisations favorisent les situations de contradictions et de tensions au

travail. Des mesures de régulation sont envisageables pour que les salariés fournissent un travail de qualité dans des conditions satisfaisantes et valorisantes». Des indicateurs concrets, comme l'absentéisme, la qualité des relations, le nombre d'accidents de travail ou le turn-over, permettent d'identifier la présence de

facteurs de risque. Un tour d'horizon utile: sur les douze représentants d'entreprises agricoles, quatre ont fait part de leur souhait d'être accompagnés par la MSA dans un second temps.

(1) Anact-Aract: agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail et association régionale pour l'amélioration des conditions de travail.



© MSA Côtes Normandes

## AGENDA

### LOIRET INNOV-AGRI

**DU 06 AU 08/09.** Innov-agri rapproche les exploitants agricoles des fournisseurs lors d'un événement plein-champ à Outarville. Trois jours d'immersion totale au sein de la filière agroéquipement pour les agriculteurs, les éleveurs et les entrepreneurs avides de découverte sur les nouvelles techniques et les nouveaux process. [www.innovagri.com](http://www.innovagri.com)

### BAS-RHIN FORUM «BIEN VIVRE SA RETRAITE»

**LE 08/09.** Les caisses de retraite organisent un forum pour les personnes retraitées du Bas-Rhin, à la cité de la musique et de la danse de Strasbourg. Au programme: conférence, spectacle théâtral et village des partenaires pour tout savoir sur les aides disponibles, les solutions de lieux de vie, de maintien du lien social, et les astuces pour garder la forme. Inscriptions au: 03 69 22 76 00.

### VENDÉE TERRES DE JIM

**DU 09 AU 11/09.** C'est au tour des Jeunes agriculteurs de Vendée d'organiser l'édition 2016 des Terres de Jim, la finale nationale de labour, qui se déroulera du 9 au 11 septembre à Landevieille. La MSA Loire-Atlantique – Vendée, qui soutient cette manifestation, accueillera les visiteurs sur le «village MSA» avec de nombreuses animations. [www.lesterresdejim.com](http://www.lesterresdejim.com) et [www.msa44-85.fr](http://www.msa44-85.fr)

### ILLE-ET-VILAINE SPACE 2016



**DU 13 AU 16/09.** La 30<sup>e</sup> édition du Space, salon des productions animales – carrefour européen, accueille les professionnels de l'élevage, comme chaque année au parc des expositions de Rennes. Au programme: stands, conférences, concours animaux, plate-forme recherche et développement... [www.space.fr](http://www.space.fr)



© Jérémie Lembercy, Le Bimsa

# PARLER DU TRAVAIL POUR ALLER MIEUX

L'équipe de prévention des risques professionnels de la CCMSA a terminé ses journées de transfert de la démarche « Et si on parlait du travail ? » autour de **la prévention des risques psychosociaux** à Montpellier, le 17 décembre. Les services santé-sécurité au travail des MSA ont échangé et fait le point sur une action de dialogue auprès des agriculteurs autour d'un film.

**P**our être efficace, un message de prévention doit être le plus largement diffusé. Un fait d'autant plus vrai qu'il s'agit de maux insuffisamment connus. Les acteurs de la santé-sécurité au travail (SST) de la MSA se sentent parfois démunis quand il s'agit d'aborder les risques psychosociaux (RPS). Pour mieux les accompagner, le service SST de la caisse centrale a organisé quatre réunions de transfert à destination des conseillers en prévention, des infirmiers et des médecins du travail de la MSA pour

**“ NOUS AVONS  
CHOISI  
D'ORIENTER NOTRE  
DISCOURS AUTOUR  
DU TRAVAIL PLUTÔT  
QUE SUR LE MAL  
EN LUI-MÊME. ”**

présenter les outils réalisés par le groupe de travail. Cette action entend donner à tout le réseau les mêmes clés pour répondre aux souffrances de certains agriculteurs.

Ce 17 décembre, une cinquantaine de personnes venant des MSA Grand Sud, Provence Azur, du Languedoc, Midi-Pyrénées Nord et Sud s'installent dans la salle du Corum de Montpellier pour prendre connaissance des moyens mis en place. « Une journée comme celle-ci est importante car elle nous permet de tous nous rencontrer, infirmières, préventeurs et médecins du travail. C'est l'occasion de mettre en place des bases communes pour mieux travailler ensemble par la suite », résume Lionel Venezia, responsable prévention des risques professionnels (PRP) à la MSA du Languedoc.

Pour cette dernière journée de transfert de l'année, l'équipe de conseillers nationaux peut compter sur les témoignages des membres du groupe de travail qui ont expérimenté les outils sur le terrain mais aussi sur la présence de Josiane Voisin, ergonome. À la suite de la demande de la caisse centrale, elle a réalisé des études sur le travail en agriculture, servant de point de départ pour mettre en place la démarche. Ensemble, ils déroulent la stratégie d'action imaginée pour répondre au mieux aux difficultés des agriculteurs.

Mais pour mettre en place les outils nécessaires, tout un travail autour de l'approche des RPS a été effectué. Les acteurs de la SST éprouvent souvent des difficultés pour aborder le sujet avec les agriculteurs et il a fallu imaginer une manière alternative pour en parler. « *Le terme RPS fait peur à de nombreuses personnes. Nous avons donc choisi d'orienter notre discours autour du travail plutôt que sur le mal en lui-même* », explique Mathias Tourne, conseiller national en PRP. Il s'agit pour les préventeurs de poser des questions aux agriculteurs sur leur vision, leur rythme de travail, la place de leur vie privée dans leur quotidien, etc. Des pistes qui permettent, en quelques minutes, au conseiller en prévention ou au médecin du travail, d'analyser la situation et de faire comprendre à l'agriculteur les risques pour sa santé. Car le problème vient souvent de plusieurs facteurs et nécessite une prise de recul pour le comprendre. Plus qu'une prise de conscience, ce sont des moyens d'agir que doivent apporter les professionnels de la prévention.

## L'image comme point de départ

Pour passer outre les difficultés, la MSA propose de s'appuyer sur un support vidéo. Le film *Et si on parlait du travail ?* offre une porte d'entrée pour ouvrir la discussion sur les problèmes que rencontrent les agriculteurs. Une méthode qui semble fonctionner pour le moment, d'après le témoignage des organisateurs : « *Nous avons programmé une soirée autour de ce film*, indique Alice Marchaud, infirmière à la MSA Ain-Rhône. *La trentaine de personnes présentes a apprécié ce moment. Les échanges ont été nombreux et les agriculteurs ont montré une réelle envie de poursuivre ce travail sur la santé psychique.* » Même retour du côté de la MSA Provence Azur qui assure que la diffusion

## LES DESSOUS DE L'ÉTUDE

Pour l'étude commandée par la caisse centrale de la MSA, l'ergonome Josiane Voisin s'est donné pour objectif de comprendre le métier d'exploitant agricole d'aujourd'hui, pour repérer les ressources de ce travail et ce qui peut être source de difficultés. Elle a rencontré quatre agriculteurs ou couples d'agriculteurs ayant des objectifs différents dans leur métier : innovation, recherche de la qualité d'un produit, bien-être des animaux, travailler seule, etc.

Ce qu'il en ressort avant tout, c'est que chaque agriculteur est tour à tour, tout au long de sa journée, directeur d'entreprise, en prenant les décisions importantes, cadre, en organisant la gestion de son exploitation, et opérateur, en réalisant le travail de production. Cela occasionne chaque jour une amplitude de travail importante. Et, parfois, le besoin de « souffler » devient trop fort. Il est malheureusement, dans certains cas, trop tard pour réagir et des difficultés pour les exploitants peuvent survenir.

Pourtant, en s'ouvrant au dialogue comme Josiane Voisin a pu le faire avec les quatre agriculteurs, il est possible de déterminer les aménagements nécessaires pour améliorer les conditions de travail : embaucher un salarié, instaurer un dialogue avec ses associés, parler du travail réel. Cette étude a confirmé l'importance pour les agriculteurs d'ouvrir le dialogue avec leur entourage.



© Ève Dusaussoy/Le Bimsa

de la vidéo permet une vraie libération de la parole chez les agriculteurs. Pour faire suite à ces ateliers dans l'ensemble du réseau MSA, un cahier des charges précis de formation « Cultiver son bien-être au travail » a été développé. En déterminant les contours de la formation, cela permet à chaque caisse de se l'approprier, mais aussi de choisir les modalités de mise en œuvre les plus adaptées à leurs pratiques et à leur territoire. Il permet également de répondre à certains critères pour obtenir un financement de formation via Vivéa. Mylène Graftieaux, médecin du travail à la MSA du Languedoc, a participé à la construction de ce document qu'elle juge « *important pour la suite. Nous avons beaucoup avancé depuis le lancement du plan santé-sécurité au travail 2011-2015. Et pour continuer à aller dans ce sens, la MSA doit s'en donner les moyens* ». Si la prévention des RPS commence avec un dialogue autour du travail, des accompagnements collectifs ou individuels sont proposés par le régime agricole.

## L'AFSE, un accompagnement parmi d'autres

Ce n'est pas forcément la réponse à tous les problèmes, mais l'aide financière simplifiée exploitants (AFSE) pourrait épauler de nombreux agriculteurs en difficulté. Déclinaison de l'Afsa, elle s'adresse aux exploitants agricoles non employeurs de main-d'œuvre ou employant moins de 0,5 salarié en équivalent temps plein. Elle permettra de mettre en place sur l'exploitation un accompagnement technique et financier, afin d'améliorer les conditions de travail et la prévention des risques professionnels. Bien plus qu'une enveloppe, l'AFSE pourrait prévenir certaines situations délicates, avec des améliorations du poste de travail. Le dispositif devrait s'étendre progressivement dans les MSA et ne sera réservé qu'à condition de remplir certains critères. À l'issue de ces journées de transfert, le réseau part avec des armes communes sur le front des risques psychosociaux en agriculture. S'il pouvait déjà s'appuyer sur des bases bien définies, la rédaction d'un cahier des charges précis permet à chaque MSA d'adapter la prévention des risques psychosociaux à son public. Le développement de ce genre d'initiative devrait se poursuivre, puisque la question des RPS sera centrale dans le plan santé-sécurité au travail 2016-2020.

Jérémy Lemièr



© Anne Pichot de la Marandais/Le Bimsa

La rencontre régionale du 2 février à Laval a réuni les acteurs impliqués dans la prévention du suicide dans les Pays de la Loire : professionnels, bénévoles, élus...

# SE MOBILISER CONTRE LE SUICIDE

Comment mesurer l'efficacité de la prévention du suicide ? Tel était le thème d'une rencontre régionale qui s'est tenue à Laval début février. À l'occasion d'un temps d'échange sur la coordination sur un territoire, la MSA de Maine-et-Loire a présenté son réseau de prévention du suicide sur les Mauges et le Segréen. Compte rendu.

**E**n France, le suicide est la troisième cause de décès chez les agriculteurs, après le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Une problématique à laquelle sont confrontés les Pays de la Loire et que les crises que traverse l'agriculture risquent d'aggraver. C'est dans ce contexte que s'est tenue à Laval, le 2 février, une rencontre régionale sur l'efficacité de la prévention du suicide. Étaient invités tous les acteurs impliqués dans sa prévention : des professionnels de santé, des associations, des élus... Au total, 110 personnes ont répondu présent. Cette demi-journée était organisée par l'agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire et l'association régionale des organismes de MSA (Aromsa)

des Pays de la Loire. « *Les mauvais résultats du suicide dans notre région – 700 décès par an – imposent que les différents acteurs croisent leur regard sur ce drame*, a présenté le Dr Christophe Duvaux, directeur général adjoint de l'ARS. *Les acteurs du territoire doivent travailler ensemble et agir dans la durée : il ne faut pas rester seul face à cette problématique qui concerne tout le monde. Il faut répondre à cette priorité de santé publique. Le thème choisi de la rencontre régionale invite à se pencher sur l'efficacité de nos actions.* »

Pour en savoir un peu plus sur ce dernier point, est présentée une analyse de la littérature scientifique portant sur l'évaluation des interventions dans le champ de la prévention du suicide. Cette compilation

d'études menées à travers le monde a été réalisée par Enguerrand du Roscoät, de l'agence santé publique France. Il ressort que certaines interventions sont plus efficaces que d'autres. Sont cités, par ordre décroissant d'efficacité, la restriction des moyens létaux, le maintien du contact après une hospitalisation à la suite d'une tentative de suicide, la mise en place de lignes d'appels, la formation des médecins généralistes, l'intervention en milieu scolaire, l'organisation de la prise en charge et l'information locale du public. « *Cette analyse met également en avant l'efficacité des actions d'intervention communautaire*, a commenté le Dr Véronique Blanchier, de l'ARS. *Mener des actions de dimension locale permet de mobiliser des acteurs d'ori-*

gine et de compétences différentes (les organismes sociaux, les professionnels de santé, le monde du travail, l'éducation nationale, les associations, les familles...). Les actions collectives sur un territoire sont préférables à la mise en place d'actions isolées. Et elles donnent des résultats : on constate une baisse du nombre de suicides et des tentatives. »

À l'occasion d'un temps d'échange avec la salle sur le thème « se coordonner sur un territoire », la MSA de Maine-et-Loire a présenté son réseau de prévention du suicide sur deux zones géographiques, les Mauges et le Segréen, situées dans l'ouest du département.

« Depuis dix ans, a resitué Claire Cadot, responsable de l'agence MSA Loire-Gréen, les délégués de la MSA de Maine-et-Loire se mobilisent autour du mal-être des exploitants agricoles. En 2012-2014, au cours des réunions de présentation d'un dispositif d'aide aux agriculteurs en difficultés économiques, le risque suicidaire est évoqué. Des acteurs, dont les délégués MSA, souhaitent se mobiliser sur cette problématique ». Dans le même temps, la MSA de Maine-et-Loire met en œuvre le plan national contre le suicide et l'élargit à la population du milieu rural. Son but est de mailler le territoire de sentinelles capables de détecter et d'écouter les personnes à risque, et de les orienter vers les interlocuteurs et les services compétents pour les prendre en charge. « Il faut sensibiliser le plus large public possible : c'est l'affaire de tous. »

« Sur le secteur des Mauges, qui regroupe 200 000 habitants, on a constaté une recrudescence du nombre de suicides en 2010. C'est la raison pour laquelle a été mis en place, en 2012, à l'initiative de la MSA, le réseau Mauges prévention suicide. » Ce groupe est constitué de personnes d'origines diverses (retraités, délégués MSA, maire, élu, bénévoles d'associations de solidarité, professionnels de la santé, du social, du milieu scolaire, des OPA...) qui veillent sur la population rurale des Mauges et du Choletais. Afin d'être en mesure d'accomplir leur mission, 45 d'entre elles ont été formées sur deux jours au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire.

Le groupe, désirant sensibiliser la population locale à cette problématique, a organisé en 2013-2014 trois soirées-débats sur trois lieux différents autour du spectacle *Parlons des pressions*, de la compagnie théâtrale « Piment, langue d'oiseau ». Une conférence qui a permis d'aborder le sujet sous un angle léger. Les débats, animés par un

## DEPUIS QUATRE ANS, L'AROMSA ET L'ARS TRAVAILLENT EN PARTENARIAT SUR CETTE PROBLÉMATIQUE.

médecin psychiatre, ont permis de parler de la dépression et du risque suicidaire. « Ces soirées ont rassemblé 334 participants : c'est un sujet qui intéresse. » Ce n'est plus tabou. Quelques-uns ont laissé leurs coordonnées pour faire partie des sentinelles. D'autres actions sont à mettre à l'actif du réseau. Pour accompagner les individus en situation de détresse, repérés par les sentinelles, un premier groupe de parole a rassemblé neuf participants, de novembre 2014 à avril 2015. Un autre a démarré en janvier 2016. En février, toujours dans le but de sensibiliser sur le même thème, est programmée une séance de ciné-débat autour du film *Le voyage d'une vie*, un documentaire canadien de Maryse Chartrand sur la vie après le passage à l'acte d'un proche. Il permet d'aborder le suicide des hommes et le stress lié au travail. Le débat est animé par des associations et un médecin psychiatre. Pour faire vivre le réseau, la MSA propose à ses membres de suivre une formation à l'écoute active, en avril 2016.

« Sur le secteur du Segréen, qui regroupe 68 000 habitants, le constat de départ et l'approche sont les mêmes, mais la démarche est moins avancée. » Pour le moment, le

réseau souffrance psychique Pays segréen s'est fixé trois objectifs : mieux comprendre la souffrance psychique ; connaître les lieux et les acteurs ressources de proximité ; mobiliser d'autres personnes. Pour cela, trois tables rondes sont organisées pour toute personne en contact avec des publics en situation de mal-être. La première, qui a eu lieu en novembre 2015, a permis de répondre aux trois objectifs. Résultats : 16 personnes ont souhaité assister à la prochaine réunion du réseau et envisagent de l'intégrer. Un répertoire des acteurs ressources locaux a été demandé. La deuxième table ronde se déroulera au printemps 2016.

« Peu à peu, le réseau s'est étoffé pour atteindre une centaine de personnes, réparties sur une vingtaine de communes. Les délégués de la MSA y tiennent une place prépondérante. » 26 personnes ont été formées au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire, et 18 autres se sont portées candidates pour suivre cette formation. Le réseau souhaite mettre en place un groupe de personnes en situation de mal-être : groupe de parole, d'entraide ou de convivialité ? La forme n'est pas encore définie. Une cartographie du réseau est en cours. Le répertoire des ressources locales existantes reste également à construire. —

Anne Pichot de la Marandais

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'informations sur notre site Internet.



Le réseau de prévention du suicide sur le Segréen et les Mauges a été présenté par Claire Cadot (à droite), responsable de l'agence MSA Loire-Gréen.

LOIRE-ATLANTIQUE – VENDÉE /

## Prévenir le suicide

Pour prévenir le suicide dans le monde agricole, une convention de partenariat a été signée le 4 octobre, à La Roche-sur-Yon, par le préfet de la Vendée, la MSA Loire-Atlantique – Vendée, la chambre d'agriculture, la confédération générale de l'agriculture, Solidarité paysans 85, Crédit agricole Atlantique Vendée et le conseil départemental.

Cette convention vise à mettre en place un réseau de repérage, d'accompagnement, de soutien et de signalement des personnes à risque. Elle s'inscrit dans un cadre plus global qui a d'abord consisté, pour la MSA et ses partenaires, à recenser, puis évaluer, dans le strict respect des règles de confidentialité, la mortalité par suicide des exploitants et des salariés agricoles. Objectif : mieux cibler les actions de prévention à mettre en œuvre.

Que faire en cas de danger immédiat ? Composer le 15 (ou le 112 à partir d'un téléphone portable). Sinon, inviter la personne à contacter son médecin traitant



© MSA Loire-Atlantique – Vendée

et, avec son accord, appeler la cellule de prévention du suicide de la MSA Loire-Atlantique – Vendée. Un médecin du travail est à votre écoute au 02 51 36 89 39. Autre possibilité : Agri'écoute, la ligne d'écoute téléphonique nationale accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au 09 69 39 39 19

LIMOUSIN /

## S'informer sur la maladie de Lyme

Avec 27 000 cas déclarés par an en France, la maladie de Lyme reste méconnue malgré sa constante progression. Le Limousin étant l'une des régions les plus infectées, les élus MSA ont tenu une réunion d'information le 11 octobre à Verneuil-sur-Vienne, en Haute-Vienne. Cent soixante personnes sont venues écouter le Pr Pierre Weinbreck, chef du service des maladies infectieuses et tropicales au CHU de Limoges. Un fort intérêt, puisque le monde agricole est particulièrement concerné, de même que les simples promeneurs, par cette maladie infectieuse due à la bactérie *Borrelia* transmise par les tiques proliférant dans les champs et les forêts. Heureusement, toutes ne sont pas porteuses de la bactérie et la transmission peut être évitée si elles sont retirées dans les 24 heures. Le spécialiste a ainsi tenu à rassurer, tout en rappelant les symptômes (érythème migrant, fièvre, céphalée) et le traitement par antibiotiques. Il se peut qu'aucun symptôme n'apparaisse et, sans

traitement, peuvent alors survenir après plusieurs semaines des problèmes neurologiques, articulaires ou plus rarement sur d'autres organes comme le cœur. La meilleure prévention consiste à porter des vêtements longs, fermés et de couleur claire, puis de rechercher d'éventuelles piqûres. Une soirée

riche en échanges montrant bien la nécessité du plan national de lutte contre la maladie lancé en septembre par le gouvernement. De nombreux participants connaissaient des personnes atteintes ou l'étaient eux-mêmes. Avec les hivers doux qui s'annoncent, la vigilance reste de mise.



© MSA du Limousin

DEUX-SÈVRES  
CAPR'INOV

**DU 23 AU 24/11.** Le rendez-vous professionnel des acteurs de la filière caprine fêtera ses dix ans au parc des expositions de Niort. Une trentaine de conférences, environ 170 exposants et près de 4 000 visiteurs sont attendus. Pour la première fois est organisé un concours de fromages et de produits laitiers dont les lauréats seront sélectionnés pour la finale nationale au Salon international de l'agriculture. Plus d'infos sur : [www.caprinov.fr](http://www.caprinov.fr)

CALVADOS  
FILIÈRE ÉQUINE :  
COLLOQUE SST

**LE 24/11.** La 7<sup>e</sup> édition du colloque du Conseil des chevaux de Normandie accueillera, à l'hippodrome de Cabourg, de nombreux intervenants pour parler de santé-sécurité au travail et des enjeux pour l'exploitation équine. Seront notamment présents Karim Laghouag, champion olympique à Rio en 2016, et Éric Favory, médecin de l'équipe de France. Retrouvez le programme sur : [www.chevaux-normandie.com](http://www.chevaux-normandie.com)

SEINE-MARITIME  
THÉÂTRE-FORUM  
SUR LES ADDICTIONS

**LE 29/11.** Un spectacle, *Un rêve parti*, animé par la troupe de théâtre interactif « Six pieds sur terre » de Rugles, dans l'Eure, et une animatrice prévention de l'Anpaa (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) Haute-Normandie, abordent les questions soulevées par les addictions : les difficultés du quotidien, les conséquences. Comment les repérer, comment en parler ? Rendez-vous à 14 heures à la salle des fêtes de Criquetot-l'Esneval. Entrée libre. Plus d'infos sur : [www.msa-haute-normandie.fr](http://www.msa-haute-normandie.fr)

## JOURNÉES TECHNIQUES INTERRÉGIMES

Les 5 et 11 octobre, la Cnav, la CCMSA, le RSI et la CNRACL ont conjointement organisé deux journées à destination de leurs réseaux d'action sociale. La première, destinée aux agents de direction, s'est tenue à la MSA. Elle portait sur la mise en place des conférences départementales des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Elle a permis de diffuser aux réseaux des messages communs sur la présence coordonnée au sein de ces instances. La seconde journée s'est déroulée à la Cnav et a porté sur les actions collectives de prévention. Plus d'infos sur [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)

## NOUVELLES AFFILIATIONS

En 2015, la MSA compte 15 100 nouveaux non-salariés agricoles. C'est 2 200 chefs d'exploitation de plus que l'année précédente. Cette hausse est en grande partie due à la modification des critères d'affiliation de la loi d'avenir pour l'agriculture, remplaçant la surface minimum d'installation (SMI) par la surface minimum d'assujettissement (SMA) et introduisant le temps de travail et les niveaux de revenus de l'exploitation comme critères complémentaires.

# + 16,8%

**c'est l'augmentation du nombre de chefs d'exploitation agricole pour l'année 2015.**



© Franck Rozé/Le Bimsa

# Agri'écoute suscite l'intérêt des journalistes

*Espace social européen, Terre-net, Protection sociale informations, Agrapresse, Pleine vie, l'Agence France-press, AEF, L'information agricole, La France agricole, Tout sur ma retraite, JA Mag, Le Figaro, Franceinfo...* Contexte de crises agricoles oblige, une vingtaine de journalistes répondent présent à la conférence de presse de rentrée de la CCMSA, le 11 octobre, à Paris. Parmi les questions récurrentes des professionnels de l'information adressées à Pascal Comery, Thierry Manten et Michel Brault, respectivement président et vice-président de la MSA, et directeur général de la CCMSA : l'augmentation du nombre d'appels de détresse à Agri'écoute et les chiffres du suicide en agriculture. Créé en octobre 2014, ce numéro d'appel (09 69 39 29 19) est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Plus de 1 700 appels ont été reçus au 1<sup>er</sup> semestre 2016 (285 appels par mois en moyenne), contre 300 appels en moyenne, par trimestre, en 2015. De plus en plus de femmes composent ce numéro. « *Les exploitants agricoles nourrissent un fort sentiment de culpabilité et ont tendance à se réfugier dans le travail* », commente Michel Brault. L'occasion, pour le directeur général de la CCMSA, de rappeler son attachement à l'un des atouts du régime agricole en matière d'accompagnement :

« *Nous tenons beaucoup à préserver notre réseau de travailleurs sociaux sur les territoires* ». Soit près de 900 professionnels, répartis en assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, chargés de mission et agents de développement social local, auxquels il convient d'ajouter quelque 1 100 conseillers en prévention et médecins, sans oublier le réseau des délégués MSA. Sur le thème du suicide des agriculteurs, de nouveaux chiffres transmis par Santé publique France (union de l'INVS, de l'Inpes et de l'Eprus) attestent de l'importance du problème : 300 décès par suicide ont

été comptabilisés sur les deux années 2010 et 2011, soit une moyenne de 150 décès par an. Entre 2007 et 2009, 485 décès avaient été comptabilisés (162 décès par an en moyenne). Chaque caisse de MSA est dotée d'une cellule pluridisciplinaire de prévention composée de travailleurs sociaux, de médecins du travail, de professionnels de la santé-sécurité au travail, des services de santé ou des services techniques (cotisations, prestations). En 2015, sur les 1 106 situations détectées, 462 ont été orientées vers des professionnels de santé. Un risque suicidaire avéré concernait 22 % d'entre elles. —

## RENCONTRES PARLEMENTAIRES

Le président et le directeur général ont rencontré les parlementaires les 5 et 12 octobre, pour évoquer l'actualité de la protection sociale agricole. De nombreux sujets ont ainsi été abordés, notamment les crises agricoles, la situation financière de la retraite complémentaire ou la médecine du travail. Les députés se sont également interrogés sur la compétitivité et le niveau de revenus,

ainsi que sur la politique d'affiliation, en particulier pour les activités qui ne relèvent pas actuellement du périmètre de la MSA, et la mise en oeuvre du compte pénibilité. Les sénateurs,

quant à eux, se sont intéressés à la prévention des risques psychosociaux, la présence sur les territoires, la dette de la branche vieillesse des non-salariés agricoles ou encore la prime d'activité.



© Jérémy Lamière/Le Bimsa

# ÉTUDE SUR LE SUICIDE EN AGRICULTURE

Près de 300 suicides ont été enregistrés en 2010 et 2011 chez les agriculteurs exploitants. Sur la période 2007-2011, **le secteur de l'élevage bovin a été particulièrement touché**. C'est ce qui ressort d'une étude menée par Santé publique France et la CCMSA.



© Franck Beloncle/CCMA Image

**E**n 2010 et 2011, selon le rapport *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants* <sup>(1)</sup> paru début octobre 2016, 253 agriculteurs et 43 agricultrices se sont donné la mort, soit un total de 296 personnes (166 en 2010 et 130 en 2011). Le suicide a été la cause de 14 % des décès chez les hommes et de 7 % chez les femmes. La pendaison a été le moyen le plus utilisé aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Elle était suivie du recours aux armes à feu et aux explosifs chez les hommes et à la noyade chez les femmes.

La comparaison de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants à celle des hommes du même âge dans la population française a montré un excès de suicide de 20 % chez les premiers en 2010. Celui-ci

**“ CETTE ÉTUDE MET EN ÉVIDENCE UN NOMBRE DE SUICIDES EN EXCÈS CHEZ LES EXPLOITANTS AGRICOLES ENTRE 2008 ET 2010.”**

était particulièrement marqué chez les hommes âgés de 45 à 54 ans (+ 30 %) et dans le secteur de l'élevage bovin-lait (+ 52 %). Pour l'année 2011, on a observé une surmortalité significative chez les exploitants agricoles âgés de 45 à 54 ans (+ 33 %). En revanche, aucun secteur d'activité ne présentait de surmortalité par suicide.

Concernant l'évolution sur la période 2007-2011, la surmortalité par suicide observée en 2010 (+ 20 %) a fait suite

à deux années où l'on avait également observé un excès de mortalité par suicide chez les agriculteurs exploitants (+ 28 % en 2008 et + 22 % en 2009). En revanche, les années 2007 et 2011 n'ont pas connu de surmortalité par suicide.

En 2008, l'excès de mortalité par suicide était surtout marqué chez les hommes de 45 à 54 ans (+ 31 %) et de 55 à 64 ans (+ 47 %). En 2009, seuls les individus de 55 à 64 ans présentaient un taux élevé (+ 64 %).

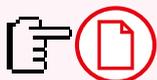
## La dépression, facteur de risque du suicide

Par ailleurs, l'analyse par secteurs d'activité montre que c'est celui de l'élevage bovin qui a été particulièrement touché. Ainsi, les agriculteurs du secteur de l'élevage bovin-viande a présenté un excès de mortalité par suicide statistiquement significatif par rapport à la population générale d'âge similaire en 2008 (+ 127 %) et en 2009 (+ 57 %). Les agriculteurs du secteur de l'élevage bovin-lait ont présenté, quant à eux, un excès de mortalité statistiquement significatif en 2008 (+ 56 %), 2009 (+ 47 %) et 2010 (+ 51 %).

Cette étude met en évidence un nombre de suicides en excès chez les exploitants agricoles et les collaborateurs d'exploitation entre 2008 et 2010, surtout marqué dans les secteurs de l'élevage bovin (lait et viande). Mais, compte tenu du schéma d'étude retenu, il n'est pas possible de mettre en évidence un lien de causalité entre la situation économique et la surmortalité par suicide.

Néanmoins, l'excès de mortalité observé coïncide avec un contexte de fortes contraintes financières subies par le monde agricole à la suite de la crise économique de 2008, avec de fortes fluctuations du revenu des agriculteurs exploitants. Ces dernières sont subies par le monde agricole depuis 2007, notamment dans les

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.

secteurs de l'élevage bovin (lait et viande) qui sont les plus atteints.

L'impact des déterminants économiques sur la survenue des suicides ne doit pas occulter les autres facteurs de vulnérabilité inhérents à la profession (conditions de vie et de travail, fortes contraintes physiques, larges amplitudes horaires, fluctuation des politiques publiques européennes, contraintes environnementales et climatiques, événements sanitaires tels

que l'abattage des bovins...) qui peuvent avoir des répercussions indéniables sur l'équilibre personnel des agriculteurs.

Autre constatation, les hommes agriculteurs exploitants dont l'âge était compris entre 45 et 54 ans et entre 55 et 64 ans présentaient un excès de mortalité par suicide par rapport aux hommes des mêmes tranches d'âge dans la population générale, en 2008, 2010 et 2011 pour la première classe d'âge, et en 2008 et 2009 pour la

seconde. Ces catégories d'âge ne sont pas celles où l'on trouve le plus d'agriculteurs exploitants endettés, mais il est possible que les contraintes financières chroniques et les conditions de travail difficiles subies sur le long terme aient pu éroder les mécanismes de défense, en favorisant l'apparition d'une dépression, elle-même facteur de risque du suicide. —

(1) Rédacteurs : Imane Khireddine-Medouni, Éléonore Breuillard et Claire Bossard.

# Nicolas Deffontaines,

doctorant en sociologie <sup>(1)</sup> à l'institut national de la recherche agronomique – centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux.

“ C'EST UN FAIT SOCIAL STRUCTUREL SUR LE LONG TERME. ”

## Le suicide des agriculteurs est-il un phénomène récent ?

Non. Des travaux en sociologie indiquent que depuis les années 1960, en France, les agriculteurs se suicident plus que les autres catégories socioprofessionnelles. Ils arrivent dans le trio de tête, avec les ouvriers et les employés. C'est un fait social structurel sur le long terme. On observe également le même phénomène dans d'autres pays, tels que les USA, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne, à l'inverse de l'Inde, où le suicide est un fait social plutôt urbain.

## Pouvez-vous établir le profil des suicidés agricoles ?

On peut dégager trois types de profils :  
- l'agriculteur isolé ou qui traverse un processus d'isolement lié à une succession de pertes de liens sociaux (divorce, tensions avec les pairs...). Il éprouve un sentiment grandissant de disqualification sociale, qui peut se dérouler sur une période relativement courte de quelques mois ;  
- l'agriculteur engagé très fortement dans le travail, dans la profession et socialement. Il est considéré comme un exemple par la profession et assure des responsabilités dans les organismes professionnels agricoles. Il perd le sens de son engagement dans le travail à cause de difficultés économiques (crise du lait, par exemple), de contraintes administratives trop lourdes



© Anne Pichot de la Marandaise/Le Bimsa

(mise aux normes des bâtiments, respect de l'environnement...). Son modèle productif est remis en cause. Il ne se reconnaît plus dans le travail qu'il fait. Il craint de perdre son indépendance pour laquelle il se bat. Sa liberté d'action n'est plus totale, alors que l'indépendance est la valeur cardinale de la profession. Cette perte de sens et la tension entre indépendance statutaire et imposition de normes économiques, agronomiques et environnementales peuvent entraîner de la souffrance et conduire parfois au suicide ;

- l'agriculteur en âge de transmettre, mais dont l'héritage est refusé soit par les enfants qui ne prennent pas sa suite, soit parce qu'il ne trouve pas de repreneur. La transmission de l'exploitation est un enjeu important en agriculture.

## De quoi souffrent-ils ?

Ils ont tendance à décrire des maux plus physiques que psychologiques. Ils décrivent la pénibilité physique engendrée par le port de charges lourdes, l'exposition au bruit et aux produits toxiques... Ils disent également être affectés par la pénibilité mentale. Sont ainsi perçus comme pénibles la durée de travail trop importante, le fait de penser au

travail avant de s'endormir ou bien encore la non-reconnaissance de leur travail à sa juste valeur. C'est, en 2010, la catégorie socioprofessionnelle qui éprouve le plus ce sentiment dévalorisant. Le célibat rend la diversité des tâches plus lourde à porter. Une caractéristique du métier d'agriculteur, c'est l'imbrication très forte des sphères domestique et professionnelle, spécifique aux indépendants. À l'inverse du salarié qui peut faire une coupure après le travail, l'agriculteur est préoccupé par le sien en permanence.

## Comment se suicident-ils ?

Les agriculteurs ont tendance à passer à l'acte en utilisant des moyens létaux qui font que leur suicide "réussira" (pendaison, arme à feu, noyade). Ils font moins de tentatives de suicide qui sont des signaux d'alerte. Ceux-ci étant plus difficiles à déceler, la prévention est difficile.

## De quelles ressources disposent-ils pour préserver leur santé mentale ?

Les liens sociaux protègent du suicide et la famille reste la première des ressources sociales pour les agriculteurs. Ce qui peut être un facteur de protection, c'est aussi l'environnement professionnel immédiat, à travers les centres d'études techniques agricoles (Ceta), les services de remplacement, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) et leurs réseaux informels d'entraide entre agriculteurs (chantiers collectifs de paille, foin, ensilage), ainsi que des lieux de sociabilité divers tels que la chasse, le football, les associations... —

Propos recueillis par  
Anne Pichot de la Marandaise

(1) Il prépare une thèse sur le suicide des agriculteurs.

## Réseau Agri-sentinelles



© Téo Larnié/CCMSA Images

Repérer, alerter et agir. Présenté en septembre lors du Space (Salon international de la production agricole carrefour européen) et à Clermont-Ferrand lors du Sommet de l'élevage, le réseau Agri-sentinelles sera lancé début 2019. Son ambition : impliquer les techniciens, conseillers, vétérinaires dans la prévention de la détresse des éleveurs afin d'amplifier les actions collectives existantes de prévention et de gestion des situations suicidaires. Concrètement, il s'agit d'informer et de former les professionnels volontaires, en contact direct avec les exploitants et salariés, à la détection des situations d'isolement social et de détresse psychique, et aux conduites à tenir dans des contextes difficiles.

De nombreuses organisations agricoles sont partenaires du projet et contribuent à la constitution de ce réseau animé par l'Institut de l'élevage (Idele) et financé par Alice et Coop de France. L'Idele a identifié un potentiel de près de 10 000 sentinelles susceptibles de repérer et signaler les situations délicates.

Des dispositifs d'accompagnement sont déjà présents (mais ils ne sont pas toujours connus). Parmi ceux-ci : Agri'écoute, un service téléphonique (09 69 39 29 19) accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il permet de dialoguer anonymement et de façon confidentielle avec des professionnels. Des cellules de prévention du suicide, réunissant médecins du travail, psychologues, conseillers en prévention, animateurs de la vie mutualiste et travailleurs sociaux, ont aussi été activées dans toutes les MSA. Agri-sentinelles constituera une solution supplémentaire pour lutter contre le mal-être des éleveurs et permettra de créer une synergie entre les initiatives existantes et les acteurs agricoles sur le terrain. [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

## DÉPENSES DE SANTÉ EN 2017

En France, la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'élève à 2 977 euros par habitant, soit au total 199,3 milliards d'euros en 2017 (8,7 % du PIB), indique la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) dans son dernier bilan des comptes de la santé française. Ce montant comprend notamment les dépenses de soins hospitaliers (92,8 milliards d'euros), les soins de ville (53,4 milliards d'euros), les médicaments délivrés en ville (15,5 milliards d'euros), les autres services médicaux, transports sanitaires, optique... (5 milliards d'euros). Cette CSBM est prise en charge par la Sécurité sociale à hauteur de 77,8 %. Les organismes complémentaires (mutuelles, institutions de prévoyance et sociétés d'assurance) y contribuent quant à elles à hauteur de 13,2 %. Le reste à charge de la dépense de santé s'établit à 223 euros par habitant. En savoir plus : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>

## Mieux prendre soin de nos aînés

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le ministère des Solidarités et de la Santé et Make.org



© Df

ont lancé une grande consultation citoyenne « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? ». Chacun pourra, pendant deux mois, soumettre des propositions et prendre part à la consultation dont les résultats nourriront les forums régionaux, ateliers et groupes de parole organisés jusqu'en janvier 2019. Parmi les sujets : la liberté de choix des personnes, la simplification des parcours, la lisibilité des aides et prestations, le soutien aux aidants, l'attractivité des métiers pour les personnels intervenant dans l'accompagnement et le soin aux personnes âgées, l'efficacité de la prévention... Les différentes contributions viendront nourrir les travaux conduits par Dominique Libault, conseiller d'État, chargé par le Premier ministre de mener cette réflexion sur le grand âge et l'autonomie. Il formulera début 2019 des propositions permettant au gouvernement de définir les contours d'une réforme et d'un futur projet de loi.

La France compte 1,5 million de personnes de 85 ans et plus. Elles seront 4,8 millions en 2050. Pour participer : [www.grande-consultation-aines.make.org](http://www.grande-consultation-aines.make.org)

# le bimsa

## Bulletin d'abonnement

À retourner à CCMSA – Le Bimsa  
19 rue de Paris - CS 50070  
93013 Bobigny Cedex

Nom : ..... Prénom : .....

N° et rue ou lieu-dit : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Je souscris un abonnement d'un an au prix de 11,60 euros.  
Somme jointe par chèque bancaire à l'ordre de la CCMSA.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

## PRIME D'ACTIVITÉ

Cette nouvelle prestation remplace, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, deux dispositifs de soutien à l'activité des travailleurs modestes : la prime pour l'emploi et le RSA activité. La prime d'activité permet aux assurés, sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide pour compléter leurs revenus. La demande puis, tous les trimestres, la déclaration de ressources et de situation, peuvent être réalisées sur les sites des MSA grâce au service en ligne accessible depuis « Mon espace privé ».

Plus d'infos sur : [www.msa.fr](http://www.msa.fr)



© Anne Pichot de la Marandais/Le Bimsa

# Prévention du suicide en agriculture

## CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Fin janvier 2016, a lieu la 10<sup>e</sup> semaine européenne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus. Chaque année, en France, ce cancer provoque près de 1 000 décès. Pourtant, grâce au dépistage, il est possible de détecter des lésions précancéreuses et cancéreuses du col et, ainsi, de prévenir l'apparition d'un cancer ou de le soigner. Le dépistage par frottis est recommandé pour les femmes âgées de 25 à 65 ans. Grâce à celui-ci, depuis 35 ans, deux fois moins de femmes sont touchées par le cancer du col de l'utérus. Voir l'article sur notre site : [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)

Parce que des difficultés professionnelles, financières ou personnelles peuvent être source de mal-être et conduire à la dépression, voire au suicide, la MSA a adopté, fin 2011, un plan national d'action pour accompagner les personnes du milieu agricole en situation de fragilité ou en risque suicidaire élevé. Celui-ci a engagé la MSA sur l'ensemble du territoire autour de trois axes : un partenariat avec l'institut de veille sanitaire (InVS) pour connaître la mortalité par suicide des exploitants et des employeurs de main-d'œuvre, et disposer ainsi d'une vision plus fine de la réalité afin de proposer des actions ciblées ; le lancement d'Agri'écoute (09 69 39 29 19), un service accessible 24 h/24 et 7 j/7, qui permet aux adhérents en situation de souffrance ou de détresse, ainsi qu'à leurs proches, de dialoguer anonymement avec l'un des bénévoles des associations SOS Amitié et SOS Suicide Phénix ; la mise en place d'une cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide dans chaque MSA pour apporter une analyse et un diagnostic à des situations de détresse,

développer un réseau d'aides et d'accompagnement, et orienter les personnes en situation de fragilité. Pour présenter le bilan de ce plan et les perspectives pour la période à venir (2016-2020), une rencontre a été organisée à la caisse centrale de la MSA le 12 janvier. En ouverture de cette journée, Thierry Manten, premier vice-président de la MSA, a

précisé que « le bilan chiffré du plan 2011-2014 montre le besoin d'une prise en charge pluridisciplinaire. La MSA s'engage à développer ses actions dans le nouveau plan 2016-2020, en renforçant le rôle des élus dans la détection des situations difficiles ». Nous consacrerons un article à cette rencontre dans notre prochain numéro.

## APPLICATION MOBILE « MA MSA & MOI »

La nouvelle version de l'application « ma MSA & moi » est disponible en téléchargement. Gratuite, elle propose aux particuliers, adhérents de la MSA, de retrouver leur espace privé Internet sur leur téléphone mobile (identifiants de connexion identiques à ceux de « Mon espace privé »). Elle leur permet de consulter, depuis leur smartphone, tous les paiements concernant les remboursements santé, les indemnités journalières, les

prestations famille, les prestations logement, la retraite, les prestations d'action sociale, les pensions d'invalidité et les rentes accidents du travail, d'effectuer une simulation de droit à une couverture santé complémentaire (CMU-C ou aide à la complémentaire santé) et de suivre l'actualité de la MSA. Nouveauté : les

adhérents peuvent dorénavant visualiser, télécharger et envoyer par e-mail leurs décomptes de remboursements santé, ainsi que leur attestation de droit maladie qui peut être utilisée, dans certains cas, en lieu et place de l'attestation Vitale. L'application est disponible sur AppStore et Google play.

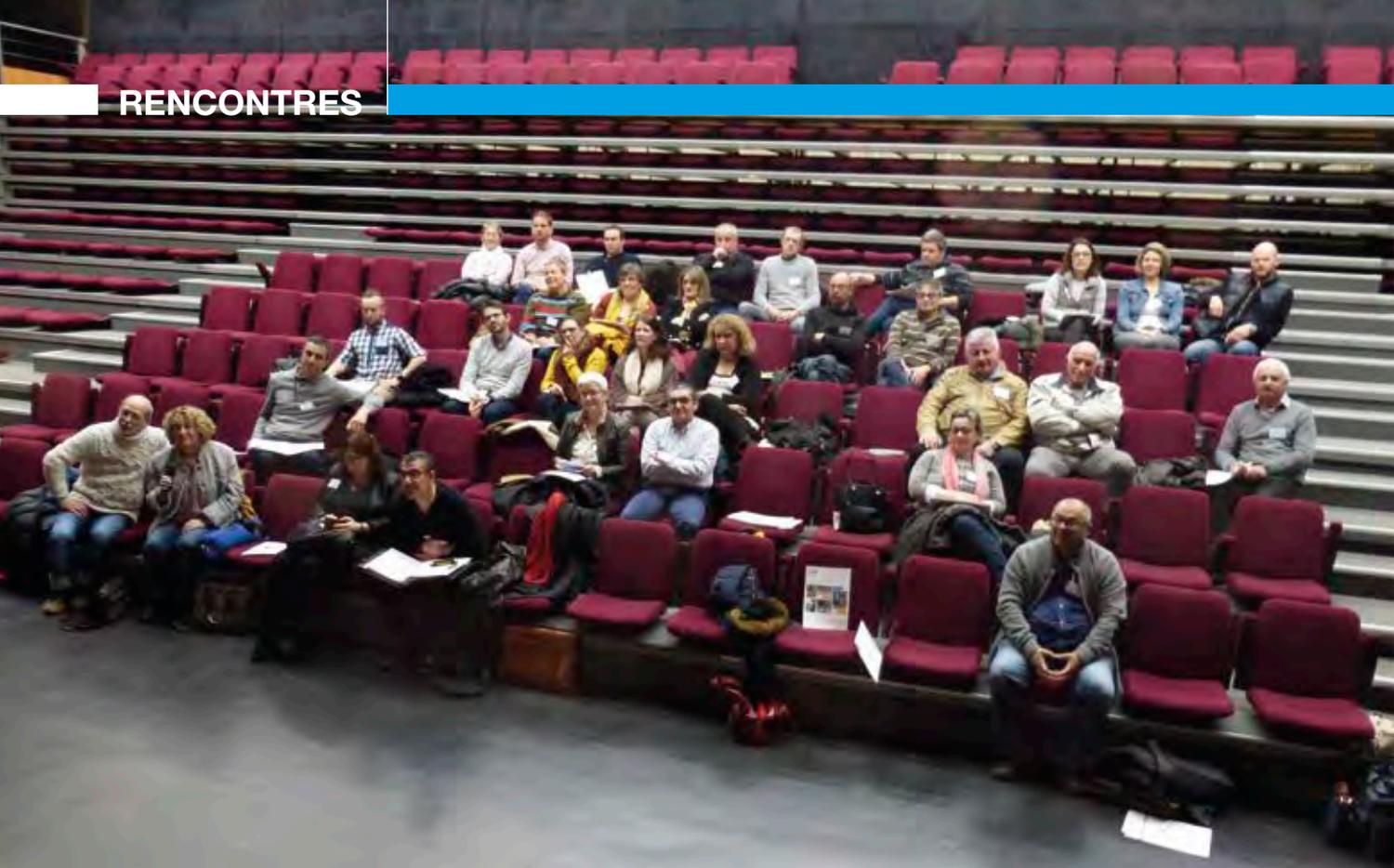


AppStore



Google play

**473 900**  
chefs  
d'exploitation  
ou d'entreprise  
affiliés au  
régime agricole  
en 2014.



© Anne Pichot de la Marandais/Le Bimsa

La journée d'information sur la qualité de vie au travail s'est déroulée à Vallet, en Loire-Atlantique.

# SE SOUCIER DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Fin mars, la MSA Loire-Atlantique – Vendée a organisé **une journée dédiée à la qualité de vie au travail**. Le but : promouvoir le bien-être dans le cadre de l'activité professionnelle, tout en préservant l'efficacité économique.

« **L**a qualité de vie au travail (QVT) est un sujet qui occupe une place de plus en plus importante dans notre société, présente Éric Van Daele, président du comité de protection sociale des salariés agricoles de la MSA Loire-Atlantique - Vendée. En effet, malgré des conditions d'exercice globalement moins pénibles, paradoxalement, la dégradation de la qualité de vie, voire la souffrance, est un thème très souvent évoqué par des travailleurs de plus en plus touchés. « *La santé de l'entreprise passe par celle des personnes qui la composent, managers et salariés. C'est un challenge pour la société tout entière.* » Ce 29 mars, le service santé-sécurité au travail de la MSA a invité salariés agricoles, exploitants agricoles, employeurs de main-d'œuvre et élus MSA à participer à une journée d'information sur ce thème. Elle s'est déroulée à Vallet, dans la région nantaise. Certains sont venus

« **LA SANTÉ DE L'ENTREPRISE PASSE PAR CELLE DES PERSONNES QUI LA COMPOSENT.** »

pour améliorer la QVT dans l'entreprise, d'autres pour y trouver des pistes pour résoudre des problèmes de mal-être. Au programme : trois interventions, deux témoignages et six ateliers tournants (ces derniers à découvrir sur notre site Internet), le tout ponctué d'échanges entre intervenants et participants. Combattre la précarité subjective au travail : Danièle Linhart, sociologue, chercheur émérite au CNRS, fait part de ses recherches sur la transformation du management et comment les salariés subissent et s'adaptent aux évolutions. Se basant

sur des enquêtes et des interviews qualitatives qu'elle a effectuées sur le terrain, elle observe que « *beaucoup d'entre eux sont perdus. Ils éprouvent des difficultés pour assimiler des transformations qui s'accroissent. Le management moderne impose son autorité. Chacun doit se surpasser. Être efficace. La performance est le but. Il faut être au top en permanence. Dépasser les objectifs. Faire plus avec moins, tout le temps. De plus, l'organisation du travail bouge sans arrêt. Les entreprises sont restructurées en permanence. Les services sont recomposés, les logiciels changent. Ce qui brouille les repères des travailleurs et les met en situation de relative instabilité. Ils doivent réapprendre en permanence, ce qui les épuise et leur fait conserver un statut d'apprentis à vie.* ». Résultats : la confiance en soi et dans les autres s'effondre. Le salarié ne peut plus compter sur ses compétences, ses savoirs, ses connaissances. Il s'ensuit fatigue, stress,

épuisement, burn out, addictions, dépression... « Le travail devient délétère. Il n'est plus gratifiant. Cette façon de manager n'est ni rentable, ni performante. »

« Il existe deux pistes pour changer cela. Il faut modifier l'état d'esprit des managers, partir de la confiance dans les salariés pour qu'ils atteignent un état de sérénité : ils seront alors plus performants. Il faut aussi sortir de ce changement perpétuel qui n'est pas rentable et qui les déstabilise. » Autre idée : elle suggère de faire le bilan de tout changement... avant d'en entreprendre un nouveau. Et d'y associer les travailleurs. Elle affirme que, contrairement aux idées reçues, « les Français veulent bien faire et être reconnus pour la qualité de leur travail ».

## Rendre l'activité moins pénible

Autre intervenant : Serge Garrigues, sociologue et ergonome consultant. Il s'interroge : qualité de vie au travail ou qualité de vie tout court ? « La première option est trop réductrice. La seconde est essentielle à étudier. Il faut s'interroger sur la qualité de notre vie, le travail étant l'une de ses composantes. Celui-ci est un processus complexe. Dans les exploitations agricoles – où sphère privée et sphère professionnelle sont imbriquées – il faut faire cette démarche ». Pour cela, il donne quelques pistes à explorer : « Optimiser l'interrelation et l'organisation de ses temps professionnel, personnel et privé ; se remobiliser autour de certaines valeurs fondamentales, comme la confiance

## LES FRANÇAIS VEULENT BIEN FAIRE ET ÊTRE RECONNUS POUR LA QUALITÉ DE LEUR TRAVAIL.”

en soi et dans les autres, l'appartenance (au monde agricole et l'ouverture au monde), la reconnaissance (être reconnu pour ce que j'apporte à la société), l'autonomie (la vivre comme une réelle plus-value) ; valoriser et sécuriser son parcours personnel. »

En matière de parcours pour acquérir une certaine qualité de vie au travail, Christelle Souchet a fait part de son vécu : « J'ai quitté avec regret mon métier d'aide-soignante en raison de conditions d'exercice difficiles. Depuis septembre 2016, je suis salariée à mi-temps dans l'entreprise de construction et de réparation d'engins de chantier et de machines agricoles de mon mari. Mon arrivée n'a pas été préparée. J'ai eu des difficultés, en tant que femme, pour prendre ma place dans un atelier uniquement masculin. J'ai même eu envie de reprendre mon ancien métier. Mais j'ai tenu bon. J'ai appris à souder et je me suis perfectionnée. J'ai progressé, acquis des compétences et un savoir-faire reconnu par mes collègues. Les relations se sont nettement améliorées. J'ai réussi à m'intégrer, en me battant pour me faire accepter en tant que femme. Maintenant, ma vie dans l'entreprise est de meilleure qualité ! »

Samuel Baty, exploitant agricole en productions laitière et céréalière, exerce en Gaec avec un associé et un salarié à mi-temps. En 2000, à la suite de « soucis d'épaule dus aux gestes répétés pendant la traite des vaches – et qui ont nécessité une opération – le médecin du travail de la MSA a analysé nos façons de procéder et proposé de changer l'organisation et de varier les tâches ». Résultats : des aménagements et des équipements nouveaux – dont un robot racleur financé par la MSA – ont rendu l'activité moins pénible. Si Samuel Baty a accepté de diminuer sa participation à la traite, il s'est aussi fixé des objectifs : « Pouvoir vivre correctement de mon métier ; équilibrer vie professionnelle et vie privée ; passer du temps avec mes enfants ; préserver ma santé ; être fier de mon métier ; donner une bonne image de l'agriculture. J'aime mon métier, mais j'ai aussi des responsabilités à l'extérieur pour rencontrer des personnes ». Il s'octroie également des vacances en famille.

## Valoriser les bonnes pratiques

Alain Viard, conseiller en prévention à la MSA, a présenté la démarche d'accompagnement QVT de l'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). « L'une des priorités du plan régional santé au travail 2016-2020 des Pays de la Loire est la QVT. Elle se décline en trois axes : comprendre, agir et valoriser les bonnes pratiques. » Pour en savoir plus, il suffit d'aller sur le site Internet de l'Aract des Pays de la Loire ([www.conditionsdetravail.com](http://www.conditionsdetravail.com)), pour y découvrir la web série de 2017 à 2020, *Les ¼ d'heure QVT*. « L'association régionale accompagne les entreprises de moins de cinquante salariés pour mettre en place la démarche. Elles bénéficient de quatre rendez-vous sur une période de cinq mois, pendant laquelle un suivi personnalisé est assuré. Ce dispositif est gratuit. En contrepartie, les entreprises s'engagent à témoigner sur le site. Ce qui permettra à terme de recenser les actions réussies dans ce domaine et de valoriser les bonnes pratiques. »

—  
Anne Pichot de la Marandais



De gauche à droite : Christelle Souchet, Danièle Linhart, Serge Garrigues et Samuel Baty.

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site Internet.

# Bien-être au travail

## Ça se cultive !



**Le 14 mars, à Marmande, la MSA Dordogne, Lot et Garonne initie une nouvelle formation gratuite de prévention des risques psychosociaux pour les exploitants agricoles. Au programme, entre autres sujets, un bilan personnalisé et des études de cas.**

Il faut savoir s'écarter des sentiers battus. C'est ainsi que la MSA Dordogne, Lot et Garonne a conçu avec Valérie Demay, psychologue du travail, un nouveau programme de formation. Il vise à accompagner les exploitants agricoles vers un meilleur bien-être au travail. « Depuis trois ans, nous organisons des réunions-débats autour de la projection du documentaire *Et si on parlait du travail ?*, explique Emmanuelle Boucherat, conseillère en prévention et coanimatrice de la formation-débat, nous avons enrichi son contenu et nous lui avons donné un autre titre : *Cultiver son bien-être au travail.* »

La session, une première dans cette commune du Sud-Ouest de 17645 habitants, commence par une matinée dédiée aux apports théoriques et aux exercices, suivie l'après-midi, par la projection du film et le partage d'expériences. Le menu est copieux : définir les risques psychosociaux (RPS) et particulièrement les états de stress et d'épuisement professionnel, identifier les situations de travail présentant des facteurs de RPS (charge de travail et amplitude horaire, gestion des contraintes administratives, image du métier, etc.), les stratégies d'adaptation

(équilibre vie personnelle/vie professionnelle, constitution d'un réseau de relations, etc.), proposer des mesures de prévention (primaires, secondaires et tertiaires) et réfléchir sur des situations concrètes (études de cas).

Ces dernières sont construites sur la base d'entretiens avec des agriculteurs et d'expressions spontanées recueillies pendant les formations. Il est demandé aux stagiaires d'identifier non seulement les sources de stress et les symptômes mais également les caractéristiques individuelles. Puis de proposer des pistes de solutions en intégrant les trois niveaux de prévention. Parmi elles : s'intégrer dans un réseau social ou dans des activités de loisirs ; s'investir dans les réseaux professionnels, les syndicats, entre autres ; se rapprocher des services de prévention des risques professionnels tels que ceux de la MSA.

Huit participants bénéficient de la formation. Les profils, quatre femmes et quatre hommes, sont variés. L'un est fraîchement installé après une reconversion professionnelle, l'autre doit faire face à une forte charge de travail. Ou encore cette femme qui éprouve des difficultés à concilier vies professionnelle et personnelle... En Dordogne, c'est Hervé Barnagaud, conseiller en prévention de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, qui coanime la formation-débat.

■ Franck Rozé

# UNE ÉCOUTE ACTIVE ET PROFESSIONNELLE

Après trois ans et demi d'existence, le dispositif Agri'écoute se renforce, avec l'arrivée d'un nouveau prestataire et un accompagnement plus expert, pour une meilleure prise en charge des personnes en difficulté.

**Le mal-être en milieu agricole est une réalité sociale préoccupante pour laquelle la MSA se mobilise depuis plusieurs années. Lancé en octobre 2014, Agri'écoute permet de dialoguer anonymement et à tout moment avec des personnes formées aux situations de souffrance ou de détresse.**

Le dispositif, qui a traité plus de 4 000 appels en trois ans, voit sa mission de prévention renforcée avec l'arrivée, début mars, d'un nouveau prestataire : Psya, un cabinet de conseil créé en 1997, spécialisé en prévention des risques psychosociaux. Une nouvelle campagne est lancée à cette occasion. Objectif : sensibiliser l'entourage proche et les professionnels en contact direct avec les adhérents, et leur donner un rôle de sentinelles.

**Pourquoi Agri'écoute est-il renforcé aujourd'hui ?**

**Véronique**

**Maeght-Lenormand :**

Ces trois dernières années nous ont permis, avec l'appui des associations SOS Amitié et SOS Suicide Phénix, de faire connaître le numéro et de nous rendre compte de

## INTERVIEW

**Véronique Maeght-Lenormand,**  
médecin conseiller technique national,  
chargée du risque psychosocial et pilote du  
plan national MSA de prévention du suicide.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

**« L'APPELANT POURRA CONTACTER QUATRE FOIS LE MÊME PSYCHOLOGUE ET CRÉER AINSI DU LIEN. »**

l'importance des besoins. Entre 2015 et 2017, il y a eu une augmentation constante du nombre d'appels : nous sommes passés de 101 appels par mois en moyenne en 2015 à 296 en 2016, puis à 321 en 2017. Le service était de plus en plus connu et les bénévoles écoutants nous rapportaient des appels de plus en plus longs. Les appelants avaient donc besoin de parler. Fort de ce

constat, la MSA a décidé de renforcer le dispositif, en proposant plus qu'une écoute empathique, une écoute avec des professionnels psychologues cliniciens, ceux de l'entreprise Psya, qui sont particulièrement formés à la gestion de la crise suicidaire. Ils interviennent déjà dans des entreprises en cas de crises (tentative de suicide, attentat, explosion ou accident grave...).

**Concrètement, qu'est-ce qui va changer pour les appelants ?**

**V.M.-L. :** Il y aura cette écoute active et professionnelle, ainsi qu'une proposition de suivi : l'appelant pourra en effet contacter jusqu'à quatre fois le même psychologue dans l'année et créer ainsi du lien. Auparavant, après le coup de fil, il ne se passait rien. Aujourd'hui, nous voulons vraiment qu'un (...)

**Principaux facteurs de stress répertoriés chez les exploitants et les salariés agricoles appelants**

- Problèmes financiers et de trésorerie.
- Pression des réglementations agricoles.
- Impact des crises agricoles (économique, sanitaire, climatique...).
- Surcharge de travail et difficultés pour concilier vie professionnelle et vie privée.
- Isolement géographique/ Manque de commerces et de services à proximité.
- Absence de vie sociale.
- Épuisement physique et émotionnel.
- Conflits entre associés ou membres de la famille.
- Transmission familiale de l'exploitation.
- Incertitude face à l'avenir...

(...) processus s'enclenche. Le psychologue va analyser le problème et pourra désormais proposer à l'appelant de faire le lien avec nos cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide en MSA, ce qui implique que l'assuré accepte de lever son anonymat. Ces cellules, qui prennent ensuite le relais, chaque caisse de MSA en compte une. Mises en place en 2012, elles regroupent plusieurs professionnels : principalement des médecins du travail, des médecins-conseils et des travailleurs sociaux, voire des psychologues. Là aussi, on y a constaté une forte augmentation des signalements. Plus de 3 000 personnes ont été accompagnées entre 2012 et 2015. En cas d'alerte, ils étudient la situation avec toutes les données disponibles grâce au guichet unique et alertent les services concernés, pour une meilleure prise en charge. Vingt d'entre elles travaillent déjà avec des réseaux de psychologues en local, pour pouvoir proposer un suivi de proximité. Et, pour les autres, Psya possède son propre réseau de plus de 900 praticiens, répartis dans tout la France. Cela permet d'assurer un suivi



en face-à-face avec la possibilité de rendez-vous dans les trois à cinq jours. Et, en cas d'urgence, une procédure est prévue pour appeler les pompiers et rester au téléphone avec la personne jusqu'à la prise en charge par les secours.

### Quel est l'enjeu pour la MSA ?

**V.M.-L. :** La grande nouveauté pour nous, c'est que nous aurons des

bilans quantitatifs mais surtout qualitatifs. Les psychologues ont tout un process à suivre, où ils font état, tout en gardant l'anonymat, de données sur l'appelant (tranche d'âge, raisons de l'appel, région si possible...). Cela nous donnera une cartographie plus fine, qui nous permettra, par exemple, de cibler certaines régions où un manque est détecté, et aux services santé-sécurité au travail et aux travailleurs sociaux de mettre en place des actions spécifiques, comme des ateliers qui aident à rompre l'isolement, ou de l'aide au répit, afin que les exploitants puissent souffler et partir quelques jours, tout en étant remplacés. Aujourd'hui, nous allons pouvoir faire le lien entre l'écoute et nos cellules de prévention.

### La nouvelle campagne de communication cible notamment l'entourage. En quoi cela est important ?

**V.M.-L. :** En plus des proches, nous cibons toutes les personnes qui interviennent ou passent dans les exploitations et qui sont à même de rencontrer l'exploitant ou le salarié agricole, y compris nos partenaires (techniciens des chambres d'agriculture, banquiers, assureurs...). D'autant plus que, souvent, par fierté ou par pudeur, ces personnes n'osent pas se plaindre ou parler de leurs difficultés. Nous voulons ainsi nous appuyer sur toute cette population pour promouvoir une action « citoyenne et solidaire ». Ils peuvent tous jouer un rôle de veilleurs, de sentinelles, en connaissant le numéro d'Agri'écoute : lorsqu'ils détectent une situation de fragilité, une personne en moindre forme morale, ils peuvent alors essayer de la convaincre de téléphoner. Il faut que ce soit la personne qui ne va pas bien qui appelle, c'est primordial. Le psychologue ne peut travailler qu'avec elle directement. Le but de ces sentinelles serait donc de montrer à la personne en souffrance qu'elle a cette possibilité de composer ce numéro pour être aidée. Et quatre échanges peuvent suffire à désamorcer une situation bloquée. Les personnes en grande difficulté peuvent être en état de sidération psychique, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent plus raisonner, réfléchir correctement et arriver à prendre le téléphone. Il suffit parfois de quelqu'un à leur côté pour les pousser à franchir le pas.

**Propos recueillis par Marie Molinaro**

## Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

**09 69 39 29 19**

(Prix d'un appel local)

**AGRI'ÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

# LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, ÇA SE CULTIVE

Sept exploitants ont participé à la formation « Cultiver son bien-être au travail », proposée par la MSA Marne Ardennes Meuse. Le 17 mai, ils se sont retrouvés pour une dernière séquence intitulée « Démarrer son projet ».

**Retour sur cette nouvelle rencontre fondée sur l'analyse ergonomique du travail.**



Speed dating avec les partenaires du monde agricole.

**F**aire le point, échanger et modifier son regard sur le travail pour mieux cerner ses problématiques : c'est l'objectif de la formation-action « Cultiver son bien-être au travail », proposée cette année sur le département des Ardennes. Elle fait suite au ciné-débat « Éleveurs, et si on parlait du travail ? », qui avait été organisé, en mai 2015, à Saint-Laurent. Gratuite et composée de six séquences, cette formation a permis aux participants de prendre du recul sur leur activité professionnelle.

Animée par une ergonome, une conseillère en prévention des risques professionnels, un travailleur social et un médecin du travail, elle a fourni des méthodes et des outils réutilisables pour analyser le travail et son organisation. Chacun a ainsi pu élaborer son plan d'action pour améliorer ses conditions de travail et aussi préserver sa santé et son bien-être en milieu professionnel.

Démarrée en février, la première séquence a cherché à créer une dynamique de groupe. La deuxième, au mois de mars, s'est portée sur le fait de comprendre la démarche « Et si on parlait du travail ? ». Ensuite, les participants se sont penchés sur l'interrogation du travail, son observation, avant d'élaborer un plan

d'action pour, enfin, démarrer leur projet. Au départ, certains participants se sont inscrits par intérêt pour le thème, sans réellement avoir conscience de leur problématique. « *Le thème du bien-être au travail m'a interpellé. C'est vrai que le métier d'agriculteur est un métier stressant !* », confie Rémi, céréalier. « *Je ne pensais pas avoir de difficultés, mais je voulais élargir mes perspectives. Grâce à cette formation, j'ai ouvert les yeux sur des problématiques, comme le bâtiment et l'organisation du travail* », ajoute Fanny, agricultrice en polyculture-élevage.

## Mieux gérer les journées

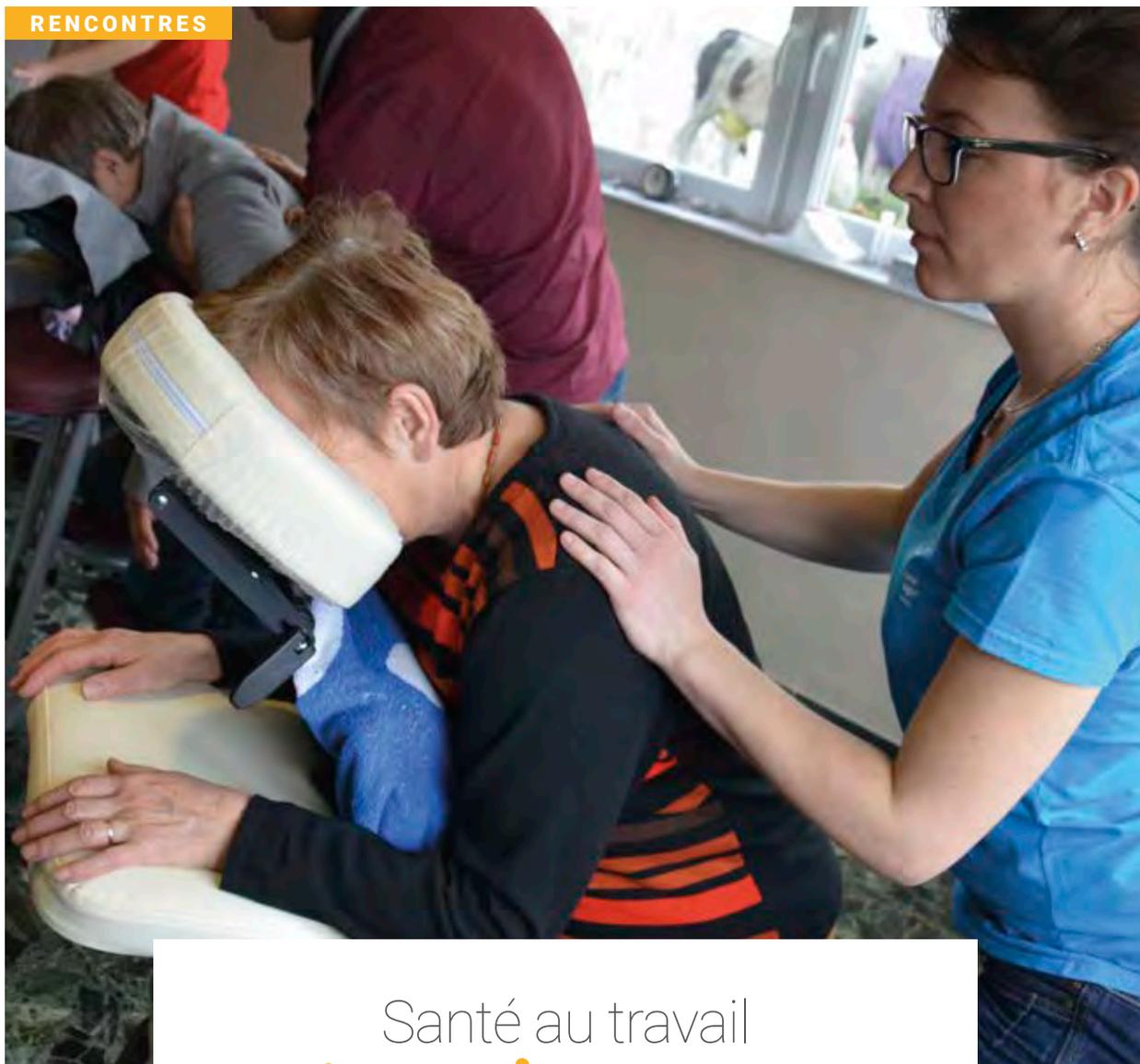
D'autres, au contraire, connaissaient leurs problèmes mais ne savaient pas comment les résoudre. C'est le cas de Bénédicte, agricultrice en polyculture avec une activité de diversification, la location d'emplacement pour caravanes et camping-cars : « *Nous étions mal organisés au sein de l'exploitation, particulièrement en période de forte activité. La formation m'a permis d'identifier les causes et les leviers pour mieux gérer nos journées.* » Denis, éleveur laitier, était lui aussi dans une situation délicate : « *En phase de séparation avec mon associé, je m'interrogeais sur la viabilité de ma structure. Je ne voulais pas mettre*

*mon fils dans l'embarras. J'ai compris, grâce à ces six séquences, que je mélangeais tout. Les relations père/fils ne devraient pas intervenir dans la gestion d'une exploitation. On devrait avoir des relations d'associé à associé.* »

Pour aider les participants à réaliser leur projet, la dernière séquence de la formation a été proposée sous la forme d'un *speed-dating* avec des professionnels du monde agricole. Pour l'occasion, une dizaine de partenaires étaient présents : des conseillers de la Chambre d'agriculture des Ardennes, spécialisés en relations humaines, en bâtiment et dans l'accompagnement avec les agriculteurs en difficulté ; un expert-comptable CER France ; un conseiller développement stockage à la ferme Vivescia et un conseiller élevage de la société Alliance élevage Ardennes. Une équipe de la MSA, composée d'un médecin du travail, d'un travailleur social, d'une animatrice d'échelon local et d'un conseiller en prévention des risques professionnels, a également participé à ce temps d'échange.

À la fin de la formation, un brin de nostalgie s'est fait ressentir chez les participants. « *Pour rien au monde, je n'aurais manqué un jeudi !* », s'est exclamé Hervé, agriculteur en polyculture-élevage laitier. En effet, tous se sont accordés sur la bonne ambiance et la solidarité développées au sein du groupe. Denis a même proposé à son voisin Rémi « *un coup de téléphone pour une journée d'entraide. C'est facile ! Ça me ferait plaisir de venir t'aider* ».

Pour Christelle Halipré, conseillère en prévention, et Clémence Blin, ergonome, « *cette formation a dépassé nos attentes. Nous avons réussi à accompagner chacun des participants dans leur projet et à leur faire changer de regard sur le travail* ». Objectif atteint pour cette première qui a permis d'apporter plus de sérénité aux agriculteurs. Une prochaine session est d'ores et déjà prévue sur le secteur de Sainte-Ménéhould, dans la Marne, pour la fin de l'année. —



## Santé au travail

# *Pas d'impasse sur le bien-être*

**La MSA Lorraine a invité exploitants et salariés agricoles à échanger sur leur travail mais surtout à s'octroyer une pause bien-être, le 8 février, à Baudricourt, dans les Vosges. L'occasion aussi de créer du lien alors que la profession est touchée par l'isolement.**

Les radiateurs ont été montés. Une douce chaleur enveloppe les agriculteurs. Ils sont assis en cercle, les yeux fermés. « *On s'autorise un moment de rupture avec le monde extérieur. Lâchons prise, tout simplement* » La voix suave de la sophrologue guide le petit groupe vers la méditation.

Ce 8 février, à l'auberge du parc de Baudricourt (Vosges), la MSA Lorraine a invité les exploitants et les salariés agricoles du secteur à faire une pause. Pour

échanger sur leur travail mais aussi pour s'accorder un temps pour eux. Délégués, service social et service prévention des risques professionnels ont rassemblé leurs forces pour proposer à la vingtaine d'agriculteurs présents des ateliers bien-être et prévention des accidents et des risques psychosociaux. Après les succès de Toul et de Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle), c'est le troisième forum qu'ils organisent sur ce modèle.

Pour l'équipe, il est important de proposer des actions face à un malaise agricole de plus en plus palpable : « *On sent le mal-être sur les exploitations, confie Béatrice Dran, travailleur social à la MSA Lorraine. Une démotivation, beaucoup de fatigue, des contraintes qui augmentent, l'angoisse de ne pas pouvoir faire vivre sa famille ou tout simplement de ne pas avoir de temps à partager avec ses proches* ». Pour Nathalie Thomas, éleveuse et



administratrice MSA, « il y a un vrai besoin de se retrouver pour prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à vivre des choses difficiles. Les agriculteurs prennent beaucoup dans la figure, ce n'est pas facile à porter ».

## Entre plaisir et souffrance

En conférence avec Jean-Marc Oudot, médecin du travail, ils réalisent que chacun vit les mêmes difficultés. Ils évoquent la solitude sur les exploitations, l'impuissance face aux aléas climatiques, la lourdeur des tâches administratives, les cadences et les journées sans fin... Dominique Billot, psychologue, les invite à faire le point sur ce qui les tient malgré tout dans la profession : le contact avec la nature et les animaux, la beauté de créer quelque chose, le sentiment de faire quelque chose d'utile, l'avantage d'être son propre patron... font l'unanimité. « Le travail joue un rôle important dans notre développement en tant qu'être humain, explique-t-elle. Il permet d'avoir un sentiment d'accomplissement et d'efficacité personnelle. Il faut se recentrer sur ses valeurs dans les moments difficiles pour redonner du sens à son travail. »

Les conseillers en prévention de la MSA Lorraine apportent des informations sur la prévention des chutes



Photos : Ève Dusaussay/Le Bimsa



## Les agriculteurs prennent beaucoup dans la figure.

de hauteur et sur la manipulation des bovins, deux domaines particulièrement accidentogènes en agriculture. Quand le corps est le premier outil de travail, il faut savoir le préserver. « Il faut aussi savoir prendre soin de soi. C'est ce dont nous voulons les convaincre aujourd'hui », explique Laurence Adloff. Plusieurs ateliers bien-être sont ainsi proposés. Celui de Fanny Beckrich, diététicienne, fait la part belle à l'alimentation antistress avec, notamment, un allié qui ravit les gourmands : le chocolat. « Manger équilibré veut aussi dire se faire plaisir ! » Attention cependant aux contradictions en matière d'hygiène alimentaire : « Il faut bien distinguer le goût sucré de la concentration en sucre. »

Priscilla Cholez et ses confrères de l'association Bien-être et compagnie accueillent les agriculteurs dans un espace aménagé, séparé par un rideau noir. L'équipe prodigue des massages profonds en insistant sur le dos, la nuque, les bras et les mains. « Ils ont vraiment du mal à se laisser aller. On sent qu'ils ont un travail physique avec une charge mentale importante. Ce sont des corps en souffrance ou abimés. Ils tirent trop sur la corde. » La pause bien-être est salutaire. « On n'a pas l'habitude de se laisser dorloter. Ça fait du bien ! », confie Monique, qui se relève de la chaise de massage, le visage apaisé. Pour cette éleveuse de 65 ans, « c'est de plus en plus difficile ». La traite sollicite énormément ses bras. Pour Régine Carré-Aubertin, exploitante et présidente de l'échelon local de Neufchâteau, les tensions viennent de la charge administrative : « C'est beaucoup de stress. J'en deviens insomniaque. » Elle soigne tant bien que mal son anxiété à coup de tisane aux plantes et d'exercices de respiration. Inutile de préciser qu'elle teste aujourd'hui l'atelier sophrologie.

Dans la salle désormais surchauffée, la demi-heure d'initiation se termine. La quiétude règne sur le cercle d'agriculteurs. Ils se sont autorisés un moment de rupture avec le monde extérieur. Ils ont mis leurs soucis entre parenthèses. Il est maintenant temps de rouvrir les yeux...

■ Ève Dusaussay



# POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

**La nouvelle démarche de la qualité de vie au travail (QVT) fait partie des modes d'intervention du réseau santé-sécurité au travail des MSA.** L'objectif opérationnel est d'accompagner les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises agricoles dans leurs projets. Le dernier symposium de l'institut national de médecine agricole (INMA) a posé des jalons essentiels en la matière. Il a également fourni à deux MSA déjà parties prenantes – Ain-Rhône et Alpes du Nord – l'opportunité d'indiquer le chemin à suivre. →



# « Monsieur Martin pète un câble »

On ne peut envisager la qualité de vie au travail à travers les différents prismes du « bien-être au travail ». C'est une démarche à part, un nouveau modèle sur lequel le dernier symposium de l'institut national de médecine agricole, organisé en partenariat avec l'institut de médecine du travail du Val de Loire, est revenu, à Tours, le 30 septembre.

**L**a qualité de vie au travail (QVT) ne passe pas par le yoga, le bien-boire bien-manger ou la sieste postprandiale. Il ne s'agit plus d'agir en périphérie du travail – toutes bienfaitantes que soient ces activités – ni de réduire les risques (psychosociaux), mais de développer des conditions d'organisation pour bien travailler. « C'est un changement de paradigme », annonce Hervé Lanouzière, directeur général de l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Une position politique assumée par les partenaires sociaux et dont on trouve les traces dans l'accord national interprofessionnel (ANI) du 13 juillet 2013 et le troisième plan national santé au travail 2016-2020. C'est donc un enjeu tout récent. Pour une problématique qui l'est beaucoup moins.

En ouverture du symposium dédié, l'exposé d'Hervé Lanouzière a permis de poser des jalons essentiels. Ex-inspecteur du travail, il s'est attaché à illustrer « le renouvellement des approches » via un glissement terminologique : celui qui mène du harcèlement moral à la QVT, en passant par le stress et les risques psychosociaux. Un mal qui remonte à la fin des années 1990, « mal innommé et mal entendu » dans un premier temps, jusqu'à la sortie du livre du Dr Marie-France Hirigoyen en 1998, *Le Harcèlement moral, la violence perverse au quotidien*. Puis, s'ensuit le temps de l'hébétement, du déni « *faute de politique*

“

**C'EST LE TRAVAIL QUI DOIT S'ADAPTER À L'HOMME ET NON L'INVERSE.**

publique » adéquate, avec une focalisation et un fourvoiement sur la recherche de harceleurs/harcelés (coupables/victimes), avant de déboucher « sur un état de sidération totale » en 2010 : la série de suicides chez France Télécom.

## Penser organisation du travail

Sur ces entrefaites, la loi du 17 janvier 2002 de modernisation sociale avait bien introduit la notion de harcèlement moral dans

le code du travail, assortie d'une qualification juridique – une infraction dans le code pénal – intégrant également les risques psychosociaux dans le document unique d'évaluation des risques (DUER). « Mais en se focalisant sur l'évaluation des risques psychosociaux, on passait encore à côté de l'approche collective. » En 2010, un basculement s'opère avec le plan d'urgence pour la prévention au travail. Il rappelle l'obligation, pour l'employeur, de protéger la santé physique ET mentale des travailleurs – déjà inscrite dans le code du travail<sup>(1)</sup> –, prend acte des limites d'une seule approche par les risques et montre toute la nécessité du dialogue social et professionnel.

« Je ne dis pas que les mesures correctives appliquées aux risques psychosociaux ne sont pas satisfaisantes, mais ce sont des solutions d'adaptation après coup, soit de la prévention secondaire. Si nous voulons investir la prévention primaire, il faut intervenir en amont, opérer un travail de conception, penser organisation du travail. Je rappelle que c'est le travail qui doit s'adapter à l'homme et non



© Aznardi/istockphoto/CCM/SA image



© Franck Rozé/Le Bimsa



## DE NOUVELLES FORMES DE DIALOGUE SOCIAL SONT ENCORE À INVENTER POUR RÉALISER TOUTES LES PROMESSES DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.

*l'inverse.* » Avec des solutions qui dépassent souvent l'échelle de l'établissement ou de l'entreprise. Et d'illustrer son propos en citant l'exemple de « *monsieur Martin* » qui dirige un service maintenance/travaux neufs et collectionne les plaintes de son équipe. Il pourrait aisément entrer dans la catégorie des harceleurs si ce n'était la somme des injonctions paradoxales qui font que « *monsieur Martin pète un câble* » : pression de la direction, contraintes liées à la qualité et à la sécurité, cadence de production.

En fait, il faut reprendre les termes de l'ANI du 13 juillet 2013. Car il y est clairement indiqué

que « *les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte* ». Par quels truchements s'opèrent ces marges de manœuvre ? Yvon Miossec, maître de conférences en psychologie du travail au conservatoire national des arts et métiers (Cnam), répond : « *Par les espaces de discussion qui peuvent constituer une action en santé au travail* ». Pas n'importe lesquels cependant : « *Nous, psychologues du travail, sommes particulièrement attentifs à la parole sur le lieu de travail. Nous sommes inquiets au sujet des espaces de discussion* ». Il défend la thèse de « *la coopération conflictuelle* ». Bel oxymore.

### Cultiver le dialogue entre pairs

Explication : « *Un espace de discussion est productif s'il instaure la coopération conflictuelle entre ceux qui font le travail, ceux qui l'organisent et ceux qui le managent* ». Nouvelle dialectique de lutte des classes ? Peut-être bien, car le conflit de points de vue est « *normal* ». Pour Hervé Lanouzière, ces espaces de discussion sont à double tranchant. « *Ils permettent d'identifier les marges de manœuvre dont on dispose localement, mais ils créent également un lieu de désenchantement en laissant croire qu'on peut refaire le monde au niveau local* ». Il y voit, en revanche, un avantage : « *Ils*

*permettent aux IRP [instances représentatives du personnel] de se réapproprier les difficultés mises en évidence : droit à la déconnexion, charge de travail, etc.* »

Chez Marc Loriol, l'approche est sociologique. « *On intervient aussi quand ça va bien* ». Chargé de recherche au centre national de la recherche scientifique (CNRS), il s'agit surtout pour lui de rétablir le lien entre ambiance et recherche de sens au travail. « *Si les gens travaillent d'abord pour avoir un salaire et un statut, la plupart déclarent aussi un intérêt intrinsèque à leur activité* ». Mais, là encore, le sociologue attire l'attention sur une déviance qui peut conduire les entreprises « *à axer leur politique sur l'environnement du travail – des séances de yoga-relaxation, de massages, de soutien psychologique souvent par téléphone avec un numéro vert, différents services sur le lieu de travail (pressing, entretien de la voiture, livraison de repas, garde d'enfants, etc.) –, la mise en place d'un management convivial et poli, plutôt que sur le travail lui-même qui est production de valeurs, d'identité collective, de sens [...]* ».

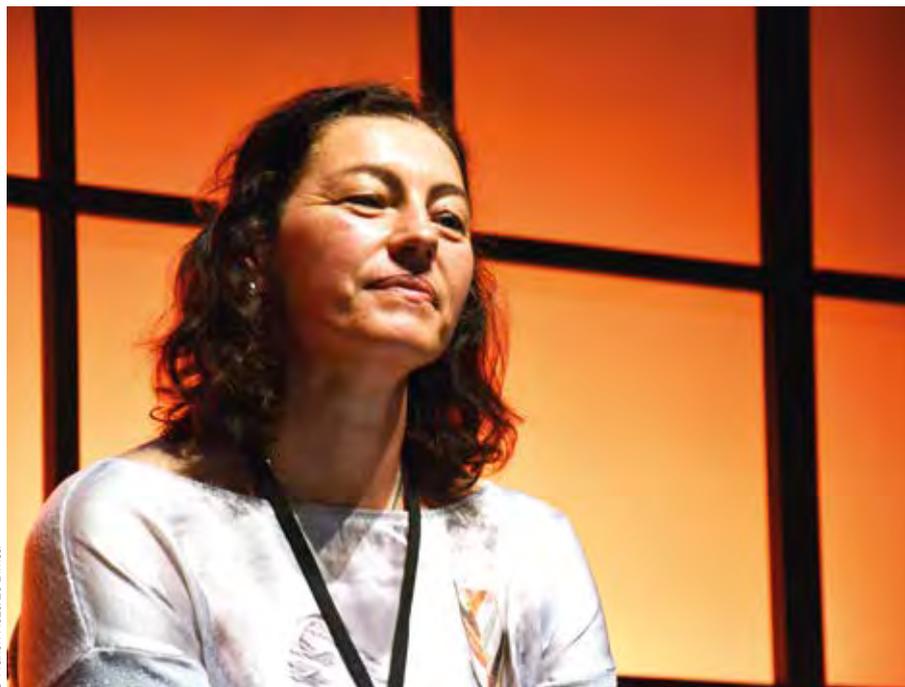
L'écueil serait de diluer le thème de la QVT dans celui de « *bien-être au travail* ». Pour Marc Loriol, « *de nouvelles formes de dialogue social restent encore largement à inventer pour réaliser toutes les promesses de la QVT* ».

—  
**Franck Rozé**

(1) Article L. 4121-1

# Suicides : chercher à comprendre pourquoi

Parcours professionnel original que celui de l'agricultrice Marie-Véronique Camus, qui livre, à travers son témoignage, les raisons qui l'ont poussée à s'orienter vers l'ergonomie et à réfléchir sur le difficile statut d'agricultrice.



© Franck Rozé/Le Bimsa

« **J**e suis viticultrice et productrice d'asperges blanches dans les Côtes de Blaye, au bord de l'estuaire de la Gironde. Je suis issue d'une famille agricole. Toute jeune, je suivais ma grand-mère dans les vignes – elle a taillé jusqu'à 80 ans – ma mère s'occupant plutôt des vaches laitières et mon père des machines. Mes premiers dangers connus ont donc été les accidents matériels et ceux dus aux animaux. Au moment de mon orientation professionnelle, j'avais déjà fait le lien entre les situations de travail et l'usure physique, notamment les troubles musculo-squelettiques, et à la première récolte prise en charge à la suite de la succession familiale, j'ai très vite assimilé le risque chimique (pesticides).

« Avec la MSA Gironde, j'ai participé à la première campagne de dépistage du cancer du sein, une période où j'ai encouragé mes voisines agricultrices à se mobiliser. Ensuite, j'ai été formée pour

«

**LE MÉTIER ET L'ENVIRONNEMENT AGRICOLES SONT DIFFICILES ET COMPLIQUÉS.**

animer des ateliers nutrition santé seniors et j'ai contribué à organiser des ateliers du bien-vieillir pour les personnes de plus de 55 ans. Après une période d'instabilité entre 2011 et 2014, marquant aussi le début d'une succession de mauvais printemps qui se sont traduits par une baisse des récoltes, j'ai réalisé un bilan de compétences. C'est là que je me suis

dirigée vers un DU [diplôme universitaire] d'ergonome.

« En effet, le métier et l'environnement agricoles s'avèrent difficiles et compliqués. J'ai cherché à comprendre pourquoi le *burnout*, les suicides, etc. Je me suis décidée à m'investir dans de nouvelles compétences pour trouver une hygiène de vie adaptée, retrouver la performance, les motivations et un bon niveau de revenus. Pendant ma formation, j'ai effectué un stage auprès des producteurs de reblochon fermier avec la MSA Alpes du Nord. Le travail de recherche et d'observation en ergonomie m'a permis d'approfondir les différentes casquettes de l'agriculteur : stratégique, de directeur (le choix des productions, la gestion, les responsabilités...), technique, de cadre (organisation des équipes et des tâches de travail...) et opérationnelle (réalisation effective du travail). Il faut être bon partout !

## Proposer des changements

« Le statut d'agricultrice a un impact sur notre santé, l'économie de l'exploitation et la vie familiale. Il est vrai qu'il faut des responsables formés à la tête des entreprises agricoles. Mais, parfois, on aimerait bien être salariée pour la stabilité des revenus et les avantages sociaux.

« Fin 2015, avec mon DU en poche, j'ai voulu me former encore plus en profondeur. J'ai suivi un autre *cursus* avec les Aract Aquitaine et Poitou-Charentes [associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail] sur le management de la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux. Avoir consolidé ces connaissances en matière de santé me permet aujourd'hui de sensibiliser, de prévenir et éventuellement d'aller jusqu'à proposer des changements, en réorganisant son temps entre vie professionnelle et vie privée, par exemple. »

—  
Franck Rozé

# Miction accomplie

« Avoir des toilettes ne va pas faire qu'on aura de la QVT, mais pas de QVT sans toilettes » : c'est ainsi qu'Alice Marchaud, infirmière en santé au travail à la MSA Ain-Rhône, résume, avec Catherine Lopez, médecin du travail, les conclusions d'une étude menée dans la filière jardins et espaces verts sur le non-assouvissement d'un des besoins physiologiques fondamentaux, l'élimination.

**P**our 79 % des salariés travaillant dans la filière jardins et espaces verts (JEV), l'accessibilité aux toilettes est reconnue comme un problème prioritaire dans le cadre de leur activité professionnelle, même s'ils n'abordent pas le sujet en entretien individuel ou sur les chantiers. C'est ce qui ressort de l'étude menée par Alice Marchaud, infirmière en santé au travail à la MSA Ain-Rhône, sur un échantillon de personnes. Un questionnaire administré de façon aléatoire à l'occasion d'entretiens infirmiers, de consultations médicales ou de visites de chantiers. Sur 91 témoignages recueillis, 88 étaient des hommes.

Une majorité écrasante de salariés répondent qu'ils n'ont jamais ou rarement accès à des toilettes sur les chantiers. « *Au-delà de la problématique liée à l'hygiène de base, la pratique habituelle reste celle de la miction sur la voie publique, même si pour 72 % d'entre eux, cela reste bien assimilé à un délit. On est proche du conflit de valeurs ! Une indignité vécue au quotidien* », s'insurge Alice Marchaud.

## Une prévention sans tabou

L'enquête approfondit la réalité des choses : 13 % déclarent faire de la rétention urinaire et 36 % de la rétention fécale volontaire. Effet remarquable : pour 6 % d'entre eux, ils se retiennent de boire pour éviter d'aller aux toilettes ! « *Comment être à l'aise dans son travail quand notre intestin est plein de matière fécale et la vessie pleine, en position accroupie, penché en avant, avec un baudrier ou sur une machine vibrante* » ? 14 % des salariés déclarent souffrir soit de douleurs abdominales, soit de constipation. Quid du confort et de la sécurité ?

Catherine Lopez, médecin du travail à la MSA Ain-Rhône, fait un point sur la législation et pointe les lacunes : « *Le code du travail définit bien l'accès aux toilettes, mais dans les locaux de l'entreprise, pas en dehors. Dans le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), il existe un cadre légal particulier. Dans le code rural, rien de tout ça. Et pourtant, les*



© Franck Rozé/Le Bimsa

*similitudes de contrainte entre BTP et JEV sont notoires. Je précise qu'uriner sur la voie publique est sanctionné d'une contravention, voire constitue un délit d'exhibitionnisme s'il est effectué près d'une école, ce qui peut conduire à une peine d'emprisonnement.* »

« *Il existe pourtant des solutions* », indique Alice Marchaud : les toilettes chimiques, avec un entretien régulier, les toilettes sèches en location ou à l'achat, qui peuvent même être siglées (image d'entreprise propre). D'autres moyens encore, dont la géolocalisation sur smartphone pour trouver des toilettes à proximité.

« *Nous sommes tous concernés*, poursuit-elle. *Les salariés, les employeurs, les préventeurs et au-delà... Impliquer les délégués du personnel, les membres du comité d'hygiène, de*

*sécurité et des conditions de travail (CHSCT), la direction, les conducteurs de travaux. Il est nécessaire de concevoir des solutions au moment de l'organisation et de la planification du chantier. On pourrait envisager de contractualiser l'accès aux toilettes chez les clients, en prévoir la disposition sur place, faire un travail de recherche en amont du chantier pour repérer ces lieux d'aisance et les indiquer sur la feuille de route destinée aux salariés. Il faudrait également que l'employeur prévoire un budget pour des toilettes payantes ou pour l'accès à un café.* »

Des outils de communication sont mis à la disposition des professionnels de santé-sécurité au travail (SST). Un poster a été présenté lors du 34<sup>e</sup> congrès national de médecine et santé au travail, en juin, à Paris. La plaquette « Miction impossible ? » sera jointe à *La lettre du Pic Vert*, publication des services SST des trois MSA de la région Rhône-Alpes qui aborde le thème de la prévention dans le secteur du paysage. La mise en place d'une prévention sans tabou contribue à la dynamique de la performance globale de l'entreprise, en favorisant l'efficacité, la sécurité, le confort et son image. Pas de QVT sans toilettes ! Miction accomplie. —

**Franck Rozé**



© Sylvain Cambon/CCMSA Image



## REPÈRES

### Outiller le réseau

Le service santé et sécurité au travail de la caisse centrale de la MSA souhaite investir le champ de la QVT pour proposer aux entreprises une démarche de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail plus efficace.

**Étude auprès des TPE/PME.** Elle portera sur les préoccupations des dirigeants de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME) agricoles, et sur la place des questions de santé-sécurité au travail (SST) dans l'entreprise. Prévues courant 2017, elle devrait notamment permettre de faire remonter les enjeux sociétaux (recrutement, maintien dans l'emploi, implication des salariés dans la vie de l'entreprise...), de marché (entrée dans l'ère numérique, besoin d'innovation, formation...) et de travail (autonomie des salariés, engagement au travail...). Objectif : intégrer la SST dans les projets d'entreprise.

**Accompagnement.** Partir des actions déjà mises en œuvre dans les MSA pour identifier les pratiques qui pourraient servir de base à la réalisation d'une démarche QVT. Citons : les réunions « Et si on parlait du travail ? » dédiées aux exploitants ; l'accompagnement des caves vinicoles dans la conception des chais ; l'émergence des préoccupations sur le travail au sein des commissions paritaires d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CPHSCT). D'autres actions locales privilégient une approche globale centrée sur le travail.

**En partenariat.** À la demande de la CPHSCT de Lorraine, l'Aract de la région pilote, en partenariat avec les MSA Lorraine et Marne Ardennes Meuse, une action visant à mieux appréhender la robotisation de la traite et la QVT des exploitants et des salariés agricoles. Une préenquête a été réalisée en 2015 auprès de cinq exploitants. Elle montre notamment que les évolutions technologiques ont une incidence sur l'organisation du travail et la conciliation des temps personnels et professionnels, par exemple. —

# 65 %

des salariés sont stressés au travail (chiffre 2010 de l'observatoire de la vie au travail).

Entre

# 10 et 20 %

de la branche AT/MP de la sécurité sociale, telle est la part du coût social estimé du stress au travail (INRS et Arts et métiers ParisTech 2007).

# 55 %

des cadres trouvent que la reconnaissance de leur travail est insuffisante (baromètre CFE-CGC de mai 2010).

# 2,5 à 4,8 euros,

c'est le retour sur investissement pour chaque euro placé dans la prévention de la santé au travail (source : agence européenne pour la SST).

# Une orientation stratégique



© Téo Lannier/CCMSA Image

La qualité de vie au travail est une orientation stratégique du plan santé-sécurité au travail 2016-2020 de la MSA.

## ★ DÉFINITION POUR LA MSA.

La QVT est un processus visant l'intégration des conditions de travail dans la stratégie de l'entreprise, contribuant ainsi à améliorer la performance de celle-ci. Pour cela, il s'agira de mettre le travail en débat dans l'entreprise, en particulier dans le cadre de projet de transformation organisationnelle, technique ou technologique, afin de créer les conditions de travail sources de performance sociale et économique. En effet, c'est dans le travail réel que se jouent la santé des salariés et la performance de l'entreprise.

## ★ APPROCHE NATIONALE.

Faire de la prévention des risques professionnels en investissant le champ de la qualité de vie au travail. C'est-à-dire ne plus entrer par les risques en eux-mêmes, mais plutôt proposer aux entreprises une réflexion sur le travail : la stratégie, les objectifs, les ressources, les contraintes, les conditions de sa réalisation...

La visée étant de permettre à l'entreprise de gagner en performance. Pour cela, la caisse centrale mènera plusieurs actions en collaboration avec des membres du réseau. Ensemble, ils construiront un argumentaire affirmant les liens entre la santé des acteurs de l'entreprise et la performance globale de celle-ci. Ils mettront en place des espaces de discussion dans les entreprises.

## ★ LES REMONTÉES DU RÉSEAU SST.

Parmi les 16 MSA qui parlent de la QVT dans la priorité des risques psychosociaux, les modalités d'action et les approches développées sont variées : des actions de communication et de sensibilisation (théâtre-débat, séminaires...); des interventions du médecin du travail et/ou du conseiller en prévention en entreprise ; des questionnaires sur le bien-être au travail ; des actions de sensibilisation développées dans le cadre des CPHSCT (commissions paritaires d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). L'entrée en matière se fait souvent par une approche promotion de la santé ou prévention des risques professionnels, car les entreprises ne sont pas toujours prêtes à parler du travail.



# Ne pas en faire tout un fromage

Comment, à travers l'exemple d'un projet d'accompagnement des producteurs de reblochon fermier par la MSA Alpes du Nord, les préventeurs peuvent-ils s'emparer des nouveaux enjeux de la QVT ? En privilégiant l'angle du travail, répond Franck Chabut, responsable de la prévention des risques professionnels.

**F**ranck Chabut commence son exposé de façon bucolique, avant de nuancer : « *On a une image d'Épinal des producteurs de reblochon fermier, l'été dans les alpages, un petit côté "Heidi dans la prairie", explique-t-il. Mais c'est un métier de passion, accompli par des personnes très investies dans leur travail, qui ne comptent pas leurs heures et se disent : "Vu qu'on a la chance de faire ce qu'on aime, ne nous autorisons surtout pas à nous plaindre ou à dire qu'on est en difficulté".* » Situés en zones touristiques, ils n'ont pas de mal à écouler leur production. Mais à quel prix ? « *On s'aperçoit des nombreuses contraintes quand on entre dans le détail du métier. Le cahier des charges attaché à l'appellation d'origine protégée "reblochon fermier" impose un certain nombre d'obligations. Les producteurs n'ont que très peu de congés et passent tout leur temps sur l'exploitation. De plus, ils articulent deux métiers : celui d'éleveur pour fournir le lait et celui de producteur pour la fabrication du fromage tout de suite après la traite.* » Franck Chabut cite notamment le témoignage de ce producteur qui, une fois le dîner pris en famille, doit encore puiser quinze à vingt minutes de son temps pour retourner les fromages. « *Pour lui, c'est un sujet de préoccupation : sa journée de travail ne s'achève que quand il a réalisé cette opération. Pas avant.* »

## Prévenir le mal-être

L'exemple du projet d'accompagnement des producteurs de reblochon fermier par la MSA Alpes du Nord est aussi un prétexte pour aborder la problématique des angles de travail en prévention. « *Faut-il envisager les choses sous l'angle de la souffrance – c'est compliqué parce qu'on n'est pas attractifs. Les exploitants n'ont pas trop envie de s'engager là-dedans – ou*



*bien sous celui du bien-être, un peu plus sexy ?* » La réponse est ailleurs. « *Quand on est paumés, on peut revenir aux fondamentaux : à savoir, comprendre le travail pour le transformer (triangle pouvoir agir, pouvoir penser, pouvoir débattre)* ».

Illustration : les producteurs de reblochon fermier transportent leurs fromages à la coopérative dans de lourdes caisses de bois exigeant une manutention pénible. « *Ils n'ont jamais débattu de cette question parce que ce procédé est ancestral. C'est culturel. S'ils n'agissent pas, c'est aussi parce qu'ils ont intériorisé des représentations du type : "bah, à la coop, ils ne veulent pas". De fait, il n'en est rien. Pour désamorcer cette situation de blocage, notre rôle est mettre du feu dans ces trois cheminées : redonner du pouvoir d'agir, de penser, de débattre.* » À la suite de trois suicides enregistrés dans la filière en 2013 et 2014, le syndicat interprofessionnel du reblochon sollicite les services de l'action sanitaire et sociale et santé-sécurité au travail de la MSA Alpes du Nord pour prévenir le mal-être chez les

exploitants et leurs familles. Une cellule de prévention du suicide est alors mise en place. En 2015, le stage effectué par Marie-Véronique Camus dans le cadre de son DU d'ergonomie (lire son témoignage page 18) porte sur la filière. Un travail de diagnostic est mené. En parallèle, se joue une pièce de théâtre – *Il y a un os...*, par la troupe « En compagnie des oliviers » – qui intègre le volet travail.

Pour Franck Chabut, « *La MSA doit mettre en avant cette approche par le travail. Nous, les préventeurs au sens large (conseillers en prévention, médecins, assistantes sociales, infirmiers), nous nous retrouvons devant des frontières qui ne sont pas encore stabilisées. Nous devons réinventer nos modèles d'intervention – la démarche "hygiéniste" ne suffit plus – en concentrant nos efforts sur la pluridisciplinarité dans le cadre du guichet unique.* » Sans oublier d'articuler le court et le long terme. « *En matière d'accompagnement des producteurs de reblochon fermier, nous n'en sommes encore qu'au milieu du gué.* » —

**Franck Rozé**



© Téo Lamié/CCMSA/Inge

# La performance à tout prix ?

Quelle contribution les services de santé au travail peuvent-ils apporter dans la démarche de la QVT ? Leur rôle est de faire des propositions pour améliorer la santé, selon Jean-Marc Soulat, professeur de médecine du travail au CHU de Toulouse et président de l'INMA. Sans nécessairement privilégier la performance. Tiens tiens !

« **L**e lien entre bien-être et performance n'est pas établi scientifiquement, pour des raisons théoriques et pratiques, et même si d'assez nombreux travaux vont dans ce sens. » Telle est la thèse défendue par le Pr Jean-Marc Soulat, qui s'érige, avec son confrère, le Dr Michel Niezborala, contre une doxa assez répandue en la matière. « Devons-nous adhérer à l'objectif de performance ? », interrogent-ils de façon rhétorique. Et à quel type de performance renvoie-t-on ? Économique, sociale (valeur des ressources humaines), politique (légitimité vis-à-vis des parties prenantes) ou systémique (capacité d'adaptation à son environnement) ?

L'argumentation est la suivante : l'accord national interprofessionnel, tout comme le rapport Lachmann sur le bien-être et l'efficacité au travail remis en février 2010, décrivent le travail comme une source de développement personnel et d'accomplissement de soi. Or, ce modèle peut heurter

une vision moins positive du travail envisagé comme source de souffrance dans un contexte de rapport de force dissymétrique. « Pour les tenants de ces modèles, la QVT est une forme élaborée et cachée de gestion permettant d'entretenir ces rapports de domination et d'escamoter la conflictualité du travail. » Et, légitimement, la question s'impose : devons-nous adhérer à l'objectif de performance ? Les services de santé au travail ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

## Revisiter notre vision de la santé et du travail

Le médecin du travail et son équipe constituent la vigie santé de l'entreprise : le rôle d'un service de santé au travail est de faire des propositions pour améliorer la santé, même si les modifications ne rapportent rien à l'entreprise. « Mais cela dépend beaucoup du modèle de performance qui sert de référence », nuance le Pr Jean-

Marc Soulat. Tout réside dans l'absence de nécessité. « L'effet positif du bien-être sur la performance PEUT constituer un levier d'action intéressant. »

Par ailleurs, le président de l'INMA remarque que tous les champs de la QVT – comme l'égalité des chances, la formation, l'autonomie, les relations clients, la participation, l'intéressement... – ne relèvent pas des missions des services de santé au travail. Il invite donc « à revisiter notre vision de la santé, du travail et des relations qu'ils entretiennent, et à nous interroger sur nos missions, nos compétences et nos modalités d'intervention ».

Enfin, il met en garde contre l'instrumentalisation et/ou la marginalisation dans un contexte où la QVT risque « d'escamoter la thématique des risques psychosociaux. À nous de développer un point de vue et de nous positionner en conséquence ». Et pourquoi pas d'appliquer la démarche QVT à soi-même ?

—  
Franck Rozé



# Prévenir le suicide en agriculture

Des difficultés professionnelles, financières ou personnelles pouvant être source de mal-être et conduire à la dépression, voire au suicide, la MSA a mis en œuvre, fin 2011, un plan national contre le suicide en milieu agricole. Présentation des actions réalisées sur la période 2011-2014 et de l'engagement de la MSA dans le plan 2016-2020.

**L**a prévention du suicide ayant été déclarée grande cause nationale en 2011, le ministère de l'Agriculture a confié à la MSA la mise en œuvre du plan national d'actions contre le suicide pour ses ressortissants. Préalablement au lancement du plan santé-sécurité au travail, une journée institutionnelle a été consacrée, en janvier 2016, à la caisse centrale de la MSA, à la prévention du suicide en agriculture. À l'ordre du jour : la présentation des résultats du plan 2011-2014 et des orientations du plan 2016-2020. Michel Brault, directeur général de la CCMSA, a indiqué que « *le suicide demeure une dure réalité qui risque de s'amplifier à cause des crises économiques, notamment dans les filières porcine et laitière. C'est un devoir de la MSA de s'engager vis-à-vis de notre population* ».

Construit autour de trois axes, le premier plan a porté sur la période 2011-2014. Le premier volet a permis d'obtenir des données chiffrées pour mieux cerner la réalité du suicide chez les exploitants et les employeurs de main-d'œuvre. D'après une enquête réalisée à la demande de la MSA par l'institut de veille sanitaire (InVS), effectuée auprès des exploitants sur les années 2007, 2008 et 2009, 485 suicides ont été enregistrés (417 hommes et 68 femmes). Sur l'ensemble de la période analysée, les suicides représentent la troisième cause de décès de cette population, après les cancers et les maladies cardio-vasculaires. En 2008, les hommes exploitants agricoles ont connu une surmortalité par suicide de 28 % par rapport à la population générale du même âge. Elle a été de 22 % en 2009. Cette surmortalité par suicide a été marquée chez les hommes entre 45 et 64 ans, et plus particulièrement dans les filières d'élevage bovins lait et bovins viande qui

présentent les surmortalités par suicide les plus élevées (ces résultats coïncident avec les problèmes financiers rencontrés dans ces secteurs sur la période d'étude). « *Ces données chiffrées démontrent la gravité et l'ampleur du problème, et la nécessité d'agir* », a souligné Michel Brault. Le deuxième volet du plan a été à l'origine de la création d'un dispositif d'écoute télé-

phonique, qui fonctionne 24 h sur 24 et 7 j sur 7, pour les agriculteurs en situation de souffrance ou de détresse (mal-être, solitude, idées suicidaires...). Le numéro d'Agri'écoute, le 09 69 39 29 19, existe depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014 (prix d'un appel local). Les écoutants sont des bénévoles de deux associations, SOS Amitié et SOS Suicide Phénix France, qui ont reçu une formation spécifique. Lors de la présentation à la presse, mi-février, du plan santé-sécurité au travail de la MSA pour 2016-2020, le Dr Véronique Maeght-Lenormand, médecin conseiller technique national chargé du risque psychosocial à la CCMSA, a précisé qu'« *en 2015, 1219 appels ont été enregistrés par le numéro Agri'écoute* ». Les écoutants bénévoles ont noté, entre le début et la fin de l'année, une évolution des appels des assurés agricoles. « *En fin d'année, ils ont été passés principalement le lundi ou le week-end et ont été beaucoup plus longs, entre dix et vingt minutes. Ces personnes avaient vraiment envie d'être écoutées, d'exprimer leur mal-être* », a-t-elle souligné.

Pour le troisième axe du plan, la mobilisation des MSA s'est plus particulièrement traduite par la mise en place d'une cellule pluridisciplinaire de prévention (CPP). Ses missions : repérer les agriculteurs en difficulté, leur proposer un accompagnement social ou médical, les orienter et assurer un suivi de leur situation. Elle peut aussi déclencher une procédure d'urgence si nécessaire.

Une CPP nationale a été créée au sein de la CCMSA dès 2011. À sa tête, le Dr Véronique Maeght-Lenormand. Avec l'appui de l'équipe spécialisée de la caisse centrale, 34 MSA sur 35 se sont dotées d'une CPP. Le plus souvent pilotée par l'action sanitaire et sociale et/ou la santé-sécurité au travail, elle mobilise le personnel de la MSA (travailleurs sociaux, médecin du

## L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU SUICIDE

Alors que la France bénéficie d'une espérance de vie élevée, son taux de suicide est parmi les plus hauts d'Europe. En février 2013, dans son plaidoyer en faveur d'une prévention active du suicide, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a rappelé l'importance du suicide comme problème de santé publique et préconisé la mise en place d'un observatoire.

En septembre 2013, la France s'est dotée d'un observatoire national du suicide, dont la MSA est membre. Il est rattaché au ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Il a pour objectif de renforcer les moyens consacrés à la prévention du suicide qui constitue une priorité de santé publique. Le suicide est en effet une cause majeure de décès prématurés : en 2011, plus de 11 000 décès par suicide ont été enregistrés en France métropolitaine et près de 200 000 personnes ont été accueillies aux urgences après une tentative de suicide. L'observatoire national du suicide a pour mission de mieux connaître cette réalité, afin de mieux la prévenir.



© Anne Pichot de la Marandais/Le Bimsa

travail, médecin-conseil, conseillers en prévention, services techniques dont le contentieux et l'accueil...) et travaille en lien avec des partenaires locaux (OPA, associations, psychologues, ARS, conseil départemental). Elle bénéficie également d'un réseau de sentinelles sensibilisées à cette problématique (élus MSA et des collectivités locales, OPA, associations, professionnels de santé...), dont le rôle est de détecter les situations à risque et d'alerter la CPP. 42 % des MSA ayant une CPP collaborent avec un psychologue.

### Des situations urgentes

En 2014, ces cellules ont détecté 1 009 situations de fragilisation. Dans 306 cas, soit près du tiers, il s'agit d'une situation urgente présentant un risque suicidaire. Les situations repérées touchent majoritairement les hommes (73 %). La tranche d'âge la plus concernée est celle des 45-54 ans. Les principaux facteurs aggravant le risque de suicide sont les difficultés économiques, l'isolement social ou géographique, les crises que traversent certains secteurs d'activité agricole et les difficultés familiales. La prévention du suicide étant un enjeu fort pour le soutien des populations agri-



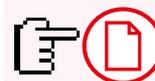
## LE RÔLE DES ÉLUS DANS LA DÉTECTION DES SITUATIONS DE FRAGILITÉ SERA RENFORCÉ.

coles, les objectifs du premier plan ayant été atteints et les résultats étant globalement satisfaisants, les trois volets vont être repris et développés dans le plan national de prévention du suicide qui se déploiera sur la période 2016-2020. « *Le bilan chiffré du plan de prévention du suicide 2011-2014 montre le besoin d'une prise en charge pluridisciplinaire du suicide. La MSA s'engage à développer ses actions dans le nouveau plan 2016-2020, en renforçant le rôle des élus dans la détection des situations difficiles* », a déclaré Thierry Manten, premier vice-président de la MSA.

Pour mieux connaître la réalité du suicide dans le monde agricole, deux enquêtes vont être réalisées : l'une portera sur les exploitants agricoles ; l'autre sur les salariés agricoles, avec l'institut national de prévention et d'éducation à la santé. Le dispositif d'écoute téléphonique Agri'écoute va être renforcé pour améliorer son accessibilité : alors qu'il est actuellement constitué de vingt postes d'écoute répartis dans toute la France, quinze postes supplémentaires vont être déployés d'ici à 2016. « *Les deux associations d'écouteurs bénévoles devront être mieux informées des spécificités agricoles* », a précisé Michel Brault. Le fonctionnement des CPP sera développé et adapté à chaque territoire. Le rôle des élus dans la détection des situations de fragilité sera renforcé. Il faudra « *poursuivre leur sensibilisation*, a-t-il insisté. *Aujourd'hui, la précarité est un risque fort* ».

—  
Anne Pichot de la Marandais

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'informations sur notre site Internet.



Photos : Marie Molinaro/Le Bimsa

# MON PETIT JARDIN SECRET

Le salon Paysalia, qui s'est tenu à Lyon du 5 au 7 décembre 2017, réunit tous les deux ans les professionnels du secteur paysagiste. L'occasion pour les MSA Ain-Rhône, Ardèche Drôme Loire et Alpes du Nord, sous l'égide de l'ARCMISA Auvergne – Rhône-Alpes, de **faire de la prévention sur le thème de l'hygiène sur les chantiers.**

**E**ntre deux broyeurs de branches, derrière le stand de désherbeurs, apparaît un « outil » bien différent mais pas moins utile : des toilettes sèches, dans leur petite tente motif camouflage. Le stand de la MSA intrigue les professionnels du paysage qui passent dans les allées du salon. Certains sourient, de loin, mais peu s'arrêtent ou osent venir discuter. Un problème que Catherine Lopez, médecin du travail à la MSA Ain-Rhône, venue donner une conférence à Paysalia sur les problèmes d'accès aux sanitaires en jardins-espaces verts, connaît bien. Depuis la sortie en



mars 2016 d'une étude conduite avec sa collègue, Alice Marchaud, elle mène un travail de longue haleine pour faire tomber les tabous. Les résultats de cette étude sont pourtant sans appel : pour 80 % des paysagistes, c'est un problème prioritaire et la majorité des répondants au questionnaire de l'étude a répondu « rarement » ou « jamais » concernant l'accessibilité aux toilettes.

*« Les salariés n'abordent pas ce sujet spontanément, regrette Catherine Lopez. Nous pensons donc qu'il faut sensibiliser les employeurs pour aider à lever le tabou. Mais ils ont du mal à se sentir concernés, comme ce directeur avec qui nous avons*

discuté sur le stand et qui disait "moi je suis dans les bureaux", comme si ce n'était pas à lui d'amener la question. On parle beaucoup de la qualité de vie au travail (QVT), mais quelle est-elle lorsque l'on doit se retenir d'aller aux toilettes ? Cela peut porter à sourire, tant que ça ne presse pas trop, après ça ne fait plus rire. Et au-delà de la QVT, ces conditions reflètent plusieurs enjeux économiques pour l'entreprise, notamment sur la productivité, lorsqu'on risque des troubles de l'attention susceptibles de générer des accidents du travail, ou pire. L'image de l'entreprise peut également être affectée par les salariés qui se débrouillent, dans les jardins des clients par exemple. Il y a enfin un problème de sécurisation des chantiers si l'employé doit s'éloigner. »

« Paysalia a été un test. Cela nous a permis de voir comment ce sujet était perçu et nous avons bien constaté que c'était difficile d'intéresser les professionnels », confie Fanny Devoghelaere, conseillère technique à l'Unep. L'Union nationale des entreprises du paysage, coproducteur du salon, représente les 29 100 entreprises françaises du secteur. « Nous-mêmes avons été sensibilisés par l'étude du Docteur Lopez et nous avons compris que c'était un vrai sujet. Mais nous commençons seulement à y travailler. C'est encore un non-sujet dans la plupart des entreprises. Aujourd'hui, nous faisons principalement de la vulgarisation de la réglementation auprès de nos adhérents. Les contacts s'établissent peu à peu et nous souhaitons à terme développer avec la MSA des interventions en région pour faire venir le sujet à eux. »

## C'est toute une réflexion à mener

Des solutions simples et adaptées aux situations et aux budgets existent, comme ces toilettes sèches qui s'installent partout, pour moins de 120 euros. Une solution testée par Green Style, entreprise de 80 salariés basée à Pierre-Bénite, en banlieue de Lyon. « Nous nous sommes aperçus que la protection sous forme de tente n'était pas pratique pour les jours de vent notamment, explique Joëlle Gau-

din, assistante RH santé-sécurité chez Green Style. La deuxième solution envisagée serait d'autoriser les salariés à se rendre dans un café à proximité. Mais il faudrait établir des règles pour éviter les abus et les accidents. » L'entreprise, elle aussi sensibilisée par l'action de la MSA Ain-Rhône, a engagé sa réflexion de façon préventive. « C'est une question de

## C'EST UNE QUESTION DE BIEN-ÊTRE ET D'HYGIÈNE IMPORTANTE.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

bien-être et d'hygiène importante. Nous en avons parlé à chaque réunion du CHSCT en 2017, mais c'est toute une réflexion à mener. Ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il n'y a pas de problème pour les équipes de créations d'espaces verts, dont les chantiers durent plusieurs semaines ou mois, où nous installons nos propres bases de vie. Si besoin, nous en louons. Mais il se pose pour les équipes d'entretien, qui font parfois jusqu'à huit chantiers différents dans la journée. Là, c'est souvent la débrouille et nous ne voulons pas non plus dégrader l'image de l'entreprise. Nous avons également pensé à acheter des cabines, mais il faut prendre en compte son transport sur le camion, à côté des tondeuses, broyeurs, souffleurs, tronçonneuses, débroussailluses... Ce n'est pas évident et l'entretien doit aussi être envisagé. Nous n'allons pas demander aux salariés de s'en occuper. Tout cela représente un coût. Des aides financières seraient les bienvenues ! »

Une autre entreprise de la région, Parcs et Sports, a édité un plan de la métropole lyonnaise où figurent les toilettes publiques, mis à disposition dans les véhicules des équipes. Avec ses 3 910 entreprises paysagistes, Auvergne-Rhône-Alpes est en effet la 2<sup>e</sup> région du secteur. Environ 210 personnes seront tout de même passées sur le stand MSA à Paysalia, qui évoquait également l'hygiène des mains. Une question qui reste difficile à aborder, mais qui fait son petit chemin dans les esprits, et des idées dans les tuyaux (sans mauvais jeu de mots) qui pourraient profiter à d'autres professions d'extérieur, comme les maraîchers. —

Marie Molinaro

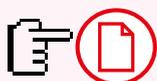
## QUELLES SOLUTIONS ?

Pour le docteur Catherine Lopez, il faut en envisager plusieurs : modifier le code rural pour définir l'accès aux toilettes sur les chantiers paysagistes ; clarifier la possibilité de déclarer un éventuel accident du travail, lorsque qu'un employé doit sortir du chantier pour aller aux toilettes ; impliquer tous les acteurs ; prévoir cet aspect au moment de la planification et de l'organisation du chantier au même titre que les autres nécessités ; contractualiser l'accès des toilettes avec certains clients ; prévoir la

mise à disposition de toilettes sur place (chimiques, sèches...) ; faire un travail de recherche en amont pour repérer les toilettes publiques à proximité et les indiquer ; prévoir un financement quand il faut aller dans un café qui demande une consommation ou s'il s'agit de toilettes publiques payantes ; préciser dans le règlement intérieur les modalités de sorties du chantier.

Les salariés, quant à eux, doivent se donner le droit d'en parler et ne pas oublier de s'hydrater.

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.

# DU THÉÂTRE SANS ENTOURLoupETTE

La dernière création de Jean-Pierre George, donnée le 23 octobre à Forcalquier, met en scène le procès du loup avec humour. **Un spectacle qui épouse surtout le parti assumé de la détresse humaine. La MSA Alpes Vaucluse s'est associée au projet**, dans le cadre de son accompagnement social et médical auprès des éleveurs et des bergers.



© En compagnie des oliviers

*Entourloupe*, la nouvelle création d'« En compagnie des oliviers », a attiré quelque 300 spectateurs lors de sa première à Forcalquier.

**E**ntre les querelles de chiffres sur ses attaques et l'imagerie populaire qui s'est depuis longtemps chargée de lui tailler un costard (en pure laine vierge), on n'a pas fini de parler du loup. Ce vieux croque-mitaine est le sujet de la dernière création d'« En compagnie des oliviers », *Entourloupe*. Un spectacle théâtral commandé à l'auteur, metteur en scène et comédien Jean-Pierre George, par Christophe Castaner, député-maire de Forcalquier, dans les Alpes-de-Haute-Provence, président du groupe national Loup, et auquel a été associée la MSA Alpes Vaucluse.

« Les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence sont de plus en plus touchés par la prédation du loup, déclare Anne-Laure Torresin, directrice générale de la MSA Alpes Vaucluse. On dénombre même quelques attaques dans la Vaucluse. Toutes de plus en plus proches des lieux d'habitation. Le rôle de la MSA n'est pas de se positionner pour ou contre le loup, mais

de parer aux conséquences de ses prédatons sur la santé des éleveurs et des bergers. » La caisse a mis en place une cellule pluridisciplinaire associant la santé au travail, la prévention des risques professionnels, l'action sociale, le contentieux et le service d'accueil, afin d'assurer un accompagnement le plus complet possible.

## Un spectacle conçu comme un procès

« Ce qui est notamment ressorti du groupe de réflexion composé d'administrateurs des territoires concernés et initié l'année dernière, c'est que les éleveurs souhaitaient que ce soit la MSA Alpes Vaucluse qui prenne l'initiative de les contacter. Ils n'ont pas le réflexe de s'adresser à nous, surtout dans un moment aussi délicat. » Désormais, les directions départementales des territoires signalent systématiquement toute attaque de loups aux services de la MSA Alpes Vaucluse. « Nous adressons un courrier à l'éleveur concerné pour lui proposer un accompagnement social et médical.

*Nous lui communiquons les coordonnées téléphoniques dédiées pour qu'il puisse nous contacter s'il le souhaite, parce que tous n'ont pas les mêmes attentes ni les mêmes réactions après une attaque. C'est un dispositif à la carte. »*

Mais revenons-en à nos moutons. Fidèle à sa patte, Jean-Pierre George a tout d'abord recueilli les témoignages d'une « faune » diversifiée : deux éleveurs touchés par des attaques de loups, un président de syndicat agricole (Xavier Beulin), un député européen (José Bové), des membres de l'association nationale de protection et de conservation de l'ours, du loup et du lynx (Ferus), un député-maire (Christophe Castaner), une zoologue et une ethnozoologue (Geneviève Carbone). Excusez du peu. Sur ce, il a tricoté un spectacle théâtral mêlant vidéo et présence scénique avec un zest de décalage salutaire. « J'ai conçu le spectacle comme un procès », indique le metteur en scène. Il faut imaginer le p'tit Romulus (oui, celui du couple formé avec Rémus), les Trois petits cochons, la chèvre de monsieur Seguin, tous appelés à venir témoigner à la barre ! Sans oublier le Petit chaperon rouge endossant le rôle de procureur. « Cet humour passe très bien », atteste Anne-Laure Torresin.

« En tant qu'ancien zoologiste, j'étais un peu pour le loup au départ, confie Jean-Pierre George. Finalement, en cours de route, quand on voit ce que peut représenter une attaque de loup... Le spectacle est objectif, mais il est objectivement en faveur des éleveurs ! Parce que je n'ai pas rencontré d'arguments aussi forts que ceux des paysans chez les défenseurs du loup. Ça touche trop au sensible. » La pièce est tout public. À la MSA Alpes Vaucluse, un plan de déploiement est actuellement à l'étude en vue de la faire tourner. Courez-y, et ne criez pas au loup !

—  
Franck Rozé

# PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE

**L'agriculture, un choix de vie parfois mis à mal par les évolutions et difficultés auxquels le métier se trouve confronté :** surcharge de travail, faiblesse des revenus, pression financière, isolement géographique et social, aléas climatiques ou sanitaires, manque de reconnaissance, paperasse... Un ensemble de facteurs qui peuvent être source de mal-être et conduire à la dépression voire au suicide. Pour prévenir les situations de fragilité et éviter aux agriculteurs de sombrer, la MSA organise le maillage du territoire, engage une forte mobilisation de ses équipes et de ses élus, propose des accompagnements personnalisés, développe le travail en partenariat... Exemples en Ariège, dans le Cher et en Bretagne. →





# Oser pour aller mieux

Trois parcours de vie singuliers mais l'expression commune d'un mal-être. Des leviers différents pour sortir la tête hors de l'eau et reprendre confiance. La première projection du film *Oser pour aller mieux* à Lavelanet, en Ariège, suivie d'échanges, met en lumière des témoignages émouvants d'exploitants du territoire.

« **E**n 2014, j'ai pris les premières vacances de ma vie. Nous sommes allés

en Normandie. Avec le recul, je peux dire que la vie est quand même belle et qu'il faut en profiter. Aujourd'hui, je discute, je donne des conseils à des agriculteurs qui ont des coups de blues, parce que je suis passé par là. » Bernard, éleveur en Ariège, a eu un énorme passage à vide et revient de loin. « Depuis mon installation, j'ai essuyé un paquet de problèmes. » Aléas climatiques et maladies frappant son troupeau, décès de sa mère suivi, le lendemain, du suicide de son père... Il a fait face longtemps, a puisé dans ses ressources pour tenir et aller de l'avant. Et un jour, « tout s'est bloqué ». Il est l'un des trois exploitants témoignant dans le film *Oser pour aller mieux* réalisé par un prestataire local<sup>(1)</sup> pour la MSA Midi-Pyrénées Sud et projeté pour la première fois, ce 7 décembre, au cinéma Le Casino de Lavelanet. Un film voulu par un groupe initialement composé de huit femmes du canton, réfléchissant sur le mal-être et ses répercussions, avec l'appui de Sandrine Morereau, travailleur social à la MSA. Bernard et d'autres exploitants les ont rejointes pour partager leur histoire et envisager de communiquer autour de cette question sensible, souvent tue par pudeur ou peur du regard des autres.

## Trois témoignages

Tournage sur les exploitations, avec des plans larges dévoilant les magnifiques paysages ariégeois, des gros plans pour partager l'émotion et l'intensité de la parole, telle celle de Bernard : « En 2013, un matin, plus moyen d'avancer ni d'aller donner à manger



## DES RÉPONSES ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION.

aux bêtes. Je suis reparti au lit, avec l'envie de dormir et que tout s'arrête. Mais la nuit, avec tous ces problèmes, on ne dort pas, on cogite. Je voyais que je m'enfonçais, c'est dur. » Progressivement, il s'isole – « je n'allais plus vers les gens, moi qui aime discuter » – et en vient alors à envisager une solution radicale pour en finir. Soutenu par son épouse, il parvient à demander une aide extérieure pour combattre les idées noires qui lui pourrissent l'existence et ont des retentissements énormes sur sa santé et ses relations familiales. Il sera alors suivi à domicile par une psychologue, conventionnée par la cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être mise en place depuis 2012 à la MSA Midi-Pyrénées Sud<sup>(2)</sup>. Destinée aux personnes – exploitants et salariés de

la production agricole – submergées par de trop grosses difficultés, cette cellule cherche à trouver les réponses adaptées à chaque situation, grâce à un accompagnement personnalisé et confidentiel. Copilotée par Anne Bisquerra, elle associe différents professionnels : infirmiers, médecins, travailleurs sociaux, service contentieux et conseillers en prévention. « Face aux situations rencontrées, on ne peut rien faire seul, explique Joëlle Dupuy, la psychologue qui la coordonne. C'est un travail pluridisciplinaire ; nous utilisons les forces des uns et des autres. » Avec l'orientation vers des compétences extérieures si un accompagnement spécifique se révèle nécessaire. L'association Solidarité Paysans, partenaire, peut par exemple apporter son expertise. « Nous, nous intervenons sur le passif, les problèmes financiers », explique Claire Izembart, juriste de l'association, en soulignant qu'il ne faut pas attendre pour faire état de ses difficultés. Plus la situation est dégradée, moins elle pourra être démêlée sans casse. « Ce n'est pas facile d'en parler, ce sont des moments très délicats. Mais le plus gros risque qu'on prend, c'est quand on ne bouge pas. » L'isolement et le repli sur soi sont néfastes, la relation humaine et le dialogue essentiels. Rebecca, autre témoin, a quant à elle recouru à un médiateur familial pour sortir d'une situation conflictuelle avec son père. Elle est revenue sur l'exploitation il y a une dizaine d'années à la demande de celui-ci. « Il avait 60 ans et se sentait débordé : l'activité de ferme auberge trois jours par semaine, la conduite de l'élevage, l'entretien de la propriété... Il avait du mal à faire face. Je profite de son expérience et de sa connaissance de terrain mais les négociations sont difficiles pour envisager d'autres choix pour la direction de l'exploitation, la conduite de l'élevage. » Des personnalités bien trempées, des divergences de vue sur l'organisation et le fonctionnement de l'exploitation, des projets d'évolution non



Sandrine Morereau et Laure Bages, de la MSA Midi-Pyrénées Sud.

© Gilles Beller/Le Bimsa



© Gildas Bellet/Le Bimsa

partagés... la situation peut vite s'envenimer et devenir explosive. *«J'ai fait appel à la médiation familiale car je ne voyais pas comment j'allais pouvoir m'en sortir. Mon père n'a pas refusé ces rendez-vous. Cela nous a permis d'avancer un peu, assez difficilement, mais dans un contexte différent et avec une meilleure écoute. Car le problème, c'était l'écoute.»* Le dialogue reste délicat mais l'intervention d'un médiateur a pu aider à réfléchir autrement et à déminer ce conflit intergénérationnel. Un dispositif que la MSA soutient en finançant des prestations de service, et vers lequel elle peut orienter en cas de besoin. Rebecca a par ailleurs rejoint le groupe Histoires de femmes, qui se retrouve pour *«s'extraire de nos contextes particuliers avec le support d'activités, d'ateliers. Cela nous permet de nous épanouir autrement et crée énormément de lien social.»*

Pour Éliane, c'est la disparition brutale de son conjoint qui a été la source de son mal-être. À la douleur de l'absence s'ajoutait celle du deuil d'un projet de vie construit à deux, pour deux, que le couple venait juste de finaliser. *«On était dans une belle dynamique, tout était mis en œuvre – élevage de poneys, plantes médicinales, ruches, vergers. Du coup, tout a perdu de sa saveur.»* Éliane pointe cette ambivalence : *«J'ai réalisé un de mes rêves et, en même temps est-ce bien maintenant ce*

*quotidien que je veux. Qu'est-ce qui m'anime profondément?»* Après le décès, *«je croulais sous les papiers, je ne comprenais rien à ce qu'on me demandait. J'ai appelé la MSA et ai eu un rendez-vous avec une assistante sociale, une personne assez fraîche, à mon écoute»*. Elle lui a présenté le programme L'Avenir en soi. Organisé sur huit séances en groupe, celui-ci permet de mobiliser ses ressources pour réussir un changement, choisi ou imposé, et de reprendre confiance dans ses connaissances, ses savoir-faire, ses savoir être, afin de rebondir.

### Ne pas rester seul

Trois trajectoires chahutées. Trois solutions différentes pour réagir. Entre accompagnement individuel par un travailleur social, suivi par un psychologue, intervention d'un médiateur, appel au numéro d'Agri'Écoute<sup>(3)</sup> (voir p. 20), contact de la cellule pluridisciplinaire, échanges en groupe... la palette des possibles est large. Mais elle était méconnue des personnes venues découvrir le film, pour la plupart agriculteurs. Sensibles au mal-être, ils disposent désormais de pistes pour essayer d'engager le dialogue avec un voisin ou une connaissance concernée, ils identifient des professionnels pour échanger. *«Je pense qu'il n'y a pas un agriculteur qui ne se retrouve dans ces situations. Cela fait écho à ce que l'on vit»*, a réagi à chaud un

spectateur. Le sujet reste délicat à aborder mais le public prend conscience que le repli sur soi est l'ennemi à combattre et qu'il est essentiel de faciliter la prise de parole. *«On n'a pas de baguette magique pour accompagner les personnes en situation de mal-être, précise Anne Bisquerra en ouverture des échanges après la projection du film. Et la porte d'entrée importe peu. L'essentiel est de ne pas rester seul.»* *«Il ne faut pas hésiter non plus à contacter les élus de la MSA, présents dans chaque canton, complète Philippe Clarac, président du comité départemental de l'Ariège. Nous pouvons faire le relais.»*

Le film *Oser pour aller mieux* sera le support d'un nouveau ciné débat organisé début 2019 sur un territoire du Gers pour répondre au besoin d'information exprimé par les agriculteurs locaux. Sur le canton de Lavelanet-Mirepoix, la MSA continue d'affirmer sa présence et son appui. Elle mettra prochainement en place un groupe de parole pour les agriculteurs traversant des difficultés financières, psychologiques, professionnelles, familiales... Ceux-ci pourront, en petit groupe, exprimer les soucis du quotidien. Parce que le dialogue et la solidarité peuvent être salvateurs. —

**Gildas Bellet**

(1) [azinat.com](http://azinat.com)

(2) <https://mps.msa.fr/lfy/soutien/prevention-mal-etre-mps>

(3) Agri'Écoute, tél. : 09 69 39 29 19.



# Être sentinelles en Bretagne

Pour la première fois, le 22 novembre, à Loudéac, les sentinelles du territoire ont échangé sur leurs expériences avec des professionnels de santé. Une journée pour veiller aussi sur elles.

**P**arfois, un simple coup d'œil ne suffit pas et la vigie doit descendre de son mât. Multifactorielle, parfois invisible, la crise suicidaire est une problématique complexe. Sa prévention aussi. Après avoir fait le constat de la prévalence du suicide en Bretagne, et particulièrement en son centre, la MSA d'Armorique est l'une des premières – en 2013 – à avoir organisé un réseau de sentinelles. La MSA Portes de Bretagne la rejoint en 2017. Elles sont aujourd'hui 124 dans toute la région et sont souvent le premier maillon d'une chaîne de dispositifs de prévention complémentaires (voir pages 20-21).

## Qui sont-elles ?

Ce sont en premier lieu des bénévoles, anonymes, qui vivent en milieu rural. Leur profil est multiple : élus MSA, salariés ou exploitants, professionnels ou travaillant

pour des organisations proches du milieu agricole ou médico-social, en activité ou retraités. Au contact des agriculteurs ou de leurs proches dans leur quotidien, ils peuvent ainsi détecter des personnes en souffrance.

Leurs missions ? Repérer, écouter, évaluer, accompagner et orienter.

Avant d'intégrer le réseau, un échange a lieu avec les volontaires afin de s'assurer qu'ils ne sont pas eux-mêmes en souffrance, qu'ils sont aptes à supporter des situations difficiles. Leur disponibilité et leur capacité d'écoute sont aussi prises en compte. Ils suivent ensuite une formation de trois jours sur le repérage de la crise suicidaire donnée par des psychiatres, infirmiers ou psychologues. Le but est de leur donner des outils pour aller vers les personnes et connaître les structures qui permettent une prise en charge. « C'est un veilleur, on ne lui demande surtout pas de faire du soin

ou de les emmener chez le médecin, assure Véronique Maeght-Lenormand, médecin conseiller technique national, référente du plan de prévention contre le suicide de la MSA. Son rôle est de pouvoir détecter une situation à risque, connaître la posture à tenir, la technique d'écoute, d'échange, que dire ou ne pas dire, comment le dire, etc. »

« Après la formation, on a des billes qui nous permettent d'aborder le problème du suicide avec une personne que l'on côtoie et qui partage son mal-être, raconte Stéphanie\*, agricultrice et sentinelle dans le Morbihan depuis un an. Mais ce n'est pas évident d'aller chez un inconnu et de rentrer dans sa vie privée. Et puis, il y a des situations, tant qu'on ne les vit pas, on ne se rend pas compte... En début d'année, une personne de chez nous s'est suicidée et, sur le coup, je me suis sentie coupable. J'ai réussi à relativiser par la suite. »

## Connaître ses limites et se protéger

Rassurer et soutenir ces sentinelles, c'était aussi le but de cette rencontre régionale organisée par les MSA d'Armorique avec le soutien de la MSA Portes de Bretagne. L'occasion pour ces bénévoles de confronter leurs expériences, leurs interrogations, comme ils le font localement tous les six mois, et d'échanger avec des spécialistes. Le Dr Thomas Kervella, médecin généraliste dans le Finistère, a conduit sa thèse de doctorat sur les sentinelles : « Au cours des douze entretiens que j'ai réalisés en 2017, j'ai constaté que la parole était libre et senti un besoin d'écoute. Les participants avaient envie de se livrer, d'échanger, notamment sur des questionnements comme la culpabilité ou la décision à prendre en fonction du degré d'urgence. Beaucoup de médecins généralistes ignorent l'existence de ce dispositif et sont très intéressés quand je leur en fais part. » « L'important est de créer du lien, mais il faut faire attention à ne pas passer de l'empathie à la sympathie, voire à la compassion, précise



Le Dr Thomas Kervella et le Dr Céline Kopp-Bigault, docteure en psychologie et experte auprès de la MSA d'Armorique. Elle a expliqué les missions des centres médico-psychologiques (CMP), des lieux clés du dispositif de soins ambulatoires en psychiatrie : prévention, visites à domicile, évaluation, diagnostic et soins.



© Marie Molinaro/Le Bimsa

Le Dr Christophe Debien, psychiatre au CHU de Lille, a rappelé l'histoire de la prévention du suicide et fait le point sur les outils existants, comme Vigilans, un dispositif de veille post-hospitalier. Il a mis en avant un constat important et encourageant : depuis cinq ans, les suicides en France baissent de 2 % par an.

le Dr Pierre Grandgenèvre, psychiatre au CHU de Lille et membre du programme de prévention Papageno. *Il faut savoir quand passer la main, connaître ses limites, se protéger et prendre soin de soi.* »

### Un réseau solide et formé

Les soixante-dix sentinelles venues à Loudéac ont échangé en ateliers sur leur propre accompagnement et ont formulé plusieurs besoins : avoir un interlocuteur MSA privilégié, une « bouée de sauvetage » face à une situation difficile, plus de liens avec d'autres sentinelles ainsi que des

travailleurs sociaux ou intervenants professionnels sur les exploitations, avoir un retour sur Agri'Écoute ou encore se former sur la « post-vention » (accompagner l'entourage après un suicide).

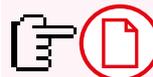
D'autres formations sont prévues en 2019 pour renforcer le maillage du territoire. « Notre réseau s'ajoute à d'autres existants [comme celui de la Mutualité française ou agri-sentinelles] », relève Bernard Simon, président de la MSA d'Armorique, qui a également formé ses agents d'accueil à repérer des signes au téléphone ou dans le courrier. « Nous ne sommes pas seuls, et

*c'est important de s'articuler avec les autres acteurs et les politiques publiques. La force de la MSA, conclut-il, c'est sa présence sur les territoires et sa capacité à faire le lien entre les élus de canton et le réseau de professionnels. Cet engagement n'est pas vain, ça fonctionne.* »

**Marie Molinaro**

*\* Le prénom a été changé.*

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.

## TÉMOIGNAGE

**Élodie\***, salariée d'un organisme professionnel agricole et sentinelle en Bretagne depuis mi-2017.

« Aujourd'hui, je peux le dire : heureusement que j'ai suivi cette formation, car je suis confrontée à des situations difficiles très régulièrement. Sans cela, je ne pourrais clairement pas poursuivre mon métier. J'avais déjà une capacité d'écoute active, mais désormais je sais évaluer si le danger est immédiat ou pas.

C'est vraiment indispensable pour moi. Revoir les membres du groupe de formation permet également de débriefer sur les situations rencontrées, et elles sont nombreuses, d'échanger nos idées mais aussi de vider son sac, car c'est très désarmant et compliqué à vivre pour nous aussi.

Grâce à tout cela, nous avons réussi à désamorcer une crise, en collaboration avec tous les

intervenants du réseau. Tout est parti du signalement d'un professionnel en contact avec la personne en souffrance. Il a alerté ses contacts qui eux-mêmes ont sollicité notre réseau. En croisant nos informations, nous avons compris que le scénario de suicide était bien établi, il y avait urgence. Nous avons alors utilisé un intermédiaire proche de cet agriculteur pour obtenir son accord pour une rencontre. Je

suis intervenue avec une assistante sociale et nous avons pu lancer un accompagnement. La confiance dans le réseau joue un rôle important, ainsi que de nous faire connaître auprès des professionnels au contact des exploitants, comme les banquiers, les comptables, les coopératives voire les offices notariaux ou les huissiers.

*\* Le prénom a été changé.*



## REPÈRES

### Agri'Écoute renforcé

Créé en octobre 2014 par la MSA, ce service d'écoute téléphonique est accessible 24h/24 et 7j/7. Il permet à tout adhérent MSA de dialoguer anonymement avec des psychologues cliniciens. Entre octobre 2014 et février 2018, Agri'Écoute a traité plus de 4000 appels.

**Un service professionnel.** En mars 2018, la MSA renforce le dispositif avec un nouveau prestataire, **Psya**, et ses psychologues cliniciens formés à la gestion de la crise suicidaire. L'appelant peut contacter jusqu'à quatre fois le même psychologue. Celui-ci peut lui proposer de faire le lien avec la cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide de la caisse de MSA correspondante. L'anonymat serait alors levé pour engager l'accompagnement. Psya possède son propre réseau (880 praticiens), avec la possibilité de rendez-vous dans les trois à cinq jours.

**Des causes multiples.** La première raison évoquée par les appelants concerne des difficultés personnelles (58 %), comme la vie sentimentale, la solitude et la situation de proche aidant. Les problèmes professionnels sont surtout liés à des difficultés financières, à une surcharge de travail et aux préoccupations en lien avec la conciliation entre la vie privée et professionnelle. Les situations les plus difficiles cumulent ces deux types de facteurs.

**Un mal-être ressenti.** 38 % des appelants n'ont pas de trouble spécifique mais expriment un sentiment de mal-être, de fragilité, ou de détresse. Ils sont cependant 35 % à présenter des troubles anxiodépressifs ; 9 % ont manifesté des idées suicidaires.

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

**09 69 39 29 19**

(Prix d'un appel local)

**AGRI'ÉCOUTE**

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

# 400

appels par mois en moyenne  
entre juin et septembre 2018.

# 56 %

des appelants sont  
des hommes.

# 81 %

des appelants  
sont des agriculteurs  
ou affiliés.  
13% sont des proches.

# 3 708

appels en 8 mois.  
9% ont rappelé  
le psychologue 2 à 3 fois.  
6% ont été orientés vers  
les cellules de prévention  
de 13 MSA.

# Une mobilisation nationale



© Franck Beloncle/COVISA Image

Après le constat d'une surmortalité de 20 % supérieure à la moyenne nationale, la MSA lance en 2011 un plan national de prévention contre le suicide dans le monde agricole. Depuis, de nombreuses actions ont été déployées et un nouveau programme 2016-2020 élaboré.

## ★ UN PLAN CONSOLIDÉ.

Construit autour de trois axes, le plan 2011-2014 a permis de mieux cerner la réalité du suicide et vu la mise en place d'un dispositif d'écoute ainsi que la création des CPP (cellules pluridisciplinaires de prévention) dans les MSA. Sur la période 2016-2020, les outils développés doivent être renforcés, notamment le rôle des sentinelles dans la détection des situations difficiles (voir pp. 18-19), Agri'Écoute (voir p. 20) et les CPP. Une plus forte articulation est également prévue entre les solutions d'accompagnement des services d'action sanitaire et sociale et de santé-sécurité au travail des MSA.

## ★ PLURIDISCIPLINARITÉ.

La mission des cellules pluridisciplinaires de prévention (CPP), installées à partir de 2012 dans les caisses de MSA, est de repérer et d'écouter les professionnels agricoles en difficulté, avec l'aide des sentinelles, leur proposer un accompagnement social ou médical, les orienter et assurer un suivi de leur situation. Elles regroupent plusieurs compétences : principalement des médecins du travail, des médecins-conseils, des conseillers en prévention, des travailleurs sociaux, voire des psychologues. Les signalements ont été en constante augmentation. Plusieurs MSA travaillent avec un réseau de psychologues en local qui peut parfois intervenir à domicile.

## ★ CIBLER L'ENTOURAGE.

La prévention engagée par la MSA concerne aussi tout l'entourage des exploitants ou salariés agricoles. Qu'il s'agisse des proches ou des personnes qui interviennent ou passent dans les exploitations

(techniciens des chambres d'agriculture, vétérinaires, banquiers, assureurs, coopératives...) susceptibles de détecter des signaux d'alerte. Une sensibilisation générale qui passe également par les personnels MSA en contact avec le public. Indispensable pour mieux prévenir le mal-être et le risque suicidaire, et agir avant qu'il ne soit trop tard.

## ★ LES SOLUTIONS.

Les services de MSA, en partenariat avec les acteurs locaux, proposent de nombreuses actions de sensibilisation sur les territoires. Conférences sur le bonheur, théâtre forum, films de témoignages, ateliers Et si on parlait travail, groupes de parole, séjours répit... Les idées ne manquent pas pour toucher un maximum de personnes. Un travail global en lien avec des professionnels et établissements de santé, les agences régionales de santé (ARS) ainsi que des associations ou des organisations professionnelles.

# Le malheureux destin d'Émile Poulain

Les élus de la MSA Beauce Cœur de Loire ont choisi les planches pour sensibiliser au problème du suicide en milieu rural. À leur demande, la compagnie Entrées de jeu a mis le sujet sous les projecteurs le 23 novembre, dans le Cher, avec sa pièce *Émile de père en fils*.

**Q**uatre saisons. Une année. Une descente aux enfers. « *Travailler comme on travaille et ne jamais en voir le bout... Des fois, on n'a plus le goût à rien.*

*Alors quand, en plus, le ciel nous tombe sur la tête...* » Émile Poulain ouvre la pièce et annonce la couleur.

Le rouge domine dans un décor minimaliste : une table, trois chaises et un cadre désuet. C'est là, dans la salle à manger de leur ferme, qu'Émile et sa femme Claire partagent le café avec Jacques le voisin et ami d'enfance. Le couple joint péniblement les deux bouts, gérant de plus en plus difficilement les aléas de l'exploitation. De son côté, Jacques a réussi ; il a transformé sa ferme en auberge et ne revient au village que pour les vacances. Il rend à chaque fois visite à son ami et assiste à sa dégringolade.

## Un théâtre interactif

En faisant appel à la compagnie Entrées de jeu et à sa pièce *Émile de père en fils*, le 23 novembre à Levet (Cher), les délégués de la MSA Beauce Cœur de Loire ont voulu une action forte de sensibilisation au suicide en milieu rural. Une quinzaine d'élus des échelons locaux de Bourges et de Champagne Sud se mobilise depuis plus d'un an pour briser le tabou.

« *On connaît tous des cas autour de nous, témoigne Françoise Jamet, présidente de l'échelon local de Bourges. Dans les campagnes, les exploitations se sont agrandies et les voisins sont de plus en plus loin. Il y a des agriculteurs qui ne voient personne de la journée. Cet isolement est l'une des causes les plus importantes de la dépression.* » Pour Marie-José Nivet, présidente de l'échelon local de Champagne Sud, « *il y en a qui se suicident alors que tout semble aller bien pour eux : leur couple fonctionne, leurs enfants font des études, l'exploitation tourne bien,*

«

**SUR LA SCÈNE, ON PEUT ÉVOQUER DES SUJETS GRAVES TOUT EN RESTANT DANS LA LÉGÈRETÉ.**

*etc. Et un jour, on ne sait pas pourquoi, ils décident de quitter la vie* ». Il fallait donc mettre le sujet sur la table. Et quoi de mieux que le théâtre pour toucher un maximum de personnes ? « *Sur la scène, on peut évoquer des sujets graves tout en restant dans la légèreté.* » C'est justement ce que propose la compagnie Entrées de jeu, spécialiste du théâtre interactif et de l'improvisation. Une animatrice explique les règles : « *Essayez de voir si vous êtes d'accord ou pas avec la façon dont réagissent les personnages. Les comédiens vont rejouer*

*les scènes et, la deuxième fois, vous aurez droit de me faire signe et de venir jouer la scène autrement.* » Les planches deviennent un laboratoire où le public réfléchit et expérimente pour répondre aux problèmes posés. Les comédiens, trois au départ, sont rejoints par des spectateurs qui prennent leur courage à deux mains. Étienne, par exemple, se lance : « *Je n'aurais pas réagi comme ça à la place de Jacques. C'est son ami, il doit lui proposer son aide, l'inciter à affronter ses problèmes et passer à l'action.* » L'animatrice l'invite aussitôt à monter sur scène, sous les applaudissements de la salle.

## Proposer des solutions

*Émile de père en fils* est à l'origine une commande de la MSA Côtes Normandes. Si elle a été écrite à partir de témoignages recueillis par la troupe il y a une dizaine d'années, elle reste encore d'actualité. Les risques psychosociaux qui plongent les agriculteurs dans la dépression et les conduisent au suicide augmentent. En France, un agriculteur se suicide tous les deux jours et pour Jacques Biet, directeur adjoint à la MSA Beauce Cœur de Loire, « *ce chiffre est sous-évalué* ».



Jacques Biet, Marie-José Nivet et Françoise Jamet, représentants de la MSA Beauce Cœur de Loire.



Photos: Ève Dusaussoy/Le Bimsa

Face aux crises agricoles et aux aléas climatiques, les Poulain subissent et pâtissent. « C'est comme ça. Dès qu'il y a un imprévu, c'est la catastrophe », se désole Claire. La coopérative menace d'annuler la collecte. La tempête a fait des ravages, les champs sont inondés et les récoltes n'annoncent rien de bon. Émile croule sous les dettes. Les rappels s'entassent dans sa boîte aux lettres : « On n'ouvre plus le courrier ; c'est que des mauvaises nouvelles. » Et lorsque son ami Jacques lui rappelle qu'il peut se faire aider financièrement, l'exploitant baisse les bras d'avance devant les formulaires à remplir : « Bientôt on va passer plus de temps sur l'ordinateur que sur le tracteur. » Plusieurs mois ont passé. L'eau-de-vie remplace le café dans les tasses. Un matin, l'agriculteur trouve une corde et envisage le pire. « Que doit faire Jacques



pour venir en aide à son ami ? Et sa femme, a-t-elle un rôle à jouer ? », interpelle l'animatrice. Dans la salle des fêtes de Levet, les spectateurs proposent des solutions et prennent plaisir à monter sur scène. Un élan collectif qui permettra d'écarter Émile de son malheureux destin. Au-delà du divertissement, Marie-José Nivet et les élus de la MSA espèrent que la prise de conscience a opéré ce soir. « Chacun doit savoir qu'il peut se faire aider.

Cette soirée est un point de départ pour parler de ce que fait la MSA pour prévenir le risque suicidaire : Agri'Écoute, services de remplacement, cellules de prévention et d'accompagnement, etc. De notre côté, continuons à travailler dans un esprit collectif avec nos partenaires et développons notre réseau d'alerte sur le territoire ! »

Ève Dusaussoy

## ILS ONT DIT

« Ce soir, c'est l'aboutissement d'un travail d'un an pour nos délégués. Ils ont voulu une action forte pour sensibiliser un maximum de gens sur ce thème difficile. Tout le monde a œuvré pour aller chercher les partenaires (organismes professionnels agricoles mais aussi au-delà). »

**Fabienne Dolgowicz,**  
animatrice du réseau d'élus à la MSA  
Beauce Cœur de Loire

« Je suis bluffé par les comédiens, qui ont réussi à présenter la situation d'un agriculteur en détresse avec humour, mais sans la dramatiser. »

**Marc Mabire,** délégué MSA échelon  
local Champagne Sud

« Le travail de détection fonctionne, mais il gagnerait à être complété. On ne peut être actif et agir qu'en réseau avec les MSA, les DDT (directions départementales des territoires), les centres de gestion, les banques, etc. Plus ce réseau se renforce, plus il sera efficace. »

**Dominique Becdelièvre,**  
représentant chambre  
d'agriculture du Cher

« Nous rencontrons tous les jours des agriculteurs en difficulté psychologique. Le besoin de répit est un motif tout à fait valable de remplacement dans la ferme. Se déconnecter, prendre du temps pour soi, permet aux exploitants de revenir apaisés et sereins au travail. »

**Élise Patrigeon,**  
service de remplacement du Cher

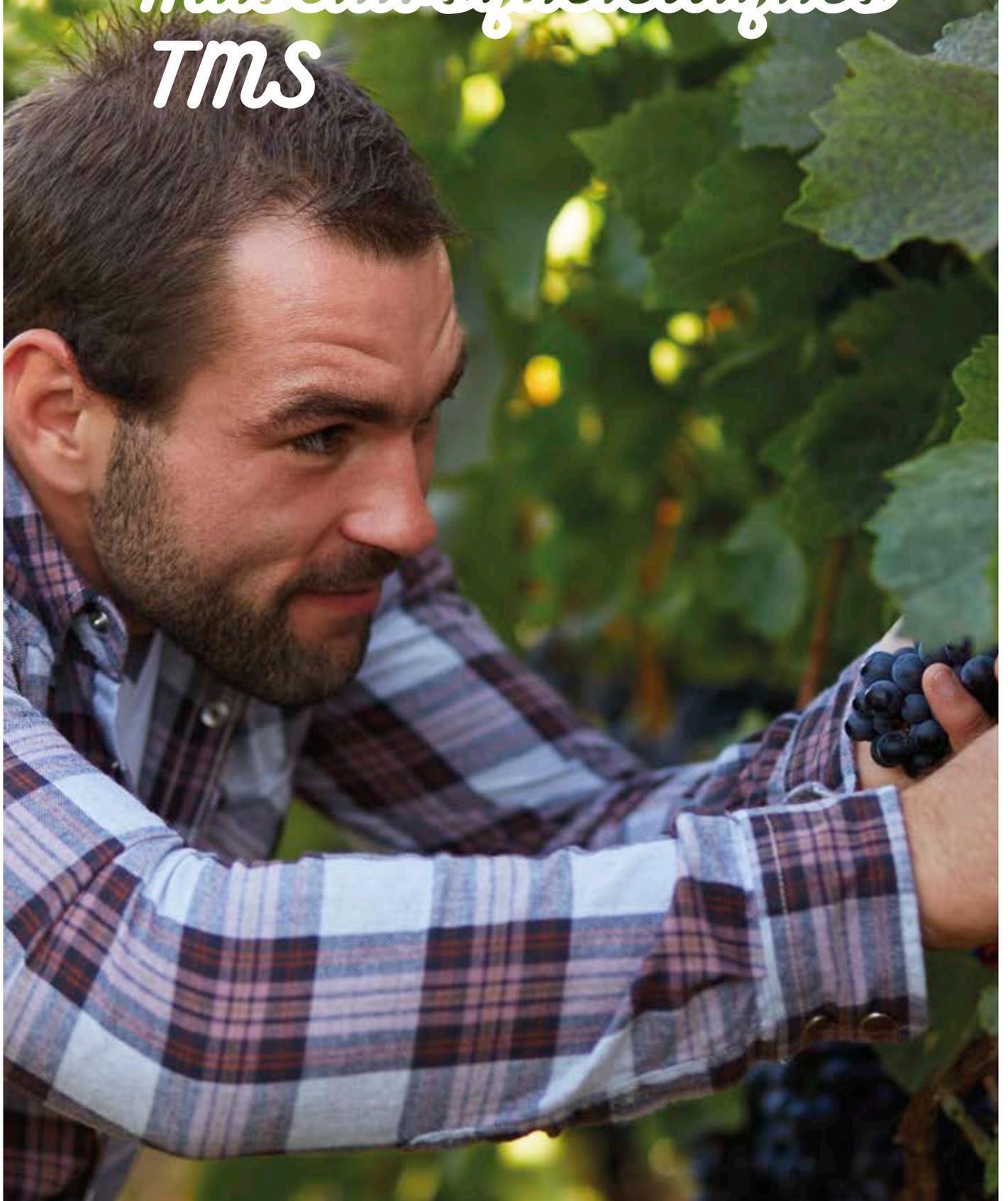
## UNE CELLULE DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

La MSA Beauce Cœur de Loire a mis en place, en 2012, une cellule de prévention et d'accompagnement du mal-être et du risque suicidaire. Elle est composée de médecins, de travailleurs sociaux, de conseillers en protection sociale, de psychologues, d'animateurs de la vie mutualiste, de conseillers en prévention des risques professionnels... Ces personnes, amenées à rencontrer des exploitants ou des salariés agricoles au quotidien, ont été formées au repérage des signaux annonciateurs de détresse : idées noires, repli sur soi, désir exprimé d'en finir, changement d'humeur et de comportement, consommation excessive d'alcool, de drogues, de médicaments, perte de goût pour les centres d'intérêt habituels, insomnie, etc. En fonction des signalements, la cellule peut réagir très rapidement.

Depuis sa mise en place en 2012, elle en a étudié 264. Depuis 2016, les salariés d'organisations professionnelles agricoles ou de partenaires de la MSA participent également aux signalements.



*Troubles  
musculosquelettiques  
TMS*



# CONGRÈS DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Début juin à Marseille, a eu lieu le 35<sup>e</sup> congrès national de médecine et santé au travail. Celui-ci a réuni 3 200 professionnels de la santé au travail, chercheurs, partenaires sociaux... autour de plusieurs thématiques, dont les zoonoses, les troubles musculo-squelettiques, la promotion de la santé. **La MSA y a été très active. Zoom sur certaines de ses contributions.**

**P**articipation au comité scientifique (Jean-Marc Soulat, médecin national de la MSA et président de l'Institut national de médecine agricole, et Gaëtan Deffontaines, médecin conseiller technique national à la CCMSA), organisation d'une séquence de présentations sur les zoonoses et les maladies infectieuses émergentes dans le milieu du travail par Gaëtan Deffontaines, communications, posters, animation d'un stand... Forte de son réseau d'experts – conseillers en prévention, infirmiers santé-travail et médecins du travail –, la MSA s'est fortement mobilisée pour informer les participants sur les actions et les recherches qu'elle développe au bénéfice de la santé au travail des actifs agricoles, mieux faire connaître les spécificités des risques professionnels dans ce secteur d'activité et en promouvoir la prévention.

## Prévenir les troubles musculo-squelettiques

4 502 troubles musculo-squelettiques (TMS) ont été reconnus en maladies professionnelles pour les affiliés de la MSA en 2015, soit 1 149 pour les non-salariés et 3 353 pour les salariés. Les TMS constituent la première cause de maladies professionnelles reconnues en agriculture et la prévention de leur survenue est l'une des priorités du plan de santé-sécurité au travail élaboré par la MSA pour la période 2016-2020 tout comme dans les précédents plans. Le régime agricole a fait le constat que trop peu d'actions de prévention avaient jusqu'alors été menées au regard de l'importance de ce risque. « Une communication sûrement trop descendante, trop technique et centrée sur les notions de santé et de sécurité au travail pouvait être en décalage avec les préoccupations quotidiennes des adhérents. Ce qui rendait difficile la prise en



Rachel Detraye et Daniel Lavallée présentent la méthodologie «TMSa» (Trouvons mes solutions adaptées) destinée à accompagner les entreprises dans la prévention des TMS.

**UN CHANGEMENT D'APPROCHE EST PROPOSÉ.**

compte de nos messages de prévention et la mise en œuvre d'actions concrètes, précise Rachel Detraye, préalablement conseillère en prévention à la CCMSA et aujourd'hui responsable du service prévention à la MSA Provence-Azur, qui, avec Daniel Lavallée, son homologue à la MSA Grand Sud, donne une conférence qui s'intitule « TMSa, trouvons mes solutions adaptées ». Sous ce titre, c'est un changement d'approche qui est proposé, afin d'accompagner le décideur dans la recherche de solutions qui lui sont propres. La méthodologie

de mobilisation des décideurs intitulée TMSa a été créée en 2015 par la CCMSA, à l'issue d'un groupe de travail, et mise à disposition du réseau des préventeurs en 2016. Plusieurs sessions de transfert ont été organisées pour permettre à l'ensemble des services de santé-sécurité au travail qui le souhaitent de se saisir de cette méthodologie innovante. Celle-ci consiste à identifier les préoccupations quotidiennes des décideurs ; enrichir le débat par des éléments pédagogiques sur la compréhension des TMS ; générer une réflexion à l'aide d'un support ludique (en l'occurrence un jeu de cartes) ; permettre l'émergence de données que le décideur est en capacité de mettre en cohérence les unes avec les autres pour dégager des pistes concrètes, formalisées dans un plan d'actions.

Pour l'illustrer, Daniel Lavallée a évoqué l'action collective menée avec des viticulteurs de la cave d'Embres et Castelmaure. Le secteur viticole, sur le périmètre de la MSA Grand Sud, est « constitué de très petites entreprises avec peu ou pas de salariés, donc des exploitants travaillant souvent seuls. S'ils souffrent et ne peuvent aller dans leurs vignes, c'est la solidité de leur entreprise qui est en jeu. Nous avons d'abord rencontré deux viticulteurs ayant des difficultés physiques pour s'y rendre au quotidien, puis organisé une animation collective auprès des vingt-deux plus importants viticulteurs de la cave. Ils se sont exprimés sur leur quotidien. La plupart n'ont pas de hangar ni de remise pour stocker le matériel. La moindre panne, la moindre casse de matériel deviennent vite problématiques. En discutant avec eux de leurs préoccupations professionnelles, nous établissons d'abord un climat relationnel. Puis, le préventeur, à partir d'un support très simple, donne des éléments d'information sur les TMS. Les exploitants font le lien entre ces troubles et leur quotidien, découvrent de nouveaux leviers d'action et choisissent de développer telle ou telle thématique – la douleur, l'environnement de travail, le management au travail, la formation et les compétences, la

## LES EXPLOITANTS FONT LE LIEN ENTRE LES TMS ET LEUR QUOTIDIEN."

gestion du temps, des équipements... Elles sont approfondies à l'aide d'un support ludique : un jeu de cartes contenant des questions». Cherchant des réponses, les participants partagent des idées et identifient des solutions, des moyens de prévention simples pour éviter la douleur au travail. Ils constatent les problématiques liées à la taille et choisissent l'action à réaliser : la formation aux outils de taille. Ils évoquent les douleurs liées aux postures de travail dont ils souffrent et optent pour un accompagnement par un kinésithérapeute (bilan ostéo-articulaire individuel, prise en charge individuelle, exercices collectifs). Ils se penchent sur la gestion du temps et du matériel, repèrent également un problème d'isolement dans ce village des Hautes-Corbières audoises, à une heure du premier concessionnaire de matériel agricole, et envisagent de créer un bâtiment et un atelier coopératif...

« À la MSA Provence Azur, nous avons engagé la même démarche auprès des viticulteurs : les mêmes priorités et préoccupations, les mêmes leviers ressortent, précise Rachel Detraye. Des entretiens individuels ont été conduits avec des employeurs de main-d'œuvre de la filière des jardins espaces verts. » Une question a émergé : comment gérer son stress en tant que conducteur de travaux ou dirigeant de grosse entreprise de jardins espaces verts. « Nous leurs avons proposé une action sur la gestion du stress interrogeant leur place dans l'entreprise, l'organisation du travail, les modalités de communication et d'information avec leurs équipes... » D'autres MSA commencent à déployer cette méthodologie « qui met en mouvement des populations agricoles parfois difficiles à mobiliser sur la prévention des risques professionnels ».

### Se réinscrire dans un parcours de soins

À l'occasion d'une conférence sur la promotion de la santé, un éclairage a été apporté sur l'application de celle-ci en milieu agricole et rural. Une intervention à deux voix assurée par Mariam Arvis-Souare, médecin conseiller technique national (...)

## SÉQUENCE POSTERS

Très appréciée par les scientifiques, la communication par posters a permis, en complément des conférences et des interventions orales, de présenter de nombreuses études et recherches. Ils ont été exposés pendant toute la durée de la manifestation. Lors des séances de visite programmées, leurs auteurs étaient amenés à répondre aux questions des congressistes. Dix caisses de MSA<sup>(1)</sup> et la CCMSA se sont mobilisées pour valoriser leurs travaux et leurs expériences de terrain.

Un prix a récompensé les trois meilleurs posters proposés. Sur la première marche du podium : la MSA Portes de Bretagne, pour son travail d'évaluation de l'exposition des paysagistes à la silice cristalline. « L'aménagement d'espaces extérieurs requiert de plus en plus l'utilisation de pierres naturelles et reconstituées, exposant les travailleurs à la silice cristalline, indiquent les auteurs. En l'absence de recommandations de bonnes pratiques, se pose la question

des modalités de surveillance médico-professionnelle des travailleurs et des informations de prévention à transmettre aux paysagistes, dans le but d'éviter l'apparition non seulement de cas de silicozes, mais aussi de cancers broncho-



pulmonaires ou de pathologies auto-immunes. » À la suite de cette étude, ils pointent que « l'évaluation de l'exposition doit être approfondie. Il est donc proposé aux salariés volontaires de remplir un agenda d'exposition sur une année et de le transmettre au médecin du travail (ou au professionnel de santé) lors de sa convocation, afin de juger de la pertinence d'une imagerie thoracique et de sa fréquence de réalisation, dans l'attente de recommandations de bonnes pratiques. » Pour sensibiliser les salariés exposés à ce risque, un dépliant d'information a été élaboré et leur est remis au cours des consultations.

22 posters présentés par la MSA peuvent être consultés sur le site Internet santé-sécurité en agriculture : [ssa.msa.fr](http://ssa.msa.fr)

(1) Ain-Rhône, Alpes-Vaucluse, Ardèche Drôme Loire, Berry-Touraine, Île-de-France, Languedoc, Midi-Pyrénées Nord, Midi-Pyrénées Sud, Portes de Bretagne et Provence Azur.



Focus, par Mariam Arvis-Souare et Frédéric Pomykala, sur les Instants santé conçus pour les adhérents du secteur agricole qui ont potentiellement besoin de mieux prévenir les risques liés à leur santé.

(...) en charge de la santé publique à la CCMSA, et Frédéric Pomykala, responsable du département de la prévention et de l'éducation sanitaire et sociale.

Agissant en étroite cohérence avec les politiques de santé publique, la MSA met en œuvre des actions de promotion de la santé sur les territoires ruraux. Elles visent à améliorer, pour chacun, la maîtrise de sa propre santé par l'acquisition de connaissances et de compétences suffisantes pour en être l'acteur central. Elles s'adressent à différents types de publics, chacun bénéficiant d'une stratégie d'intervention spécifique. Les orateurs ont choisi de présenter les Instants santé, qui s'adressent aux personnes de 25 à 74 ans, sous-consommantes de soins, avec l'objectif de réintégrer ces assurés dans un parcours de prévention et de santé.

Celles-ci sont invitées à un entretien personnalisé de vingt minutes avec une infirmière formée à l'éducation thérapeutique pour faire un point global avec l'assuré sur sa santé. «L'idée est de travailler avec lui sur la perception de sa santé, de dis-

cuter, répondre à ses questions, décoder les besoins de conseils, d'orientation ou de renforcement de la motivation», souligne Mariam Arvis-Souare. Une diététicienne accueille par ailleurs la personne autour d'une collation offerte et l'informe sur les bons comportements à adopter en matière d'alimentation. «Pour poursuivre, l'assuré est invité à une consultation de prévention

avec un médecin généraliste de son choix qui pourra, après examen clinique et étude des informations recueillies lors de l'entretien infirmier, le conseiller et lui proposer des actions de suite – orientation vers un spécialiste, prévention, action de santé au travail...» L'évaluation, tant sur le plan de la conduite de l'action que sur l'impact constaté, est systématique. Elle permet notamment de mesurer si, grâce au dispositif, les assurés ciblés se réinscrivent dans un parcours de santé. Plus d'informations sur : [www.msa.fr/sante/instant-sante](http://www.msa.fr/sante/instant-sante)

## HUIT THÉMATIQUES EXPLORÉES

- Zoonoses, maladies infectieuses émergentes et travail.
- Maladies chroniques et travail.
- Sciences de gestion, management et risques pour la santé.
- Maladies mentales et travail.
- Fertilité, grossesse et travail.
- Promotion de la santé.
- Prévention des pathologies d'hypersollicitation périarticulaire.
- De la météorologie des expositions à l'évaluation des risques chimiques.

## Zoonoses, maladies émergentes et travail

Particulièrement concerné, le régime agricole a partagé plusieurs travaux sur le suivi médical des travailleurs exposés à la tuberculose bovine, la borréliose de Lyme (maladie transmise par les tiques), le danger des hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes et frelons) chez les personnes travaillant en extérieur, les poussières et les atteintes respiratoires... —

**Gildas Bellet**

# Ne pas négliger la sécurité

Novices pour beaucoup, les saisonniers peuvent être soumis, selon les travaux à réaliser, à des contraintes physiques fortes (postures, gestes répétitifs...) et à diverses nuisances professionnelles (bruit, intempéries...), et sont moins bien informés et formés. D'où l'engagement de la MSA pour mieux accompagner leur accueil sur les exploitations. Exemple avec la MSA Ardèche Drôme Loire.

28 500 contrats pour les travailleurs occasionnels pour la Drôme en 2014, 9 300 pour l'Ardèche, 4 600 pour la Loire et ce, dans deux secteurs principaux : l'arboriculture et la viticulture. La main-d'œuvre saisonnière est importante pour la production agricole dans ces départements. « Selon la période, il peut s'agir d'étudiants, de populations étrangères, de main-d'œuvre locale avec des demandeurs d'emploi, des retraités, des personnes en recherche de complément de salaire... », précise Michaël Lefebvre, responsable de la prévention des risques professionnels à la MSA Ardèche Drôme Loire. Des salariés qu'il faut accueillir, informer, sensibiliser aux risques et aux consignes de sécurité sur les exploitations qui les embauchent. Novices, les nouveaux embauchés sont plus exposés aux accidents de travail. Il faut prendre un maximum de garanties pour limiter les risques. « Ces salariés sont là pour quelques heures, quelques jours. Ils sont relativement exposés aux chutes, aux blessures dues à la présence de machines agricoles, à des intoxications liées aux produits phytosanitaires. » Le risque routier est également présent (regroupement de personnes sur la voie publique, déplacements pour se rendre sur les parcelles...). « De plus, chez les jeunes, on observe un déni du risque relativement important. » C'est dans le département de la Drôme qu'une réflexion de fond sur l'accueil des saisonniers a d'abord été lancée. « Tout un travail a été réalisé par l'ensemble des conseillers en prévention entre 2004 et 2010. Il a conduit à la création d'une dizaine de livrets d'accueil destinés à accompagner les employeurs dans leur obligation de formation : cinq en arboriculture (cueillette, taille, éclaircissage, conditionnement et un cinquième en partenariat avec des grosses coopératives), un pour la viticul-



ture et un pour la vinification. À la suite de différentes demandes des professionnels, des livrets ont aussi été édités pour la castration du maïs, le ramassage et le conditionnement de l'ail, et l'oléiculture. » Sept d'entre eux sont toujours utilisés. Des livrets ont également été élaborés par les services de prévention de différentes MSA du Sud-Est de la France dans le cadre du Miffel (salon méditerranéen interprofessionnel de la filière fruits et légumes). Le recours à de nombreuses illustrations – dessins et photos – a été privilégié pour rendre les documents attractifs et plus accessibles à la population d'origine étrangère.

Les conseillers en prévention se sont investis sur plusieurs années pour sensibiliser employeurs et saisonniers, et promouvoir la diffusion de ces livrets : communication lors des visites d'entreprise, accompagnement des employeurs, réunions en amont pour former les saisonniers, articles de presse, partage d'expériences avec les autres conseillers en prévention du réseau MSA lors des journées techniques d'information ou encore forums « accueil des saisonniers » à destination des entreprises.

« En 2010, d'autres services de la MSA ont été associés à ces forums – action sanitaire et sociale, prestations maladie, accidents du travail, cotisations. Une occasion de valoriser le guichet unique mais des rencontres nécessitant une mobilisation importante de personnel. »

Avec la fusion de la MSA Ardèche Drôme Loire, la démarche s'est élargie aux autres départements qui travaillaient déjà cependant sur cette thématique (utilisation des documents de la CCMSA). « Les forums pour l'accueil des saisonniers ont finalement progressivement été remplacés par des réunions organisées par la vie mutualiste à destination des employeurs de main-d'œuvre » – 25 réunions en moyenne par an sont organisées, permettant la sensibilisation de 600 employeurs.

« Pour les années à venir, sont notamment envisagées la remise en place de forums et une refonte de certains des livrets d'accueil. Cette dernière permettrait d'intégrer de façon plus percutante les priorités nationales – chutes de hauteur, troubles musculo-squelettiques ou risque chimique – retenues en matière de santé-sécurité au travail. »



Florian, 18 ans, fait une petite toilette à ce très beau chêne.

Photos : Alexandre Rogier/Le Bimsa

# POUR UNE CARRIÈRE SANS ÉPINES

Rentrée oblige, les élèves du BTSA option aménagements paysagers du lycée du paysage et de l'environnement Fénélon à Vaujours, en Seine-Saint-Denis, ont profité de leur semaine d'intégration au début du mois de septembre pour se former aux côtés de la MSA Île-de-France aux risques professionnels spécifiques à leur futur métier. **Au programme : formations gestes et postures, et prévention des accidents du travail.**

**N**icolas, 19 ans, de Meaux, scie en main, débite en rondins comme un vrai pro un jeune frêne dans le parc classé du Moulin d'Andé, un petit coin de paradis pour artistes, niché aux environs de Saint-Pierre-du-Vouvray dans l'Eure, au cœur de la Normandie. « *Il fallait le descendre. Il était en train d'attaquer le muret qui délimite la propriété.* » Cet étudiant, qui a intégré à la rentrée de septembre le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) option aménagements paysagers du lycée du Paysage et de l'Environnement Fénélon à Vaujours, le sait très bien : même s'il a déjà des connaissances en sécurité, il se destine à exercer un métier plus dangereux que la moyenne. « *J'ai eu des cours sur le sujet, mais je me suis déjà blessé avec un taille-haie et une autre fois avec une scie.*



Claire et Esther, 19 ans toutes les deux, travaillent en binôme au nettoyage de l'un des escaliers de la propriété.

*Donc, je sais bien qu'un accident est très vite arrivé. Je sais aussi que j'ai encore des choses à apprendre* », explique-t-il en empilant les bûches qu'il vient de découper.

## Chacun doit être acteur de sa sécurité

Ça tombe bien car, comme seize autres de ses camarades de la promo 2016 du BTSA, il sera formé aux techniques de sécurité pendant sa semaine d'intégration au Moulin d'Andé. Samuel, 19 ans, de Tremblay-en-France, partage la même mésaventure avec un taille-haie. Décidément, le compagnon de labeur des paysagistes est un ami dont il faut se méfier. Mais il n'est pas le seul. La tronçonneuse est à l'origine de presque 13,4 % des arrêts de travail liés à une machine constatés à la MSA, contre seulement 5,1 % pour ledit taille-haie. Le

## VOTRE PRINCIPAL OUTIL DE TRAVAIL, C'EST VOUS. LE BUT EST DE VOUS ÉCONOMISER."

tracteur arrive bon premier avec 14,1% (cumul 2008-2012, salariés et non-salariés agricoles<sup>(1)</sup>).

« *Votre principal outil de travail, c'est vous, lance Pierre Basile, conseiller en prévention à la MSA Île-de-France, en face de jeunes visiblement intéressés. Le but est de vous économiser, car le jour où vous êtes cassés, où votre corps dit stop, c'est terminé. Vous pouvez vous préparer à voir toute votre vie chamboulée.* » Venu à l'invitation des responsables du BTSa pour faire une intervention sur la prévention des risques professionnels spécifiques à leur métier lors de ce séminaire d'intégration, il poursuit : « *Certaines personnes sont finies à 35 ans. Après deux sciatiques à cause de hernies discales, plus question pour elles d'exercer ce métier.* » En tant que conseiller en prévention, il a trop souvent été témoin de maladies professionnelles et d'accidents du travail, et des drames personnels qui vont avec. C'est pourquoi il n'hésite pas à appuyer son exposé d'exemples concrets qui font froid dans le dos. Mis à part le cas extrême du décès, les conséquences peuvent aller jusqu'à l'inaptitude professionnelle. Un drame pour des gens passionnés qui doivent dire adieu pour toujours à leur métier et se reconvertir professionnellement, avec tous les aléas, les doutes et les remises en causes personnelles que cela génère.



PHOTOS : Alexandre Roger/Le Bimsa

Fabio Piccioli, paysagiste diplômé de l'école nationale supérieure du paysage de Versailles, est le chef d'orchestre de cette petite troupe de futurs as du sécateur.

C'est pour ne pas en arriver là que la semaine d'intégration, en plus des cours dispensés pendant l'année, fait une large place aux problématiques de sécurité. Bêche à la main, Alain Charron, professeur d'EPS et formateur gestes et postures au sein de l'établissement, s'étonne et taquine : « *Tout à l'heure, j'ai trouvé Lucas en train de travailler les deux genoux au sol, une position déconseillée. Il était pourtant parti plein d'entrain ce matin, mais il a adopté une mauvaise posture pour désherber. Résultat : des douleurs au dos.* ». À 19 ans à peine, ça fait désordre. Accompagnant le geste à la parole et bêche enfoncée dans le sol, celui qui est surnommé « Monsieur Sécurité » montre la bonne posture à adopter pour s'économiser. « *Vous vous mettez bien en appui sur la cuisse avec la main pour préserver votre dos. Rappelez-vous, en gestes et*

*postures, le but est de diminuer la pénibilité du mouvement. Bien sûr, le risque zéro n'existe pas et l'attitude parfaite non plus, tient-il à préciser tout de suite. Quatre principes à retenir : talons au sol quand on est en levé/porté, dos droit, bras tendus et la charge la plus proche du corps.* » Pas toujours facile à comprendre quand on a à peine vingt ans et que l'on se pense indestructible.

« *Chacun, à son propre niveau, doit être acteur de sa propre sécurité* », prévient Fabio Piccioli, paysagiste diplômé de l'école nationale supérieure du paysage de Versailles, jardinier, enseignant et délégué de l'échelon local Seine-Saint-Denis de la MSA Île-de-France. Le chef d'orchestre de cette petite troupe de futurs as du sécateur est intarissable dès qu'il évoque son métier : « *Le principe est de revenir à l'idée d'origine, en respectant l'harmonie entre le minéral et le végétal, la plante, le lieu et son histoire. Accompagner le végétal et le jardin plutôt que d'aller contre. Et surtout, se faire discret. Il ne faut pas que l'on voie que l'on est passé.* » Une vraie école d'humilité que le métier de jardinier paysagiste ! « *On évitera surtout les tailles drastiques. On n'est pas des bourrins.* » Cela vaut aussi bien pour le respect du jardin et des plantes que de son propre corps.

**Alexandre Roger**

(1) Source MSA.

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus de photos sur notre site.



Rentrée oblige, les élèves du BTSa option aménagements paysagers du lycée du paysage et de l'environnement Fénélon, à Vaujours, en Seine-Saint-Denis, ont été formés, au début du mois de septembre, aux côtés de la MSA Île-de-France, aux risques professionnels spécifiques à leur futur métier.



**MAYENNE-ORNE-SARTHE /  
TROPHÉE  
PRÉVENTION JEUNES**

**10**

C'est le nombre d'équipes de jeunes issus de huit établissements d'enseignement agricole, répartis sur la Mayenne, l'Orne et la Sarthe, qui ont participé à la finale interdépartementale des trophées prévention jeunes (TPJ) organisés par la MSA. Cette compétition s'est déroulée le 22 mars, à Sillé-le-Guillaume, dans la Sarthe. Les élèves en BTS production agricole du lycée agricole de Laval, en Mayenne, ont été désignés lauréats pour leur travail sur les risques psychosociaux, « Agriculteur, le choix d'une vie ». Un chèque d'une valeur de 800 euros leur a été attribué. Les trois autres équipes récompensées ont planché sur les zoonoses (2<sup>e</sup> prix), les TMS au domicile dans le cadre des services aux personnes (3<sup>e</sup> prix) et le document unique d'évaluation des risques professionnels (4<sup>e</sup> prix). Plus d'informations sur notre site Internet, [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)

**NORD-PAS DE CALAIS /**

**Réunions d'hiver**

Cette année, la MSA Nord-Pas de Calais a testé une nouvelle formule pour aller à la rencontre des membres des comités d'échelon local. Quatre réunions d'hiver ont été organisées en mars pour leur présenter l'activité de la caisse et leur faire visiter plusieurs services de production, ainsi que la plate-forme téléphonique. Pilotées par le service de la vie mutualiste, elles se sont déroulées à Capinghem et à Arras, où les responsables des services leur ont présenté leur rôle et leurs missions. Les élus ont ainsi pu suivre les différentes étapes du traitement des dossiers et des réponses qui leur sont apportées. Un focus particulier a été fait sur les services en ligne, pour lever les appréhensions et rassurer sur la facilité d'accès à Internet. Ils ont apprécié cette visite des locaux de la MSA. Ces moments d'échanges leur ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de la MSA pour mieux le relayer sur le terrain et de renforcer les liens entre la MSA et les élus. Ces derniers sont les indispensables médiateurs pour expliquer l'intérêt de la dématérialisation et faire remonter les difficultés rencontrées, notamment face à la crise agricole.



**MIDI-PYRÉNÉES NORD /**

**Forum retraite santé**

Le 18 mars, à Carmaux, dans le Tarn, s'est déroulé, à l'initiative de la Cpm du département, le forum retraite santé. Cette journée d'information a regroupé en un même lieu tous les organismes de la sécurité sociale, dans le but de permettre aux visiteurs de trouver toutes les informations utiles sur ces deux thématiques. Pour qu'ils repèrent facilement le bon organisme et le bon interlocuteur au bon endroit, plusieurs zones ont été aménagées : un espace droits maladie, avec la Cpm (caisse primaire d'assurance maladie), la MSA et le service social de la Carsat ; un espace retraite, avec la Carsat, la MSA et le Cicas (centre d'information, conseil et accueil des salariés) ; un espace prévention (Adeca, RSI, Carsat, MSA, Clic...) ; un espace vieillir et agir (centres communaux d'action sociale, ADMR...). Tout au long de la journée, la MSA Midi-Pyrénées Nord a répondu aux nombreuses questions des visiteurs. Une action menée en interrégime pour apporter des réponses sur la législation sociale et proposer des solutions en matière de prévention santé et vieillissement.

**FRANCHE-COMTÉ /**

**Prévenir le mal de dos**

Invités par les délégués de la MSA de Franche-Comté du secteur de Maiche, Morteau et Le Russey, dans le Doubs, une quinzaine d'agriculteurs, d'agricultrices et de retraités se sont retrouvés au gymnase du Russey. L'objectif ? En savoir plus sur le mal de dos en agriculture et apprendre à le prévenir. Avoir un appareil musculo-ligamentaire en bon état et adopter les bonnes pratiques professionnelles pour que les contraintes liées aux postures de travail soient acceptables : tels sont les deux axes sur lesquels les intervenants se sont appuyés pour aborder ce thème. Pendant une heure et demie, Michaël Barthaux, conseiller technique à l'association « Sports pour tous », leur a proposé des exercices physiques en trois temps : préparer son corps à l'effort par des échauffements, renforcer ses muscles et s'étirer. Puis, Jean-Michel Lornet, médecin du travail, et David Noël, technicien de prévention, ont présenté les bonnes postures au travail. Après



avoir détaillé la morphologie du dos pour mieux comprendre son fonctionnement, ils ont convié les participants à réfléchir en petits groupes sur les facteurs de risque connus : la manutention, les postures, les vibrations, les risques psychosociaux. Ils ont analysé les situations de travail présentant ces risques et cherché quels aménagements pouvaient les éviter. Ces temps d'échanges ont été riches d'enseignements. À chacun de mettre ces conseils en pratique au quotidien ! De l'avis de tous, une rencontre à renouveler.

MAYENNE-ORNE-SARTHE /

## Préparation physique à l'effort au travail

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe propose aux entreprises qui le souhaitent un accompagnement visant à réduire les troubles musculo-squelettiques (TMS) de leurs salariés. Dans une approche globale de prévention des TMS, Luché Tradition Volailles (LTV), une entreprise de découpe et de conditionnement de viande de volailles employant près de 150 salariés à Luché-Pringé, dans la Sarthe, a souhaité s'inscrire dans cette démarche d'accompagnement des salariés. Une convention de partenariat a été signée avec la MSA pour la mise en œuvre d'une formation à la préservation du capital santé et à la prévention des TMS par l'apprentissage des gestes de préparation physique. L'accent a été mis sur une organisation du travail permettant l'appropriation pérenne des gestes d'échauffement et d'étirement par les salariés sur leur poste de travail. La préconisation et les encouragements à un échauffement complémentaire et/ou un étirement lors des courts arrêts de production ont également été actés.



© MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Dans le cadre de ce partenariat, le service santé-sécurité au travail de la MSA évaluera la pérennité de la préparation physique du personnel. Il assurera également un suivi des indicateurs de santé au travail (nombre de douleurs, de maladies professionnelles...).

MIDI-PYRÉNÉES SUD /

## Une expérimentation contre les TMS

Mal de dos, épaule enraidie, canal carpien opéré... Les TMS touchent les salariés et les exploitants, quelles que soient les filières et les productions. Si, depuis plus de 15 ans, la MSA Midi-Pyrénées Sud travaille auprès du public agricole sur des pistes de prévention au travail (bonne utilisation des outils, formations, aménagement de postes, aides financières...), ces actions restaient circonscrites au cadre de l'environnement de travail. Christine Dubon-Cazabat, conseillère en prévention, rencontre René Castagnon, ancien coach pour des sportifs de haut niveau, sophrologue, préparateur physique et mental, lors d'une réunion d'information qu'elle anime. De son côté, le Dr Patricia Monplaisi, qui a longtemps constaté des pathologies liées aux TMS en tant que médecin généraliste, décide, maintenant qu'elle est médecin du travail, de s'intéresser aux origines de ces douleurs.

Partant de l'idée que ce qui fonctionne pour les sportifs doit fonctionner pour les agriculteurs, ils décident de mettre en place un programme expérimental à partir de la méthode

de « gym instinctive », créée par René Castagnon et inspirée des étirements quotidiens des animaux pour se préparer à l'activité. Avec des messages de prévention simples et des exercices quotidiens, ce programme est proposé à un échantillon de volontaires, constitué aux trois-quarts de non-salariés agricoles ayant des pathologies liées aux TMS. Le groupe, constitué au départ de vingt volontaires, s'agran-

dit pour atteindre 45 personnes. L'expérimentation va durer quatre mois. À l'issue, tous – éleveur, apiculteur, maraîcher, jeune salarié ou retraité agricole – ont commenté « le bien-être quotidien et l'amélioration des conditions de vie ». Une étude qui a servi au docteur Patricia Monplaisi pour son mémoire à l'INMA (Institut national de médecine agricole). Info complète sur notre site : [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



© Sylvain Camborn/CCMSA Image

## AGENDA

ARDENNES

### ACTIVONS NOTRE RETRAITE

**LE 11/05.** La 23<sup>e</sup> édition de la journée « Activons notre retraite » se déroulera au centre de loisirs des Vieilles Forges de 9 h 15 à 18 h. Organisée par l'association « Seniors, Animons nos territoires 08 » et la MSA Marne Ardennes Meuse, cet événement rassemble plusieurs centaines de seniors ardennais dans une ambiance détendue. [www.msa085155.fr](http://www.msa085155.fr)

—  
VENDEE

### SPECTACLE-DÉBAT

**LE 11/05.** *Tous aidants* est un spectacle théâtral à destination des familles apportant une aide à un proche, malade, âgé, handicapé... Gratuit et ouvert au grand public, il est organisé à Pouzauges par le Clic Est Vendée, en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels, et sera suivi d'un temps d'échanges entre aidants et professionnels. [www.msa44-85.fr](http://www.msa44-85.fr)

—  
PARIS

### SALON DES SENIORS

**DU 18 AU 21/05.** Il se tiendra Porte de Versailles et s'articulera autour de dix villages. Présence Verte et les Marpa (maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie) seront présentes sur un stand commun. [www.salondesseniors.com](http://www.salondesseniors.com)

—  
FRANCE ENTIÈRE

### NUIT DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

**LE 22/06.** La deuxième édition de la Nuit de l'agro-écologie aura lieu autour d'événements organisés sur l'ensemble du territoire : cafés-débats, dégustations de produits, visites de fermes ou d'exploitations des lycées agricoles, ateliers pédagogiques... Une occasion pour les agriculteurs d'expliquer le sens de leur engagement et, pour les citoyens, de venir à la rencontre de ceux qui font l'agro-écologie au quotidien, de découvrir leurs pratiques et d'en débattre. [nuitagroecologie.fr](http://nuitagroecologie.fr)

# Près de 4 800 TMS reconnus en maladies professionnelles

Avec près de 4 800 cas en 2014, les troubles musculo-squelettiques constituent la première cause des maladies professionnelles reconnues en agriculture.



© Rostislav Sedláček iStockphoto/CCMSA Image

## ► Données communes

4 761 troubles musculo-squelettiques (TMS) ont été reconnus en maladies professionnelles pour les affiliés au régime agricole en 2014, soit 1 281 pour les non-salariés et 3 480 pour les salariés. Cette année-là, les TMS ont représenté 93,5 % du total des maladies professionnelles, soit 87 % pour les non-salariés agricoles et 96,1 % pour les salariés agricoles. Ces éléments chiffrés et les suivants sont issus d'une synthèse de l'observatoire économique et social de la MSA parue en février 2017. Les affections péri-articulaires constituent 89,3 % des TMS. Viennent ensuite les affections du rachis lombaire dues aux vibrations (5,5 %) et les affections du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (4 %). Plus de quatre TMS sur dix concernent les actifs âgés de 46 à 55 ans. Pour cette

population, l'indice de fréquence est de 5,2 maladies pour 1 000 affiliés. Les actifs âgés de moins de 36 ans détiennent la plus faible fréquence : elle est de 0,8 maladie pour 1 000 affiliés.

Avec 51,3 % des cas, les hommes sont un peu plus concernés par les TMS que les femmes. Toutefois, ces dernières présentent un risque plus élevé, avec une fréquence de 3,6 TMS pour 1 000 affiliées, contre 2,2 pour 1 000 hommes.

Le secteur primaire (collecte et exploitation des ressources naturelles), qui regroupe la population agricole la plus importante avec 70,6 % des effectifs, concentre 72,8 % des TMS. Dans ce secteur, quatre activités agricoles rassemblent la grande majorité des TMS : la viticulture (879), les élevages de gros animaux (671), les cultures spécialisées (659) et les cultures et élevages non spécialisés (336).

Le secteur secondaire (industries de transformation des matières premières) est surreprésenté avec 21,7 % des TMS, alors qu'il ne comptabilise que 9,3 % des actifs agricoles. Les coopératives de traitement de la viande de gros animaux représentent 32,7 % des TMS de ce secteur (335 cas).

Dans le secteur tertiaire (activités de bureau et enseignement agricole), les TMS sont plus rares (5,5 %), alors que ce secteur regroupe 20,1 % des effectifs.

En 2014, 1 850 TMS sont considérés comme graves (soit 38,9 % des TMS), puisqu'ayant entraîné une incapacité permanente partielle (IPP) de la victime.

## ► Chez les non-salariés agricoles

En 2014, 1 281 non-salariés agricoles ont bénéficié d'une reconnaissance de TMS en maladies professionnelles. Ces derniers représentent 87 % des maladies professionnelles reconnues parmi les 600 000 affiliés au régime agricole, soit une fréquence de 2,2 TMS pour 1 000 non-salariés agricoles. Cette année-là, pour les non-salariés agricoles, 447 TMS sont reconnus comme graves. La quasi-totalité (93,5 %) concerne les chefs d'exploitation. Les femmes sont deux fois plus touchées que les hommes. Le secteur de l'élevage de bovins-lait regroupe 22,8 % des TMS graves. Il est suivi des secteurs des cultures et élevages non spécialisés, et de l'élevage bovins-viande.

## ► Chez les salariés agricoles

En 2014, 3 480 salariés agricoles ont bénéficié d'une reconnaissance de maladie professionnelle pour cause de TMS. Ces derniers représentent 96,1 % des maladies professionnelles reconnues parmi les 1 200 000 personnes relevant du régime des salariés agricoles, soit une fréquence de 2,9 TMS pour 1 000 salariés agricoles. En 2014, pour les salariés agricoles, 1 403 TMS sont reconnus comme graves. Les femmes sont proportionnellement 1,3 fois plus touchées que les hommes par les TMS graves.

Le secteur de la viticulture est principalement concerné, avec 258 TMS graves. Viennent ensuite le secteur des cultures spécialisées (223) et celui du traitement de la viande (97 cas).

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.

# 4 500 TMS reconnus en maladies professionnelles

En 2015, 4 502 troubles musculo-squelettiques ont été reconnus en tant que maladies professionnelles pour les affiliés au régime agricole. **Les trois-quarts concernent les salariés agricoles. Neuf TMS sur dix sont des affections péri-articulaires.**



© Joseph Mohyla - iStockphoto/CCMSA Image

**E**n 2015, 4 502 troubles musculo-squelettiques (TMS) ont été reconnus en maladies professionnelles (MP) pour les affiliés de la MSA, soit 1 149 pour les non-salariés (25,5 %) et 3 353 pour les salariés (74,5 %). Ce chiffre a diminué par rapport à 2014 (4 761). L'indice de fréquence est de 2,6 pour 1 000 affiliés. Les TMS constituent la première cause de MP reconnues en agriculture. Ils représentent 93,1 % du total des MP, soit 86,1 % pour les non-salariés et 95,8 % pour les salariés. Ces éléments chiffrés et les suivants sont issus d'une synthèse de l'observatoire économique et social de la MSA parue en février 2018.

## ► Les TMS

Les affections péri-articulaires constituent 88,8 % des TMS. Viennent ensuite les affections du rachis lombaire dues aux vibrations (5,6 %) et aux manutentions manuelles de charges lourdes (4,7 %). Plus de quatre TMS sur dix concernent des actifs âgés de 46 à 55 ans. Pour cette population, l'indice de fréquence est de 4,8 maladies pour 1 000 affiliés. Les actifs de moins de 36 ans ont la

plus faible fréquence (0,8 %). Si les hommes représentent 52 % des cas, il reste que les femmes présentent un risque plus élevé, avec un indice de fréquence de 3,4 TMS pour 1 000 affiliés, contre 2,1 pour les hommes.

## ► Les secteurs agricoles

Le secteur primaire (collecte et exploitation des ressources naturelles), dans lequel travaille la majorité de la population agricole (70,6 %), regroupe 74,1 % des TMS. Dans ce secteur, cinq activités en concentrent la majeure partie : la viticulture (804 TMS), les élevages de gros animaux (638), les cultures spécialisées (595), les entreprises de jardins, paysagistes et reboisement (351), et les cultures et élevages non spécialisés (313). Le secteur secondaire (industries de transformation des matières premières) est surreprésenté, avec 20,8 % des TMS pour

9,2 % d'affiliés agricoles. À l'inverse, dans le secteur tertiaire (activités de bureau et enseignement agricole), ils sont moins fréquents (230 cas).

## ► La gravité

2 061 TMS ont été considérés comme graves, parce qu'ayant entraîné une incapacité permanente partielle (IPP). Ils représentent 45,8 % de la totalité. Les salariés agricoles sont plus touchés (1 615 TMS graves) que les non-salariés agricoles (446).

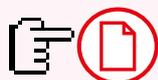
## ► Les non-salariés

1 149 TMS ont été reconnus en MP chez ces derniers. Ils représentent 86,1 % des MP reconnues pour les 600 000 affiliés, soit un indice de fréquence de 2‰. Ceux âgés de 51 à 55 ans sont les plus impactés, avec 29,9 % des TMS, soit une fréquence de 3,3 ‰. Les femmes présentent un risque deux fois plus important que les hommes : 3,4 cas pour mille affiliées, contre 1,5. L'élevage de bovins-lait enregistre le plus grand nombre de TMS, avec 305 maladies (26,5 %) et un indice de fréquence élevé (3,6 pour mille non-salariés). Il est de 4,7 pour les éleveurs de lapins et de volailles, qui sont les plus fréquemment touchés.

## ► Les salariés

3 353 TMS ont été reconnus en MP chez les salariés. Ils représentent 95,8 % des MP reconnues pour 1,2 million de salariés, soit un indice de fréquence de 2,8 TMS pour 1 000. Ceux âgés de 46 à 55 ans sont principalement concernés, avec 42 % des TMS et un indice de fréquence de 6,7 ‰. Là encore, les femmes sont davantage touchées, avec 3,4 ‰ cas, contre 2,5 pour les hommes. La viticulture est la plus affectée, avec 694 cas (20,7 % des TMS). Deux secteurs connaissent une fréquence élevée : le traitement de la viande de gros animaux (39,7 ‰) et les coopératives de traitement des viandes de volailles (24,7 ‰).

[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Plus d'infos sur notre site.



Maladie professionnelle

## *Les troubles musculosquelettiques chez les affiliés agricoles*

En 2016, sur les 1,7 million d'affiliés agricoles victimes d'un accident du travail ou touchés par une maladie professionnelle (ATMP), 4 746 sont des cas de TMS reconnus comme maladies professionnelles (soit 2,8 cas pour 1 000 affiliés). Notre zoom.



**93,3 %**

**Des maladies professionnelles**  
chez les affiliés agricoles  
sont des TMS.



**4**

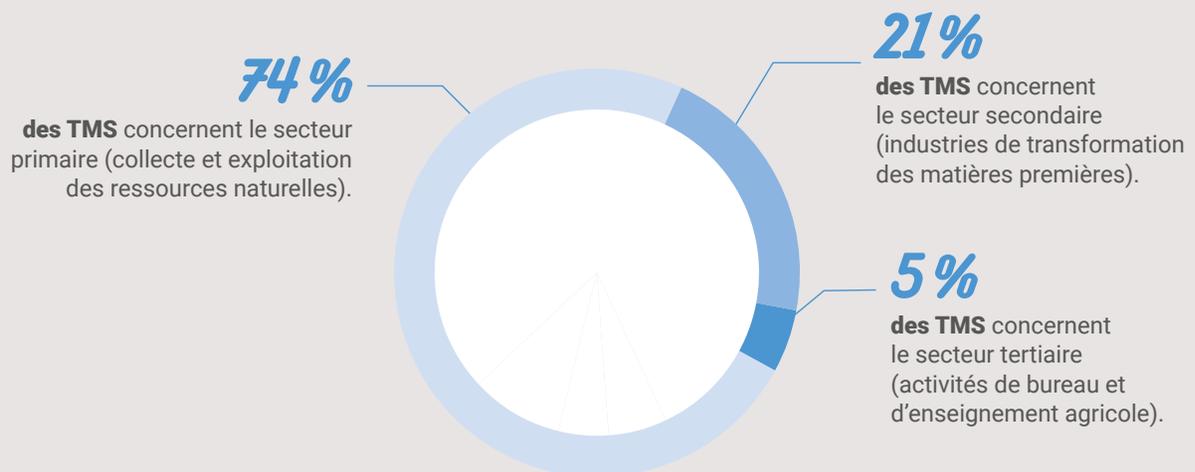
**TMS sur 10**  
concernent les personnes âgées  
de 51 à 60 ans.



**90,3 %**

**des TMS**  
sont des affections  
péri-articulaires.

## Une grande disparité selon les secteurs

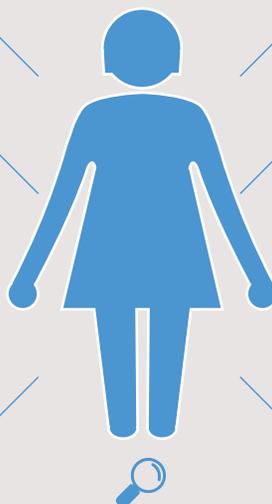


## Les femmes davantage exposées aux TMS

Une fréquence de **3,7** TMS pour 1 000 affiliées contre **2,3** TMS pour 1 000 hommes.

Les femmes présentes dans les secteurs les plus touchés : champignonnière (**14** TMS pour 1 000 affiliés pour 65 % des femmes) et traitement de la viande de volaille (**31,7** TMS pour 1 000 affiliés pour 49 % des femmes).

Dans le secteur primaire, où elles représentent 30 % des salariés, les femmes sont victimes de **44 %** de l'ensemble des TMS du secteur



Dans le secteur secondaire, où elles représentent 24 % du secteur, les femmes sont victimes de **48 %** des TMS.

Le plus grand nombre des TMS de ce secteur sont constatés dans :

- les secteurs des stockages et conditionnement des produits agricoles (**64 %**) ;
- dans les produits laitiers (**50 %**) ;
- dans les conserveries autres que la viande (**53 %**) ;
- dans les traitements de viandes de volailles (**73 %**).

Sources :

L'Observatoire économique et social MSA (synthèse avril 2019).

## COLLOQUE INTERNATIONAL

Le 38<sup>e</sup> colloque international du comité prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en agriculture de l'AISS (association internationale de la sécurité sociale) aura lieu du 12 au 14 octobre 2016, au centre de conférences de la CCMSA, à Bagnolet. La rencontre aura pour thème « innover en prévention » et pour objectif la présentation des dernières réalisations et la mise en avant des bonnes pratiques en lien avec les différents aspects de la prévention en agriculture. La manifestation est ouverte aux spécialistes dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène au travail, aux scientifiques, partenaires sociaux, organismes de certification et aux médecins qui s'intéressent à la sécurité et à la protection de la santé dans l'agriculture.  
<http://ssa.msa.fr>

## PENSIONS ALIMENTAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, le dispositif des garanties contre les impayés de pensions alimentaires (Gipa) a été généralisé. Créées par la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014, ces garanties visent à mieux aider les familles monoparentales quand un parent ne paie plus, ou partiellement, de pension alimentaire ou quand le montant de la pension versée est inférieur à celui de l'allocation de soutien familial, soit 104,75 euros au 1<sup>er</sup> avril 2016. Plus d'infos sur [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr) et [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

**104 000**  
**cotisants**  
**solidaires en**  
**2015 (- 1,1% par**  
**rapport à 2014).**



© Jérémy, Lamière/Le Bimsa

# Les délégués se mobilisent à la CCMSA

La MSA Île-de-France, en collaboration avec le département vie mutualiste de la caisse centrale, a décidé d'aller à la rencontre des élus des grands comptes. Ces entreprises à gros effectifs, comme le Crédit Agricole, la CCMSA ou encore Groupama, disposent de nombreux élus du deuxième collège, celui des salariés. Une première réunion a été organisée le 5 avril, dans les locaux de la caisse centrale, à Bagnolet, pour rassembler les élus de la CCMSA et faire le point sur leur rôle. Pour la caisse Île-de-France, cette initiative s'inscrit dans une volonté de créer une mobilisation de ses délégués, parfois loin des préoccupations du régime agricole. Magalie Rasclé, directrice adjointe de la MSA Île-de-France, a coanimé les deux heures de réunion : « *La vie mutualiste des caisses agit sur les lieux de vie, mais nous pensons qu'elle peut également avoir un rôle au sein des entreprises*, introduit-elle devant les 12 délégués présents. *L'objectif des réunions dans ces structures est de permettre aux élus de se connaître, d'échanger et de mettre en place des actions sur le terrain* ».

Pour la MSA Île-de-France, il s'agit également de s'adapter tant aux spécificités de son territoire qu'à celles de ses adhérents : la caisse

s'étale sur huit départements et compte un peu moins de 300 000 adhérents, dont une grande partie est salariée dans des entreprises du secteur tertiaire. Et, parfois, certains élus travaillent dans un département différent de celui de leur lieu d'habitation. Autant de données qui ne facilitent pas la visibilité des élus auprès des adhérents MSA. Pourtant, tous les élus éprouvent la même volonté de participer davantage à la vie de l'échelon local et certains s'y attellent déjà. Plusieurs délégués ont profité de la réunion pour rendre compte des actions qu'ils ont pu réaliser ces

dernières semaines : Mars bleu et la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, le forum retraite interrégime ou encore la journée de prévention des risques de l'alcool au volant. Des témoignages qui permettent aux autres élus de comprendre leur fonction et leur champ d'action. La réunion s'est d'ailleurs conclue sur les initiatives des mois à venir à la CCMSA, en particulier pour accompagner les Instants santé au mois de mai 2016. Les délégués se sont également mis d'accord pour se retrouver à l'automne 2016 afin de programmer de nouvelles initiatives.

## TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DANS LE RÉGIME AGRICOLE

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont une priorité en matière de santé-sécurité au travail et constituent toujours la première pathologie professionnelle reconnue en France, tant au régime agricole qu'au régime du commerce et de l'industrie. Leurs conséquences humaines, sociales et économiques sont telles que leur

prévention est un enjeu prioritaire aussi bien pour les entreprises que pour la société. L'observatoire des TMS des actifs agricoles a publié un

bilan national 2009-2013. Ce document est disponible sur le site de la bibliothèque en ligne sur la prévention agricole, <http://ssa.msa.fr>



© Christian Walter/CCMSA Image

# EXTENSION DU DOMAINE DE LA PRÉVENTION

La MSA Alpes Vaucluse a mis en place **des ateliers de prévention des troubles musculo-squelettiques** à destination de ses salariés. Un cordonnier bien chaussé. Sur Gap et Avignon, 210 collaborateurs ont répondu favorablement à cette initiative.

« **A** l'origine, l'homme est un chasseur cueilleur et son corps n'est pas adapté aux positions de travail trop statiques. »

Ces propos, qu'on croirait sortis de la bouche du paléontologue Yves Coppens, sont en fait tenus par Richard Tremblay, conseiller en prévention de la MSA Alpes Vaucluse. Avec ses collègues Laetitia Dumas, responsable de la prévention des risques professionnels, Marie-Pierre Carpentier, conseillère en prévention, Annie Savreux et Maryse Marqué, infirmières, et Gaël Guenec, enseignant en activité physique adaptée et préparateur physique – répartis en quatuors chics pour mieux éviter les chocs – ils ont animé pas moins de quinze ateliers de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) à destination des salariés de la MSA Alpes Vaucluse, l'automne dernier. Sur Gap et Avignon, quelque 210 collaborateurs avaient répondu favorablement à cette initiative portée par la direction et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. « *Partant du constat que, dans nos emplois, pour la plupart de bureau et sédentaires, il s'avère nécessaire de se préoccuper des gestes et postures qui, au quotidien, peuvent nous aider à prévenir d'éventuelles difficultés* », explique Anne-Laure Torresin, directrice générale de la MSA Alpes Vaucluse, dans un courriel invitant les salariés et l'équipe dirigeante à s'inscrire aux ateliers. Dont acte, par une lumineuse matinée de novembre, dans une salle de la MSA d'Avignon. Là, une quinzaine de personnes assises sur le bord de leur chaise, jambes tendues, pointes de pieds ramenées vers soi, obéissant docilement aux commandements du coach sportif, penchent peu à peu leur buste, dos droit, vers le sol. Aïe ! Le visiteur inopiné, interloqué, serait en droit de se demander : « Mais quelle est donc cette scène très étrange ? ». Point d'adorateurs, que l'on se rassure. Seulement des pratiquants volontaires



Au cours d'une séance, le coach sportif Gaël Guenec demande aux participants de se prêter aux exercices qui permettent de réactiver la circulation sanguine après une bonne journée de labeur.

se livrant à l'un des exercices, à exécuter au bureau, recommandés pour prévenir les TMS. « *Un protocole de cinq minutes, idéal à refaire tous les jours, une fois en fin de matinée et une fois à la fin de votre journée de travail, pour réactiver la circulation sanguine et détendre les tensions musculaires* », conseille Gaël Guenec.

## Bien aménager son poste de travail

Les ateliers durent environ une heure. Après une présentation du service santé-sécurité au travail de la MSA Alpes Vaucluse, le « combo » des animateurs taille dans le vif du sujet. On a tous entendu parler du syndrome du canal carpien, par exemple, et de la souffrance engendrée par la compression de ce nerf médian du poignet. Pour éviter ce désagrément et ses complications qui peuvent nécessiter une intervention chirurgicale, il est chaudement recommandé de bien aménager son poste de travail. Cela passe par : un bon positionnement de l'avant-bras dans un angle de 90° par rapport au bras, l'avant-bras étant lui-même

posé sur un accoudoir ou sur le bureau ; un poignet situé dans l'axe de l'avant-bras – ne pas casser le poignet – avec une extension limitée (descendre les pattes du clavier), entre autres. On veillera également à régler son siège et son écran : positionner le haut de celui-ci au niveau de la ligne des yeux ; le placer directement face à soi, dans la mesure du possible, à une distance d'une longueur de bras tendu ; éviter de le disposer dos ou face à la fenêtre... Autant de consignes, et bien d'autres encore, résumées dans des documents adressés à l'ensemble des salariés, les ateliers « *se jouant à guichets fermés* », victimes de leur succès. La direction de la MSA Alpes Vaucluse encourage fortement les collaborateurs à adapter leurs postes de travail au regard de ces préconisations et à pratiquer les exercices d'étirement de façon régulière. Par ailleurs, elle réclame la bienveillance de l'encadrement, « *afin que les salariés se sentent à l'aise pour pratiquer les exercices* ». Hop : flexion-extension et... souplesse.

—  
Franck Rozé



# *Risque Machine*





© MSA Auvergne

AUVERGNE /

## À la manœuvre sur la piste-école

Les élèves des cycles professionnel et bac technologique du lycée agro-environnemental du Breuil-sur-Couze, dans le Puy-de-Dôme, ont bénéficié en mars d'une action de préparation à la sécurité. Intitulée « L'utilisation en sécurité du tracteur et des engins de levage, et la manutention », elle a été mise en œuvre en liaison avec la MSA Auvergne et l'agence de Clermont-Ferrand de la société Dekra, un organisme de certification qui délivre les Caces (certificats d'aptitude à la conduite en sécurité).

La journée a débuté par un rappel de la réglementation de la circulation routière avec ces engins. Puis, elle s'est poursuivie par un test de connaissances, « Agricode » – un support pédagogique créé au lycée et primé lors de la première session des trophées prévention jeunes Auvergne en 2009, et qui a été récompensé par un « sommet d'or » au Sommet de l'élevage

2011. La MSA Auvergne a offert un lot aux trois premiers.

L'après-midi, les élèves ont conduit le tracteur et manœuvré le chariot télescopique sur la piste-école du lycée. Cette dernière – soutenue et financée en partie par la MSA Auvergne dans le cadre d'un projet pédagogique – permet d'évaluer en situation de circulation routière et de travail le comportement et les compétences des élèves lors des actions de formation liées à la conduite des engins et lors des certifications Caces 8 et 9. Sous les regards attentifs du conseiller en prévention de la MSA, Denis Beauchet, du testeur de la société de certification et d'un enseignant, les jeunes ont exécuté une série d'exercices, allant de la prise de poste, l'attelage en sécurité, la maîtrise des commandes et la circulation en charge, en passant par le franchissement d'une pente, la maîtrise d'un convoi en descente, le chargement et le déchargement d'une

remorque, sans oublier l'empilage et le dépilage de bottes de paille, le franchissement d'obstacles avec une charge longue et la fin de poste. Ces mises en situation ont permis de valider les pratiques et, au besoin, d'apporter un complément de formation pour qu'ils apprennent les bons gestes et suppriment les mauvaises habitudes.

À la suite de cette journée, les élèves du cycle professionnel ont reçu une formation complémentaire sur les risques liés à l'utilisation des engins de levage et de manipulation.

Par ailleurs, à l'initiative de la MSA Auvergne, dans le cadre d'un contrat de prévention sur trois ans, les salariés du service de remplacement du Puy-de-Dôme ont également utilisé la piste-école et « Agricode ». Ce contrat a permis de réaliser sept formations Caces 9 et deux formations d'utilisation du tracteur en sécurité. Un bel exemple de partenariat. —

### ALPES DU NORD / MOBILISATION POUR MARS BLEU

À l'occasion de la campagne nationale dédiée au dépistage et à la prévention du cancer colorectal, la MSA et ses partenaires ont organisé des animations, et des actions de sensibilisation et d'information. En Savoie, une randonnée a rassemblé près de 50 personnes à pied et 20 à vélo à Saint-Genix-sur-Guiers ; en complément de l'activité sportive, des stands d'information (notamment sur le nouveau test de dépistage), des jeux et des animations ont été proposés, avec le concours de cinq délégués MSA du secteur. En Haute-Savoie, à Annecy, un stand dans une galerie commerciale et une visite du cône tour, structure gonflable formant un cône de 12 mètres, à l'intérieur duquel le public peut cheminer, ont permis de rappeler l'importance du dépistage et d'informer sur les facteurs de risque et de prévention.

### BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ / ISOLEMENT SOCIAL DES RETRAITÉS

Les caisses de retraite Carsat, MSA et RSI de Bourgogne et Franche-Comté se mobilisent à nouveau en faveur de la prévention sociale. Dans ce cadre, et pour le compte de ces caisses, le GIE Impa (groupement d'intérêt économique Ingénierie maintien à domicile des personnes âgées) renouvelle l'appel à projets interrégime « Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées ». Règlement et dossier – à retourner avant le 20 mai 2016 – sur le site du GIE Impa : [www.gie-impa.fr](http://www.gie-impa.fr) (rubrique prévention sociale).

**- 20,9 %**  
**de baisse**  
**des revenus**  
**professionnels**  
**agricoles en 2014.**

# PRÉVENTION : LES FILIÈRES S'ENGAGENT

La MSA intervient pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques d'accidents en agriculture. Elle agit auprès des filières professionnelles qu'elle accompagne dans le cadre de conventions nationales d'objectifs de prévention. Élaborées en concertation avec les organisations représentatives des employeurs et des salariés, elles fixent un programme d'actions de prévention spécifiques.

**La filière jardins espaces verts a renouvelé la sienne le 30 mai.** Explications.

## Impulser une dynamique globale et accompagner les professionnels vers une culture d'anticipation des risques professionnels et de promotion de la santé au travail,

c'est l'ambition affichée par les signataires de la 4<sup>e</sup> convention nationale d'objectifs de prévention (Cnop) des entreprises du paysage. La CCMSA, l'Unep et les représentants des salariés se sont retrouvés à l'occasion du salon Jardins Jardin à Paris, afin de réaffirmer la place centrale de la prévention des risques professionnels et du bien-être au travail dans la filière. Avec 35 contrats de prévention signés en 2016 et 300 depuis 2002, c'est le premier secteur agricole, devant la vinification et les scieries fixes. Mais comment cela fonctionne-t-il ? L'ensemble des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers en prévention sont cadrés par l'arrêté du 3 février 2012, qui fixe les critères d'éligibilité et les modalités de mise en œuvre des aides financières. Au-delà de l'aspect financier, les équipes de santé-sécurité au travail (SST) de la MSA apportent un soutien méthodologique et technique



© Sylvain Cambort/CCMSA image

## « LES AMÉNAGEMENTS ET LES SOLUTIONS SONT DISCUTÉS EN IMPLIQUANT TOUS LES ACTEURS. »

pour élaborer et réaliser un projet de prévention adapté aux réalités de l'entreprise. Objectif : une démarche impactant les conditions de travail sur le long terme et, par voie de conséquence, la performance globale de l'entreprise. Les conventions nationales fixent, pour une durée de quatre ans maximum, un programme d'actions pluriannuelles de prévention spécifiques à un secteur d'activité. Chaque

filière cible des activités particulièrement sources d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, et les formalise ici. En 2017, 17 filières sont accompagnées dans le cadre de ces conventions et deux autres sont en cours de négociation. La filière jardins espaces verts se démarque avec cette nouvelle convention : elle souhaite aller plus loin et intégrer la problématique

santé-sécurité et la qualité de vie au travail au cœur des systèmes de travail et de management, au même titre que la performance, et aussi harmoniser la politique de prévention à l'ensemble des autres politiques de gestion de l'entreprise (RH, production, gestion financière...). La démarche doit être participative et le diagnostic réalisé prendre en compte les situations de travail réelles et dans leur globalité. Les aménagements et les solutions sont discutés en impliquant tous les acteurs. En clair, faire de la prévention une culture, afin que celle-ci devienne l'affaire de tous et non de quelques experts. (...)

## (...) ► Les contrats de prévention

Sur ce fondement, plusieurs dispositifs spécifiques d'accompagnement de la MSA existent. En tête : les contrats de prévention. L'entreprise signataire s'engage dans un programme pluriannuel, en contrepartie d'un appui technique et financier. Elle est accompagnée tout au long de son projet : diagnostic des risques professionnels, mise en place d'une démarche participative, choix, mise en œuvre des actions de prévention et évaluation. Le format du dispositif et sa mise en œuvre privilégient les petites entreprises, majoritaires dans le monde agricole. Le seuil maximal pour bénéficier d'un contrat de prévention est de 199 salariés (ETP - équivalents temps plein - techniques et administratifs). Une souplesse de gestion permet de s'adapter aux spécificités de chaque secteur et aux demandes de l'entreprise. Lorsque celle-ci investit deux euros en prévention dans le projet, la MSA ajoute environ un euro, lui permettant d'atteindre un meilleur niveau de prévention. En 2016, les mesures les plus fréquemment mises en œuvre dans le cadre de ces contrats portent sur les contraintes gestuelles et posturales (26 %) et les chutes (18 %). Ce dispositif, et d'autres que proposent la MSA, intéressent de plus en plus les entreprises, qui s'emparent petit à petit de cette culture de prévention. Pour accompagner les très petites structures, d'autres dispositifs sont proposés par la MSA :

### ► L'Afsa

L'aide financière simplifiée agricole a été généralisée



© Coralie Hayer

Signature officielle de la convention nationale de prévention de la filière jardins espaces verts en présence de Pierre Berthelot, administrateur et président du comité de protection sociale des salariés de la CCMSA, et de Nicolas Bondonneau, directeur délégué aux politiques sociales.

## « FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE CULTURE, AFIN QU'ELLE DEVIENNE L'AFFAIRE DE TOUS. »

en 2012 pour aider les très petites entreprises (TPE) à investir dans des mesures de prévention. Y sont éligibles celles qui n'ont encore bénéficié d'aucune aide financière de la part des services santé-sécurité au travail, et employant un nombre de salariés ETP supérieur ou égal à 0,5 et inférieur ou égal à 10. En 2016, 606 Afsa ont été signées, pour 1846 salariés ETP, et ont permis de financer 898 mesures de prévention. Parmi celles-ci : le renouvellement de matériel, des études ergonomiques, etc. 84 % concernent des entreprises de moins de 6 salariés ETP. 1 276 042 euros ont été engagés pour un montant moyen de 2113 euros par entreprise. La MSA de Picardie compte le plus de contrats signés, devant celles de Loire-Atlantique – Vendée et d'Ardèche Drôme Loire. Le secteur le plus représenté est celui des cultures et élevages non spécialisés, devant les entreprises de jardins et paysagistes, les entreprises de reboisement et la viticulture.

### ► L'Afse

L'aide financière simplifiée exploitant a été mise en place en 2015 pour aider les entreprises non employeuses de main-d'œuvre ou employant un effectif inférieur à 0,5 salarié (ETP), et selon les mêmes conditions que l'Afsa. En 2016, 480 Afse ont été signées et ont permis de financer 633 mesures pour une majorité (92 %) de structures non employeuses de main-d'œuvre. 653 247 euros ont été engagés pour un montant moyen de 1 361 euros par contrat. Parmi les mesures financées : les systèmes de contention, l'aménagement d'espaces de travail, des formations, etc. Les caisses Sud Aquitaine et Ardèche Drôme Loire comptent le plus de contrats signés, et les secteurs les plus représentés sont l'élevage bovin lait et viande, et les cultures et élevages non spécialisés.

### ► Autres mesures

Sont également possibles les subventions et les prêts alloués pour des aménagements ou des dispositifs marquant un réel progrès par rapport aux

réalisations courantes. Des ristournes peuvent également être accordées aux employeurs qui ont accompli un effort de prévention et pris dans ce sens des mesures susceptibles de diminuer la fréquence et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Elles prennent la forme d'une réduction de cotisation pour une durée déterminée. —

## EN CHIFFRES\*

### ► Contrats de prévention

- 15 conventions actives.
- 100 nouveaux contrats signés.
- Près de 1 900 salariés concernés.
- 2 123 312 euros engagés.
- Un montant moyen de 21 233 euros par contrat.
- 44 % des contrats signés avec un établissement de moins de dix salariés.

### ► Jardins espaces verts

- 35 contrats ont été signés (sur un total de 135 sur toute la durée de la 3<sup>e</sup> convention).
- 653 946 euros ont été engagés.
- 4 763 salariés en ont bénéficié.
- Les entreprises de 0,5 à 29 salariés ETP en sont les principales bénéficiaires.

\* Chiffres clés 2016.

## En savoir plus



Rendez-vous sur le site santé-sécurité en agriculture : [ssa.msa.fr](http://ssa.msa.fr)



© MSA d'Armorique

ARMORIQUE /

## Quand salle de traite rime avec confort

Une affection de la santé ou un accident du travail peuvent être lourds de conséquences pour l'activité d'une exploitation. C'est pourquoi, le 8 septembre, la chambre d'agriculture du Finistère, par l'intermédiaire de son comité de développement du pays de Morlaix, et la MSA d'Armorique ont organisé une journée porte ouverte sur une ferme en élevage laitier ayant investi dans des solutions pour améliorer ses conditions de travail. L'occasion, pour David Guimard, conseiller en prévention des risques professionnels, d'aborder la question de l'organisation du travail et de l'ergonomie. Thierry Quéré et Franck Kermar-

rec, associés au sein du Gaec du Pillion, ont investi pour simplifier leurs tâches quotidiennes, lutter durablement contre la pénibilité au travail et prévenir les risques de troubles musculo-squelettiques occasionnés par les gestes répétitifs. Ils se sont équipés d'une salle de traite rotative intérieure avec 28 postes de traite.

Ce nouveau système a modifié considérablement l'organisation globale du travail (troupeau plus important, cadences élevées...), ce qui a incité les associés à réfléchir à des adaptations. Quatre aménagements ont ainsi été présentés : la mise en place d'un plancher réglable au poste de traite pour

améliorer la posture lors de la traite ; l'acquisition de griffes ADF (*automatic dipping and flushing*) qui permettent successivement le décrochage automatique, le pré-trempage et le rinçage des griffes ; l'aménagement d'un godet désileur qui permet la distribution simultanée du maïs, du soja et des minéraux ; une réorganisation des phases d'alimentation des veaux, qui s'est traduite par le passage au lait en poudre avec utilisation d'un taxi-lait permettant de maintenir le lait en température et une distribution automatisée. Des modifications qui ont contribué à améliorer de manière durable les conditions de travail au sein de l'exploitation. —

### MIDI-PYRÉNÉES NORD / PARTENAIRE DES JEUNES AGRICULTEURS

À l'occasion du concours régional de labour de Lombers, dans le Tarn, la MSA Midi-Pyrénées Nord, représentée par Jean-Pierre Dilé, son président, et les Jeunes agriculteurs du département, représentés par Christophe Rieunau, ont signé une charte de partenariat. Elle vise à accompagner les jeunes agriculteurs, notamment en favorisant la transmission entre cédants et candidats à l'installation. La MSA met son réseau à disposition pour informer les jeunes exploitants tout au long de leur parcours professionnel. Elle contribuera à l'amélioration des conditions de vie et de travail des jeunes familles, ainsi qu'à la prévention et la protection contre les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

### LOIR-ET-CHER / FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE

Le service santé-sécurité au travail de la MSA Berry-Touraine organise le 23 novembre 2017, à Blois, son second forum départemental des chefs d'entreprises agricoles, sur le thème : « La prévention des risques professionnels, un facteur de réussite pour l'entreprise ». Au programme : table ronde sur les enjeux de la prévention dans l'entreprise et l'accompagnement de la MSA ; intervention sur l'évaluation du risque chimique ; conférences sur le bien-être au travail ; responsabilité juridique en cas d'accident du travail.

**461 803**  
chefs  
d'exploitation  
ou d'entreprise  
agricoles au  
1<sup>er</sup> janvier 2016.

# LES DANGERS CACHÉS DE L'IRRIGATION

En Picardie, l'année 2017 a été marquée par plusieurs accidents liés à l'irrigation. Mal connus, peu relayés et pratiquement négligés, les dangers cachés ne sont pourtant pas anodins. C'est d'ailleurs à la suite du décès d'un ouvrier agricole que la MSA de Picardie a décidé de s'emparer du sujet afin de **sensibiliser les professionnels aux risques liés à cette activité.**

**D'**après Marc Droy, exploitant agricole à Hervilly dans la Somme, Xavier Demorsy était un ouvrier agricole qui connaissait très bien son métier, les règles de sécurité et surtout qui ne négligeait pas ces dernières.

Et pourtant, c'est un corps sans vie qu'a découvert son patron dans son champ situé entre Bersancourt et Hyencourt-le-Petit (dans l'Est de la Somme) aux alentours de 10 heures le 14 juin 2017.

Xavier Demorsy, 58 ans, avait commencé son travail dans ce champ de pommes de terre à 4 heures du matin. Il fut stoppé net lorsqu'une vanne d'arrivée d'eau du réseau d'irrigation a explosé, le tuant sur le coup. L'accident est sans aucun doute dû à une surpression.

Les risques liés à la surpression lors de l'installation, de la mise en route, de la maintenance ou de la désinstallation du réseau d'irrigation, Marc Droy les connaît bien et a développé au sein de son exploitation une série de mesures préventives afin de protéger ses salariés.

## Se méfier de l'eau qui dort

Sur les 220 hectares que compte son exploitation, quatre kilomètres de tuyaux permettent d'irriguer, entre mi-juin et fin août, les 85 hectares qu'il consacre aux pommes de terre et aux légumes.

Avec plusieurs dizaines de campagnes d'irrigation derrière lui, Marc Droy a pu constater qu'actionner la commande de la vanne VBZ d'un réseau de surface d'irrigation était bien loin d'être aussi simple et aussi banal que tourner le robinet de son lavabo.

Ce que prouvent également les récits d'accidents plus ou moins graves que partagent entre eux les agriculteurs : « *Un collègue de l'Oise, par exemple, il travaillait dans*

*son champ quand il a entendu une forte détonation. Lorsqu'il est arrivé à l'enrouleur, un tuyau était parti. Il a été retrouvé à 500 mètres de là, il avait traversé la route.* »

Cependant, pour Fabrice Masson, conseiller en prévention agréé et assermenté de la MSA de Picardie, le nombre d'accidents annuel déclarés, et clairement imputés à l'activité d'irrigation, se compte sur les doigts d'une main. Peu nombreux, peu identifiés, ces dangers sont ainsi longtemps restés cachés et les récits d'accidents anecdotiques. Comme bien souvent, malheureusement, il a donc fallu un drame mortel pour que le voile soit levé sur les risques engendrés par cette activité.

L'un des premiers dangers rencontrés par les personnes en charge d'installer le dispositif n'est pas directement en rapport avec l'eau, même s'il vient du ciel.

Les tuyaux en aluminium qui composent le réseau d'irrigation peuvent atteindre jusqu'à neuf mètres de long. Les manipuler verticalement dans un rayon de trois mètres d'une ligne haute tension c'est prendre le risque de voir un arc électrique se former et l'électrocution se produire.

Manipuler les tuyaux à l'horizontale, les salariés de Marc Droy ont cette consigne bien en tête. Mais pour lui, c'est quand arrive l'heure de la mise en route du réseau que vient également le temps de la plus grande vigilance : « *Il faut réfléchir à chacun de ses gestes.* »

La plupart des accidents constatés interviennent en effet au cours de cette étape et sont dus à la surpression. C'est pour cela qu'il nous rappelle qu'il est impératif d'équiper son installation d'un mécanisme de purge et d'en user avant la mise en service de l'équipement, afin d'évacuer les éventuels détritiques stagnants. Ce qui, pour autant, ne garantit pas le risque zéro. Ainsi, le principal danger qui menace l'opérateur en charge de la mise en route est appelé « coup de bélier ». Il porte tristement bien son nom puisqu'il s'agit d'une onde de choc pouvant déclencher d'importantes et puissantes surpressions.

Ces dernières fragilisent le réseau en faisant rompre des crochets ou des soudures mais causent surtout de graves accidents, voire le décès.

Ceux-ci peuvent également survenir après,



Si Marc Droy peut gérer une partie de son réseau d'irrigation à distance, les interventions sur site restent nécessaires et exigent la plus grande des vigilances.



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

En cas de surpression, les accidents se produisent le plus souvent lors de la manipulation du crochet de fixation, de la Té Vanne ou de la vanne VBZ.

lors d'une intervention pour resserrer une vis par exemple, comme en témoigne cet agriculteur : « *En la resserrant avec une clé à molette, la vis en bronze a éclaté [...].* » En intervenant sur le réseau sans stopper l'arrivée d'eau, le moindre resserrage de vis en laiton (dont le filetage peut être fragilisé sous l'effet de la pression) peut conduire à la catastrophe comme l'indique la suite du témoignage de notre agriculteur : « [...] *Mon salarié m'a sauvé la vie en m'emmenant à l'hôpital tout de suite mais j'ai perdu un œil.* »

Ce témoignage met ainsi en évidence l'une des mesures qu'il est primordial de mettre en place (si l'effectif et les horaires le permettent) : le travail à deux.

Mais comme l'explique Marc Droy, ce n'est pas toujours possible notamment pour des interventions de nuit lors desquelles, pourtant, les risques peuvent être accrus. Afin de limiter au maximum ces opérations nocturnes, il dispose d'une application lui permettant de démarrer le réseau par téléphone et d'être informé en temps réel de la moindre anomalie. Bien évidemment, tous les salariés de son exploitation ont également accès à cette technologie leur garantissant plus de sécurité.

### Tout un secteur concerné

Fort de l'expérience de Marc Droy et de la détermination de Fabrice Masson, le groupe de travail formé par ce dernier a bûché dès le mois de janvier 2018 sur le sujet dans le but de disposer d'éléments de communication pour la campagne d'irrigation à venir.

## COMME UNE COCOTTE-MINUTE: ON NE L'OUVRE PAS N'IMPORTE COMMENT."

La plaquette éditée par la MSA de Picardie et ses partenaires (la Direccte Hauts-de-France, la caisse centrale de la MSA, la FRSEA, la chambre d'agriculture des Hauts-de-France et le groupe coopératif sucrier Cristal union) pointe ainsi, pour chacune des étapes, les bonnes pratiques à mettre en œuvre tout au long de la vie de l'installation.

Si la plupart d'entre elles concernent les gestes à adopter lors des interventions, le volet matériel et équipement ne doit surtout pas être négligé.

Il est recommandé d'en préserver l'intégrité en s'assurant que les parties sensibles (tranchées du réseau où se trouvent les vannes et les tuyaux de raccordement, points de franchissement de ligne) sont protégées des différents engins et des dégradations qu'ils pourraient occasionner.

Mais cela ne peut être véritablement efficace qu'avec un matériel en bon état de fonctionnement dont il est impératif de s'assurer de la compatibilité des éléments de différents modèles et/ou marques.

Et c'est notamment là que le bât blesse puisqu'en ce qui concerne les tuyaux,

les vannes ou les raccordements, aucune norme n'existe. Ce qui signifie que pour contourner les brevets, certains fabricants proposent des éléments de taille différente. Le recours à la masse ou au moins à la force n'est pas exclu lorsqu'il s'agit d'assurer la jonction de deux éléments n'ayant pas le même diamètre. La conséquence de ces contraintes mécaniques est qu'elles peuvent engendrer des ruptures, et par conséquent des accidents.

Convaincu que la mise en place de procédures d'intervention, d'un plan de maintenance adapté, de formation des opérateurs aux procédures et aux gestes qui sauvent sont la garantie de restreindre au maximum les accidents que le développement de l'irrigation engendrera inéluctablement, la MSA de Picardie a décidé de mener une véritable campagne de prévention qui passe par la création d'un kit (avec plaquette et diaporama) à destination des exploitants et de leurs salariés, par l'organisation de journées de prévention et d'information (sur le stand de la MSA de Picardie lors de Plaine en Fête début septembre par exemple) mais surtout en diffusant au maximum l'information sur le terrain et en multipliant les rencontres avec les producteurs.

— Frédéric Fromentin

[www.msa-picardie.fr](http://www.msa-picardie.fr)



Plaquette d'information et panneau de consignes à télécharger.

BEAUCE CŒUR DE LOIRE /

## Sécuriser l'activité agricole

Conscients que les situations accidentogènes sont encore trop nombreuses sur les exploitations agricoles, les élus de la MSA Beauce cœur de Loire ont souhaité qu'une formation pratique soit donnée aux professionnels agricoles. Cette réunion, axée sur « la prévention des risques pour sécuriser son activité agricole », s'est déroulée le 30 mars, à Louzouer, dans Le Loiret, sur l'exploitation de Jean Groenweg. Une quinzaine de participants, exploitants et salariés, sont venus pour l'occasion écouter les recommandations du conseiller en prévention de la MSA, Thierry Mahon de Monaghan. Au cours de la visite qui a eu lieu le matin, ont été passés en revue le hangar et l'agencement de ses équipements (tables de pliage, espaces pour souder, perceuses, treuil installé au plafond pour soulever les lourdes charges, servante pour déplacer les outils sur le lieu de travail, chauffage apportant du confort...), les équipements de protection individuelle et le télescopique.

Mises en situations sur différents postes de la ferme,



© MSA Beauce Cœur de Loire

analyse et détection des risques, explications sur les moyens pour s'en prémunir : la formation a suscité de nombreux échanges. Les agriculteurs ont notamment pris conscience que l'installation des habitudes de travail peut favoriser la survenue d'accidents. En cause : moins de vigilance, une volonté d'aller rapidement, oublier d'utiliser le matériel de sécurité. Une réunion identique avait eu le 19 janvier, à Rebréchien, dans Le Loiret.

MIDI-PYRÉNÉES SUD /

## Congrès des Jeunes agriculteurs

Au cours du salon de l'agriculture qui s'est tenu début mars à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, a été signée sur le stand de la MSA une convention entre la MSA Midi-Pyrénées Sud et les Jeunes agriculteurs des Hautes-Pyrénées, concernant l'organisation du 52<sup>e</sup> congrès national des Jeunes agriculteurs. Cet événement d'envergure, le premier de ce genre organisé sur le département, réunira près

de 800 congressistes et 300 bénévoles. Il sera avant tout un moment d'échange entre agriculteurs. Prévu les 5, 6 et 7 juin à la Cité Saint-Pierre, à Lourdes, ce rassemblement – qui verra l'élection du nouveau président national des JA, avec la participation attendue de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le dernier jour – nécessite un soutien des structures locales. C'est pour-

quoi, dès le mois de juin 2017, les JA 65 ont sollicité la MSA MPS. Dans le cadre du partenariat avec les JA, scellé par une charte signée en 2011 et régulièrement actualisée depuis, la MSA a répondu favorablement à cette demande. Cet accord a été officiellement formalisé, en présence de Jean-Louis Cazaubon, vice-président en charge de l'agriculture au conseil régional d'Occitanie.



© MSA Midi-Pyrénées Sud

## AGENDA

RHÔNE

### SALON PRÉVENTICA

**DU 29 AU 31/05.** Les MSA de la région Auvergne-Rhône-Alpes donnent rendez-vous à leurs adhérents au salon de la santé/sécurité au travail, à Lyon-Eurexpo, sur leur stand commun (avec une animation de réalité virtuelle sur les chutes de hauteur) et pour trois conférences thématiques à 14 heures (démarche de prévention, hygiène au travail, risques psychosociaux). [www.preventica.com](http://www.preventica.com)

CORSE

### ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

**DU 31/05 AU 01/06.**

La fédération nationale entrepreneurs des territoires tient son 86<sup>e</sup> congrès national sur le thème « Réinventer nos entreprises », à partir de 11 h le 31 mai et de 9 h 15 le 1<sup>er</sup> juin 2018, au palais des congrès d'Ajaccio. [congresedt2018.fr](http://congresedt2018.fr)

### LOIRE-ATLANTIQUE SALON DU VÉGÉTAL

**DU 19 AU 21/06.**

Il se déroulera au parc des expositions de Nantes. C'est le plus grand salon professionnel français dédié aux univers du végétal, du jardin et de la nature en ville. Exposants, animations et conférences attendent les visiteurs en fonction de leurs centres d'intérêt : production, distribution, fleuriste, paysage, formations/emplois. [www.salonduvegetal.com](http://www.salonduvegetal.com)

SAÔNE-ET-LOIRE

### EUROFOREST 2018

**DU 21 AU 23/06.**

La 7<sup>e</sup> édition d'Euroforest, le salon forêt-bois en pleine nature, se déroulera à Saint-Bonnet-de-Joux, en Bourgogne-Franche-Comté. Le premier salon forestier français et troisième européen est reconnu comme le rendez-vous de référence de la filière amont de la forêt. 40 000 visiteurs sont attendus. [www.euroforest.fr](http://www.euroforest.fr)



© Fatima Souab/Le Bimsa

## Santé des vigneronns

# Un outil préventif : le scooter des vignes

**Le 27 février dernier, Xavier de Mori, Didier Bertrand et Sandra Fournier, conseillers prévention à la MSA Berry Touraine ont remis deux scooters des vignes au lycée Tours-Fondettes et d'Amboise. Il s'agit d'intégrer dans le processus d'apprentissage le paramètre de la santé. Vérification sur le terrain.**

Le 22 mai, rendez-vous à 8 heures avec la classe de 1<sup>re</sup> année de BTS viticulture-œnologie au lycée agricole Tours-Fondettes Agrocampus à Tours. À l'entrée, Simon Rousseau, enseignant et Philippe Berthelot, intervenant viticulteur, discutent avec quelques élèves. Aujourd'hui, dans le cadre des travaux pratiques «ébourgeonnage-épamprage» au domaine des Millarges de Chinon, les étudiants vont utiliser l'un des scooters remis par la MSA. Au programme aussi, une première prise en main d'un tracteur.

La classe n'est pas au complet. Sur 23 élèves, ils sont cinq à être présents car beaucoup planchent encore sur un dossier terroir à rendre avant le début des stages dans quelques semaines. Jeanne, Teddy, Sara, Paul et Léo ont bouclé le dossier en question. « Vous avez vos sécateurs ? », demande Simon Rousseau. « Oui », répondent-ils en chœur. Soulagement du professeur. Certains ont même pensé à apporter leurs équipements de protection individuelle (EPI). Après les précisions du programme, direction le domaine des Millarges, à 30 minutes de Fondettes, à bord d'un van.

Un ciel bleu plane au-dessus des parcelles verdoyantes de la propriété viticole pendant que les températures montent à toute allure. Le soleil cogne de plus en plus fort. À cette période, la saison de la taille est terminée. De novembre à avril, on choisit les bourgeons (ou yeux) sur les pieds de vigne qui vont donner les grappes de raisin. Il faut faire une saison entière pour apprendre le métier. Cette activité n'arrive pas à recruter faute de candidats. Et le secteur

de la viticulture souffre dans l'ensemble d'une pénurie de main-d'œuvre. « Il y a beaucoup d'offres d'emploi qu'on reçoit. Et on n'arrive pas à y répondre », affirme Simon Rousseau. Un manque d'attrait dû aux conditions de travail : « La taille, c'est physique ». L'enseignant reconnaît des points d'amélioration apportés dans les conditions de travail par le scooter des vignes et l'exosquelette. Mais les méthodes de travail sont aussi importantes pour réduire la pénibilité du métier. Il faut varier les tâches. Pour Philippe Berthelot, « la taille en elle-même n'est pas très dure physiquement. C'est surtout répétitif. L'idéal serait d'arriver ou à soulager ou à rompre la monotonie. »

Les étudiants se sont changés et sont prêts à commencer leurs travaux pratiques, le sécateur en poche. Avec le printemps, c'est le temps de l'ébourgeonnage car il faut que le cep bénéficie d'un maximum d'ensoleillement. Les BTS n'ont pas encore testé le scooter. « On enlève les contre-bourgeons. Pensez à bien regarder le placement des rameaux pour la future taille. » Simon Rousseau donne ses instructions. Jeanne se prépare à diriger sa propre exploitation dans le Jura, avec son fiancé. Cette fille de viticulteur en champagne n'a pas peur de la dureté du métier. « La vigne. C'est toute notre vie », explique-t-elle. Elle n'a pas envie d'utiliser le scooter. La raison ? « On ne peut pas l'utiliser partout. Quand c'est trop pentu, ce n'est pas possible. » Son expérience avec tracteur l'a persuadé que c'est le même fonctionnement. Léo se prépare à être prestataire de service auprès des vigneronns. Comme une boîte d'intérim. Il fera un travail à la tâche. La santé et la sécurité vont dépendre du coût. « Je verrai sur le moment », dit-il, de plus en plus à l'aise à bord du scooter. L'essentiel note Philippe Berthelot, c'est de travailler confortablement et intelligemment. Car explique-t-il « Qui veut aller loin ménage sa monture ».

■ Fatima Souab

# SIMA

2019

## Du nouveau dans le champ de la sécurité

Tour d'horizon de quelques récentes avancées techniques au Sima : amélioration des conditions de travail, réduction des risques, préservation de l'environnement, sécurité routière... Le plein d'idées présenté le 26 février par Benoit Moreau, conseiller national en prévention de la CCMSA.



### Dés herbage électrique

Réduire la consommation d'herbicides chimiques et contribuer à protéger ainsi l'environnement : le nouveau système XPower® offre une solution non-chimique de défanage de pommes de terre, de destruction de couverts végétaux, et de dés herbage dans les cultures spécialisées comme la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage. Il est constitué d'une génératrice, animée par la prise de force, fournissant l'électricité à des plaques métalliques en contact avec la végétation. **Médaille de bronze Sima innovation awards 2019.**

### 50 à 80 % de dés herbant en moins

Grâce au concept I-Spray®, équipé de capteurs hyperspectraux sur la rampe, le pulvérisateur surveille en permanence la végétation qui va être traitée. Pour analyser les images, l'intelligence artificielle entre en jeu afin de reconnaître la famille d'adventices à traiter. La finalité est donc d'ouvrir la bonne buse pour ne pulvériser que la cible à atteindre. Pour l'utilisateur, l'intérêt principal est de réduire l'application de produits phytosanitaires aux zones qui le nécessitent.



### L'incorporation sans contact

EasyFlow® est un système de transfert sécurisé fermé et autonettoyant pour produits phytos liquides qui permet la suppression des risques de contact avec du produit pur au moment de la préparation. L'outil existe également avec un dispositif qui permet le dosage fin des quantités introduites. Il s'adapte à tous les pulvérisateurs avec une connexion directe à l'aspiration de la pompe.



## Pulvérisateur quasi zéro dérive

Bliss® (*Blade low impact spray system*) est un prototype de pulvérisateur innovant qui supprime quasiment les pertes de produit dans l'environnement. Développée par Irstea (institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture), cette innovation exploite l'effet « Coanda », bien connu en aéronautique, afin de créer un bouclier d'air puissant qui guide et confine le traitement vers la végétation. Il permet d'appliquer la juste quantité de produit. Il génère ainsi une économie potentielle de produit de 20 à 40 %.

## Plus de sanglage

De conception télescopique, le système de barres latérales forme une butée facilitant le placement correct des balles sur le plateau par l'exploitant. Il stabilise le chargement en contenant la rangée supérieure. Il s'adapte à la longueur variable des nouveaux plateaux des constructeurs. Pour le déchargement, les barres de contention s'escamotent hydrauliquement depuis le poste de conduite.

## Les bineuses guidées

Ce système vidéo permet de visualiser une multiplicité de rangées de cultures sur une large surface. La technique d'appariement par grilles assure un suivi des rangs très précis, même sur les rangées étroites de céréales et les rangées multilignes (carottes, par exemple). Les images sont analysées à raison de 30 trames par seconde, la direction de la bineuse étant ajustée via un translateur hydraulique doté d'un système antijeu. La précision est généralement de 15 mm au niveau de la caméra. Une précision de 10 mm est possible avec l'ajout de disques en prise avec le sol.



## Robot hybride

Cet engin est le premier porte-outils télécommandé doté d'un véritable entraînement hybride. Le concept du véhicule repose sur un moteur essence de 48 CV, un alternateur ainsi que quatre moteurs de roues électriques et une batterie. Il est pourvu d'un relevage avant avec prise de force, et en option d'un relevage arrière. À l'aise sur les terrains escarpés, il peut aussi recevoir les outils les plus variés : tondobroyeur, tondeuse à lame rotative, fraise à neige, lame à neige, balai, etc.



## Laveuse radiocommandée

Elle réduit la pénibilité pour l'opérateur en charge du nettoyage de bâtiments d'élevage avicole. Chaussée de chenilles, l'automoteur est doté d'une rampe orientable à cinq buses rotatives installée sur un bras électrique.

# SIMA



## Un kit 3<sup>e</sup> main

Il est composé d'un petit treuil électrique qui prend place au-dessus du 3<sup>e</sup> point. Il permet de soulever à l'aide d'une cordelette les lourdes barres de 3<sup>e</sup> point hydraulique ou les arbres de transmission à cardans. L'opérateur ajuste la hauteur grâce à une commande électrique. Ce kit limite les efforts et les risques de TMS, les blessures et le risque d'écrasement lors des phases d'attelage et de dételage. **Médaille de bronze Sima innovation awards 2019.**



## Une jante qui roule pour la sécurité routière

Le *Tank air wheel*<sup>®</sup> est une roue à réservoir d'air de six bar directement intégré dans la jante du pneu à gonfler. Il permet d'ajuster presque instantanément la pression de route en sortant du champ et plus généralement de disposer de la bonne pression au bon endroit et au bon moment, une nécessité en termes de sécurité routière, de réduction de la consommation d'énergie et de préservation des sols.

**Médaille d'or Sima innovation awards 2019.**



## Semoir piloté par tablette

Ce semoir intègre trois trémies indépendantes disposant chacune d'un doseur. Les postes d'essai de débit sont centralisés sur la plateforme arrière. Ils sont pilotés par une nouvelle interface dédiée. Cette dernière peut être chargée sur une tablette. L'agriculteur dispose d'un module wifi intégré permettant de piloter ses essais de débit sans avoir à remonter en cabine. Il peut aussi gérer les doseurs par GPS ou encore travailler à partir de cartes de modulation pour modifier la densité.



## Le site ssa.msa.fr fait peau neuve

Maquette remodelée, nouveau rubricage, moteur de recherche plus performant, la nouvelle version du site sur la santé-sécurité au travail en agriculture a été lancée lors du Sima.

Regroupant l'ensemble des ressources nationales et locales de la MSA, il donne accès l'intégralité de la documentation produite : plaquettes d'information techniques et réglementaires, études, enquêtes... On peut y accéder par mots clés, filières (bois, coopérative, culture, élevage, espaces verts, hippiques, tertiaire et travaux agricoles) ou risques (biologiques et zoonoses, chimiques, de chutes, machines, psychosociaux, troubles musculosquelettiques).

Il est consultable sur ordinateur, tablette et smartphone.  
<https://ssa.msa.fr>

# *Employabilité*



# Comprendre et préserver la santé au travail

Une enquête nationale sur la santé des actifs agricoles va débiter cet automne. En répondant à un questionnaire, des salariés et des non-salariés tirés au sort vont participer à un programme national d'observation de la santé au travail. Les résultats contribueront à définir les priorités de prévention et à proposer des recommandations pour la protection des travailleurs.

## ► L'étude Coset-MSA

Afin de mieux cerner les liens entre l'activité professionnelle et la santé, Santé publique France, l'agence chargée de surveiller l'état de santé de la population, lance, en partenariat avec la MSA, une étude à grande échelle sur les risques professionnels, intitulée Coset (cohorte pour la surveillance épidémiologique en lien avec le travail)-MSA. Elle bénéficie du soutien de trois ministères : Solidarité et Santé, Travail, Agriculture et Alimentation. Les données de cette étude vont être recueillies auprès des affiliés de la MSA.

## ► Les objectifs

Coset-MSA s'inscrit dans un vaste programme national qui comporte trois objectifs : décrire et surveiller au fil des années l'état de santé des actifs et des retraités ; observer les liens entre les caractéristiques professionnelles, les conditions de travail à risque et la survenue de problèmes de santé (allergies, troubles musculaires et articulaires, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, cancers, problèmes de santé mentale, stress...) ; proposer des recommandations, afin de prévenir ces risques pour la santé.

## ► La cohorte Coset-MSA

Une cohorte de volontaires (exploitants, conjoints collaborateurs et salariés) a été constituée au sein d'un groupe de 180 000 personnes sélectionnées par tirage au sort parmi les adhérents âgés de 16 à 65 ans et relevant de la MSA en tant qu'actif au cours de l'année 2016.

## ► Le recueil des données

Les personnes sont invitées à remplir un questionnaire en ligne portant sur leur état de santé et leurs activités professionnelles (emplois occupés et conditions de travail). Les réponses au questionnaire sont com-



© Jean-Michel Nossant/CCMSA Image

plétées, pour les répondants et pour un échantillon de non-répondants, par des informations relatives à leur consommation de soins (remboursements de soins, hospitalisations, accidents du travail, maladies professionnelles) et à leur carrière (arrêts de travail, périodes de chômage...), recueillies auprès de la MSA et des systèmes d'informations interrégimes.

Toutes les informations collectées, traitées de façon strictement confidentielle, vont permettre de décrire l'état de santé en relation avec l'activité professionnelle et d'en assurer le suivi. Les personnes sollicitées pour participer à l'étude sont libres de s'opposer à la consultation des données les concernant.

## ► Le déroulé

Les actifs et les anciens actifs du régime agricole tirés au sort vont recevoir un courrier les invitant à participer à l'enquête, en se connectant au questionnaire en ligne sur le site sécurisé du programme, [www.coset.fr](http://www.coset.fr). Leur participation est volontaire et le questionnaire strictement personnel. Celui-ci restera accessible pendant quatre mois après la réception du courrier. Les personnes non inscrites feront

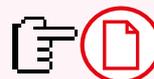
l'objet d'une relance à mi-enquête. La participation de chacun est essentielle pour que les diverses situations de travail soient représentées.

Les répondants au questionnaire seront ensuite sollicités périodiquement pour remplir un court questionnaire en ligne, afin de faire le point sur leur état de santé et leur situation professionnelle. Cette étude est prévue pour durer plusieurs années.

## ► L'analyse

L'analyse statistique des données ainsi rassemblées permettra d'étudier la fréquence d'apparition des problèmes de santé des actifs et des retraités agricoles soumis à des conditions de travail spécifiques (engrais, produits phytosanitaires, travail pénible, poussières, bruit...). Les résultats de cette enquête contribueront à faire progresser les connaissances en santé liée au travail et à guider la mise en place d'actions de prévention. Les premiers résultats seront disponibles en 2019.

[www.coset.fr](http://www.coset.fr)



Plus d'informations  
sur le programme.

# SE MAINTENIR DANS L'EMPLOI

À la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle ou non, des difficultés peuvent survenir et remettre en question le maintien du travailleur dans son poste ou dans son entreprise. Mais, pour la MSA, qui fait de l'employabilité un axe fort de son plan santé-sécurité au travail 2016-2020, l'altération des capacités physiques, intellectuelles et plus généralement de la santé ne doit pas mener systématiquement à la désinsertion. Le maintien dans l'emploi des travailleurs souffrant d'un problème de santé ou d'un handicap est un enjeu prioritaire. En témoignent le dernier colloque de l'institut national de médecine agricole consacré à la prévention de la désinsertion professionnelle et la participation de la MSA, sur le terrain, à l'accompagnement des assurés agricoles fragilisés dans leur activité. →



# Épauler les plus fragiles

En janvier, l'institut national de médecine agricole consacrait son colloque à la prévention de la désinsertion professionnelle. Au-delà de l'état des lieux dressé par les intervenants, il a surtout été question de trouver des réponses pour éviter les situations complexes.

« **Q**uand les gens deviennent moins rentables, ils sont moins intéressants pour les entreprises. »

Le constat du

docteur Gilles Levery, président de l'institut de médecine du travail du Val de Loire, est implacable. Mais, introduire la journée par des paroles fortes permet de rappeler la difficulté, après une pathologie lourde, de reprendre le chemin du travail : une personne sur deux ayant subi un arrêt de travail de plus de six mois ne réintègre pas son activité. Alors, bien sûr, depuis 2005, la législation a évolué et les sociétés ont pour obligation d'afficher un taux de 6 % de salariés en situation de handicap, sous peine d'amende<sup>(1)</sup>. Mais, pour les professionnels de santé, ce sont désormais les mentalités qui doivent changer : « *Aujourd'hui, il ne faut chercher à compenser le handicap, mais plutôt valoriser la plus-value que chacun apporte* », poursuit Gilles Levery.

Une situation qui peut alarmer lorsque l'on sait que ces cas sont de plus en plus importants : le nombre d'avis d'inaptitude émis par les médecins du travail est passé de 70 000 à 200 000 par an en l'espace de quinze ans. On compte aussi 120 000 personnes inscrites à Pôle emploi à la suite d'un licenciement pour inaptitude. Pour le docteur Alain Jabès, formateur au cabinet ALJP, la discrimination positive est un premier pas

«

**IL NE FAUT PAS CHERCHER À COMPENSER LE HANDICAP, MAIS PLUTÔT VALORISER LA PLUS-VALUE QUE CHACUN APORTE.**

vers l'acceptation de tous, mais il reste parfois compliqué d'admettre la différence dans certaines situations comme, par exemple, à l'école. Il rappelle que les enfants dits différents sont rarement intégrés dans « l'école de la République », mais placés dans des centres : « *Il faut commencer l'intégration dès l'éducation* », conseille-t-il.

Pour cela, il faut avant tout une synergie entre tous les acteurs venant en aide à la population en situation de handicap. Mais, la mise en place d'une stratégie commune demande du temps et, surtout, une bonne organisation, aussi bien envers les salariés qu'envers les employeurs de main-d'œuvre : « *Les entreprises nous disent souvent que la situation économique est compliquée. Pourtant, elles sont en première ligne dans l'accompagnement des gens en arrêt de travail* », résume le formateur national à l'ALJP.

Lors d'une pathologie de longue durée, vers qui se tourner pour obtenir des informations,

des conseils ? Que l'on soit employeur de main-d'œuvre ou salarié, la réponse n'est pas évidente car les interlocuteurs sont nombreux : assurance maladie, médecin du travail, Pôle emploi, etc. Et chacun possède son champ d'action. Pourtant, il est important que la prise en charge se fasse au plus tôt, pour éviter les risques de désinsertion liés à un problème de santé. « *Un signalement précoce permet d'épargner bon nombre de difficultés par la suite* », assure Alain Jabès.

## Travailler en réseau

Il s'agirait donc de partager plus facilement les informations entre les différents acteurs. Le problème, c'est qu'ils se heurtent parfois à la réglementation et notamment au secret professionnel. Et que peut-on faire face à un cadre légal strict comme celui-ci ? Autour de la table ronde, les avis divergent : « *Le secret professionnel, c'est le secret professionnel*, déclare le docteur Olivier Surot, médecin de l'Agir'h. *Écrire un courrier avec des révélations, pour un collègue, pour moi, c'est une faute.* » Pour le service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth) de l'Indre-et-Loire, et sa chef de service, certaines informations sont nécessaires pour gérer des situations : « *Nous avons besoin de connaître les capacités d'une personne pour envisager une solution*, explique Stéphanie Sardin. *Il n'y a pas forcément une nécessité de parler du dossier médical, mais il nous faut le point de vue de chacun pour savoir ce qu'il est possible de faire.* » Malgré quelques points de discordance, les personnes autour de la table s'accordent pour dire que le plus important reste à développer le travail en réseau.



© Jérémie Lemière/Le Bimsa

## Des TPE aux grandes entreprises

Il s'agit également de n'oublier personne en mettant en place un encadrement. Si les entreprises à effectif important doivent montrer l'exemple en termes d'intégration, les très petites entreprises (TPE) sont soumises au même devoir. Le président de la MSA, Pascal Cormery, le rappelle le temps d'une brève intervention : « *Quand on possède une TPE, on est chef d'entreprise, gestionnaire, etc. Mais on est rarement formé à l'encadrement de personnes en situation de handicap. C'est pour cela, je crois, qu'il est important de ne pas les oublier et de travailler auprès d'eux en les formant à ces situations.* »

Cet exemple prend tout son sens dans le milieu agricole où la plupart des exploitations agricoles ne comptent que peu de salariés. Soumise à des tâches sollicitantes dans son travail, cette population est souvent touchée par des maladies professionnelles. Mais, dans ces cas, il est difficile, voire impossible, pour les entreprises de petite taille, de placer un salarié sur un autre poste. Alors, avant

d'envisager une adaptation de la structure au handicap, il est préférable de prévenir les situations difficiles en réalisant quelques aménagements. Ce travail de prévention doit se faire également avec les différents acteurs de la profession, notamment lors de la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp).

## L'accompagnement du retour au travail

Quand la prévention n'a pas suffi, il faut penser au retour au travail. Une pathologie lourde oblige parfois le salarié à une longue absence de son emploi. Perte de repères, mal-être au sein de l'entreprise, etc. Certains d'entre eux éprouvent plus de difficultés lors de leur retour à leur poste ou quelques semaines plus tard. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'effectuer un accompagnement. Si le médecin du travail est l'interlocuteur privilégié du salarié, le médecin de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), le Sameth et Cap Emploi restent des acteurs essentiels pour que ce retour

se passe dans les meilleures conditions. L'équipe autour du patient peut identifier les situations à risque, évaluer le pronostic, anticiper les démarches dès que l'évolution est prévisible et estimer les capacités de travail restantes. Avec tous ces éléments, il est possible pour le médecin du travail de définir l'employabilité d'une personne. Les acteurs se basent sur cette analyse pour adapter l'accompagnement avec un travail autour de l'estime de soi, de l'acceptation du handicap, etc.

Il existe plusieurs outils pour lutter contre la désertion professionnelle : la prévention, l'aménagement de poste et, surtout, l'accompagnement. Malgré tout, il reste difficile d'être efficace dans le suivi de tous les cas, notamment à cause d'un cadre juridique complexe et d'un réseau d'acteurs dont les fonctions restent parfois floues. Une coopération plus importante entre eux semble indispensable à un meilleur accompagnement pour éviter des situations délicates.

**Jérémy Lemière**

(1) Trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

# À chaque problème sa solution

Dans les Alpes de Haute-Provence, un agriculteur travaille ses terres avec un seul bras. Dans l'Aube, un rescapé de la route poursuit l'élevage de ses laitières. Agriculture et handicap ne sont pas incompatibles : des aménagements sont possibles.

## MSA ALPES VAUCLUSE

### Faire surface après un accident de machine

**E**n 2003, Charlie Point, lavandiculteur, céréalier et éleveur ovin dans les Alpes-de-Haute-Provence, est victime d'un accident du travail tragique.

Bourrage de l'oscilleuse. L'agriculteur intervient au niveau des rouleaux d'entraînement sans arrêter la machine. « J'avais l'habitude de le faire, alors je ne faisais pas trop attention. » En s'approchant du mécanisme, il se fait happer et déchiqueter le bras droit.

Après une phase de rémission, Charlie Point prend la décision de continuer son exploitation seul, malgré son handicap. Il doit cependant se séparer de son élevage de brebis car le soin aux animaux est devenu impossible. Il vend son cheptel et externalise la récolte des fourrages et de l'aromate. Le statut de travailleur handicapé, qu'il obtient en 2006, lui ouvre des perspectives. Il entre en contact avec un médecin du travail, le service de prévention de la MSA et l'Agefiph qui fait réaliser une étude d'ergonomie sur son exploitation. « L'objectif était d'identifier les situations invalidantes qu'il vivait au quotidien dans son activité professionnelle, afin d'envisager des aménagements de poste », explique Nicolas Prat, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Alpes Vaucluse. L'absence d'un bras pose de nombreux problèmes de préhension, d'accessibilité et de manutention. S'ajoutent des contraintes posturales de compensation lorsque l'agriculteur effectue des tâches comme la conduite ou l'utilisation d'outils. Plusieurs aménagements ont donc été réalisés pour lui permettre de continuer à travailler sur son exploitation. D'abord,



© MSA Alpes Vaucluse

les commandes de son tracteur qui sont situées à droite et qui le forcent à se tourner dans sa cabine pour les atteindre : « J'arrivais à me débrouiller mais ce n'était vraiment pas pratique et j'avais mal au dos à force de me contorsionner. Il me fallait une solution qui me permette d'avoir tout à portée de main gauche », raconte l'agriculteur. La question se pose alors de transposer les commandes à gauche sur son tracteur d'origine ou d'acquérir un nouveau véhicule déjà aménagé. Il opte pour la deuxième solution, qui s'avère moins onéreuse. « Pour l'épareuse, [bras faucheur], nous avons fait installer des commandes manuelles à gauche par joystick pour remplacer celles d'origine, situées au niveau

de la roue arrière droite, explique Nicolas Prat. De même, une pédale d'orientation a été ajoutée sur le sol de la cabine et reliée au volant. » Autre situation problématique : le chargement des big bags. Ces sacs de 350 à 400 kilos contiennent les semences et l'engrais qui sont ensuite vidés dans le semoir. « C'est très compliqué, avec un seul bras, d'accrocher le big bag sur les fourches avant du tracteur. Nous avons fait installer un système d'accrochage, un timon articulé, sur l'avant du tracteur pour saisir et maintenir le big bag sans risque de décrochage. » Pour financer ces aménagements, Charlie Point a bénéficié d'aides de l'Agefiph et de la MSA, qu'il a complétées avec ses fonds propres. « Ce n'est pas évident, ça fait beaucoup d'investissements car ce genre de matériel coûte très cher... Mais il fallait que je continue à travailler. Je n'avais pas le choix. »

L'exploitant déclare à la même période une allergie au cobalt et au chrome, des éléments chimiques présents dans les pesticides. Il passe alors en exploitation 100 % biologique en réponse à ce deuxième handicap.

Charlie Point concède avoir beaucoup réduit sa production de fourrage et de lavande depuis son accident et la découverte de son allergie. « Mais mes produits sont de qualité et meilleurs pour la santé, donc je peux les vendre plus chers. » Aujourd'hui, l'exploitant ne regrette en rien d'avoir choisi de poursuivre son travail à la ferme. « De toute façon, après un accident, il faut continuer à s'occuper, sinon après c'est la tête qui ne va pas bien. Alors, autant faire quelque chose que l'on aime. »

—  
Ève Dusaussoy



© MSA Sud Champagne

## MSA SUD CHAMPAGNE

# Rester aux manettes après un choc

**Q**uand on est jeune, tout va bien. C'est en vieillissant que ça se gâte. » Jean-Michel Blasson, éleveur laitier dans l'Aube, paye les conséquences d'un accident de la route survenu il y a vingt ans. Traumatisme crânien, clavicule et sternum cassés, cœur et poumons serrés... l'addition fut lourde. Pourtant, après une période de convalescence, l'agriculteur reprend rapidement le travail à la ferme. « J'aimais tellement mon métier. C'est ma passion. Je ne pouvais pas faire autre chose. » Mais, au fil des années, des fragilités refont surface. « J'ai eu deux hernies discales. Je souffre d'asthme, de diabète. J'ai mal au bassin, au dos, aux genoux... partout. » Il y a peu encore, Jean-Michel Blasson calmait ses douleurs à la morphine et enchaînait les séances de kinésithérapie. Les montées et descentes de marches, le port de charges et la conduite d'engins sont particulièrement invalidants pour lui. En 2010 et

2015, la MSA Sud Champagne (médecin du travail, assistante sociale et conseiller en prévention) se rapproche de l'agriculteur pour faire évoluer sa situation. « Nous sommes intervenus avec le Sameth et, grâce au financement partiel de l'Agefiph, pour aménager ses postes de travail et lui permettre un maintien dans l'emploi, précise Julien Quesne, conseiller en prévention. Certes, les aménagements réalisés chez monsieur Blasson peuvent apporter en plus un gain de productivité, mais l'aide de l'Agefiph a été calculée uniquement sur la base de l'amélioration apportée aux conditions de travail. » Sur l'exploitation, le paillage est devenu compliqué. Jean-Michel Blasson doit se tourner dans son tracteur pour actionner les commandes de la machine, tout en maintenant la pédale d'embrayage. « Les commandes étaient derrière le siège : j'avais la colonne vertébrale complètement retournée. À la fin de la journée, j'avais très mal au dos. » Le choix se porte alors sur le

renouvellement de la pailleuse, adaptée à ses handicaps. « Maintenant, je suis bien installé sur mon siège. J'ai facilement accès aux manettes et je n'ai plus à actionner continuellement la pédale d'embrayage. En plus, cette pailleuse soulève moins de poussières, ce qui est beaucoup mieux pour mon asthme. » La salle de traite aussi apporte son lot de difficultés : « J'étais obligé de monter et de descendre des marches pour aller chercher les vaches. C'était très fatigant. » Il fait l'acquisition d'un chien électrique et mécanise la barrière permettant de diriger les animaux : plus besoin de prendre l'escalier pour amener les vaches vers les quais de la salle de traite. Les faisceaux trayeurs sont aussi remplacés par des griffes beaucoup plus légères, lui permettant une économie d'un kilo. Avec 180 vaches à traire chaque jour, le gain n'est pas négligeable. Aujourd'hui, Jean-Michel Blasson est rassuré : il va pouvoir exercer sa « passion » pendant des années. —

**Ève Dusaussoy**

## REPÈRES

### Contre la désinsertion professionnelle

Le devenir professionnel des victimes de maladie ou d'accidents, de maladies professionnelles, d'accidents du travail ou de trajet, est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics, des entreprises et des organismes d'assurance maladie dont la MSA depuis de nombreuses années.

**Contribution en baisse.** La loi oblige les entreprises privées et publiques d'au moins vingt salariés à embaucher des personnes handicapées (6 % de l'effectif). Les employeurs peuvent s'acquitter de cette obligation légale en versant une contribution annuelle à l'Agefiph. Elle est en diminution depuis 2007, de par la fermeture d'entreprises, la baisse des effectifs... mais aussi par l'accroissement du nombre d'établissements qui répondent à l'obligation d'embauche par l'emploi direct et/ou le recours à la sous-traitance.

**Financements Agefiph.** Les financements de l'Agefiph s'élèvent à 511,7 millions d'euros en 2014. Ils permettent des interventions sur l'insertion et le maintien dans l'emploi, la formation, la compensation du handicap et la mobilisation du monde économique.

**Recrudescence de l'inaptitude.** Le niveau d'absentéisme, pour des raisons de santé de toute nature, augmente régulièrement. Une personne sur deux sera confrontée à une situation de handicap dans sa vie active. À ce phénomène, se conjuguent le vieillissement des effectifs, l'allongement de la durée de vie au travail, l'augmentation régulière des maladies professionnelles (RPS, TMS, CMR...), qui risquent de se traduire par une recrudescence des cas d'inaptitudes dans les années à venir.

**Maintien et progrès médicaux.** En 2005, pour près de 50 % des personnes prises en charge par les Sameth, le risque d'inaptitude résulte d'une maladie autre que professionnelle. Les progrès médicaux concernant ces maladies – AVC, cancers, diabète, sclérose en plaque, hépatites, VIH... – permettent à de nombreuses personnes de se maintenir dans l'emploi avec ou sans restrictions médicales d'aptitude. —

Sources : Agefiph, ALJP, Sameth et Sénat

**23 %**  
des interventions de l'Agefiph  
auprès des personnes  
handicapées concernent  
le maintien dans l'emploi en 2014.

**18 645**  
maintiens dans l'emploi  
réalisés avec l'appui des  
Sameth en 2014.

**27 %**  
des personnes handicapées  
inscrites à Pôle emploi  
le sont à la suite  
d'un problème de santé.

**Le nombre d'avis  
d'inaptitude émis par les  
médecins du travail est  
passé de 70 000 à près de**

**200 000**  
par an, en quinze ans.

# Des soutiens précieux



© Téo Lanné/CCMSA Image

Des acteurs incontournables gravitent autour du maintien dans l'emploi des personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie invalidante.

★ **MDPH** : Les maisons départementales des personnes handicapées accueillent, informent, orientent et accompagnent les personnes handicapées. Elles instruisent les demandes de prestations (carte d'invalidité, de stationnement, etc.) et d'allocations délivrées par la CDAPH (commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Les MDPH délivrent la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

★ **COMÈTE FRANCE** : L'association Comète France s'adresse aux patients hospitalisés pour lesquels la pathologie remet en cause un retour à l'emploi (déficiences motrices et psychomotrices lourdes, atteintes cérébrales, pathologies rachidiennes, etc.). Les patients mettent à profit le temps

d'hospitalisation pour construire un projet de vie cohérent, avec une dimension professionnelle (maintien de l'emploi, formation ou reprise d'études), pour pouvoir le concrétiser rapidement après la sortie de l'établissement.

★ **AGEFIPH** : L'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées vise à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées (lire page 20).

★ **SAMETH** : Les services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés aident, *via* un réseau de prestataires, les entreprises et les salariés handicapés à trouver une solution sur mesure pour maintenir l'emploi, lorsque l'état de santé de la personne n'est plus en adéquation avec son poste de travail. Les Sameth mobilisent aides et prestations techniques, humaines et

financières pour mettre en œuvre des solutions de maintien dans l'emploi. Ils interviennent en partenariat avec différents acteurs (MSA, médecine du travail, organismes de formation...) et sont financés par l'Agefiph.

★ **HACAVIE** : Cette association est spécialisée dans l'information et le conseil auprès des personnes handicapées et/ou âgées. Elle dispose d'un centre de documentation national sur le handicap et plus spécifiquement sur les aides techniques (prothèses, fauteuil roulant électrique multi-positions, montre braille connectée, application spécialisée pour personnes atteintes de sclérose en plaques...).

★ **SALONS AUTONOMIC** : Ces salons, organisés aux quatre coins de la France, réunissent plusieurs fois par an les différents acteurs du handicap, de la dépendance et de l'accessibilité.

# Vers une coordination amplifiée

Le maintien dans l'emploi des actifs agricoles vise à apporter des réponses au risque de désinsertion professionnelle. C'est pourquoi la CCMSA souhaite mettre en place un dispositif d'aide et d'accompagnement de ses assurés, en généralisant l'existence de cellules de coordination dans chacune des MSA, à l'instar de celle qui existe en Berry-Touraine, présentée lors du dernier colloque de l'INMA.



© Téo Lammé/CCMSA Image

**D**ésinsertion professionnelle, définition : la désinsertion professionnelle peut survenir à la suite d'un accident ou d'une maladie, professionnelle ou non, qui entraîne une difficulté dans le maintien au poste ou dans l'entreprise, ou à la suite d'une altération plus progressive de la santé du travailleur.

La prévention de cette désinsertion professionnelle relève d'une nécessité sociale et économique d'autant plus importante que les carrières vont avoir tendance à s'allonger du fait de la réforme des retraites. Comment la prévenir ? D'abord, en détectant la possibilité qu'elle se produise au vu de l'examen de santé ou d'autres signes de défaillances au travail, puis mettre en œuvre les moyens d'aménagement ergonomique ou organisationnel du poste de travail pour l'adapter au handicap de

l'opérateur. Il faut aussi pouvoir envisager le reclassement professionnel dans l'entreprise ou dans une autre. C'est aussi préserver l'employabilité des seniors, en adaptant les conditions de travail mais surtout réfléchir en amont à la promotion de la santé au travail et à la formation tout au long de la carrière.

## Une action commune dans l'intérêt des salariés

Présentée par Pascale Boisseau et Véronique Choquart, respectivement médecin-conseil et médecin du travail de la MSA Berry-Touraine, et Nicole Gourmault, responsable des travailleurs sociaux, la cellule maintien dans l'emploi, précédemment nommée cellule Cap insert, assure la coordination interne entre médecins-conseils, médecins du travail et travailleurs sociaux. Elle existait depuis 1989 au sein de la MSA

de l'Indre-et-Loire. Puis, avec la fusion des caisses, elle est étendue aux autres départements et intègre progressivement, à partir de 2012, le Sameth.

« Cette cellule maintien dans l'emploi est l'une des richesses de la MSA Berry-Touraine, mentionne le Dr Véronique Choquart. Elle n'existe pas dans toutes les MSA. Dans son cadre, nous programmons une réunion tous les deux mois sur chaque département. En moyenne, une dizaine de situations sont étudiées et solutionnées à l'occasion de ces rencontres. L'objectif de la cellule est de porter un regard pluridisciplinaire et une action commune dans l'intérêt des salariés et des non-salariés agricoles. » L'ensemble des interventions présentées lors du colloque montre d'ailleurs cette nécessité de travailler en pluridisciplinarité, afin de prévenir la désinsertion professionnelle, quelle qu'en soit l'origine. —

# « POUR LE RETOUR À UNE VIE ACTIVE »

## Dr Jean Houssinot,

médecin-conseil chef de service à la MSA Île-de-France et membre de la cellule

Au sein du réseau MSA, il existe actuellement treize cellules de coordination du maintien dans l'emploi. En Île-de-France, avec le soutien d'Agrica, cette instance va plus loin : elle expérimente un accompagnement renforcé et prolongé vers un « retour à une vie active ». Chaque mot compte. Explications.



© Franck Rozé/Le Bimsa



### Quelle est la marque de fabrique de la cellule de coordination en Île-de-France ?

J'ai pris mes fonctions de médecin chef à la MSA Île-de-France en juillet 2014, après un passage par la CCMSA. Au sein de l'échelon national du contrôle médical, j'étais en charge de l'incapacité de travail, sujet prégnant pour moi. Parallèlement, le président du comité de protection sociale des salariés de la MSA Île-de-France, Pierre Maget, avait été saisi par les situations particulières de personnes vivant quasiment en rupture de ban. Il souhaitait fournir des réponses au problème de la désinsertion professionnelle. Nous avons donc créé une cellule de coordination pluridisciplinaire qui associe quatre services qui travaillaient déjà ensemble : santé-sécurité au travail, action

sanitaire et sociale, prestations santé et contrôle médical. Elle est actuellement pilotée par le Dr Véronique Azemar, médecin chef du service de santé-sécurité au travail. Mais notre spécificité, c'est notre action expérimentale « retour à une vie active » débutée en décembre 2015.

### Est-ce que cela signifie que l'objectif n'est plus seulement le retour à l'emploi ?

En effet, il existe des personnes qui ne retourneront jamais sur le marché de l'emploi soit parce que la conjoncture économique est défavorable, soit parce que leur état de santé est trop fortement dégradé. Pour une certaine tranche d'âge, nous estimons que notre objectif est de réussir à maintenir symboliquement « debout » tout homme et toute femme. Cela signifie que nous ne garantissons pas un retour à la vie professionnelle – à LA vie active – mais à UNE vie active. On peut tout à fait imaginer qu'une personne retrouve un sens à sa vie en s'investissant dans le monde associatif, par

exemple. Quand je dis « nous », j'associe notre partenaire Agrica qui, par son expérience et son financement, aide la MSA Île-de-France à prendre en charge cet accompagnement renforcé et prolongé sur une durée de neuf mois à un an.

### Qui peut prétendre bénéficier de ce dispositif expérimental ?

Tous nos assurés, qu'ils soient exploitants, salariés ou employeurs de main-d'œuvre, sachant que la population agricole d'Île-de-France est constituée à 90 % de salariés. Nous nous adressons aux ressortissants qui sont en arrêt de travail depuis au moins six mois et jusqu'à un an, car le taux de retour à l'emploi des personnes en arrêt de travail depuis plus de 18 mois est très faible. Nous leur proposons cet accompagnement par courrier ou directement par l'intermédiaire du médecin-conseil, du médecin du travail ou du travailleur social. Si les personnes sont intéressées, elles se manifestent en appelant notre plate-forme téléphonique. Un conseiller leur explique en détail le service dont ils peuvent bénéficier. Puis, la cellule de coordination, qui se réunit une fois par mois, se prononce sur l'éligibilité des dossiers constitués. Notre objectif est d'inclure une vingtaine de personnes dans ce dispositif expérimental. Nous devrions rapidement y parvenir. En février, 250 courriers ont été

adressés et, dans les jours qui ont suivi, la plate-forme a reçu une quinzaine d'appels.

### En quoi consiste l'accompagnement et qui s'en charge ?

Deux prestataires accompagnent individuellement les assurés. Le premier est une entreprise privée, Réhalto, société du groupe Scor, 5<sup>e</sup> réassureur mondial. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, notamment composée de psychologues qui procèdent à une évaluation de la situation et mettent à disposition des professionnels de proximité : psychologues cliniciens, psychomotriciens, spécialistes de la réadaptation psychosociale et professionnelle, etc. La seconde est une association qui propose un accompagnement peut-être encore plus de proximité, Areram. Un référent se rend deux fois par mois chez la personne accompagnée. Il mène une activité réticulaire pour faire intervenir les services nécessaires – Pôle emploi, Agefiph, MDPH, service social... – ou entrer en contact avec l'employeur, le médecin-conseil ou le médecin du travail si besoin. Cela coïncide avec notre vision des choses : nous souhaitons qu'un seul professionnel puisse envisager les situations dans leur globalité. Je pense, qu'à terme, de nouveaux métiers de ce type pourraient bien émerger au sein de notre institution.

Propos recueillis  
par Franck Rozé





*Nouvelles  
technologies*



# L'AGRICULTURE DE

Voilà déjà trente ans que le salon international des productions végétales (Sival) revient chaque mois de janvier au parc des expositions d'Angers. Pour l'édition 2016, cap sur l'avenir avec des innovations qui pourraient, demain, changer le travail quotidien des agriculteurs. Retour sur celles présentées sur le stand de la MSA.



Le Sival, ce sont près de 600 exposants dont 10 % d'étrangers, spécialisés dans la viticulture, l'œnologie, l'horticulture ou encore l'arboriculture. Cette année, plus de 22 000 visiteurs ont sillonné les allées du salon.



Le stand de la MSA se divise en deux pôles : le premier autour d'innovations de matériel, avec la présentation d'un gerbeur élévateur à levée électrique ou encore un transpalette électrique à haute levée ; le second, sous la forme d'un atelier de décontraction musculaire pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.



Xavier de Mori, conseiller en prévention de la MSA Berry-Touraine, présente une plate-forme arboricole innovante : « Elle est entièrement électrique, explique-t-il. Ce qui permet à l'utilisateur de ne pas être soumis aux gaz d'échappement toute la journée, ainsi qu'aux nuisances sonores. » La machine s'adapte également à la pente du terrain pour éviter les chutes.

Photos : Jérémy Lemière/Le Bimsa

# DEMAIN AU SIVAL



Plus d'infos et de photos  
sur notre site :  
[www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Photos : Jérémie Lemière/Le Bimsa

À gauche, Benoît Moreau, conseiller national en prévention, coanime la conférence « Comment choisir, entretenir, conduire et financer sa plate-forme arboricole ? » avec Séverine Giacomini, conseillère en prévention à la MSA de Maine-et-Loire, et Hélène Paucet, animatrice du syndicat des producteurs de fruits du Maine-et-Loire.



Léger, cet exosquelette permet de réaliser, avec moins d'efforts, des travaux de taille de vigne, de ramassage de légumes, etc. et ce, grâce à un meilleur maintien du dos de l'utilisateur.



De l'autre côté du stand, Laurence Guillot, fondatrice d'Équilibre essentiel, propose des conseils et des gestes pratiques à réaliser au quotidien pour réduire l'impact du stress sur le corps. « Cela permet de prévenir certains troubles musculo-squelettiques », confie celle qui collabore pour la première fois avec la MSA.



La MSA travaille avec le fabricant des exosquelettes pour faire des améliorations à la suite des retours que les utilisateurs peuvent lui faire : « Il est important d'avoir des remontées du terrain pour que le matériel soit le mieux adapté possible », indique Benoît Hévin, conseiller en prévention à la MSA Berry-Touraine.

# NOUVELLES TECHNOLOGIES, NOUVEAUX RISQUES

L'institut national de médecine agricole a réuni médecins et professionnels de la prévention santé-sécurité au travail à Tours, le 29 septembre. **Un symposium consacré à la question des nouvelles technologies et aux risques professionnels associés dans le monde agricole et industriel.**

**R**obotique, cobotique, procédés innovants de traitement des déchets... Des technologies font irruption dans le monde du travail pour améliorer la productivité et rendre les tâches plus faciles à l'homme. Des avancées, certes, mais aussi des impacts inédits sur la santé des utilisateurs. L'institut national de médecine agricole (INMA) a souhaité faire un tour d'horizon des nouveaux risques liés à plusieurs solutions technologiques, lors de son symposium, le 29 septembre, à Tours. Médecins du travail et préventeurs, intéressés par ces problématiques naissantes, sont venus en nombre pour écouter les interventions d'experts de domaines variés. « *Toutes ces évolutions qu'on regroupe sous l'appellation "révolution 4.0" sont en phase intensive de déploiement dans le monde du travail et dans le monde agricole, souligne Magalie Cayon, responsable de la prévention des risques professionnels à la caisse centrale de la MSA. Elles transforment le travail et posent des questions aux préventeurs que nous sommes. Ces nouvelles technologies permettent d'améliorer la performance des entreprises, d'optimiser les systèmes de production. Elles présentent un réel intérêt en termes de réduction des tâches répétitives, de diminution des nuisances, des contraintes, des astreintes... En simplifiant le travail, elles permettent à des personnes de continuer à travailler malgré un handicap ou des problèmes de santé. Aujourd'hui, on commence à avoir du recul sur les effets sur la santé à moyen terme de ces technologies. Il faut évaluer leur impact sur l'activité des travailleurs et se demander si elles ne génèrent pas aussi de nouveaux risques, comme la surcharge mentale, le stress lié à l'hyperconnexion, la complexification du travail...* »

**Imprimantes 3D.** Cosmin Patrascu, expert conseil risque chimique à l'INRS (institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles), intervient sur les risques associés à la fabrication additive,

plus communément appelée impression 3D. Cette technologie en pleine expansion (la France est quatrième sur le marché européen et septième sur le marché mondial) révolutionne le monde industriel car elle permet de réaliser des prototypes rapides,

## Aline Dronne, sociologue

### LA ROBOTISATION PARTICIPE-T-ELLE À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES ÉLEVEURS ?



© Eve Durassev/Le Bimsa

Le comité paritaire d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail agricole interdépartemental de Lorraine a commandité une étude à l'Aract (association régionale pour l'amélioration des conditions de travail), en 2014, pour y répondre. Elle a été menée en partenariat avec la caisse

d'assurance accidents agricoles de la Moselle, la MSA Lorraine, la MSA Marne Ardennes Meuse, la CCMSA, la chambre d'agriculture Grand Est et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est. D'après Aline Dronne, sociologue, cette enquête, menée au sein de 29 exploitations de production laitière en Lorraine et en Champagne-Ardenne, montre que l'introduction du robot de traite s'accompagne d'une transformation significative du métier d'éleveur. « *La qualité de vie au travail des exploitants peut s'améliorer par la réduction de la pénibilité physique et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée : l'exploitant peut prendre de la distance par rapport aux méthodes traditionnelles de traite qui l'obligeaient à une astreinte à heures fixes deux fois par jour. Cette liberté retrouvée permet de réinvestir de nouvelles activités tournées vers la famille, les loisirs...* » Cependant, la charge de travail ne diminue pas pour autant, elle se transforme : « *Les compétences requises évoluent et relèvent beaucoup plus de l'informatique et du traitement de données. La part cognitive du travail s'accroît et le risque d' "hyperconnexion" devient prégnant.* »



© Ève Dusaussoy/Le Bimsa

donc un gain de temps et d'argent considérable. L'impression 3D n'est cependant pas sans risques pour les utilisateurs : « Dès que l'opérateur fait fondre un polymère, il s'expose à des produits de dégradation dangereux tels que l'acétone. Tous ces produits qui tournent autour de la fabrication additive peuvent présenter des risques : poudres inflammables toxiques, solvants d'entretien ou de nettoyage, gaz inertes... » D'autres risques interviennent, plus communs au milieu industriel, comme les chutes, les coupures, le risque machine (casse, incendie, explosion, rayonnement). « Il y a des règles à respecter dès la réception des matières premières, leur conditionnement, leur stockage, l'alimentation de la machine et la fabrication. Bien sûr, le personnel doit être formé et informé sur les risques existants, veiller à ce que l'atmosphère soit suffisamment riche en oxygène, prévoir des équipements de protection individuels, etc. »

**Exosquelettes.** Jean-Jacques Atain-Kouadio, expert et ergonomiste à l'INRS, rend compte d'une étude pluridisciplinaire sur les exosquelettes. Ces technologies sont utilisées pour apporter une aide physique à l'utilisateur dans l'exécution d'une tâche. Un dispositif attaché sur la personne de part et d'autre d'une ou de plusieurs articulations, permet une compensation de ses efforts, voire une augmentation de ses capacités motrices. Côté entreprises, la demande est forte. Elles y voient un espoir de réponse à des problématiques de charges physiques et donc de troubles musculo-squelettiques. Ces systèmes

permettraient de réduire les lombalgies et les tendinites de l'épaule qui représentent un risque important en milieu agricole : « Certains modèles réduisent jusqu'à 40 % les efforts au niveau lombaire. » Néanmoins, les études pointent quelques limites. D'abord, un inconfort pour la personne qui, entourée d'une structure externe, peut ressentir des sensations de compression ou l'impression d'être limitée dans ses mouvements. « Utiliser l'exosquelette pendant huit heures pourrait en plus perturber la perception des mouvements et nécessiter un temps de réadaptation avant de reprendre ses activités sans exosquelette. » Écrasement, pincement, lésion articulaire, frottement, abrasion de la peau... Jean-Jacques Atain-Kouadio pointe les risques inhérents aux systèmes de contention qui permettent d'avoir une force décuplée. « L'usage d'un exosquelette doit être adapté et bien réglé à la personne et à la situation de travail pour être efficace. »

**Méthanisation.** L'Ineris (institut national de l'environnement industriel et des risques) accompagne les acteurs de la filière méthanisation dans la prise en compte de la maîtrise des risques et de leurs impacts. Cette technologie se base sur la fermentation de matière organique animale ou végétale (déchets d'abattoirs, de caves vinicoles, de laiteries, d'industries agro-alimentaires, résidus de récoltes, boues urbaines, etc.) pour produire du biogaz. Un processus qui n'est pas sans risques professionnels. Au-delà des nuisances olfactives et sonores,

la production de biogaz peut être à l'origine d'accidents comme des explosions ou des inflammations. L'hydrogène sulfuré, qui se dégage des matières organiques en décomposition, présente un risque d'intoxication dans les milieux confinés et semi-confinés. De même, le manque d'oxygène dans l'air lors du processus de méthanisation peut créer des asphyxies. « D'où l'importance d'établir, dans les unités de méthanisation, un plan de maintenance des installations et de poser des alarmes incendie et des capteurs de gaz dans les zones dangereuses, prévient Sébastien Evanno, de l'Ineris. Il faut aussi prévoir une bonne ventilation, des vannes de sécurité dans les lieux de stockage de biogaz, équiper les opérateurs de vêtements de protection individuels, etc. »

Ces trois exemples montrent combien il est primordial de questionner, dans les entreprises, l'introduction des nouvelles technologies. Jean-Jacques Atain-Kouadio rappelle que si celles-ci ont un intérêt certain, il faut prendre le temps de les connaître avant de les déployer : « Une période de familiarisation, d'adaptation, d'entraînement... est nécessaire avant de les introduire en situation réelle dans le monde du travail. » Et Magalie Cayon de conclure : « Il faut en mesurer les conséquences sur la santé des utilisateurs, ce qui permet ainsi aux préventeurs que nous sommes de questionner le travail et son organisation, afin de préserver, voire améliorer, la santé-sécurité au travail des salariés et des exploitants. »

Ève Dusaussoy

# VINITECH-SIFEL, CUVÉE 2018

Plusieurs milliers de professionnels des filières vitivinicoles et fruits et légumes étaient attendus du 20 au 22 novembre à Bordeaux. Une occasion à ne pas manquer pour la MSA, qui a proposé un stand... généreux et charpenté.

**S**i le mouvement des gilets jaunes a un peu perturbé la fréquentation du Salon Vinitech-Sifel cette année, 2018 restera un beau millésime. De quoi réjouir les caisses de MSA Gironde, Sud Aquitaine, Dordogne, Lot et Garonne et des Charentes, qui ont installé, au milieu des 45 000 visiteurs, un stand santé-sécurité au travail à destination des professionnels de la vigne. Le résultat d'un projet concerté qui se bâtit dans le cadre d'« un copil régional regroupant les équipes de conseillers en prévention des

risques professionnels, de médecins du travail et d'infirmières en santé travail des six caisses de MSA de Nouvelle Aquitaine, précise Claude Chaussée, directrice adjointe de la MSA Gironde et directrice déléguée ARCMSA (association régionale des caisses de MSA) Nouvelle Aquitaine. *Nous préparons cet événement depuis un an.* »

## L'environnement de travail

Hall 1, allée B, travée 17. Une maquette d'exploitation viticole de deux mètres sur deux attire les visiteurs. Alors qu'ils s'attardent sur les personnages et autres

pieds de vigne miniatures, Christine Dubon-Cazabat, conseillère en prévention à la MSA Dordogne, Lot et Garonne, en profite pour les interpeller sur différentes thématiques : les déplacements sur le domaine viticole, l'organisation des tâches, le rangement du local consacré aux produits phytosanitaires, l'hébergement des saisonniers, le nettoyage du matériel... Elle met en avant les sièges de vigne, manuels ou électriques, qui permettent de préserver le dos, les hanches et les genoux. Devant le minifourgon aménagé, elle rappelle les avantages de « manger à l'abri quand il

## Bruno Farthouat, conseiller en prévention à la MSA des Charentes.

**“ L'AVERTISSEMENT  
SON PULVÉ  
EN SÉCURITÉ. ”**



Bruno Farthouat intervient en conférence sur le lavage des pulvérisateurs à panneaux récupérateurs. Cette opération délicate expose particulièrement l'utilisateur aux produits phytosanitaires. « Le temps de nettoyage est deux à trois fois plus long que pour un pulvérisateur classique ; le

temps d'exposition est donc multiplié. » Les parois du récupérateur et le nuage autour de l'utilisateur lors du lessivage sont très contaminants. D'où l'importance de bien choisir son pulvérisateur à l'achat : « Mieux vaut privilégier ceux qui ont des surfaces à nettoyer limitées et sans recoins. Les filtres doivent aussi être pratiques et faciles d'accès. Enfin, il faut choisir un nettoyeur permettant de jouer sur la pression pour limiter les projections sur l'opérateur. »

Autre moment critique pour le viticulteur : le nettoyage des parties hautes. « Non seulement il risque des TMS à cause du travail en extension, mais il peut aussi perdre l'équilibre et chuter. » Le conseiller en prévention recommande dans ce cas des solutions comme la passerelle ou l'escabeau roulant sécurisé. Ces outils permettent à l'opérateur d'être en hauteur, donc de diminuer les projections verticales. Bruno Farthouat rappelle que les EPI (équipements de protection individuelle) ne sont jamais complètement adaptés, « ils sont vraiment le dernier rempart après avoir mis en place toutes les autres mesures de

protection ». Enfin, lorsque le pulvérisateur est propre, personne ne doit déroger à la règle du nettoyeur nettoyé : « La douche est obligatoire ! »





© Ève Dusaussouy/Le Bimsa

pleut ou de récupérer une tenue sèche, ces bonnes habitudes permettent de limiter les contractures musculaires ».

## Le vigneron ? Un sportif de haut niveau !

Les TMS (troubles musculo-squelettiques) occupent une bonne partie du stand MSA. Malgré l'évolution des équipements et la mécanisation d'un certain nombre d'actes, le métier reste physique. Il sollicite beaucoup le corps. Les équipes de santé-sécurité au travail distribuent des fiches pratiques et un guide méthodologique mis au point grâce à une réflexion commune entre la MSA Gironde et l'Aract Nouvelle Aquitaine, associant institutionnels et professionnels de la viticulture.

« La prévention des TMS est un thème qui nous tient à cœur à la MSA Gironde, confie Claude Chaussée. La région recense plus de 50 % des TMS déclarés au niveau national en viticulture ; pour les salariés agricoles de Gironde, 85 % des TMS concernent cette spécialité. Tout simplement parce que ce type de culture implique des gestes très répétitifs : acanage, pliage, taille, relevage, épamprage... Mais aussi parce que nous pratiquons le "prix fait". » Ce mode de rémunération, où le salarié est payé au nombre de pieds qu'il « réalise », incite à des journées longues, des cadences élevées avec des temps faibles de récupération. « C'est dans l'intérêt du salarié d'aller vite pour en faire un maximum. De son côté, l'employeur y trouve son compte

## SE PROJETER DANS UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ.»

puisque le travail est plus vite accompli. » L'épaule, le coude, le poignet et le rachis sont les premiers touchés, avec des pathologies parfois très invalidantes. « Dans la vigne, ce sont 14 000 coups de sécateur par jour, constate Christine Dubon-Cazabat. Un même mouvement répété autant de fois crée forcément des problèmes de canal carpien ou de tendons. »

Le parallèle avec les sportifs de haut niveau est aisé : « Un tennisman qui donne des centaines de coups de raquette par jour adopte une bonne hygiène de vie, ça va de soi pour tout le monde. Pour la personne qui travaille dans la vigne, ça doit être pareil. » Bien manger, dormir, préparer ses muscles, s'hydrater, s'étirer... et alterner les labeurs entre les ceps. « On commence par les bois tendres pour permettre au corps de s'échauffer, puis on attaque les bois durs. Et quand l'équipe commence à se plaindre de douleurs, on revient sur des bois tendres », conseille Christine Dubon-Cabazat.

## Anticiper grâce à la 3D

De l'autre côté du stand, la petite nouvelle qui fait parler d'elle, c'est l'animation réalité virtuelle. Elle a été commandée

spécialement pour l'occasion. Alexis Pagnac, conseiller en prévention à la MSA Gironde, invite Marc, viticulteur, à enfiler un casque 3D pour un petit voyage dans un domaine vitivinicole. En l'espace de quelques secondes, le visiteur se trouve immergé dans un cuvier en Inox ou un chai à barriques, bien loin du parc des expositions. Cette visite virtuelle permet à Alexis Pagnac d'aborder l'aménagement des espaces et comment y faciliter le travail. « On intervient trop souvent en correction de situation : risque de chutes, stockage des produits, accès aux cuves... »

Le conseiller insiste sur l'intérêt d'intégrer la prévention dès la conception du chai. « Le nettoyage, par exemple, n'est pas souvent pris en compte alors qu'il fait partie de l'activité ; il prend même énormément de temps. Souvent les sols n'évacuent pas bien l'eau ; augmenter la pente permet de faciliter le nettoyage et de réduire le temps consacré à cette tâche. » Alors que Marc, bluffé par cette technologie, circule dans le chai à l'aide de son joystick, Alexis lui rappelle qu'il peut être accompagné par les professionnels de la MSA dans un futur projet d'aménagement : « Si besoin, nous vous rapprocherons de personnes ressources, comme un ergonome. L'objectif est d'améliorer vos conditions de travail, mais aussi de faire des économies en mettant en place des mesures préventives. » Pour le viticulteur, l'idée est à décanter.

Ève Dusaussouy

# LA RÉALITÉ VIRTUELLE S'INVITE À LA FERME

Le salon Tech'Élevage, qui se tenait du 21 au 23 novembre à La Roche-sur-Yon, a été l'occasion pour les équipes de la MSA Loire-Atlantique - Vendée de **présenter aux visiteurs leur tout nouvel outil de prévention connecté : la salle de traite virtuelle.**

**U**ne manette dans chaque main et des lunettes façon *Guerre des étoiles* posées sur le nez, une jeune femme semble se battre contre un ennemi imaginaire. Au-dessus d'elle, le panneau du stand de la MSA indique : « Salle de traite virtuelle ». On comprend vite, grâce à l'écran géant installé tout près d'elle qui retransmet la scène en temps réel, que l'ennemi en question est constitué de mignonnes vaches aux grands yeux plein d'amour et aux beaux pis tout roses qu'elle tente de traire. Elle vient de rater le pis. Les laitières, tout aussi jolies qu'elles soient, réagissent aussitôt en distribuant des coups de sabots. Pas refroidie par la pluie de chocs virtuels, la jeune femme retente la manœuvre. Son entêtement et les conseils de Romain, Philippe et Alain, les préventeurs de la MSA, finissent par payer.

La scène titille la curiosité de Philippe, 52 ans, visiteur du salon Tech'Élevage. Il dirige l'une des 4 679 exploitations laitières de la Loire-Atlantique - Vendée<sup>(1)</sup>. Heureux propriétaire de 90 vaches croisées Brunes et Montbéliardes, il s'interroge justement sur la meilleure façon de faire évoluer sa salle de traite un peu vieillotte. « *Elle date de 1986. Je veux passer au lait bio et en profiter pour la moderniser.* » Quelques minutes plus tard, c'est lui qui, bien que professionnel aguerri, est immergé dans le dernier petit bijou de technologie mis au point par le Technocampus *Smart Factory* de Saint-Nazaire.

Ce bouillon de culture digitale est un centre industriel de réalité virtuelle à la pointe de l'innovation. *Via* des technologies ultra-immersives et des services adaptés, la plate-forme permet de concevoir l'aménagement d'ateliers, la mise au point de nouveaux procédés industriels ou, comme ici, d'étudier l'ergonomie des postes de travail d'une salle de traite. « *Vous allez*

**“ C'EST UN OUTIL QUI SERT À INTERPELLER SUR L'IMPORTANCE DU CONFORT EN SALLE DE TRAITE. ”**

*pouvoir faire une traite de A à Z, s'enthousiasme Sophie Sagot-Duvauroux, la directrice du Technocampus Smart Factory. Changer la disposition des vaches, faire varier la luminosité ou encore la hauteur du quai de traite pour trouver la meilleure position de travail, cela permet, à coût limité, de tester en amont certains dispositifs, voire l'aménagement complet d'une salle de traite, afin d'obtenir un cycle de travail optimum. »*

La structure qu'elle dirige, qui dépend de la région Pays de la Loire, est destinée à démocratiser la réalité virtuelle. Le technocampus met ses ingénieurs et ses technologies au service d'industriels aussi

prestigieux qu'Airbus, les chantiers navals de Saint-Nazaire et aujourd'hui la MSA. « *Nous travaillons sur la construction de navires, d'avions et d'éoliennes offshore* », poursuit Sophie Sagot-Duvauroux. « *Si on vend autant de paquebots, c'est grâce au Technocampus de Saint-Nazaire* », lâchera un jour Laurent Castaing, le patron de STX-France, à l'occasion de la livraison d'un super-paquebot, la spécialité du chantier. Permettre au client de découvrir l'aménagement intérieur de son navire en réalité virtuelle avant qu'il ne soit construit peut, on l'imagine, aider à débloquer un acte d'achat de plusieurs centaines de millions d'euros. La démonstration vaut aussi pour une simple salle de traite.

## Les bonnes postures

Mathilde, 19 ans, sort de son expérience de réalité virtuelle un peu secouée. « *T'as pris un coup de sabot toi aussi ?* », demande-t-elle à sa copine Inès qui avait chaussé les lunettes de réalité virtuelle juste avant elle. « *Oui, celle de droite n'est pas commode.* »



« *Vous allez pouvoir faire une traite de A à Z* », s'enthousiasme Sophie Sagot-Duvauroux, la directrice du Technocampus *Smart Factory*.



« C'est un outil qui nous sert à interpeller les visiteurs sur l'importance du confort en salle de traite », explique Philippe Hubert, conseiller en prévention.

« C'est un outil qui nous sert à interpeller les visiteurs sur l'importance du confort en salle de traite, explique Philippe Hubert, préventeur à la MSA Loire-Atlantique – Vendée. Grâce à la réalité virtuelle, le visiteur peut se rendre compte concrètement des difficultés engendrées par un espace de travail mal aménagé ou pas adapté à sa morphologie. » Les résultats de gestes répétitifs effectués dans de mauvaises postures n'ont, eux, rien de virtuel : affections du canal carpien, tendinopathies, coudes en vrac, lombalgies... peuvent conduire à une maladie professionnelle et à l'obligation de se réinventer une carrière professionnelle quand le corps finit par lâcher.

« Avec le simulateur, on retrouve bien le geste en tant que tel, estime Florence Pichon, professeur de production animale au lycée des Etablières, à La Roche-sur-Yon. Pour moi, l'objectif ici n'est pas la technique de la traite en elle-même, mais la prévention et les bonnes postures que je peux transmettre à mes élèves avec ce type d'outil. En le testant, on peut vite se rendre compte que ce n'est pas si évident de trouver la bonne distance entre le quai et les bras. Ce serait idéal pour mes bacs pro. »

Sophie Sagot-Duvauroux, de son côté, fourmille d'idées sur d'autres applications

possibles de la réalité virtuelle dans le domaine de la prévention. « Avec la MSA, on pourrait imaginer travailler sur l'aménagement de zones d'activité dans les abattoirs ou encore dans la prévention des chutes de hauteur. Mais ce type d'outil permet plus globalement de débloquer l'imagination de l'utilisateur, de donner une image positive du milieu agricole et d'attirer des jeunes. »

Après une après-midi sur le stand, on confirme. Quand l'outil demande quelques minutes d'adaptation aux plus anciens, les plus jeunes retrouvent tout de suite leurs repères. De la PS4 à la salle de traite virtuelle, il n'y a qu'un pas.

**Alexandre Roger**

(1) Chiffre 2016.



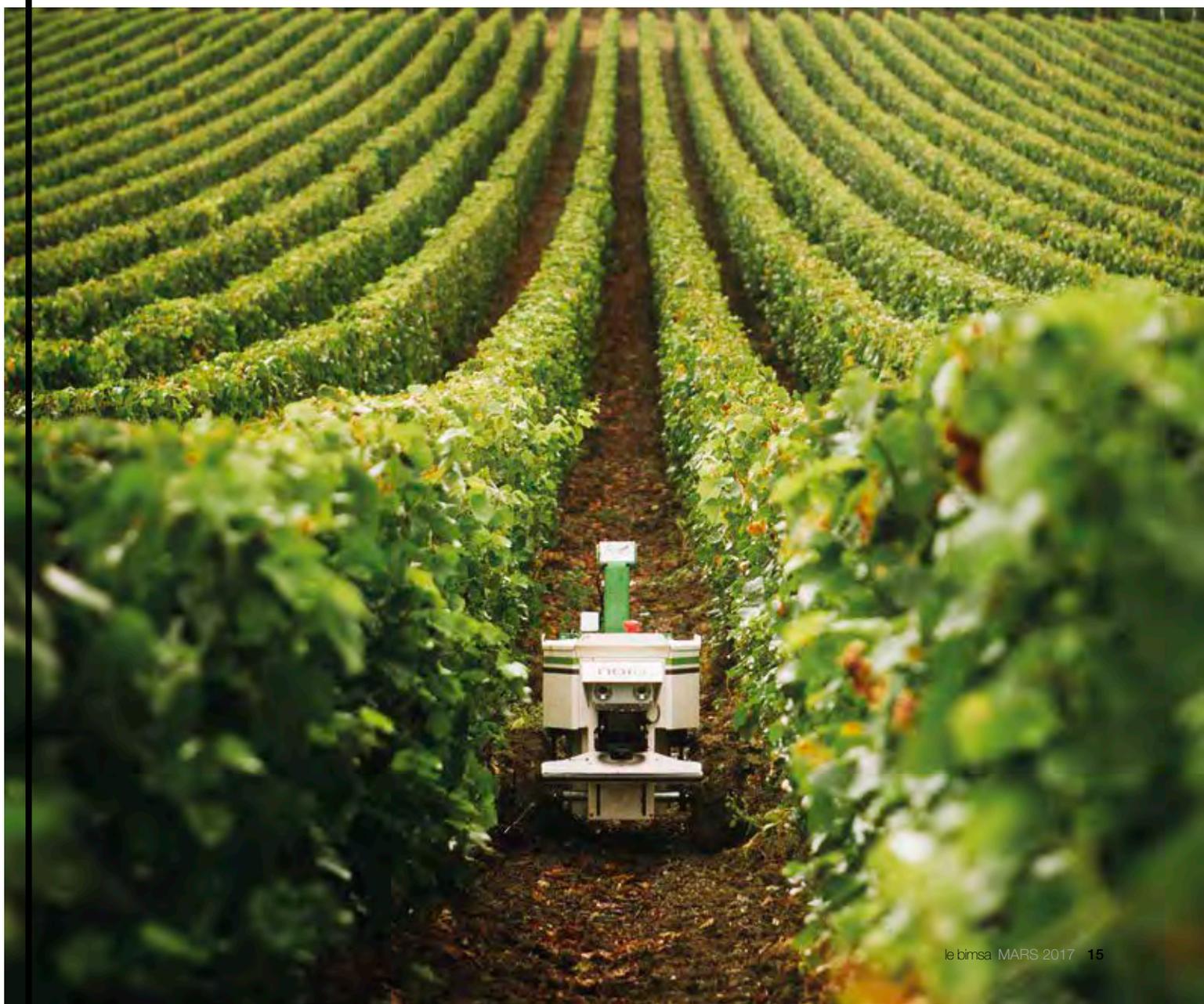
Alain Viard, conseiller en prévention à la MSA Loire-Atlantique - Vendée, initie Philippe à la réalité virtuelle.

Photos : Alexandre Roger/Le Bimsa



# AGRICULTURE : LES OUTILS DU FUTUR

**Le Sima, salon international du machinisme agricole, s'est tenu à Villepinte du 26 février au 2 mars. Il a attiré 232 400 visiteurs sur le thème « Être agriculteur dans 10 ans ».** L'agriculture 2.0 est déjà une réalité dans de nombreuses fermes. Loin de tourner le dos à l'humain, cette révolution à la sauce numérique promet des machines connectées, intelligentes, plus précises, respectueuses des sols et des animaux, plus économes en énergie et en produits phytosanitaires, mais aussi plus attentives à la santé et à la sécurité des agriculteurs... à condition d'avoir du réseau ! 



# Y a-t-il un chauffeur dans le tracteur ?

Les administrateurs de la CCMSA ont pu découvrir les innovations présentant un intérêt en termes de sécurité ou de conditions de travail et qui feront le quotidien professionnel du monde paysan de demain. Ce 77<sup>e</sup> Sima, très orienté vers les nouvelles technologies, pose la question de la place de l'homme dans cette agriculture robotisée.

**É**ric Van Daele, administrateur central MSA (Loire-Atlantique – Vendée), casque vissé sur les oreilles, écoute avec attention les explications du guide. Spécialiste de l'accidentologie en machinisme agricole, Benoit Moreau, du département prévention des risques professionnels à la CCMSA, a l'art de capter l'attention des élus centraux de la MSA, tous professionnels du monde agricole. Éric Van Daele est très emballé par le développement des technologies qui respectent le sol. « Remplacer le tracteur pour désherber, quand il n'est pas utile, par un quad trois fois plus léger et éviter les phénomènes de tassement du sol va dans le bon sens. » Dans le même but, le télégonflage est en effet très présent au Sima. Le système consiste à adapter la pression des pneumatiques en fonction de la charge et du type de sol : dégonfler dans les parcelles pour accroître la surface de contact et ainsi limiter le patinage et le tassement des sols, et augmenter la pression sur route pour limiter la résistance au roulement. « On redécouvre des choses que nos grands-parents savaient mais qu'on avait oubliées. » Petite photo souvenir, au détour d'un stand. Les élus mitraillent avec leur téléphone mobile. Ils sont particulièrement intéressés par des kits ingénieux, adaptables à presque tous les tracteurs, qui permettent d'accroître la visibilité des engins agri-

coles dans la circulation. Loin du *tuning* ou du gadget, ces équipements offrent la possibilité d'installer un dispositif de marquage de la largeur, des clignotants, des feux de position à leds, et permettent d'y associer des pare-chocs et des barres anti-encastrement bien utiles pour s'insérer en toute sécurité dans la circulation ou en

cas d'accident avec un autre usager de la route. Autre avantage pour l'agriculteur : il peut lester son tracteur jusqu'à 1 600 kilos sans perdre l'usage du relevage avant. « *En tant qu'exploitant en polyculture-élevage, ces systèmes de traction et de lestage m'intéressent pour éviter les pertes d'adhérence,* lance Christian Schneider, administrateur central (Alsace). *Un vrai casse-tête pour moi. J'ai cherché des solutions pendant un moment avant d'en trouver au Sima.* »

Plus loin, les visiteurs s'arrêtent devant une charrue innovante. L'idée est de simplifier et de sécuriser son utilisation dans la circulation routière. Elle est équipée d'une tête basculante qui a aussi fait tourner celle des élus. En mode transport, elle permet à la charrue de suivre les traces du tracteur. La mise en position travail de la charrue ainsi que l'ensemble des réglages importants se font depuis la cabine. Un gros plus côté sécurité, car près de 40 % des accidents ont lieu au moment de la montée ou de la descente du tracteur. Ils représentent 57 jours d'arrêt de travail en moyenne par accident (chiffres MSA). Une autre innovation fait l'unanimité dans le groupe. Elle permet de bâcher ou de débâcher en vingt secondes sans descendre de son tracteur. Un vrai progrès pour la sécurité. La bâche, enroulée sur un cylindre animé par un moteur électrique, s'adapte à presque tous les types de bennes. Michel Robinet (Nord-Pas de Calais), dont c'est le premier Sima, apprécie la démonstration. Pas le temps de souffler, petite visite d'un poste de pilotage d'un tracteur. Les élus découvrent un engin équipé d'un système de caméras qui détectent automatiquement la présence de personnes sur la trajectoire du tracteur. En cas de danger, il émet

## LA VOIX DES AGRICULTEURS



Thierry Manten, 1<sup>er</sup> vice-président de la CCMSA : « *En cette période d'échéance électorale majeure toute proche, le salon est surtout l'occasion pour nous de voir tous les hommes politiques entrants et sortants. Nous sommes l'interlocuteur privilégié en ce qui concerne les crises agricoles et le malaise du monde paysan, et pour faire entendre la voix de ceux que nous représentons. Il ne faut pas non plus oublier les salariés agricoles qui sont particulièrement touchés par la succession de crises qui secouent le monde paysan.* »



© Alexandre Roger/Le Bimsa

Benoit Moreau, du département prévention des risques professionnels à la CCMSA, a l'art de capter l'attention des élus centraux de la MSA, tous professionnels du monde agricole.

un signal qui empêche toute manœuvre tant que la personne n'a pas quitté la zone critique. Pour supprimer les angles morts, d'autres systèmes présentés au salon permettent des vues à 360° autour de sa moissonneuse.

« Il ne faut pas être pessimiste. Je découvre au salon une agriculture qui, malgré les crises, est ambitieuse et porteuse d'avenir, constate Philippe Panel (Auvergne). La robotique et les différentes aides à la décision nous permettent d'être beaucoup plus efficaces dans les champs avec, par exemple, des pulvérisateurs plus précis qui envoient le produit au plus près de la plante. »

### Les extraterrestres du salon

Cette édition 2017 marque de ce point de vue une vraie rupture. L'opérateur n'est plus seul aux commandes. La précision des nouveaux capteurs et les progrès de la gestion électronique dans le domaine de la pulvérisation aident à optimiser ses réglages. Certains constructeurs ont même présenté des dispositifs faisant le lien entre la gestion automatique de la hauteur de la rampe et la sélection automatique de la buse. Les professionnels apprécient. La protection de l'opérateur face aux produits chimiques n'a pas été oubliée. Des innovations permettent la préparation de la bouillie avec une incorporation sans contact. Des systèmes de transfert sécurisés, fermés et autonettoyants suppriment une part importante des risques d'exposition de l'utilisateur et de l'environnement. Le récipient intermédiaire gradué permet



## UNE AGRICULTURE QUI, MALGRÉ LES CRISES, EST AMBITIEUSE ET PORTEUSE D'AVENIR.

un dosage précis. Une vraie révolution qui fonctionne avec 80 % des contenants du marché. Toujours dans un souci de protection du travailleur agricole, la présentation de systèmes qui permettent de pressuriser et de filtrer l'air des cabines des tracteurs et des engins agricoles dédiés aux traitements phytosanitaires a suscité de nombreuses questions de la part des élus. Plus globalement, de plus en plus de machines présentées au salon collectent de l'info pour alimenter le fameux *big data*. En levant la tête, le petit groupe a pu croiser des drones capables de cartographier en très haute résolution le sol pour connaître sa texture. Une bonne connaissance de la réserve utile du sol permet d'économiser des intrants. On passe à l'ère d'une agriculture qui module ses doses pour maximiser ses rendements. Mais la santé et la sécurité des travailleurs agricoles est-elle pour autant une priorité chez les industriels du secteur ?

Pas forcément, d'après Benoit Moreau. « Les innovations des fabricants visent avant tout à améliorer leurs produits en termes de productivité, de gains de temps, de simplicité d'utilisation, etc. La santé-sécurité est visée de manière indirecte : cabines avec amélioration de la visibilité, réduction du bruit, joysticks qui épousent la forme de la main... Côté MSA, nous avons un rôle à jouer pour aller vers la normalisation et une sécurité intégrée dès la conception des machines. On demande aux conseillers de faire, sur le terrain, des enquêtes après accidents, d'observer et d'analyser les risques liés à l'utilisation des machines... pour avoir des arguments concrets face aux constructeurs, afin qu'ils améliorent le niveau de sécurité et la prise en compte du travail réel. » Un rôle de « rempart » face à la toute-puissance des constructeurs, relevé par Isabelle Paux (Picardie). « La MSA a un rôle très important à jouer dans la certification des machines pour réduire dès leur conception le risque pour les utilisateurs. »

Mais les vrais extraterrestres du salon, ceux dont tout le monde parle, élus MSA compris, sont sans nul doute les tracteurs robots autonomes avec ou sans poste de conduite. Certaines allées du Sima 2017 avaient pris, grâce à eux, des airs de films de science-fiction. De la nuée de petits robots travaillant en escadrille au gros robot bardé de capteurs et fonctionnant en solo, le chemin que suivront les industriels et les agriculteurs de demain est encore en train de s'écrire.

—  
Alexandre Roger

# Des robots à tout bout de champs

L'ère de l'automatisation a sonné. Les robots envahissent nos usines, nos maisons et maintenant nos champs. Avec quelles répercussions sur le quotidien des agriculteurs ? L'institut national de recherches en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture proposait un tour d'horizon des innovations et des enjeux de la robotique, le 28 février au Sima.

**A**ssis confortablement sur son canapé, un exploitant dirige son armée de robots agricoles grâce aux images transmises par un drone. Cette scène du film de science-fiction *Interstellar* vient d'un futur imaginé de toutes pièces par Christopher Nolan. Pourtant, cette réalité ne semble plus si loin de nous. C'est ce qu'ont démontré experts et dirigeants de jeunes *start-up*, lors d'une conférence organisée par l'Irstea<sup>(1)</sup>, le 28 février au Sima.

De plus en plus d'agriculteurs se tournent vers les technologies de pointe et intègrent la robotique dans leurs outils de travail. Ces nouveaux moyens permettent de gagner en productivité mais aussi en confort. Bon exemple : le robot de traite. « *Il s'est généralisé dans les élevages depuis 2000. Il s'en vend aujourd'hui 5 000 unités chaque année dans le monde* », précise Michel Berducat, directeur adjoint de l'unité de recherche en charge de l'innovation et des partenariats industriels à l'Irstea. Les systèmes de nettoyage et de distribution d'alimentation pour les animaux sont aussi de plus en plus appréciés dans les fermes. Côté champs, les robots interviennent pour l'instant sur des terrains plats. Ils suivent des cultures bien calibrées, dans des rangs de production alignés.

Les constructeurs surfent sur les technologies de type GPS, laser, caméra... pour faire passer les outils de désherbage mécanique ou de binage au plus près des cultures. C'est ainsi qu'Oz, l'un des premiers robots autonomes destinés à la production végétale, est devenu un *best-seller* sur les petites exploitations maraîchères de moins de dix hectares. « *Il permet un binage et un désherbage automatisés. Il suffit de programmer la profondeur de travail, de régler les outils en fonction du type de sol, de terre, etc. Quand il arrive au bout d'un rang, il fait demi-tour*

“

**DES PLATES-FORMES MODULABLES EXÉCUTERONT PLUSIEURS OPÉRATIONS AU MÊME PASSAGE.**

*tout seul pour passer au suivant* », explique Gaëtan Séverac, directeur de la *start-up* Naïo technologies, qui commercialise le robot depuis deux ans. La société est passée depuis à un modèle plus imposant, destiné aux producteurs de légumes pour l'industrie. « *Même principe, sauf qu'il fait*

*la largeur d'un tracteur et qu'il travaille plusieurs rangées en parallèle.* » Et en cas d'imprévu sur le chemin ? « *Des capteurs de distance observent ce qui se passe devant le robot. En présence d'adventices ou de grandes herbes, le robot réduit sa vitesse, tient à préciser Gaëtan Séverac. Il est également équipé d'un pare-chocs mécanique qui pousse l'obstacle lorsqu'il est souple. S'il est dur, par exemple une personne qui serait accroupie devant, le robot s'arrête.* » De son côté, l'Irstea et ses partenaires ont donné naissance, en 2009, à un robot-mule multi-usages. Un petit Effibot qui peut porter jusqu'à 300 kilos et qui est capable de détecter une personne, de la suivre et de contourner des obstacles sur son chemin. « *L'intérêt est de disposer d'une brouette, tout en gardant les mains disponibles pour d'autres fonctions* », explique Cédric Tessier, directeur de la *start-up* Effidence, qui commercialise la "bête". La société



Effibot, le robot-brouette intelligent, peut porter quatre caisses de raisins de 40 kilos dans les vignes.



© Nao Technologies

vante aussi les prouesses de ses petits chenillards électriques qui, « grâce à leurs capteurs, suivent la personne et peuvent convoier des charges – caisses de fruits, pulvérisateur, broyeur, etc. – entre deux positions mais, surtout, sur des terrains pentus. »

Ainsi, les robots attirent. D'abord parce qu'ils permettent de gagner en productivité. « Leur plus, c'est de pouvoir répéter de façon importante les opérations qui demandent normalement la présence humaine », note François Becquet, du service recherche et développement de la coopérative Terrena. Un atout considérable en culture biologique où les phytos sont interdits et où le désherbage mécanique demande des interventions très fréquentes. « Les agriculteurs ont souvent plusieurs activités sur la ferme et ne sont pas forcément disponibles au moment M. Le robot peut pallier le problème de présence. Pour les autres opérations, il augmente la précision des interventions. On va beaucoup mieux valoriser les intrants par exemple, agir de façon plus localisée, car il repère les adventices sur la parcelle. » Même topo en élevage : les rations d'alimentation et d'eau sont plus précises, plus fraîches. Elles essuient moins de refus de la part des animaux et sont donc mieux valorisées. Les robots sont aussi très appréciés pour leur impact positif sur la santé. Ils éloignent l'agriculteur des sources de dangers liés à l'utilisation des machines (renversement, écrasement...) ou à l'exposition aux produits chimiques. À ceux qui pensent que les robots « volent » le travail sur les exploitations, d'autres répondent qu'ils se réjouissent de pouvoir

déléguer les opérations pénibles (plantations, récoltes, port de charges, etc.) et, grâce à cela, de recycler le temps gagné sur de nouvelles activités, la diversification des cultures par exemple. Autre phénomène : les agriculteurs souhaitent désormais profiter du temps dégagé pour s'investir davantage dans leur vie de famille. « Faute de gagner beaucoup d'argent, ils veulent pouvoir rentrer plus tôt le soir pour aller chercher leurs enfants à l'école. Et ce, de plus en plus », remarque François Becquet. Des innovations technologiques qui simplifient et améliorent la vie des agriculteurs donc, mais qui obligent à repenser les pratiques et l'organisation du travail : « L'agriculteur qui utilise un robot doit préparer sa parcelle, être rigoureux sur la plantation des semis, être régulier sur les interventions. Il doit aussi veiller à garder les zones de bout de rang propres et régulières pour que le robot puisse effectuer ses demi-tours », explique Gaëtan Séverac. Rangement et stockage doivent aussi rester irréprochables pour éviter tout risque d'accident.

### Machines du futur

Amélioration de la productivité, gain de temps, confort de travail... Les robots ont de quoi séduire les agriculteurs et promettent encore de belles avancées. « Les recherches portent sur des machines capables d'évoluer sur des terrains plus ouverts, en pente, accidentés. On imagine aussi des plates-formes modulables qui exécuteront plusieurs opérations au même passage : tonte, rognage, pulvérisation, etc. », confie Michel Berducat. Concernant la cueillette, « il y a des projets ambitieux au niveau international pour

améliorer les performances, notamment des techniques de préhension qui n'endommagent pas les fruits et les légumes. Il faut savoir qu'on met environ dix secondes aujourd'hui pour cueillir une pomme ! »

Alors, à quand les flottilles de robots qui travailleront ensemble sous le contrôle d'un ingénieur de bureau ? Pas maintenant, répond Roland Lenain qui dirige l'unité robotique et mobilité pour l'environnement et l'agriculture à l'Irstea : « Le robot qui part le matin, fait sa journée de travail et revient tout seul le soir, on va l'attendre encore très longtemps. Et heureusement ! »

—  
Ève Dusaussouy

(1) L'Irstea (l'institut national de recherches en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) est un établissement public à caractère scientifique et technologique. Il travaille en coopération avec des start-up agricoles et des acteurs du territoire pour apporter des solutions innovantes augmentant la productivité, limitant l'impact environnemental et facilitant la vie des agriculteurs.

5 000

robots de traite vendus par an dans le monde.

## REPÈRES

### L'innovation au salon

Le Sima, salon international du machinisme agricole, se déroule à Paris Nord Villepinte tous les deux ans. Il rassemble pendant cinq jours les acteurs et professionnels de l'agriculture avec le grand public. Les équipes santé-sécurité au travail de la MSA profitent de l'événement pour accueillir les visiteurs sur un stand dédié à la prévention des risques professionnels.

**2017, parité aussi.** Le salon a accueilli 1 770 entreprises en provenance de 42 pays. Malgré un contexte difficile, les professionnels du monde agricole étaient au rendez-vous, toujours en quête de solutions technologiques. Cette 77<sup>e</sup> édition a attiré près de 232 400 visiteurs.

**La MSA répond présent.** À chaque édition, la MSA profite du salon pour sensibiliser le public agricole à la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles sur les exploitations. Cette année, elle a proposé plusieurs animations sur les chutes de hauteur, axe majeur du plan santé-sécurité au travail 2016-2020 de la MSA et troisième cause de mortalité au travail en agriculture.

**"Être agriculteur dans 10 ans".** Avec ce thème tourné vers l'avenir, le Sima a fait la part belle aux avancées technologiques issues de la recherche et développement, pour produire plus et mieux. L'innovation numérique était au cœur du salon, avec une ferme digitale, des conférences, des ateliers, des démonstrations d'objets connectés, des rencontres entre *start-up*, etc. Les robots agricoles ont aussi fait parler d'eux. L'agriculture est le deuxième marché mondial dans ce domaine. Il est estimé à 15,5 milliards d'euros à l'horizon 2020, selon le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

**Événement mondial.** 23 % de visiteurs étrangers et 300 délégations internationales ont fait le déplacement cette année. En 2016, deux éditions du Sima se sont déroulées à l'étranger, l'une à Bangkok, en septembre, et l'autre à Alger, en octobre.

79 %

des exploitants connectés reconnaissent l'utilité des nouvelles technologies pour l'agriculture <sup>(1)</sup>.

1

agriculteur sur 2 achète un robot de traite lorsqu'il s'installe en élevage laitier en France.

20

laboratoires dans le monde sont spécialisés en robotique agricole (élevage, cultures en serres, récolte de fruits et légumes).

+ 110 %

c'est l'augmentation de l'utilisation d'applications professionnelles par les agriculteurs possédant un smartphone, entre 2013 et 2015.

(1) Source : ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

# Innovation awards 2017 : le palmarès

Le Sima est l'occasion pour les constructeurs de concourir au trophée « *Innovation awards* ». Il récompense les avancées en termes de productivité, de sécurité, de confort... Cette année, les véhicules autonomes et les systèmes de préservation des sols trustent les premières places.

## ★ MÉDAILLES D'OR

**Michelin Evobib.** Avec ce pneu deux en un, les agriculteurs peuvent passer du champ à la route sans faire de compromis. Sur route, seule la partie centrale de la sculpture de la bande de roulement est en contact avec le sol. Elle promet une faible résistance au roulement et un bon comportement. Au champ, la partie extérieure des crampons se déploie au sol grâce à l'effet « charnière », ce qui augmente la surface de contact.

**Trelleborg VIP System.** Ce système, développé en partenariat avec Fendt, régule la pression du pneumatique en fonction de la charge d'une moissonneuse-batteuse en récolte. Sans aucune intervention de la part du chauffeur, la pression de gonflage s'ajuste automatiquement pour réduire le tassement du sol. Tous les composants sont placés à l'intérieur de la jante.

## ★ MÉDAILLES D'ARGENT

**Case IH Autonomous Magnum.** Ce concept de tracteur sans cabine (photo) peut fonctionner de façon autonome. Il regroupe les dernières avancées en matière d'orientation, de télémétrie, de partage de données et de gestion agronomique. Il peut réaliser des travaux sans la main de l'homme, de jour comme de nuit. Une interface interactive, pour ordinateur et tablette, permet à l'opérateur une surveillance à distance des opérations préprogrammées.



© CASE IH

**JCB Dualtech VT.** Cette transmission variable réunit un module hydrostatique fonctionnant de 0 à 19 km/h et un module *powershift* à trois rapports en prise directe de 19 à 40 km/h. Le passage des rapports est entièrement automatisé de 0 à 40 km/h pour plus de confort et de productivité. Le module hydrostatique permet un contrôle indépendant du régime moteur et de la vitesse d'avancement.

**John Deere Smart AutoLube.** Ce système assure la lubrification avec une seule centrale et pour au minimum quatre sections indépendantes des points de graissage du tracteur et de ses outils. En mode automatique ou personnalisé, la graisse est distribuée en fonction de l'utilisation. Les intérêts sont multiples : optimisation du graissage, réduction des risques d'accidents, réduction de la fréquence et des coûts de remplacement des points de pivots (diminution du risque d'abrasion proche de 30 %).

**NHDrive, le tracteur autonome.** Il permet de travailler sans conducteur au champ, en offrant la polyvalence d'un tracteur classique lors des activités de transports ou celles requérant l'attention constante du conduc-

teur. Le tracteur peut à la fois analyser en temps réel l'environnement et tenir compte du niveau de performance des composants du tracteur, mais également ceux de l'outil pour entièrement automatiser les tâches définies par l'agriculteur. Il peut donc gérer les travaux à distance depuis un bureau ou depuis un autre tracteur grâce à une application disponible sur PC ou sur tablette.

**E-Kastor de Rousseau.** Cette débroussailluse à bras combine un système électrique de transmission de puissance pour la partie tête de broyage, tout en gardant les capacités de manœuvre du bras grâce à des vérins utilisant le système hydraulique du tracteur. L'implantation d'un système électrique de transmission de puissance sur une débroussailluse à bras est le résultat d'une démarche d'écoconception, qui offre aux utilisateurs un matériel moins énergivore, avec un rendement supérieur de la chaîne cinématique, et qui répond à la demande de transition énergétique. Ce système électrique transmet la puissance mécanique de la prise de force du tracteur au rotor du groupe de broyage, par le biais d'une génératrice et d'un dispositif d'électronique de puissance associé. —

# Même pas peur en simulateur

Comment limiter les risques d'accidents liés à la conduite d'engins chez les jeunes agriculteurs ? En permettant aux étudiants de se familiariser en toute sécurité à la conduite d'un tracteur. L'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture a conçu, avec le soutien de la CCMSA, un simulateur de conduite. Destiné aux lycées agricoles, il a été dévoilé pour la première fois au Sima 2017, à Villepinte.

**E**t bim ! Tuoi vient de rater sa manœuvre. Son engin a terminé sur le flanc au beau milieu d'un champ après une course folle. La jeune femme paraissait pourtant « avoir pris la confiance » et tenir bien en main le volant de son tracteur de 6,5 tonnes et 80 CV, qui filait à trente kilomètres/heure, quand l'accident s'est produit. La mine de cette employée d'une société de produits phytosanitaires, basée à Hanoï, au Vietnam, un temps crispée, s'est vite adoucie pour finir en grand éclat de rire à la vue de son tracteur en fâcheuse posture. Cette fois, pas besoin d'appeler une dépanneuse ou son assureur. Tuoi a le privilège d'être l'une des premières à s'asseoir sur le

“

**NOUS AVONS DES RETOURS TRÈS POSITIFS DES PROFESSEURS EN AGROÉQUIPEMENT.**

siège de l'un des deux simulateurs de conduite de tracteur développés par les chercheurs de l'Irstea avec le soutien de la CCMSA. Ils étaient présentés pour la première fois au Sima 2017. « Je les

trouve très adaptés à l'apprentissage de la conduite. Ils seraient très utiles dans nos écoles d'agriculture au Vietnam. »

Pour l'instant, le SimTrac – c'est son nom – existe en deux exemplaires. Il est réservé aux jeunes Français, mais pourquoi ne pas exporter le concept, à l'avenir, dans ce pays en plein développement ?

Petit rappel des faits : la conduite de machines agricoles est source d'accidents, en particulier au cours de l'apprentissage. Devant ce constat, la CCMSA a confié la mission, en 2014, aux équipes de chercheurs et d'ingénieurs de Nicolas Tricot, de l'Irstea, de concevoir un projet de simulateur de conduite d'un tracteur agricole dans le cadre d'une convention de développement et de recherche.

## Paramétrer l'outil pour l'adapter aux besoins

Deux ans et des poussières plus tard, Nicolas Tricot présente son « bébé » au public. Le papa peut être fier des cinq écrans avec leurs flux vidéo haute-définition générés par deux ordinateurs méga-puissants et de sa très ergonomique tablette de commande tactile. Les cinq scénarios au choix (champ plat, en dévers, insertion en trafic routier, manœuvre sur l'exploitation et sur champ libre), ainsi que la souplesse de l'outil permettant d'y fixer remorque, citerne ou herse, collent parfaitement à la réalité d'utilisation sur le terrain.

Célestin, élève au lycée de Somme-Suippes, dans la Marne, bouche serrée, trépigne sur son siège, un vrai de vrai issu d'un Massey Ferguson. Le jeune homme vient d'embourber son tracteur... Il lance en forme d'excuse : « *La direction est un peu trop assistée, mais sinon je trouve les sensations très réalistes.* » À 16 ans, le jeune



Nicolas Tricot, Bernard Benet (au fond), Mickael Alain et Istiven Appavoo : les quatre chercheurs et ingénieurs de l'Irstea sont les papas du SimTrac.



© Alexandre Roger/Le Bimsa

Tuoi a pu essayer le SimTrac en avant-première au Sima.

“

## L'ÉLÈVE PEUT S'INITIER À LA CONDUITE DANS DES CONDITIONS DIFFICILES, SANS SE METTRE EN DANGER.

homme a déjà beaucoup d'heures de conduite au compteur. « Mon père a commencé à m'apprendre à conduire sur un vieux tracteur dès mes 8 ans. »

Istiven Appavoo, ingénieur mécanique, était chargé de la conception 3D avec l'appui de la start-up 4D-Virtualiz. « On est là pour entendre ce que nous disent les utilisateurs, car la souplesse de l'outil permet de le paramétrer facilement pour

améliorer les sensations et l'adapter aux besoins. Mais, dès le début, on a écarté l'idée des lunettes 3D qui donnent un bon rendu, mais sont très difficiles à supporter sur la durée par de nombreux utilisateurs. »

« Nous avons des retours très positifs des professeurs en agroéquipement. On est en pourparlers pour les installer dans des lycées agricoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes », prévient Nicolas Tricot, fier d'initier en personne à l'utilisation de son SimTrac. « Le gros avantage de la simulation, en plus d'aider les professeurs dans l'apprentissage, c'est de permettre à l'élève de s'initier à la conduite dans des conditions d'utilisation difficiles, voire extrêmes (champs en pente, travail à proximité de lignes électriques...), sans se mettre en danger. »

Les données issues de ces utilisations seront analysées par les chercheurs d'Irstea pour améliorer la sécurité des engins. Ils sont particulièrement attentifs aux comportements des chauffeurs sur les tracteurs, en vue d'identifier d'éventuels facteurs de risque d'accidents. Au sein de

l'équipe TSCF (technologies et systèmes d'information pour les agrosystèmes), les membres de l'équipe Robotique et mobilité pour l'environnement et l'agriculture, basée à Clermont-Ferrand, s'appuieront sur ces données pour développer des dispositifs visant à faciliter des opérations délicates et à accroître la sécurité des machines, en particulier contre le renversement, l'une des premières causes d'accident chez les agriculteurs. Experts dans ce domaine, les chercheurs ont notamment mis au point un système de sécurité actif pour la prévention du risque de renversement de véhicules tout-terrain à suspension pilotable, qui fait l'objet d'un brevet.

Au volant du SimTrac, Lucas, 16 ans, élève au lycée René-Cassin de Mâcon, a tout de suite trouvé ses repères et les sensations de conduite d'un vrai tracteur. « Je pense que c'est vraiment très bien pour les débutants. » Débutant ou pas, il a quand même fini par embourber son engin en bordure de route. Virtuellement, bien sûr. —

**Alexandre Roger**

# LA FERME ET SES

La ferme n'est pas un terrain de jeux. La MSA Auvergne n'a eu de cesse de le répéter, le 26 octobre, à Souvigny, dans l'Allier. Ses élus ont organisé un après-midi de sensibilisation aux risques sur une exploitation. Au programme : des animations pour petits et grands.



© Eve Dusaussoy/Le Bimsa

Gérard Dautel, responsable prévention à la MSA Auvergne, enseigne les règles élémentaires à connaître avant de monter dans un tracteur. On s'installe sur un siège adapté ; on n'oublie pas les angles morts ; on descend du tracteur dos au vide.

Philippe Bahut, conseiller en prévention, passe en revue les différents risques sur une ferme et présente un masque à ventilation assistée permettant de se protéger des agents chimiques dangereux.



# DANGERS



D'autres photos et infos  
sur notre site [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Sécuriser l'ascension d'une échelle entre deux silos, c'est possible et c'est même recommandé, notamment avec un système de coulisseau, de harnais et un point d'ancrage sur une poutre en hauteur. De quoi limiter le risque de chute, qui peut être grave.



© Ève Dureau/Le Bimsa

Les apprentis funambules s'essaient à la *slackline* sur fond de ballots de paille.



Photos : MSA Auvergne

Un petit tour en quad pour sensibiliser les enfants aux risques de cet engin tous terrains, dont les principaux facteurs d'accidents sont la vitesse et le relief.



Daniel Gueullet, élu MSA et président du comité technique régional de la MSA Auvergne, fait part de ses conseils sur la manipulation et la contention de bovins : « Pour limiter les accidents, il faut bien organiser son chantier, afin d'apporter le plus de fluidité possible dans les circulations. »

# AFFLUENCE RECORD

Avec 41 898 visiteurs, la septième édition d'Euroforest, organisée du 21 au 23 juin à Saint-Bonnet-de-Joux, en plein cœur de la forêt bourguignonne, a battu son record d'affluence. Pour l'occasion, les services santé-sécurité au travail des MSA Bourgogne et de Franche-Comté ont travaillé main dans la main pour proposer des animations sur la sécurité, un jeu-concours et une très impressionnante démonstration d'un simulateur de bridage.



Photos : Alexandre Rogier/Le Bimsa

Une boucle de 2,5 kilomètres a été aménagée pour permettre aux visiteurs de découvrir la forêt, le matériel, les équipements, les innovations sur la sécurité et tous les hommes et les femmes qui la font vivre.



© MSA Bourgogne

La signature d'un contrat de prévention entre Armelle Rutkowski, directrice générale de la MSA Bourgogne, et la Sarl Blanc Garret Bois, entreprise forestière installée à Saint-Gengoux-de-Scissé, près de Mâcon, concrétise l'engagement des deux parties dans une démarche de prévention jusqu'en 2020. L'appui méthodologique apporté par la MSA pour l'évaluation des risques et la construction d'un projet de prévention participatif a été assorti d'une aide financière.



Conseillers en prévention, médecins et infirmiers informent sur les risques auxquels les pros et futurs pros de la forêt sont exposés, et les moyens de prévention ou de protection (nuisances sonores, maladie de Lyme, EPI).

# À EUROFOREST 2018



Retrouvez d'autres photos  
sur notre site : [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



Robert, du Morbihan, est l'un des grands gagnants du *quiz* organisé par le service santé-sécurité au travail de la MSA. L'ancien employé d'une exploitation forestière est du genre à cheval sur la sécurité. Il repart en Bretagne avec une tronçonneuse.



Le simulateur de bridage (ou *Cut Coach*) est un outil pédagogique qui permet de simuler la tension des arbres lors de coupes délicates. Il a été récompensé en 2016 par la MSA pour sa fonction d'outil de formation.



Russes, canadiennes, allemandes, suédoises, italiennes ou françaises, Jean-Paul Wilczak les aime toutes.... Ce bûcheron à la retraite de Bissy-sur-Fley, en Saône-et-Loire, est l'heureux propriétaire de 300 tronçonneuses !



Les membres de l'association le Chaudron ont fait revivre une antique scie ambulante de 1920. Elle se trouve le restant de l'année au musée charolais du machinisme agricole de Neuvy-Grandchamp, en Saône-et-Loire. La « bête » est entraînée par les sept chevaux-vapeur d'une chaudière de 1913.



Plus léger, plus résistant et plus sûr, le câble synthétique a de plus en plus la cote en forêt et chez les conseillers en prévention de la MSA.

# SPACE 2018, ÉDITION

Le 32<sup>e</sup> Space (Salon de la production agricole carrefour européen) s'est tenu à Rennes du 11 au 14 septembre. Ce salon professionnel des productions animales rassemble les acteurs des filières bovine, porcine, avicole, cunicole et ovine. Près de 110 000 visiteurs sont venus s'informer et se former. Avec la réalité virtuelle présentée comme un véritable outil de prévention.



Photos : MSA, Portes de Bretagne

Les MSA de Bretagne se mobilisent pour sensibiliser les visiteurs sur la prévention des chutes de hauteur et la prévention du cancer de la peau.



Les conseillers MSA sont présents pour répondre aux interrogations des visiteurs.

# NUMÉRIQUE !



Les visiteurs, guidés par les préventeurs, testent le simulateur 3D de chutes de hauteur. Le cas pratique : monter sur la fourche d'un chargeur télescopique pour changer un luminaire en stabulation. Le but ? Anticiper et prévenir les accidents.



Mohamed Boinahery, président de la Coop Adem (coopérative agricole des éleveurs mahorais, à Mayotte), expérimente la réalité virtuelle. Elle permet de reproduire grâce à des images numériques des situations à risque (chute, perte de verticalité, absence de mouvement).



Présence Verte présente son dispositif Activ'mobil Pro, une solution de téléassistance pour assurer la sécurité des travailleurs isolés (géolocalisation du travailleur par GPS, intervention des secours, etc.).



Photos : MSA Portes de Bretagne

De gauche à droite : Bernard Simon, président de la MSA d'Armorique, Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la MSA, Colette Delamarre, administratrice Caisse centrale et MSA Portes de Bretagne, Didier Le Pimpec, président de la MSA Portes de Bretagne et Marine Marot, directrice générale de la MSA Portes de Bretagne, viennent à la rencontre de leurs adhérents sur le stand.



Les médecins de la MSA sensibilisent aux cancers de la peau. Les salariés agricoles et les agriculteurs, qui travaillent souvent en extérieur, peuvent y être exposés.





*Futurs professionnels  
agricoles et prévention*





Photos : DR

# JOLIE FRÉQUENTATION POUR FESTI'SANTÉ

Une première édition à succès qui en appelle d'autres, dans l'Indre, à Aigurande ou... ailleurs. Au niveau régional et, pourquoi, pas au-delà !

**P**rès de 900 visiteurs sont venus découvrir cette version plein air d'un salon dédié à la prévention et l'information en matière de santé. Une action réussie par conséquent ! Pourtant, à quelques minutes d'accueillir le public, les organisateurs (pour mémoire, les délégués MSA du secteur d'Aigurande-Eguzon – Territoire Marche berrichonne – Boischaud sud de l'Indre et du secteur nord Creuse – Territoire Pays de Bonnat – Châtelus-Malvaleix) n'en menaient pas large. Un orage subi et diluvien expliquait cette brusque baisse de moral. Mais après la pluie... le beau temps ! « *L'affluence s'est ressentie dès l'ouverture* », souligne Étienne Buchmann, du service animation Berry-Touraine. L'ARS, l'agence régionale pour la santé, ainsi que les présidents des deux MSA Berry-Touraine et Limousin, partenaires dans la conduite de cette action, avaient fait le déplacement

pour l'occasion. Pascal Cormery, président de la MSA, et Guy Faugeron, président de la MSA du Limousin, se sont montrés très heureux de se retrouver sur le terrain et ont pris le temps d'échanger.

## Prévention et convivialité

Fortement sollicités par les visiteurs, l'ensemble des exposants n'a eu de cesse que d'apporter des réponses à leurs questions. Les conférences sur le thème du retour à l'emploi après une maladie en ont suscité d'ailleurs beaucoup, au point de prolonger sur plus de deux heures le temps des échanges avec le public – loin par conséquent de la durée initiale prévue de 45 minutes – avec beaucoup d'interrogations sur l'aménagement du poste de travail, les droits des salariés peu ou pas informés de leurs droits. À l'heure du déjeuner, de longues tables se sont formées avec, au menu, découverte des produits du terroir avec

des producteurs locaux organisés en marché. Dans l'esprit d'une alimentation saine et équilibrée, les enfants des écoles ont « bombé » une fresque colorée à la manière des *street* artistes. En rose le mois d'octobre, comme chacun sait ! Le rappel symbolique en faveur du dépistage du cancer du sein a pris la forme d'un lâcher de ballons (roses) accompagné « *d'émotion* », souligne Étienne Buchmann. La journée du samedi s'est achevée par un concert « *avec de la bonne musique rock* », à destination des plus jeunes. Le dimanche matin, 450 aînés, à pied d'œuvre dès les premières heures, se sont lancés sur les circuits de randonnée pédestre proposés, qui sur un « *tracé magnifique* » pour une cinquantaine de cycloportifs « *qui pédalent dur* ». En conclusion, la formule prévention et convivialité fonctionne. « *Les messages sont bien passés. C'est même énorme !* »



## France entière

## Fête des fruits et légumes frais

### 12/06

Pendant une dizaine de jours, animations, ateliers culinaires et espace *gaming* pour petits et grands vont célébrer ces produits dans toute la France. Le lancement de la 15<sup>e</sup> édition, le 12 juin, se passe dans le parc des Buttes-Chaumont, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement à Paris. [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)

## Amorique

## Séjour de répit pour les aidants familiaux

### Du 29/06 AU 6/07

Pour prévenir le surmenage et la fatigue des aidants familiaux, la MSA d'Armorique, en partenariat avec l'association nationale pour les chèques-vacances propose des séjours d'une semaine au centre de vacances de Port-Manech à Névez (29). Soirées animées, excursions, balade en bateau et rencontres avec d'autres conjoints permettent, le temps du séjour, de lâcher prise et de se ressourcer.

## Île-de-France

## La mixité sociale dès la petite enfance

### 05/07

L'association Alisé de la MSA Île-de-France, dédiée à l'accueil des enfants au sein de structures et la fédération nationale des associations pour la petite enfance, organisent un colloque au Sénat sur le thème de la mixité sociale dans les établissements d'accueil. Ambition : combattre les inégalités qui touchent les enfants issus de familles en situation de précarité.

## Étrez

## Fous d'rural

### Du 06 AU 07/07

La culture s'invite en milieu rural. Concerts, spectacles, ateliers créatifs permettront aux habitants de la Bresse de fêter de 14 h à 19 h la 4<sup>e</sup> édition de cette manifestation centrée sur les savoir-faire locaux et la mixité sociale. À liker sur Facebook (*fousdrural*) et Instagram (*fous.drural*).



© MSA du Languedoc

## Languedoc – Grand Sud

## Trophée prévention jeunes

Près de 200 personnes sont venues applaudir le 17 avril dernier, sur le domaine des Moures de Villeneuveles-Maguelone, les lauréats du défi annuel organisé par le service prévention des risques professionnels de la MSA du Languedoc et de la MSA Grand Sud, partenaires de la manifestation. Chefs d'établissement, étudiants, enseignants, conseillers en prévention, salariés des MSA... tous ont lu la fierté sur le visage des quatre finalistes de la 26<sup>e</sup> édition du Trophée prévention jeune (TPJ), distingués sur une vingtaine d'équipes candidates, pour leur inventivité en matière d'amélioration des conditions de travail.

Lors de cette journée placée sous le signe de la prévention des risques professionnels, les élèves de 1<sup>er</sup> bac pro service à la personne et aux territoires, Sapat, du lycée Mas Blanc, en Pyrénées-Orientales, ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix après une dernière épreuve qui a départagé les équipes en lice. La création d'un outil pour le personnel des crèches qui range les produits d'hygiène des bébés et réduit les déplacements, comme solution préventive à la maladie professionnelle des troubles musculosquelettiques (TMS), a fait l'unanimité chez le jury et a permis aux lycéens de rafler le trophée et une dotation de 1 500 euros.

## Auvergne

## Décathlon de la santé, à fond la forme !

Initié par le service santé-sécurité au travail (SST) de la MSA Auvergne, et à destination des jeunes, le premier Décathlon de la santé s'est déroulé le 2 avril au lycée agro-environnemental du Breuil-sur-Couze dans le Puy-de-Dôme. Cette journée a réuni près d'une cinquantaine d'élèves et d'enseignants autour de différents ateliers thématiques : le sommeil, les premiers secours, le stress, les addictions, l'alimentation, la santé sexuelle, l'hygiène, les activités physiques, le harcèlement scolaire et les réseaux sociaux. Grâce au traitement ludique des sujets, les participants ont pu assimiler les messages préventifs transmis par la MSA.



© MSA Auvergne

Vu le succès rencontré par cette action, nul doute qu'elle sera reconduite dans d'autres établissements scolaires.

Sur le web  
En savoir plus sur le site  
[www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)



# SANTÉ AU TRAVAIL, UNE PRIORITÉ

La MSA est présente en matière de prévention des risques professionnels et entend bien le faire savoir. Elle s'est affichée aux côtés de ses partenaires, du 7 au 9 juin, au trentième salon national Préventica, à Lille.

« **L**a MSA est investie de longue date dans une politique de santé-sécurité au travail (SST) dynamique et efficace. Notre objectif est d'améliorer les conditions de travail et de préserver la santé des populations agricoles », déclare Thierry Manten, premier vice-président de la MSA, à l'ouverture du salon Préventica, le 7 juin à Lille.

Depuis quinze ans, cet événement national, organisé dans plusieurs régions de France, rassemble les acteurs de la maîtrise des risques, qu'ils viennent de l'entreprise ou du service public. Pendant trois jours, des centaines de stands et de conférences mettent à l'honneur la sécurité, la santé et le bien-être au travail. Ils passent au crible les thématiques prioritaires : risques chimiques, troubles musculo-squelettiques, travaux en hauteur, risques psychosociaux... « La MSA, active en la matière, se devait d'être présente aux côtés de ses partenaires (CnamTS, Carsat, Direccte, OPPBTP, INRS), indique Sylvie de La Fabrègue, de la direction de la santé-sécurité au travail, à la CCMSA. C'est, en plus, l'occasion de créer des passerelles pour nouer de nouveaux partenariats et de présenter nos outils. » La CCMSA et la MSA Nord-Pas de Calais se sont associées pour cette seconde édition lilloise. Elles présentent les outils maison, comme le Phyto code sur l'utilisation des produits phytosanitaires, Stop aux chutes sur le risque de chutes de hauteur, ou encore le jeu des 20 erreurs sur les situations à risques en exploitation agricole. Le tandem anime aussi quatre conférences sur les spécificités du régime agricole en matière de SST.

## Approche pluridisciplinaire

« L'organisation des services de SST est particulière en MSA, note Sylvie de La Fabrègue. Nous avons des médecins chefs à leur tête, ce qui n'est pas le cas pour les services inter-entreprises. Et, surtout, nos services de prévention des risques professionnels font partie



© Ève Desaussoy/L'Ébimsa

## EN CHIFFRES

- ▷ **34** services de santé-sécurité au travail en MSA et une association spécialisée en santé au travail.
- ▷ **378** médecins du travail.
- ▷ **91** infirmiers de santé au travail.
- ▷ **401** assistants médico-administratifs.
- ▷ **261** conseillers en prévention des risques professionnels.
- ▷ **126** assistants en prévention des risques professionnels.

intégrante des services de SST, ce qui n'est pas le cas dans les autres régimes de protection sociale.» Cette organisation des services permet un lien entre santé, travail et risques professionnels, donc une approche globale et pluridisciplinaire de la SST. Préventeurs, médecins et infirmiers du travail collaborent, en lien avec les assistants sociaux et les contrôleurs médicaux, pour accompagner les adhérents dans l'amélioration de leurs conditions de travail. Avec un discours identique, l'impact est aussi plus fort. Pour Nathalie Delatre, médecin chef à la MSA Nord-Pas de Calais, cette organisation représente un atout non négligeable : « Notre proximité favorise les échanges. Nos compétences sont complémentaires. Nous croisons nos regards et nous nous enrichissons mutuellement. Cela a des répercussions positives sur les actions que nous mettons en place pour améliorer le bien-être, la santé et la sécurité des personnes ». L'équipe de la MSA Nord-Pas de Calais intervient ainsi de façon très ciblée, au sein même d'exploitations agricoles,



Photos : Ève Dusaussoy/Le Bimsa

“ 94 % DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE COMPTENT MOINS DE DIX SALARIÉS. ”

la MSA Nord-Pas de Calais. «*La CPHSCT forme un réel outil de dialogue social: c'est vraiment les TPE et les salariés qui prennent à bras-le-corps les conditions de travail et la prévention des risques professionnels*», complète Francis Maitre-Jean, conseiller national en prévention à la CCMSA, en charge des très petites entreprises. Aujourd'hui, 39 CPHSCT départementales et pluridépartementales ont été créées. Elles couvrent 65% du territoire français. —

Ève Dusaussoy

pour des formations sur l'hygiène, les gestes et postures de prévention au travail, etc.

### Dynamique territoriale

Alors que cette édition de Préventica met à l'honneur le thème du dialogue social, il fallait mentionner les CPHSCT (commissions paritaires d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), propres à l'agriculture. Ces structures ont été créées pour les TPE (très petites entreprises) agricoles qui n'ont ni CHSCT, ni délégués du personnel. «*Les TPE sont une des spécificités agricoles. 94% de nos établissements employeurs de main-d'œuvre ont moins de dix salariés*», précise Magalie Cayon, responsable du département prévention des risques professionnels à la CCMSA. Des entreprises agricoles très dispersées sur les territoires et qui rencontrent des difficultés pour s'informer et prendre en compte la santé et la sécurité au travail de leurs salariés. «*Il a fallu développer des méthodes pour mobiliser les professionnels sur la prévention des risques au travail, notamment en créant une dynamique territoriale, afin qu'ils portent, déploient et décuplent des projets sur le terrain.*» Au sein des CPHSCT, les membres échangent leurs expériences, mutualisent les bonnes pratiques et proposent des actions sur la formation à la sécurité, l'amélioration des conditions de travail, l'évaluation des risques, etc. «*Nous, MSA, sommes là en appui pour les accompagner, les faire parler sur leurs craintes, leurs problèmes, etc.*», précise Thierry Petit, conseiller en prévention à

## Marie-Madeleine Kesteman,

responsable du service prévention des risques professionnels,  
MSA Nord-Pas de Calais

“ DES ACTIONS CONCRÈTES DE SENSIBILISATION. ”

«*La prévention doit intervenir à toutes les étapes de la production. Le travail agricole sollicite le corps (manutentions, postures contraignantes, vibrations, etc.) et favorise les troubles musculo-squelettiques en général. L'entretien de la plante avec les produits phytosanitaires expose au risque chimique. L'arrachage de pommes de terre ou de betteraves, notamment dans notre région, nécessite de gros équipements et des machines qui présentent des dangers. L'utilisation d'escabeaux sur des terrains instables ou de systèmes d'échafaudage précaires peut occasionner des chutes de hauteur. En élevage, les intervenants extérieurs (vétérinaires, inséminateurs...) s'exposent à des risques lorsqu'ils manipulent les animaux car beaucoup d'exploitations ne sont pas équipées de systèmes de contention. Le secteur n'est pas épargné par*



les risques psychosociaux liés à l'environnement de travail. Dans le contexte actuel, ils ont même tendance à se développer. En réponse, nous nous déplaçons en entreprise, nous faisons émerger les besoins et nous menons des actions concrètes de sensibilisation, des formations individuelles, collectives... pour prévenir l'ensemble des risques professionnels. Nous avons besoin des partenaires et des organisations agricoles, et nous devons être sans cesse en veille sur les actualités et les évolutions technologiques. C'est aussi pour cela que nous sommes présents sur ce salon. » —

# LE COURANT PASSE

À l'occasion de la mise en service, le 29 septembre, de la ligne RTE à 400 000 volts Lonny-Seuil-Vesle, qui relie Reims dans la Marne et Charleville-Mézières dans les Ardennes, **une journée de sensibilisation au risque électrique a été organisée en plein champ** dans le secteur du rethélois. Public visé : les futurs agriculteurs et les exploitants agricoles, professionnels les plus exposés. Enfilez vos bottes.

« **J**e relève le bas de mon pantalon pour marquer les gens », prévient Vincent Bertrand, agriculteur de 46 ans à Bouvellemont, petit village ardennais. Et ça fonctionne. À la vue des deux prothèses qui ont remplacé à jamais ses jambes, les regards des élèves de 1<sup>re</sup> conduite et gestion de l'exploitation agricole du lycée de Saint-Laurent, dans les Ardennes, se font mi-gênés mi-interrogatifs. La journée avait pour thème : « Cohabiter avec une ligne ». Elle s'est déroulée fin septembre sur une parcelle agricole près de Rethel, dans les Ardennes. Sept ateliers pratiques ont été proposés à des lycéens et des exploitants. La MSA Marne Ardennes Meuse, avec la fédération des Cuma (coopératives d'utilisation de matériel agricole) et la chambre d'agriculture des Ardennes, poursuit ainsi son action de prévention des risques sous les lignes électriques. Initiée il y a quelques années avec Enedis (ex-ERDF), elle s'est concrétisée par la signature d'une convention dans les Ardennes.

## Un danger réel

Le témoignage de Vincent Bertrand a été l'un des moments forts de cette journée. Comme presque tous les jours, il a enfilé sa cote de travail. La voix posée, le discours clair, le regard à la fois franc et déterminé de ceux qui sont revenus de loin, ont traversé l'enfer et pris du recul sur la vie. Partis travailler à deux avec la Cuma des Crêtes dans les Ardennes l'après-midi du 20 mai 2009, il est le seul à pouvoir rendre compte de ce qui s'est passé ce jour-là.

« Je suis ici pour témoigner parce que, malheureusement, je me suis fait avoir. Je le fais d'abord en mémoire de mon collègue disparu. » Vincent Bertrand est l'une des deux victimes de l'accident qui a eu lieu à Vaux-Montreuil dans les Ardennes. En cause : la goulotte de son ensileuse qui a accroché une ligne à haute tension de

« **J'AI FAIT L'ERREUR DE SORTIR DE MA MACHINE.** »

20 000 volts traversant le champ sur lequel il récoltait de l'herbe.

Sa vie a basculé au moment où ses jambes sont entrées en contact avec le sol. Il a été électrisé. Derrière, le chauffeur du tracteur, devant la vision du corps de Vincent gisant à terre, s'est précipité à son secours. Il a subi le même sort. Transportés tous les deux à l'hôpital, leur état sera jugé très sérieux. Vincent sera brûlé aux deuxième et troisième degrés sur un tiers de la surface de sa peau. « J'ai fait l'erreur de sortir de ma machine. J'ai servi de fusible entre l'ensileuse et le sol. Enfin, tout ce que je vous raconte, c'est ce qu'on m'a dit ensuite. En vérité, je n'ai aucun souvenir de l'accident. »

Son collègue ne sortira jamais de l'hôpital. Pierre est mort un mois plus tard, il avait 62 ans. Pour Vincent, le long combat

pour la survie commence, ainsi que sept semaines de souffrance au centre des grands brûlés de Metz. Il subira une première amputation huit jours après, puis une seconde un mois plus tard. « Aujourd'hui, mes prothèses me permettent de vivre à peu près normalement. »

Il a fait le choix courageux de reprendre son métier d'agriculteur et se déplace régulièrement pour témoigner et transmettre le message que le danger est réel mais qu'avec des gestes de prévention simples, on peut éviter l'accident. Pourtant, pendant sa très longue convalescence, il s'est posé la question : vais-je pouvoir rester agriculteur ? Il aurait pu se contenter d'une pension d'adulte handicapé, mais ce passionné a choisi de s'entêter malgré les mises en garde. Il conduit aujourd'hui un tracteur aménagé, a arrêté l'élevage laitier et s'est à contrecœur séparé de ses deux salariés pour recentrer ses activités sur ses 90 hectares de céréales.

« On peut travailler en toute sécurité sous les lignes électriques à condition d'en comprendre le danger. J'essaie de me battre pour faire



« Je relève le bas de mon pantalon pour marquer les gens », prévient Vincent Bertrand, agriculteur de 46 ans à Bouvellemont, petit village ardennais. Il a été électrisé il y a quelques années alors qu'il travaillait dans un champ.

© Alexandre Roger/Le Bimsa



Romain Payage, 30 ans, est technicien de ligne, enfin, mi-équilibriste, mi-technicien ! Il n'a pas fait l'école du cirque mais un Bac maintenance industrielle. Il passe pourtant sa vie (professionnelle) en l'air. On peut le croiser sur un vélo sur les lignes haute tension de Champagne, des Ardennes, de la Somme et de la Meuse.

*changer les mentalités car, malheureusement, beaucoup de chauffeurs ne connaissent pas le gabarit de leur machine, ni la hauteur de la ligne qui les surplombe. Oui, je suis un miraculé. J'ai eu la chance que mon cœur, mon cerveau et mes poumons tiennent.* »

La veille de son intervention devant les jeunes, une ligne a été couchée par une benne levée sur un silo à betteraves à Tagnon dans les Ardennes, à seulement quelques kilomètres de là, sans faire de victime. Plus dramatique, le même mois, deux accidents mortels ont été à déplorer à Quimper dans le Finistère et à Toul en Meurthe-et-Moselle.

Pour ne plus en arriver là, la convention MSA/Enedis, signée dans les Ardennes, prévoit une aide au financement des détecteurs de ligne sur les ensileuses et les moissonneuses. Ils alertent le conducteur par un signal sonore et visuel lorsque leur engin agricole s'approche à moins vingt mètres d'une ligne électrique. « Dans tous les cas, vous pouvez solliciter la MSA ou Enedis, prévient Éric Perrin, conseiller en



Bruno Mozkowicz, d'Enedis, et Éric Perrin, conseiller en prévention des risques professionnels dans le secteur des Ardennes, ont présenté le fonctionnement du détecteur de ligne haute tension.

**LES DÉTECTEURS DE LIGNE SUR LES ENSILEUSES ET LES MOISSONNEUSES ALERTENT PAR UN SIGNAL SONORE ET VISUEL.”**

prévention des risques professionnels à la MSA dans le secteur des Ardennes. Si vous avez un doute, demandez une vérification de la hauteur précise de la ligne qui passe au-dessus de votre champ. Cela peut conduire à un rehaussement de celle-ci et dans certains cas particuliers à son effacement. Nous faisons confiance aux repérages de l'agriculteur car il est en prise directe avec le terrain : c'est lui qui passe le plus souvent sous les lignes électriques et peut constater qu'elles ont baissé. »

**Alexandre Roger**



© Anne Pichot de la Marandais/Le Bimsa

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : PARLONS-EN

Des thèmes variés et nombreux, sans lien direct entre eux, mais toujours en rapport avec la santé et la sécurité des travailleurs : le colloque de médecine agricole et de médecine du travail s'est déroulé le 3 février, à Tours. Retour sur cette journée.

« **M**éli-mélo de questions en santé et sécurité au travail » : tel était l'intitulé du thème du colloque organisé par l'Institut national de médecine agricole (INMA) et l'Institut de médecine du travail du Val de Loire (IMTVL). Un contenu nouveau qui fait suite à la demande de médecins du travail et d'infirmiers en santé au travail. Il s'est tenu le 3 février au centre des congrès Vinci, de Tours. Pas de tables rondes, mais onze interventions entrecoupées d'échanges avec la salle pour répondre aux questions et approfondir certains points. Parmi la large palette de sujets traités, quatre ont retenu notre attention : la médiation en entreprise (à lire dans l'encadré page 33), le risque auditif pour les téléconseillers, la vaccination contre la leptospirose et le danger des hyménoptères.

• Les centres de contact téléphonique induisent-ils un risque pour l'audition des téléconseillers ? Ce risque n'en dissimule-

« **LE CHOC ACOUSTIQUE SURVIENT APRÈS UNE EXPOSITION À UN BRUIT FORT, INATTENDU ET SOUDAIN.** »

t-il pas un autre, le risque psychosocial ? Analyse et éléments de réponse apportés par le Dr François Alfonsi, médecin du travail à la MSA de Bourgogne. Celle-ci a mis en place une plate-forme téléphonique en 2012. La direction et le service santé-sécurité au travail (SST) ont demandé à un prestataire extérieur de mesurer le bruit. Il s'avère que l'ambiance sonore du plateau technique, bien qu'élevée, est en-dessous des valeurs réglementaires fixées par le code du travail. Mais, étant donné que le travail des opérateurs exige

de la concentration, une amélioration est nécessaire (isolation acoustique, organisation des locaux...), afin de diminuer leur gêne. Il a aussi fallu faire face à la survenue d'une série d'accidents du travail imprévisibles : les chocs acoustiques reçus *via* les casques, et qui surviennent « *après une exposition à un bruit fort, inattendu et soudain* », provoquant des douleurs à l'oreille, des maux de tête, des vertiges, des sifflements, des acouphènes..., voire de l'anxiété, des troubles du sommeil... Ce choc acoustique agit comme un révélateur des facteurs de risques psychosociaux engendrés par l'organisation du travail sur ce type de plateau (intensité du travail, exigence émotionnelle, manque d'autonomie, conflit de valeur, insécurité...), confirmés lors des entretiens individuels et de la mesure du stress professionnel<sup>(1)</sup>.

« *Pour réduire le risque de choc acoustique, le service SST doit signifier à l'employeur la nécessité du paramétrage des casques en mode limité à 80 dB(A).* » Il faut également écouter les salariés, leur expliquer, les rassurer,

prescrire du repos auditif et leur recommander éventuellement une consultation spécialisée. À la MSA de Bourgogne, le choc acoustique subi par des salariés a engendré des prescriptions de repos auditif relatif, suivi soit d'une reprise progressive, soit d'une inaptitude au poste avec reclassement.

• Le Dr Gaëtan Deffontaines, médecin-conseiller technique national à la CCMSA, quant à lui, s'est penché sur les indications, les intérêts et les limites de la vaccination contre la leptospirose.

Maladie bactérienne, elle est transmise par les rongeurs, surtout les rats, qui excrètent la bactérie dans leur urine. « *C'est une maladie qui se transmet par la peau et les muqueuses. Elle est de faible incidence en métropole. Elle peut être grave, mais elle se soigne. L'antibiothérapie est efficace, à condition d'être prise précocement.* » Pour rompre la chaîne de transmission de l'animal à l'homme, il faut suivre les principes généraux de prévention : dératiser, ranger, gérer les détritiques et isoler les aliments ; repérer l'environnement et les tâches à risque, et organiser le chantier en fonction du risque ; prévoir les équipements de protection et la trousse de secours adaptée ; informer sur la maladie, les risques et la conduite à tenir.

## Faible incidence

En cas d'activité professionnelle à risque, il faut utiliser les équipements de protection individuelle (gants, bottes, cuissardes, vêtements protecteurs, lunettes), désinfecter à l'eau potable et au savon ou à l'aide d'une solution antiseptique toute plaie ou égratignure, et les protéger par un pansement imperméable. « *Quant au vaccin, il est disponible dans très peu de pays, sauf en France malgré la faible incidence en métropole. Il ne protège pas contre toutes les formes de leptospirose. Le protocole vaccinal est lourd (trois injections, puis rappel tous les deux ans tant que persiste l'exposition). Le vaccin peut avoir des effets secondaires (douleur, œdème, fièvre, céphalées, urticaires...), mais ils sont rares.* » C'est pourquoi, « *en cas d'activité à risque, il faut informer sur l'efficacité relative du vaccin* » et préciser « *qu'en aucun cas le vaccin ne doit être pris comme une "garantie" permettant de se passer des autres moyens de prévention* ». La vaccination peut être recommandée au cas par cas par le médecin du travail, en fonction d'une évaluation individuelle du risque. Cette indication sera notamment envisagée dans les situations suivantes : cas

## LA MÉDIATION EN ENTREPRISE

La médiation, une dynamique de communication au service de l'entente au travail. C'est sur ce thème qu'est intervenue Anne-Christine Bécard, médiatrice en entreprise « *S'entendre au travail* », à Tours.

Après une présentation de la médiation, qui est « *un processus de communication soutenue par un cadre* », et du rôle du médiateur, « *garant du cadre et respectant le code national de déontologie du médiateur qui, outre la règle de la confidentialité, prévoit celles de l'indépendance, de l'impartialité et de la neutralité* », Anne-Christine Bécard a abordé la finalité de la médiation. Celle-ci peut être utilisée dans deux situations soit pour favoriser la coopération, soit pour prévenir et dénouer les situations conflictuelles.

Dans le premier cas, à l'occasion d'un changement dans l'organisation, d'une restructuration, d'un déménagement ou de la conduite d'un projet, la médiation favorise la coopération et la créativité et ce, aussi bien entre deux personnes qu'au sein d'une équipe ou entre services. « *Dans un contexte de libre expression et d'égalité de place, dans le respect de chacun, sans contrainte ni pression, elle permet la confrontation des points de vue, des idées et des caractères, et tire parti de la diversité des opinions et des approches. Dans la médiation, s'exprime la coopération.* »

Seconde approche, la médiation sert à cerner et à résoudre des relations conflictuelles. Quand la qualité des relations et de la vie au travail se dégrade et que des tensions apparaissent, « *elle encourage l'écoute et le dialogue dans un cadre protégé et grâce à la présence du médiateur* ». Celui-ci « *veille aux conditions d'un dialogue loyal et équitable* » entre les protagonistes, afin de parvenir « *à la restauration du lien et de faciliter l'élaboration de la ou des solutions* ».

Elle note : « *La médiation n'est pas une thérapie, mais elle peut avoir un effet thérapeutique, du fait de l'expression des non-dits, de la confrontation des idées, du lever les malentendus, d'être écouté et considéré. Ce qui fait du bien* ».

antérieur de leptospirose au même poste, protections collectives et mesures de lutte contre les rongeurs insuffisantes, lieux infestés par les rongeurs, prédisposition individuelle (sensibilité à l'infection), activités exposantes (entretien et/ou curage d'étangs, de rivière, activités liées à la pisciculture...).

• Le Dr Ramsès Massoudi, médecin du travail à la MSA Midi-Pyrénées Sud, a étudié le danger des hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes et frelons) chez les personnes travaillant en extérieur et apporté des recommandations.

« *Ce danger est largement sous-estimé, voire ignoré. Pourtant, il est potentiellement mortel. 1 à 3 % des individus seraient en danger après une seule piqûre au cours de leur vie. En France, elle serait responsable d'une trentaine de décès par an. C'est parce qu'ils construisent leurs essaims dans les arbres ou sous terre que les guêpes et les frelons représentent un danger réel pour le monde agricole* » (salariés et exploitants travaillant le sol, ouvriers des espaces verts et des paysages, jardiniers, viticulteurs et ouvriers viticoles, ouvriers forestiers...). Le danger chez les apiculteurs est plus contenu, car ils développent au fil du temps une désensibilisation naturelle.

« *Le plus souvent, une piqûre d'hyménoptère ne nécessite pas l'intervention des secours. L'évolution est en général bénigne. Des réactions toxiques ou allergiques, quoique rares, peuvent survenir et être graves. Les premières se manifestent après des piqûres multiples (de 50 à 100 en même temps). C'est un véritable empoisonnement, d'issue fatale, parfois très rapide. Les secondes se produisent à la suite d'une seule piqûre, avec une réaction à distance de la zone de piqûre. Dans les cas graves, elle peut entraîner le décès rapidement si aucun geste thérapeutique n'est entrepris en urgence.* » En cas de signes prémonitoires d'un choc anaphylactique, il faut s'auto-administrer de l'adrénaline prescrite par un allergologue après un bilan, et appeler les secours.

Il conseille entre autres aux employeurs de travailleurs agricoles isolés d'« *organiser des formations de SSTA enseignant l'injection sous-cutanée d'adrénaline avec auto-injecteur et, éventuellement, de recueillir auprès des salariés allergiques leur autorisation d'injection d'adrénaline par un tiers salarié en cas d'impossibilité de la faire eux-mêmes* ». —

**Anne Pichot de la Marandais**

(1) Le questionnaire de Karasek.

## Rhône

**Planète Appro**  
25 et 26/03

Ce salon professionnel des productions agricoles de proximité se déroulera au parc des expositions de Villefranche-sur-Saône. Il propose des réponses aux problématiques propres aux circuits de proximité, de l'amont à l'aval et à la production d'énergie.  
[www.planete-appro.fr](http://www.planete-appro.fr)

## Pyrénées-Orientales

**Medfel**  
Du 24 au 26/04

La 11<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous international de la filière fruits et légumes se tiendra au Parc des expositions de Perpignan.  
[www.medfel.com](http://www.medfel.com)

## Meurthe-et-Moselle

**Festival du film documentaire sur la ruralité**  
Du 16 au 19/05

Organisé par la commune et le foyer rural de Ville-sur-Yron avec le concours du Parc naturel régional de Lorraine et de l'Université de Lorraine, le festival « Caméras des champs » se tiendra à Ville-sur-Yron.  
[www.villesuryron.fr](http://www.villesuryron.fr)

## France Entière

**Semaine pour la qualité de vie au travail**  
Du 17 au 21/06

« Vous avez dit performance(s) ? » C'est sur ce thème que se tiendra la 16<sup>e</sup> Semaine pour la qualité de vie au travail du réseau Anact-Aract. Une double programmation avec des événements numériques accessibles par tous les internautes et d'autres organisés par les associations régionales.  
[www.anact.fr](http://www.anact.fr)



© MSA Lorraine

## Lorraine

**Les talents de nos aînés**

Odile est concentrée, elle peint une bouteille de jus de fruit qui deviendra une mangeoire bien douillette pour un oiseau. Marcel, quant à lui, est sur le point de finir sa création. Il positionne des bouchons pour la décoration. Après un coup de peinture, quelques gouttes de colle et ornements, le tour est joué! Avec les seniors de l'association « Les lucioles », résidents du foyer autonomie « L'étoile » de Badonviller, Présence

Verte Lorraine a organisé un atelier de fabrication de mangeoires à oiseaux.

Pour la distribution, une rencontre a été programmée à l'automne 2018, à l'occasion de la Fête de l'élevage à Lunéville. Les mangeoires restantes ont été offertes aux salariés du groupe MSA Lorraine à l'issue d'un jeu-concours en février 2019. L'activité, ludique et positive, a permis de mettre en avant l'intergénération, le recyclage et l'environnement.

## Orne

**Salon Orne connect**

L'informatique prend de plus en plus de place et la plupart des formalités administratives se font maintenant sur Internet. Pour accompagner la population, les services publics et les principaux acteurs du département de l'Orne organisent leur premier salon des démarches en ligne, le 22 mars à Alençon. Il concerne tous les publics, particuliers, professionnels de santé et du secteur social, employeurs, étudiants.

La MSA Mayenne Orne Sarthe sera présente et épaulera les visiteurs pour leurs démarches en ligne. Ils auront aussi la possibilité, à cette occasion, d'ouvrir leur dossier médical partagé. En plus d'un accompagnement individualisé sur les stands, les visiteurs pourront tester sur une borne géante les applications des institutions présentes.

<https://mayenne-orne-sarthe.msa.fr>

Sur le web  
Plus d'informations régionales  
[lebimsa.msa.fr](http://lebimsa.msa.fr)



© MSA Île-de-France

## Île-de-France

**Attention aux lignes électriques aériennes**

Dans le cadre de la convention entre la MSA Île-de-France et RTE (réseau de transport d'électricité), une réunion de sensibilisation sur le travail en sécurité sous les lignes électriques aériennes a eu lieu le 24 janvier 2019. Elle s'est déroulée sur le site RTE. Les intervenants ont abordé la réglementation, les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incident en lien avec une ligne électrique et illustré leurs propos par des situations vécues, en y apportant des explications techniques appréciées par les participants.

# INNOVER EN PRÉVENTION

Le 38<sup>e</sup> colloque de l'association internationale de la sécurité sociale sur la prévention des risques professionnels en agriculture aura lieu du 12 au 14 octobre dans les locaux de la CCMSA à Bagnolet. Intitulé « Innover en prévention », il **proposera un état des lieux en matière de prévention des risques en agriculture et des avancées réalisées ou à l'étude**. Cela dans un secteur d'activité où les risques, au plan mondial, restent encore nombreux.

## L'agriculture emploie plus de 1,3 milliard de personnes dans le monde, soit près

de 40 % de la population active mondiale. De moins en moins représenté dans les pays développés, ce secteur occupe en revanche plus de la moitié de la population active dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. Sur les 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde, neuf sur dix sont gérées par des familles, selon un rapport publié en 2014 par l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Au plan mondial, il y a une grande diversité en matière de structures d'exploitations, d'emplois – recours aux saisonniers, aux travailleurs migrants, à la main-d'œuvre enfantine –, mais aussi en termes de machinisme, d'utilisation de produits phytosanitaires, de conditions de travail liées à la géographie, au climat... Selon l'organisation internationale du travail (OIT), cette hétérogénéité des situations « a une grande incidence sur le niveau de sensibilité au risque et sur la façon d'envisager la prévention des accidents et des maladies dans le secteur »<sup>(1)</sup>. L'agriculture reste l'un des plus dangereux, avec de nombreux facteurs de risque, parmi lesquels : l'utilisation de machines, véhicules, outils ; les contacts avec les animaux ; le port de charges lourdes ; les travaux occasionnant des postures de travail pénibles ;



Photos : Franck Belonche, E. Bénard, Téa Larnie/CCMSA Image

l'exposition aux substances chimiques, aux agents infectieux... Sur les 321 000 accidents mortels liés au travail chaque année dans le monde, environ la moitié se produisent dans le secteur agricole, indique l'OIT. Cette diversité se retrouve aussi dans les organisations nationales en matière de santé-sécurité au travail. D'où l'importance de collaborer pour avancer et partager des solutions. Au sein de l'association internationale de la sécurité sociale (AISS), qui regroupe des organismes de plus de 140 pays, dont la MSA, une section pour la prévention des risques professionnels en agriculture a été constituée dès 1969 (voir encadré). Elle organise régulièrement des colloques, afin de mettre en avant les travaux des différents membres et d'échanger sur les bonnes pratiques. Le prochain se tiendra à la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole à Bagnolet, du 12 au 14 octobre. Une rencontre d'envergure internationale, puisque 30 intervenants,

originaires de douze pays, saisiront cette occasion pour présenter les résultats de leurs expérimentations, réflexions et réalisations. Thèmes des échanges et des débats : l'innovation dans le domaine du machinisme agricole, l'utilisation sécurisée des produits phytosanitaires, les risques psychosociaux, l'éducation en matière de prévention, les défis de la santé-sécurité au travail dans les pays émergents et les nouveaux pays industrialisés... Pour partager des actions concrètes, la dernière journée sera consacrée à des visites

de terrain, dans l'Oise, préparées avec le concours de la MSA de Picardie et de partenaires fortement impliqués dans la prévention des risques professionnels. À l'école des courses hippiques de Gouvieux (Afasec)<sup>(2)</sup>, cap sur la prévention des chutes de cheval, dans un secteur particulièrement accidentogène. Avec l'entreprise de jardins et espaces verts Loiseleur, sur le parc de loisirs Astérix, démonstration de chantiers d'entretien en sécurité : chantier d'élagage, de taille, démonstrations d'alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires pour le respect du public, des salariés de l'entreprise et de l'environnement.. Dans la filière, les risques s'avèrent importants en raison notamment des travaux en hauteur, des activités de taille. Le programme détaillé est disponible sur [www.msa.fr](http://www.msa.fr) —

(1) Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'agriculture. Organisation internationale du travail, 2010.

(2) Association de formation et d'action sociale des écuries de courses.

## LA MSA ET L'AISS

L'AISS regroupe des institutions et des organismes de sécurité sociale de plus de 140 pays. La prévention figure au nombre de ses activités depuis sa création en 1927. La MSA est membre du comité « prévention des risques professionnels en agriculture » constitué en 1969. Éric Van Daele, administrateur central, en est l'un des deux vice-présidents (voir interview page suivante). Parmi les objectifs de cette section : promouvoir l'échange d'informations entre les autorités engagées dans la prévention de l'agriculture et de la sylviculture, organiser des réunions techniques sous la forme de conférences, de tables rondes ou de colloques, ainsi que des commissions techniques et des groupes de travail, mener des enquêtes et des études, développer des programmes d'éducation, etc.

# LA PRÉVENTION

Impliquer les futurs professionnels dans des projets de santé-sécurité au travail, c'est le principe des rencontres prévention jeunes orchestrées par la MSA en direction des élèves des établissements scolaires agricoles. Pour les régions Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse, l'événement s'est tenu cette année à Saint-Cannat, dans les Bouches-du-Rhône. Douze équipes ont défendu leurs réalisations avec cœur et conviction.



Ouverte aux jeunes des établissements scolaires affiliés aux MSA Provence Azur, Alpes Vaucluse et de la Corse, la compétition s'est déroulée le 6 avril 2017 avec la mobilisation du personnel des trois caisses.

Cédric Moirano, conseiller en prévention des risques professionnels, pilote du projet cette année, et Antoine Pastorelli, président de la MSA Provence Azur, donnent le top départ de la nouvelle édition.



Prévention des risques psychosociaux, zoonoses, produits phytosanitaires, chutes de hauteur, risque hippique, agressions verbales... sont quelques-unes des thématiques creusées par les jeunes pour cette rencontre. Au lycée Saint-Dominique de Valréas, dans le Vaucluse, une équipe a opté pour les troubles musculo-squelettiques (TMS) dans le secteur de l'aide à la personne. Des sujets qui attestent des capacités d'engagement et de réflexion de ces jeunes sur leur santé et leur sécurité ! Tous les projets font l'objet d'une présentation sur notre site Internet ([www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)).



Les équipes en lice devaient argumenter devant un jury qui les poussait, par ses questions, à réfléchir plus encore et à avoir de l'à-propos pour convaincre. Il était composé de spécialistes de la prévention des risques professionnels : Thierry Dugat pour l'ONF (office national des forêts), Michèle Raspo pour la Draaf (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et Pierre-Jean Leca pour l'OPPBT (organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics).



Les jeunes ont eu recours à des formes d'expression variées – diaporama, vidéo, saynète, quiz, présentation d'équipements de protection, maquettes, panneaux... L'équipe de la MFR de Lambesc, dans les Bouches-du-Rhône, avait aussi opté pour des t-shirts personnalisés, afin de donner de la visibilité au numéro d'Agri'écoute, un service téléphonique qui permet aux professionnels de l'agriculture en détresse ou à leurs proches de dialoguer anonymement avec des bénévoles formés. « Ce numéro n'est pas assez connu. C'est pour cela que nous avons choisi ce thème. L'important, c'est d'en parler ; l'important c'est de parler. » Une idée qu'ils veulent diffuser grâce à une campagne d'affiches, la distribution de flyers et la discussion avec les agriculteurs qu'ils côtoient.

# EN ACTION

Photos : Gilles Ballez/Le Bimsa



Nom de code : « EPI » – pour équipements de protection individuelle. Au lycée agricole de Borgo, en Corse, on prend le sujet très au sérieux, que l'on se destine à une carrière de palefrenier-soigneur, d'ouvrier agricole ou de jardinier-paysagiste. Ce qui n'exclut pas un regard humoristique. Pour cela, les élèves ont réalisé une vidéo, imaginé une *fashion week* avec défilé de mode pour mettre en valeur les atouts des gilets, casques, harnais, gants et autres protège-tibia... Ils ont aussi consacré à cette thématique l'intégralité d'un magazine qu'ils envisagent de diffuser prochainement.



Retrouvez le compte rendu détaillé et d'autres photos sur notre site : [www.lebimsa.fr](http://www.lebimsa.fr)



En marge des présentations, tout un circuit était proposé aux jeunes. Ils partaient bien sûr à la découverte des projets des autres équipes, mais allaient aussi à la rencontre des conseillers en prévention et des partenaires de la MSA pour s'informer sur la santé et la sécurité au travail. Au menu des animations : les travaux en hauteur, le risque électrique, l'affûtage du sécateur, la maison des risques, le Mobifeu – unité mobile pour se former à la sécurité incendie – ou encore les addictions avec notamment un parcours de simulation d'une alcoolémie excessive.

Ils sont en formation en alternance, pendant deux ans, dans la filière jardins et espaces verts. Les jeunes de la MFR de Richerenches, dans le Vaucluse, ont travaillé sur les risques de chute lors de travaux en hauteur. Un exposé de leurs recherches sur les aspects réglementaires, un support vidéo pour souligner tout ce qu'il ne faut pas faire – mauvais gestes, non-respect du port des EPI... Une présentation qui a conduit à des échanges nourris avec le jury, par exemple sur les obligations de moyens et de résultats des employeurs, sur la dimension économique de la prévention ou encore sur le droit d'alerte et le droit de retrait.



La journée s'achève avec le palmarès. Sur le podium, le CFFPA d'Antibes occupe la première place. L'équipe gagnante s'est intéressée aux méthodes alternatives aux produits phytosanitaires. Atouts du purin de consoude, soins aux végétaux par les huiles essentielles, utilisation du lait pour lutter contre l'oïdium... un ensemble de propositions pour inciter au recours à des moyens de lutte biologiques. Le 2<sup>e</sup> prix revient au lycée Saint-Maximin, (comment prévenir les risques psychosociaux dans les métiers du service à la personne ?) et le 3<sup>e</sup> à la MFR de Lambesc (causes et conséquences du suicide dans les entreprises agricoles). Un chèque pour les établissements scolaires des trois équipes gagnantes, des chèques-cadeaux pour les jeunes primés et des *goodies* pour tous les participants !

# TRENTE COMPRESSIONS, DEUX INSUFFLATIONS

La 31<sup>e</sup> édition du Salon international des productions animales a mobilisé la profession agricole du 12 au 15 septembre au Parc des expositions de Rennes. **Les MSA de Bretagne ont animé un stand sur le secourisme avec, à la clé, un important partenariat conclu.**

**A** terre depuis trop longtemps, l'homme semble inconscient. Penchée sur lui, Dorothée demande à Rémi, 15 ans, d'effectuer un massage cardiaque le plus rapidement possible. Une situation d'urgence difficile à appréhender pour le jeune homme qui pose gauchement ses mains sur le torse de l'homme, tout en cherchant l'assentiment de l'infirmière de la MSA d'Armorique : « *Garde les bras bien tendus* », conseille-t-elle. Le mannequin encaisse les poussées verticales de l'adolescent sous le regard professionnel de Dorothée Avossa. Elle poursuit la démonstration : « *Je vais te laisser faire plusieurs insufflations après t'avoir montré comment faire.* » Rémi et ses deux camarades sont élèves dans un lycée agricole breton et sont ravis d'apprendre ces gestes qui peuvent sauver des vies. Surtout, ils prennent de l'avance sur leurs camarades, bientôt amenés à suivre des cours de réanimation durant leur cursus scolaire.

**“ IL EST IMPORTANT DE SENSIBILISER LES JEUNES À LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL. ”**

Les MSA Portes de Bretagne et d'Armorique profitent du Space pour acter un partenariat avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) de Bretagne et la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Cette convention vise à aider les établissements bretons d'enseignement agricole à intégrer la santé-sécurité au travail (SST) dans les cursus de formation : « *C'est la concrétisation d'un travail que l'on mène depuis longtemps en Bretagne, se félicite Catherine*

Hinry, sous-directrice de la MSA Portes de Bretagne, à l'initiative de ce partenariat. *Il est important de sensibiliser les jeunes à la SST, pour qu'ils l'intègrent et que les précautions prises deviennent naturelles.* »

## Un cours pédagogique

Dorénavant, pour mettre en place un cours pédagogique sur la SST, les enseignants se rendent sur les sites de la MSA (Portes de Bretagne ou d'Armorique) pour trouver une boîte à outils regroupant des fiches pratiques, des PowerPoint ou encore des exercices sur les risques que les lycéens peuvent rencontrer sur une exploitation : chutes de hauteur, risques chimique, électrique, etc.

En attendant l'application du partenariat dans les établissements bretons, c'est au Space que les conseils sont distillés. Les MSA bretonnes proposent des formations de sauveteurs secouristes du travail toute l'année dans les entreprises ou sur les exploitations agricoles et ce, avec un cer-



L'enseignement agricole en Bretagne représente 16 000 élèves et 1 400 apprentis. L'enjeu de la SST et des notions de secourisme dans ces établissements est capital pour diminuer les accidents en agriculture.

Trente compressions pour deux insufflations. Pour Guy, agriculture à la retraite, les gestes de premiers secours devraient être connus de tous.



tain succès : « Près de 800 personnes sont formées chaque année. Et, depuis les attentats, nous avons encore plus de demandes », souligne Dorothée Avossa. De passage sur le stand de la MSA, Guy, agriculteur à la retraite, effectue les gestes de réanimation

en tant que novice. Quoique : « J'ai déjà appris les notions du secourisme, mais il y a cinquante ans de cela. Ce ne sont plus que des souvenirs effacés. À tout moment, on peut être témoin d'un accident, mais ça peut aussi nous arriver. C'est important que

le plus grand nombre sache comment réagir dans ces situations. » Pas adepte des paroles en l'air, Guy s'est inscrit à une formation de premiers soins proposée par la MSA, après une visite de bilan de santé. —

**Jérémie Lemière**



De gauche à droite : Jean Le Quemener, directeur adjoint de la MSA d'Armorique, Barbara Chazelle, directrice du Pôle travail de la Direccte Bretagne, Philippe de Guénin, directeur régional de la Draaf, et Catherine Hinry, sous-directrice de la MSA Portes de Bretagne.



Une démonstration sur tablette géante a permis aux signataires de la convention d'apprécier le contenu pédagogique mis à disposition des enseignants des établissements agricoles sur les sites Internet des MSA de Bretagne.



Tracteurs, moissonneuses, partenaires agricoles et animaux de la ferme. Le Space permet aux visiteurs de faire le tour du monde agricole. Cette année encore, plus de 100 000 visiteurs ont franchi les portes du salon international.

# LA SÉCURITÉ, ÇA LES TRAVAILLE

27 équipes, composées d'élèves de 15 à 20 ans issus d'établissements d'enseignement agricole du Languedoc et du Roussillon, ont relevé le défi du 24<sup>e</sup> Trophée prévention jeunes. L'événement, **véritable concours Lépine de la santé et de la sécurité au travail à destination des jeunes**, a été organisé conjointement par les MSA du Languedoc et Grand Sud, le 26 avril. Le site bimillénaire du Pont du Gard, symbole du génie créatif humain, a accueilli la manifestation.

**É**vénement d'envergure pour l'enseignement agricole, le TPJ associe conseillers en prévention, élèves et professeurs des établissements des départements du Languedoc-Roussillon, pour la prévention des risques professionnels. Ce concours récompense le travail d'une année. Pour cette édition, 31 équipes d'élèves, venant d'établissements scolaires agricoles, ont conçu un projet visant à améliorer la santé et la sécurité au travail dans leur futur milieu. Déprime de l'éleveur, nettoyage d'une fosse à lisier en toute sécurité, prévention du mal-être au travail dans le secteur de la petite enfance ou des dangers du soleil pour les éleveurs d'huîtres, les thèmes dont se sont emparés les étudiants calquent les préoccupations de leurs futurs quotidiens professionnels. *« Notre tablier est plus qu'un vêtement. C'est un véritable outil de travail. »* Luca et Dylan, de l'équipe du centre de formation d'apprentis agricoles en maréchalerie de Marvejols, en Lozère, portent leur invention au-dessus de leurs jeans à la manière des professionnels qu'ils sont appelés à devenir. Leur création : un tablier de maréchal-ferrant repensé pour offrir plus de sécurité.

Sur la scène de l'auditorium du Pont du Gard, les gagnants du 24<sup>e</sup> TPJ, organisé en Languedoc et Grand Sud, captent dès le départ l'attention du public et ne la lâcheront pas jusqu'à la fin de leur exposé. Ils commencent par marquer les esprits par le récit d'un accident qui fait froid dans le dos. L'histoire vraie d'un professionnel en train de ferrer, traîné sur deux mètres par un cheval dont le sabot s'est coincé dans son tablier. Résultat : un genou broyé et la frayeur de sa vie pour le malchanceux maréchal-ferrant. Mais ça c'était avant... la trouvaille de Luca et de Dylan. Avec leur tablier, un tel accident devient presque impossible. *« Les points d'accroches, principale faiblesse des équipements actuellement sur le marché,*

*sont considérablement réduits. »* Luca et Dylan défendent « leur bébé » avec méthode et détermination, pas désarmés un seul instant par les interrogations des membres du jury, composé de professionnels de la santé-sécurité au travail et d'élus MSA qui les bombardent de questions. Au contraire, ils impressionnent par leurs voix posées, leur aisance sur scène et la confiance qu'ils portent à leur produit. *« Comment est né le projet ? »*, interroge un membre du jury. *« Nous avons réfléchi à ce qui, à nos yeux, était les faiblesses de ces tabliers indispensables dans le métier de maréchal-ferrant. On en a trouvé quelques-unes... »* Luca et Dylan ont juste ce qu'il faut de culot pour plaire aux professionnels chargés de départager les meilleurs projets. Leur fougue, leur humour et leurs réparties embarquent également le public qui a investi en nombre la salle du

grand auditorium du Pont du Gard. Comme de jeunes *startups*, décontractés mais sûrs d'eux, ils expliquent avec quelle ingéniosité ils ont créé leur prototype, en utilisant du silicone – le même que pour les fenêtres – pour les coutures. *« On a contacté trois fournisseurs qui nous ont montré des marques d'intérêt et des conseils sur les points d'amélioration possibles »*, précise Luca. Avec un prix annoncé de 98,65 euros TTC, en plus d'être inventifs, les deux apprentis ont le sens du commerce et savent vendre leur produit. Le chèque de 1 500 euros, somme remise à l'établissement de l'équipe victorieuse, avec lequel ils sont repartis ce jour-là, devrait leur permettre d'envisager une commercialisation. Pour le reste, ils n'en diront pas plus. Secret industriel.

## Sauver des vies

*« Chez nous, on a au moins un stagiaire qui tombe par semaine. »* Jordan, Bastien, Guillaume, Alexis, Mathias, Lois, Maxime et Grégory, en seconde bac pro production aquacole au lycée d'enseignement général et technologique agricole de la Canourgue, en Lozère, savent de quoi ils parlent. Souvenirs de bleus aux fesses ou d'accidents plus graves en témoignent. Âgés de 15 à 17 ans, les élèves ont une belle ambition en présentant leur projet : faire baisser le nombre de chutes autour des bassins d'aquaculture. Le moyen : une margelle escamotable en bois imputrescible que les professionnels peuvent installer pour élargir le passage lors de la nutrition des poissons. Résultat : des bordures qui, en passant de 25 à 45 centimètres, deviennent beaucoup plus sûres pour ceux qui les empruntent au quotidien, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige. *« Nous avons interrogé les professionnels de l'aquaculture qui ont énoncé un certain nombre de préconisations : pour être commercialisable, notre margelle ne doit pas gêner la vue des bordures, ni la fixation des grilles de séparation et surtout ne pas être*

## LE PALMARÈS

### ▷ 1<sup>er</sup> prix : 1 500 euros

CFAA Lozère, Marvejols (48) - « Création d'un chaps (tablier) de maréchalerie à la sécurité et au confort renforcés ».

### ▷ 2<sup>e</sup> prix : 1 000 euros

LEGTPA Louis-Pasteur, La Canourgue (48) - « Création d'une margelle améliorée pour les bassins de pisciculture ».

### ▷ 3<sup>e</sup> prix : 800 euros

MFR Javols (48) - « Création d'un cache-cou anti-coupures pour élagueurs et paysagistes ».

### ▷ 4<sup>e</sup> prix : 200 euros

LAP Gignac (34) - « Prévention en fauteuil roulant : risques et bons gestes à adopter ».



« Notre but est de récupérer une partie des 20 000 fauteuils roulants en état de marche qui partent à la décharge chaque année », présentent des élèves en CAP services aux personnes et vente en espace rural au lycée privé agricole de Gignac.

*trop chère.* » Ils ont été entendus, puisque les jeunes Lozériens proposent une solution à 33 euros le mètre linéaire. Leur intervention très pro a également été très remarquée par le jury. « Dans la pisciculture, 60 % des accidents sont des chutes autour des bassins », prévient l'un des futurs pisciculteurs. Parions que leur invention fera baisser ce chiffre drastiquement. Arrivée deuxième du concours, leur margelle améliorée a été récompensée par la jolie somme de 1 000 euros.

Sami, Jérémy, Frédéric, Robin, Théo, Noé, Rémi, Victor et Mathis, en première bac pro forêt et aménagements paysagers à Javols, ont également du concret à présenter au jury : un protège-cou. Un genre de super cache-nez ultra-résistant qui monte jusqu'aux oreilles et qui peut sauver des vies. « On s'est aperçu dans notre métier que le cou reste le seul endroit du corps non protégé. Et qu'en cas de rebond de la tronçonneuse, il est directement visé. Le rebond qui est l'ennemi de l'élagueur peut se définir comme un retour violent de la tronçonneuse vers le visage ou le cou. » Ce protège-cou a tout pour être homologué puisqu'il est aux normes des pantalons anti-coupure. « Cet objet est conçu pour les élagueurs, les bûcherons et les paysagistes qui utilisent la tronçonneuse », indique l'un des jeunes en enfilant le protège-cou. « Pourquoi ne pas intégrer ce protège-cou à un blouson de sécurité ? », interroge un membre du jury. Réponse du tac au tac de l'un des jeunes Javolais : « Dans la pratique, la plupart du temps, surtout dans nos régions chaudes, on tronçonne en t-shirt avec pour seul équipement de sécurité une paire de gants. » À partir de maintenant, ce sera gants et cache-cou. Arri-

vée troisième du concours, leur invention a rapporté 800 euros.

« Notre but est de récupérer une partie des 20 000 fauteuils roulants en état de marche qui partent à la décharge chaque année. On les récupère, on les répare et on les remet en service. » Grâce à Chloé, Marie-Anne, Cléo, Nabila, Loubna, Safae, Latifa, Jérôme, Alicia, Maé et Maëva, du CAP services aux personnes et vente en espace rural au lycée privé agricole de Gignac, des fauteuils qui devaient partir pour la décharge roulent à nouveau. « On a déjà récupéré une vingtaine de fauteuils et ce n'est qu'un début », prévient Jérôme, qui a lui-même un proche qui se déplace en fauteuil. « Notre priorité, ce sont les mal-marchants, des

gens qui sont moins bien pris en charge par la collectivité. » Soutenus par l'association Grandir et Vieillir ensemble, les jeunes ont déjà mis des fauteuils roulants à disposition des mal-marchants dans des supermarchés de la région, « pour permettre à des personnes qui n'osaient plus faire leurs courses de ressortir de chez elles et de les utiliser si elles en ressentent le besoin ». Leur slogan, « Si tu marches mal, on roule ensemble », est un beau message de solidarité qui touche au cœur le jury qui a récompensé de 200 euros ce projet solidairement, socialement et écologiquement responsable, arrivé en quatrième place du concours.

**Alexandre Roger**



Luca et Dylan, du centre de formation d'apprentis agricoles en maréchalerie de Marvejols, en Lozère. Accompagnés de leur professeur, ils portent leur invention au-dessus de leurs jeans, à la manière des professionnels qu'ils sont appelés à devenir.



## Concours vidéo INRS *Superhéros de la prévention*

**Le concours vidéo «De l'école au travail : à vous de filmer !», organisé par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), a décerné quatre prix le 24 mai. Zoom sur le projet des élèves en CAP viticulture de l'établissement régional enseignement adapté (Érea) de Beaune qui s'est hissé à la troisième place du podium.**

Pour sa septième édition, plus de 60 films étaient en compétition. Destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis, le concours a lieu pour la deuxième année en partenariat avec la CCMSA.

Le jury, composé également de représentants de l'Éducation nationale, de la branche accidents du travail et maladies professionnelles de la Sécurité sociale et d'experts, récompense des projets qui mettent en avant la prévention de façon originale. Objectif : sensibiliser les jeunes en formation aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel. Le 1<sup>er</sup> prix a été décerné au film réalisé par le centre de formation des apprentis du bâtiment et des travaux publics de Franche-Comté.

Avec leur superhéros «Super prévention», les huit élèves de CAP métiers de l'agriculture, support viticulture, et leurs professeurs, ont mis dans le mille. «On a voulu montrer grâce à l'humour que par de simples ajustements, on peut prendre soin de sa santé au travail», souligne Sébastien Leblanc, professeur en viticulture-œnologie et formateur Prap (prévention des risques liés à l'activité physique).

Après avoir travaillé le scénario en fin d'année scolaire 2018, avec sa collègue Mathilde Mateos, professeur en prévention santé environnement, la fine équipe a pu tourner dans deux entreprises partenaires. Le projet a occupé un grand nombre de leurs mercredis après-midi entre novembre et février.



Pour Sébastien Leblanc, «les élèves ont joué le jeu, accepté de prendre sur leur temps libre. C'était la première fois qu'on se lançait dans ce genre de projet. Au départ, on n'était pas sûrs d'aller jusqu'au bout. On est très fiers du résultat et d'avoir été primés. On leur a permis de laisser libre cours à leur imagination, ils ont trouvé l'idée du superhéros comme fil conducteur. Par ailleurs, ils sont sensibilisés à la prévention et connaissent souvent dans leur entourage des personnes qui ont des soucis liés aux troubles musculosquelettiques. C'est une réalité qu'ils connaissent. Voilà pourquoi ils ont choisi cet angle. L'important, c'est qu'il y ait du sens, surtout pour des établissements comme le nôtre. Nos élèves ne sont souvent pas formatés pour le système scolaire. Avec ce genre de projet, on arrive à réaliser quelque chose qui les motive tout en apprenant. C'est faire de la prévention autrement, pour que demain, en entreprise, ils puissent être acteurs et transmettre la bonne parole.»

■ Marie Molinaro

*Sur le web*  
Pour voir les films primés  
[www.esst-inrs.fr/concoursvideo2019/](http://www.esst-inrs.fr/concoursvideo2019/)

